



IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK,
FILIALE DE NATIXIS
BANQUE DE FINANCEMENT
ET D'INVESTISSEMENT
RAPPORT ANNUEL 2006



10 ans de croissance et d'innovation

1996

CRÉATION
DE CDC MARCHÉS,
QUI SUCCESSIVEMENT
DEVIENDRA CDC IXIS
CAPITAL MARKETS
PUIS IXIS CORPORATE
& INVESTMENT BANK

1998

OUVERTURE
DES PREMIÈRES
SUCCURSALES
À LONDRES,
FRANCFORT
ET TOKYO

1999

PREMIÈRES
ÉMISSIONS
D'OBLIGATIONS
FONCIÈRES
FRANÇAISES

2004

IXIS CORPORATE
& INVESTMENT
BANK DEVIENT
FILIALE DIRECTE
DU GROUPE
CAISSE D'ÉPARGNE

2005

PREMIÈRE
TITRISATION
D'UN PORTEFEUILLE
D'ASSURANCE
AUTOMOBILE

2006

NAISSANCE
DE NATIXIS

MARCHÉS DE TAUX

IXIS Corporate & Investment Bank offre à ses clients son expertise en *trading*, distribution et structuration sur une large gamme de produits et de classes de risque.

- > Origination, *trading* et distribution de produits obligataires de taux d'intérêt et de crédit
- > *Trading* et distribution de produits dérivés complexes de taux d'intérêt et de crédit

MARCHÉS ACTIONS

Grâce à son expertise sur les marchés actions, IXIS Corporate & Investment Bank propose à ses clients une large gamme de produits structurés, des plus simples aux plus complexes.

- > *Trading* et distribution de produits dérivés actions
- > Arbitrage sur actions, indices, obligations convertibles, options listées, obligations
- > Prêt/emprunt d'actions (*Equity Finance*)
- > Intermédiation actions : IXIS Securities (*Brokerage*)

FINANCEMENTS ET CRÉDIT

À travers son organisation intégrée unique en Europe, IXIS Corporate & Investment Bank regroupe des expertises complémentaires et innovantes en matière de financements et de crédit.

- > *Corporate Banking* et financements structurés
- > *Trading* et distribution de produits complexes de crédit

STRUCTURATION

IXIS Corporate & Investment Bank offre à ses clients une véritable expertise dans le montage de produits complexes sur mesure.

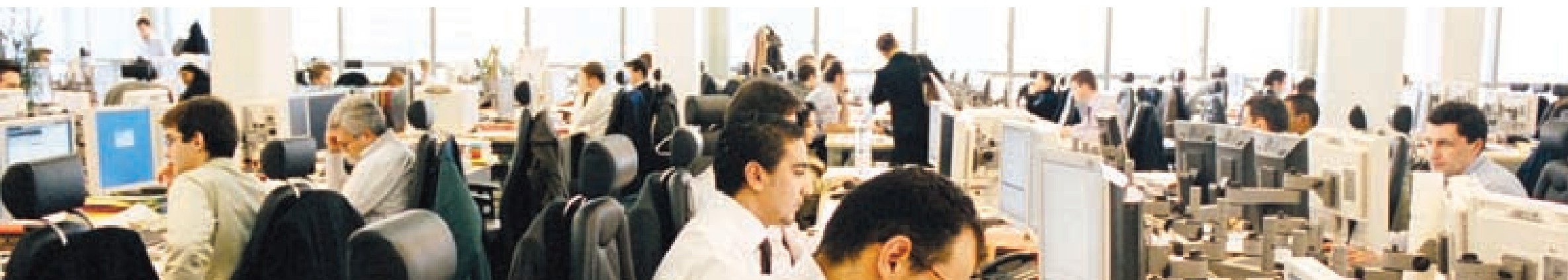
- > Structuration, gestion, hébergement et distribution de produits sur fonds alternatifs
- > Conseil en levée de fonds de *Private Equity*

CORPORATE FINANCE

IXIS Corporate & Investment Bank développe pour ses clients des solutions financières innovantes et sur mesure utilisant divers instruments financiers.

- > Émission et placement d'actions (*Equity Capital Markets*)
- > Conseil et ingénierie financière
- > Partenariat Lazard-IXIS pour les capitalisations supérieures à 500 millions d'euros
- > Solutions financières sur mesure : IXIS Corporate Solutions

Métiers



EN 2006, IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK A CONTRIBUÉ À LA CRÉATION DE NATIXIS DONT ELLE EST ACTUELLEMENT FILIALE DIRECTE.

LA NAISSANCE DE NATIXIS PLACE L'ÉTABLISSEMENT AU 4^E RANG DES BANQUES DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN FRANCE.

IXIS Corporate & Investment Bank a été classée au 11^e rang des banques les plus sûres au monde, et 1^{re} banque française de ce classement, dans l'étude annuelle du magazine *Global Finance*.

Résultats consolidés⁽¹⁾

Données publiables

en millions d'euros

	Normes comptables IFRS		Normes comptables françaises		
	2006	2005	2005	2004	2003
Produit net bancaire	1 846	1 295	1 342	790	633
Résultat brut d'exploitation	728	451	498	292	233
Résultat net consolidé	573	302	353	193	112
R.O.E. sur fonds propres consommés moyens (6 %)	24 %	13 %	16 %	17 %	14 %

Fonds propres consolidés

en millions d'euros

	Normes comptables IFRS		Normes comptables françaises		
	2006	2005	2005	2004	2003
Capitaux propres consolidés ⁽²⁾	4 265	4 166	3 704	3 432	747
Fonds propres réglementaires	5 865	5 723	5 871	5 622	1 377

Total de bilan consolidé

au 31 décembre

en millions d'euros

	Normes comptables IFRS		Normes comptables françaises		
	2006	2005	2005	2004	2003
Total de bilan consolidé	261 653	245 489	227 821	207 059	134 213

(1) Le périmètre de consolidation à fin 2006 du groupe IXIS Corporate & Investment Bank comporte : IXIS Corporate & Investment Bank, IXIS Capital Markets (États-Unis), IXIS Securities, IXIS Asia Limited (Hong Kong), le groupe Nexgen ainsi que plusieurs filiales dédiées aux métiers et entités ad hoc. Le périmètre de consolidation complet figure dans la note annexe 36 aux comptes consolidés.

(2) Part du groupe.



IXIS Corporate & Investment Bank est une filiale directe de Natixis, la banque de financement, d'investissement, de gestion d'actifs et de services des groupes Caisse d'Epargne et Banque Populaire

Spécialisée dans les financements et les marchés de capitaux, IXIS Corporate & Investment Bank est un opérateur de référence sur les marchés financiers qui offre un cadre de sécurité optimale, illustré par ses très bonnes notations.

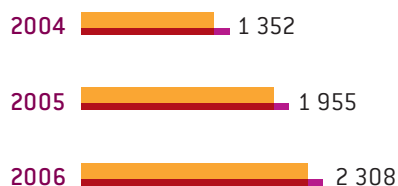
En se concentrant sur des métiers où son expertise et son savoir-faire constituent une réelle plus-value, elle propose à ses clients une large gamme de prestations à forte valeur ajoutée incluant l'intermédiation, le montage, le financement, l'ingénierie et la recherche.

La réactivité de ses équipes, le conseil et la proximité de ses collaborateurs, ainsi que la haute technicité de ses ingénieurs financiers lui permettent de concevoir des produits innovants et sur mesure, en réponse aux évolutions des marchés et aux besoins émergents des clients.

Pour accompagner son développement à l'international, elle dispose de succursales et de filiales en Amérique du Nord, en Europe, au Moyen-Orient et en Asie.

Effectifs consolidés au 31 décembre

[effectifs permanents]



Notations long terme senior au 31 décembre 2006

Les notations d'IXIS Corporate & Investment Bank ont été confirmées dès le 17 novembre 2006.

AA

Perspective stable
Standard & Poor's

Aa2

Perspective stable
Moody's

AA

Perspective stable
Fitch

Jusqu'au 23 janvier 2007 inclus, les opérations d'IXIS Corporate & Investment Bank bénéficiaient de la garantie de la Caisse des Dépôts. Toutes les opérations conclues jusqu'à cette date et dans le cadre de cette garantie sont notées AAA/Aaa/AAA (Standard & Poor's/Moody's/Fitch).

IXIS Corporate & Investment Bank

Un acteur de référence en Europe

004 Message des présidents

006

IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK
EST UNE FILIALE DIRECTE DE NATIXIS

010 Innovation
012 Succès
014 International
016 Contexte économique
et financier

Rapport de gestion

1

018

ACTIVITÉS

020 Analyse du résultat
022 Marchés de taux
024 Marchés actions
026 Financements et crédit
028 Structuration
030 Corporate finance
033 International
038 IXIS Capital Markets (États-Unis)
041 Fonctions financières
044 Recherche
047 Structure financière
et ratios réglementaires

2

050

GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE

052 Le dispositif d'ensemble
053 Risques de marché
056 Risques de crédit
059 Risques opérationnels
062 Prévention et contrôle

3

064

RESSOURCES ET SAVOIR-FAIRE

- 066 Ressources humaines
- 068 Back-office
- 069 Systèmes d'information
- 071 Développement durable

073 PERSPECTIVES 2007

4

074

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET INFORMATIONS JURIDIQUES

- 076 Éléments juridiques
- 095 Gouvernement d'entreprise

124 Comptes consolidés

- 127 Bilan consolidé
- 128 Compte de résultat consolidé
- 129 Variation des intérêts minoritaires
et des capitaux propres part du groupe
- 130 Tableau des flux de trésorerie
- 132 Notes annexes aux comptes consolidés
- 178 Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés

180 Comptes individuels (extraits)

- 182 Bilan
- 184 Hors bilan
- 185 Compte de résultat
- 186 Notes annexes aux comptes individuels
- 195 Résultats de la société
au cours des cinq derniers exercices
- 196 Informations complémentaires
- 198 Tableau de concordance AMF
- 200 Implantations



« Natixis consacre
un nouveau type
de coopération
entre deux grands
groupes bancaires »

Philippe Dupont

Président du directoire de Natixis et président du conseil de surveillance
d'IXIS Corporate & Investment Bank

Message de Philippe Dupont

L'année 2006 a été celle du rapprochement de certaines activités des groupes Banque Populaire et Caisse d'Epargne. Ce projet industriel et ambitieux a permis de constituer un nouvel ensemble créateur de valeur et de développement : Natixis.

Contrôlé à parité par la Banque Fédérale des Banques Populaires et par la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne, Natixis, société cotée, est depuis novembre dernier un acteur majeur dans la banque de financement, d'investissement et de services.

La complémentarité des métiers et des compétences des entités rapprochées, dont IXIS Corporate & Investment Bank a été l'un des fers de lance, a permis de doter Natixis d'un socle particulièrement solide avec un fort potentiel de développement.

Reflète de cette nouvelle dimension, les résultats financiers de l'ensemble des métiers de Natixis affichent pour 2006 de très bons résultats, notamment au sein de la Banque de financement et d'investissement, avec un produit net bancaire en hausse de 27 % et une contribution élevée des activités internationales.

En 2007, l'une des dernières étapes de la transformation d'IXIS Corporate & Investment Bank résidera dans la fusion avec Natixis. Les équipes auront ainsi à cœur de démontrer leur dynamisme et leur capacité à anticiper les grands défis.



Dominique Ferrero

Directeur général de Natixis et président du directoire d'IXIS Corporate & Investment Bank



« 2006 :
une année
pleine de succès
pour un nouvel
avenir »

Anthony Orsatelli

Membre du directoire de Natixis et membre du directoire d'IXIS Corporate & Investment Bank

Entretien avec Dominique Ferrero et Anthony Orsatelli

Quelle appréciation portez-vous sur les résultats de l'année 2006 ?

Anthony Orsatelli - En 2006, la société a relevé avec succès un double défi : améliorer pour la cinquième année consécutive sa meilleure performance et construire au travers de Natixis, véhicule coté des groupes Banque Populaire et Caisse d'Epargne, une nouvelle banque de financement, d'investissement et de services.

Avec un résultat net consolidé de 573 millions d'euros et un ROE⁽¹⁾ de 24 %, la banque a non seulement dépassé les objectifs qu'elle s'était assignés mais aussi confirmé la pertinence de sa stratégie reposant, notamment, sur une politique de risque très sélective et une volonté d'intégrer des équipes de très haut niveau.

La banque a-t-elle privilégié en 2006 des axes de croissance ?

Anthony Orsatelli - L'un de nos enjeux a toujours été d'élargir la palette de nos produits et de nos clients. La banque a donc poursuivi en 2006 de forts investissements sur plusieurs axes de développement comme les activités de financements structurés, l'offre aux grandes entreprises avec la structuration d'une nouvelle ligne de métier *corporate finance*, ou encore le développement de la gestion alternative, tant dans le domaine des *hedge funds* que dans l'immobilier et l'environnement.

La banque a également bénéficié d'une présence significative à l'international avec ses cinq succursales et de nombreuses filiales en Europe, aux États-Unis et en Asie, qui lui permet aujourd'hui avec Natixis d'accompagner le développement de ses clients dans 68 pays.

Quels perspectives et objectifs vous êtes-vous fixés ?

Dominique Ferrero - L'ensemble des équipes se mobilisera afin de poursuivre les transformations initiées fin 2006 dans le cadre de la mise en œuvre du projet Natixis.

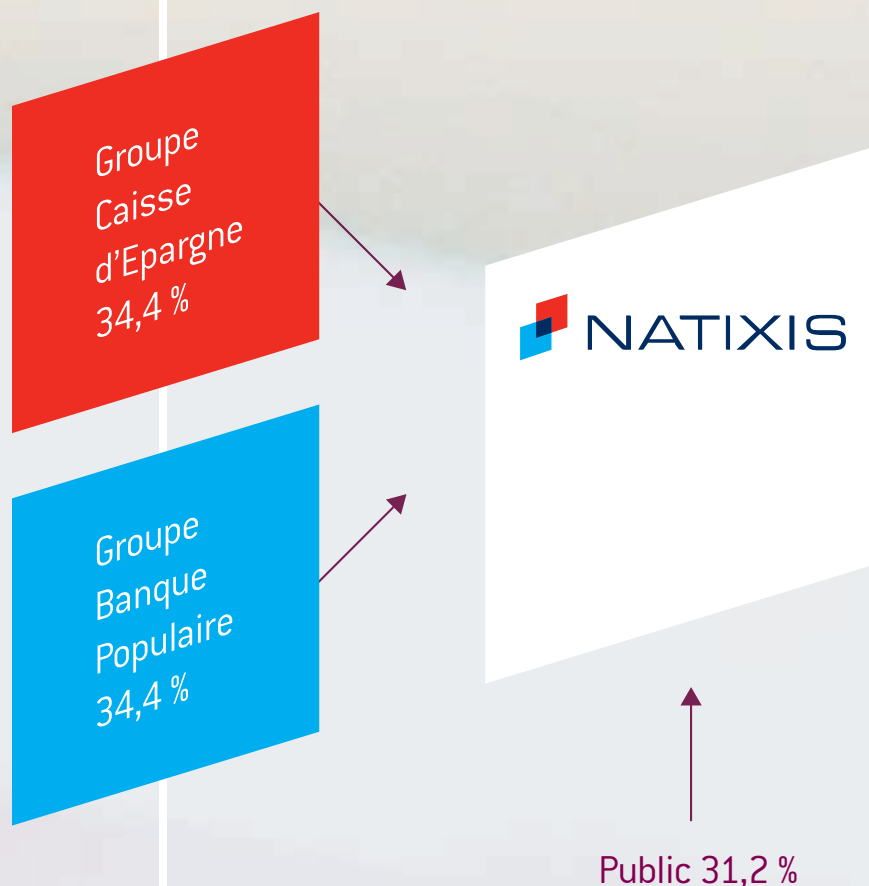
L'exercice 2007 constitue une échéance importante pour le développement de l'ensemble des activités de banque de financement et d'investissement.

L'accent sera mis sur la qualité des produits proposés aux clients, en particulier aux deux grands réseaux de détail des groupes actionnaires.

Parallèlement, l'accélération de l'internationalisation demeurera une de nos priorités tout en maintenant notre position d'acteur majeur du secteur bancaire en France.

Enfin, forts des opérations réussies en 2006, les collaborateurs auront à cœur de continuer à servir leurs clientèles et à relever les défis futurs en s'appuyant sur leur véritable savoir-faire : capacité d'innovation, réactivité et rigueur.

(1) ROE sur fonds propres consommés (6 %).



Depuis le 17 novembre 2006, IXIS Corporate & Investment Bank est une filiale directe de Natixis

Chronologie de la création de Natixis

Le 6 juin 2006, le Groupe Caisse d'Epargne et le Groupe Banque Populaire annonçaient les modalités de création de leur filiale commune, Natixis, qui regroupe leurs activités de banque de financement, d'investissement et de services.

Par ailleurs, le même jour, la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne (CNCE) et la Caisse des Dépôts annonçaient les conditions de la cession par la Caisse des Dépôts de sa participation de 35 % dans la CNCE.

Le 11 octobre 2006, le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CECEI) a approuvé le projet Natixis, confirmant notamment que la CNCE et la Banque Fédérale des Banques Populaires (BFBP) détiendraient chacune, à terme et à parité, une participation supérieure à la minorité de blocage, de manière à exercer conjointement le pouvoir effectif de contrôle de Natixis.

Le 16 octobre 2006, l'Autorité des marchés financiers (AMF) donnait son accord sur l'apport de certaines filiales du Groupe Caisse d'Epargne, dont IXIS Corporate & Investment Bank, à Natixis Banques

IXIS Corporate & Investment Bank

Succursale de Francfort
Succursale de Londres
Succursale de Madrid
Succursale de Milan
Succursale de Tokyo

Natixis Capital Markets
(États-Unis)
100 %

IXIS Securities
(France)
100 %

Natixis Asia Limited
(Hong Kong)
100 %

Natixis Environnement & Infrastructures
(France)
100 %

Nexgen Financial Holdings Ltd et filiales
(Irlande, Singapour, France)
100 %

Natixis Middle East
(Dubai)
100 %

Natixis Luxembourg Investissements
(Luxembourg)
100 %

Populaires pour former Natixis, ainsi que sur l'apport des certificats coopératifs d'investissement détenus par la CNCE et représentant 20 % du capital de chacune des Caisses d'Épargne⁽¹⁾.

Le 17 novembre 2006, l'assemblée générale mixte de Natixis Banques Populaires a notamment voté le changement de nom en Natixis et approuvé les apports respectifs de la CNCE et de la BFBP. Ce même jour, l'AMF a visé la note d'opération permettant d'engager une opération de marché relative à la cession par la CNCE et la BFBP d'une partie de leurs participations dans Natixis⁽²⁾.

Par l'effet mécanique des apports respectifs de la CNCE et de la BFBP, les Groupes Caisse d'Épargne et Banque Populaire détenaient 45,5 % du capital de Natixis au 17 novembre 2006.

Depuis cette date, et conformément au pacte d'actionnaires conclu par les deux groupes, la participation respective de chacun des deux actionnaires de référence a été ramenée à 34,4 % par voie de cession d'actions par la CNCE et la BFBP sur le marché, le flottant de Natixis représentant 31,2 %⁽³⁾ de son capital à l'issue de cette opération⁽⁴⁾.

ADOPTION DE LA DÉNOMINATION NATIXIS :

- > IXIS Corporate & Investment Bank a adopté le 17 novembre 2006 la dénomination commerciale Natixis.
- > Les changements de nom des filiales sont en cours depuis fin 2006 et se prolongent au cours du premier semestre 2007.

(1) Document d'information enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 16 octobre 2006 sous le numéro E.06-162 (« Document E »), disponible sur les sites Internet de Natixis (www.natixis.fr) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

(2) Note d'opération Natixis
Visa AMF du 17 novembre 2006 sous le numéro 06-411, disponible sur les sites Internet de Natixis (www.natixis.fr) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

(3) Y compris DZ Bank 1,87 % et Sanpaolo IMI 1,68 %.

(4) Pourcentages de détention finaux au 31 décembre 2006.

- > Parmi les 4 premiers acteurs français en banque de financement et d'investissement
- > Top 15 mondial en gestion d'actifs

- > N° 3 mondial en assurance-crédit
- > N° 1 en conservation institutionnelle et en administration de fonds en France

- > N° 1 de l'ingénierie sociale en France
- > N° 1 français en capital investissement sur le marché des PME

Natixis, un leader bancaire européen à dimension internationale

Natixis est un acteur majeur du secteur bancaire en France et en Europe. Il propose des prestations qui se développent autour de cinq grandes activités : la banque de financement et d'investissement, la gestion d'actifs, les services, la gestion du poste clients, le capital investissement et la gestion privée.

Fort de 22 600 collaborateurs, dont plus de 7 000 à l'étranger, Natixis est implanté dans 68 pays et accompagne dans leur développement les entreprises, grandes et moyennes, les institutionnels et les banques de détail.

Natixis est le véhicule coté des Groupes Banque Populaire et Caisse d'Epargne.



Au sein de Natixis, les activités sont organisées autour de 5 métiers

- > **La Banque de financement et d'investissement (BFI)**, issue du regroupement des activités du pôle Grandes clientèles, financements et marchés de Natexis Banques Populaires et d'IXIS Corporate & Investment Bank et GCE Bail.
- > **La Gestion d'actifs**, qui regroupe les activités d'IXIS Asset Management Group et de Natexis Asset Management ;
- > **Les Services**, constitués de 6 lignes de métiers : deux lignes de métiers liés au traitement d'opérations, à savoir les Titres et les Paiements et quatre lignes de métiers proposant des produits et

des services dont la distribution est principalement assurée par le réseau des banques de détail (Assurances, Cautions et Garantie Financière, Crédit à la Consommation et Ingénierie Sociale).

- > **Le Capital investissement et la gestion privée (CIGP)**, avec Natixis Private Equity (capital investissement) et Banque Privée Saint Dominique, Natixis Private Banking Luxembourg et La Compagnie 1818 (gestion privée).
- > **Le Poste clients** avec Coface, Natixis Factor et GCE Affacturage.

La Banque de détail, au travers de la mise en équivalence de 20 % du résultat des réseaux des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne au travers des certificats coopératifs d'investissement détenus.

À ces métiers s'ajoute CIFG, filiale dédiée au métier de la garantie financière monoline.



Partenariat

UN FINANCEMENT HYBRIDE DETTE ET CAPITAL POUR IFE CONSEIL

IXIS Corporate & Investment Bank a été mandatée par IFE Conseil dans le cadre de la levée d'un nouveau fonds de *private equity* de 270 millions d'euros sponsorisé par CDC Entreprises, sous la forme d'une dette senior pour 120 millions d'euros et d'un apport de fonds propres et quasi-fonds propres pour 150 millions d'euros.

LE PLUS GRAND PROJET D'INFRASTRUCTURE EUROPÉEN EN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

IXIS Corporate & Investment Bank a été retenue comme conseiller financier de Réseau Ferré de France et de l'État français dans la réalisation de la ligne ferroviaire à grande vitesse LGV Sud Europe Atlantique.

Innovation



Marchés

Premier

PREMIÈRE ÉMISSION DE CMBS EUROPÉEN

IXIS Corporate & Investment Bank a été arrangeur et seul chef de file de l'opération Classico, sa première émission de CMBS européen. Cette transaction de 436,5 millions d'euros, intégralement notée « *investment grade* », a permis de couvrir le risque associé à deux financements immobiliers italiens initiés par la succursale de Milan.

PREMIER FINANCEMENT PRIVÉ FRANÇAIS POUR LE TRAMWAY DE REIMS

IXIS Corporate & Investment Bank a arrangé le financement du tramway de Reims, premier tramway français bénéficiant d'un financement de projet privé dans le cadre d'une délégation de service public. D'un montant de 350 millions d'euros, ce projet comprend la reprise du réseau de bus et la réalisation de la première ligne de tramway.

LA RECHERCHE AU SERVICE DE L'INNOVATION

IXIS Corporate & Investment Bank positionne la recherche au centre de sa politique d'innovation. Ses investissements dans ce domaine sont conséquents : en salle des marchés, un collaborateur sur trois consacre son activité à la recherche (quantitative, *sell side*, analyse). La recherche économique complète ce dispositif d'appui aux différentes salles : placée sous la direction de Patrick Artus, elle se positionne comme un véritable pôle d'expertise indépendant et pluridisciplinaire.



Energie

NOUVELLE RÉCOMPENSE POUR UNE OPÉRATION DE TITRISATION INNOVANTE

IXIS Corporate & Investment Bank a reçu une nouvelle récompense, décernée par la revue *Structured Finance International (SFI)* qui lui a attribué le prix « Insurance deal of the year » en 2006, pour l'opération de titrisation d'un portefeuille d'assurance automobile.

FINANCEMENT DU PLUS VASTE PROJET D'ÉOLIENNES EN FRANCE

IXIS Corporate & Investment Bank a été mandatée par le groupe allemand Volkswind GmbH pour arranger une dette senior de 69,1 millions d'euros qui permettra de financer les champs d'éoliennes de Cormainville et Guillonville, le plus vaste projet d'éoliennes en France, divisé en 5 fermes.

Succès



Avance

Investissements

1 MD€ POUR LA PREMIÈRE ÉMISSION OBLIGATAIRE DE VEOLIA ENVIRONNEMENT

IXIS Corporate & Investment Bank a codirigé, aux côtés de ABN AMRO, Citigroup, Natexis Banques Populaires et RBS, la première émission obligataire de Veolia Environnement pour un montant de 1 milliard d'euros.

FINANCEMENT DE PARK LA BREA, LE PLUS GRAND ENSEMBLE RÉSIDENTIEL DANS L'OUEST DES ÉTATS-UNIS

En 2006, Natixis Real Estate Capital a apporté plus de 787 millions de dollars de financements à Prime Group, client de longue date, dont un prêt à taux fixe sur 10 ans pour l'opération Park La Brea, un ensemble historique d'immeubles comprenant 4 238 appartements à Los Angeles en Californie. Ce prêt constitue l'un des financements *single asset* les plus importants de l'année et a été titrisé dans le cadre de deux opérations de crédit immobilier commercial distinctes. Park La Brea, conçu et construit à l'origine dans les années 40, s'inspirait de l'architecture innovante de Le Corbusier.



Dubai



Madrid

DUBAÏ : UNE PRÉSENCE STRATÉGIQUE ENTRE L'EUROPE ET L'ASIE

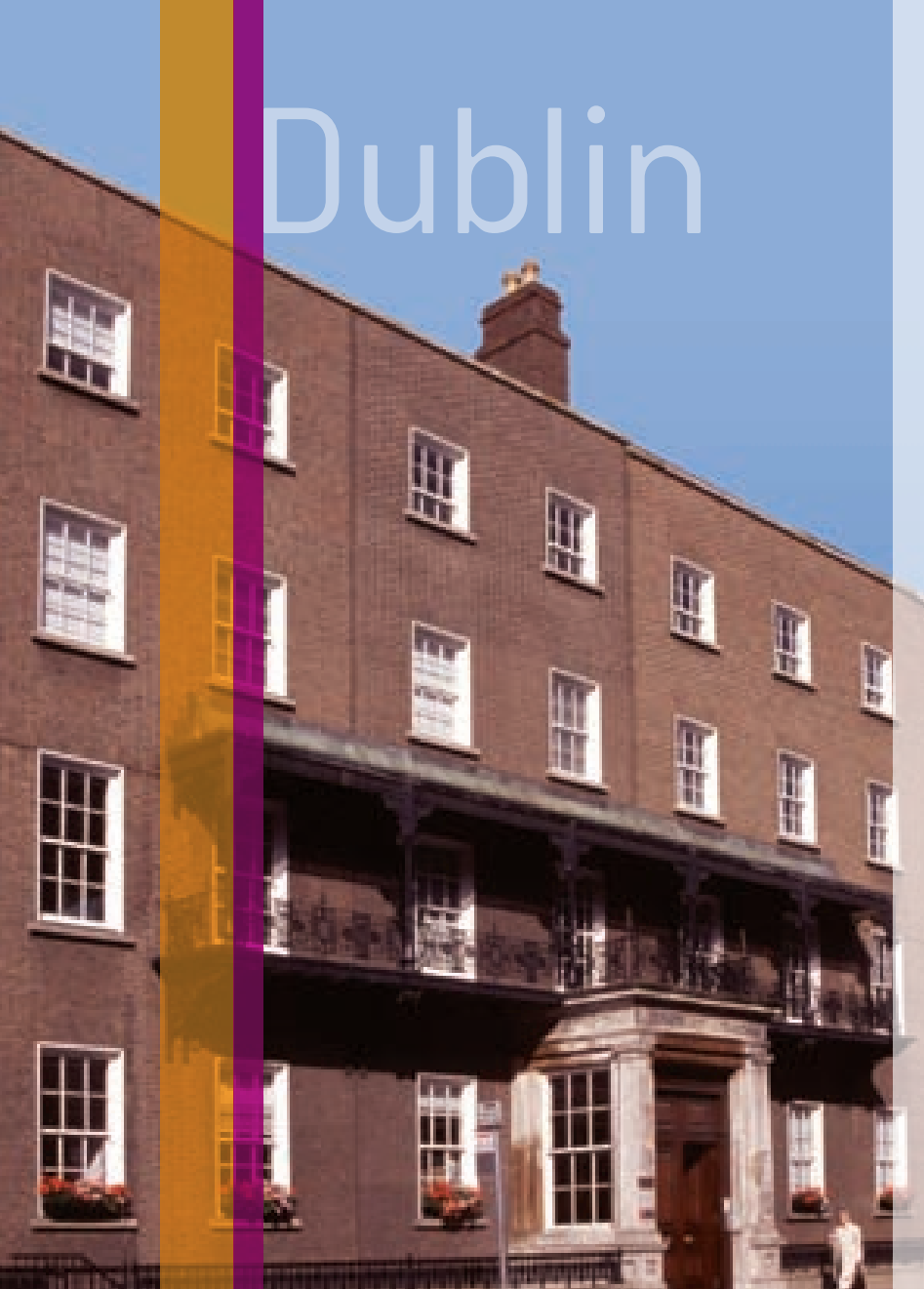
Implantée en mars 2006 à Dubaï, Natixis Middle East est la première banque française du Dubaï International Financial Center. Cette nouvelle filiale permet à IXIS Corporate & Investment Bank de se rapprocher des investisseurs locaux sur une place financière en pleine expansion.

UNE SUCCURSALE À MADRID POUR COUVRIR L'ESPAGNE ET LE PORTUGAL

En ouvrant une succursale à Madrid en juillet 2006, IXIS Corporate & Investment Bank s'est dotée d'une plate-forme de produits et services sur les marchés de capitaux locaux. Leader sur le marché des *cedulas hipotecarias*, elle a réalisé une remarquable percée dans le domaine de la titrisation.

International

Dublin

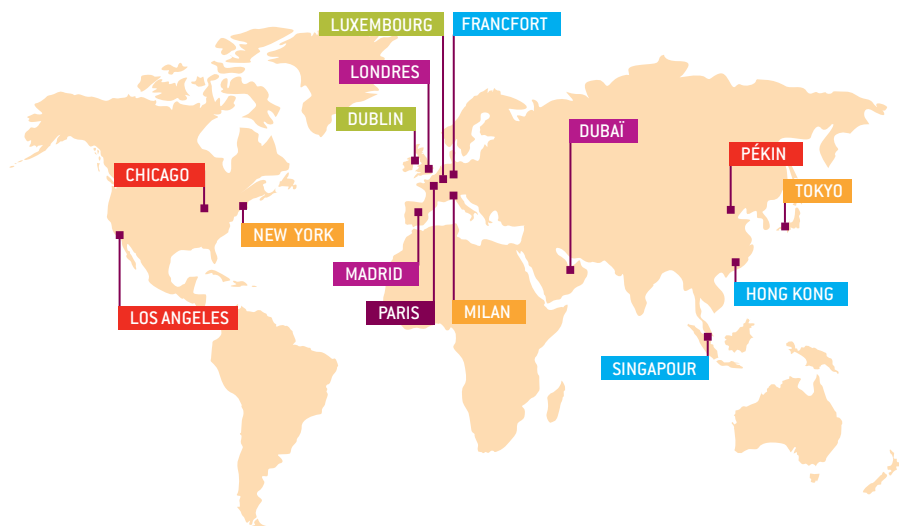


Singapour



PRÉSENCE À DUBLIN ET SINGAPOUR

À la suite de la prise de contrôle du groupe
Nexgen Financial Solutions en mars 2006,
IXIS Corporate & Investment Bank est
désormais présente à Dublin et à Singapour.



DUBAÏ
CHICAGO
DUBLIN
FRANCFORT
HONG KONG
LONDRES
LOS ANGELES
LUXEMBOURG

MADRID
MILAN
NEW YORK
PARIS
PÉKIN
SINGAPOUR
TOKYO

Contexte économique et financier

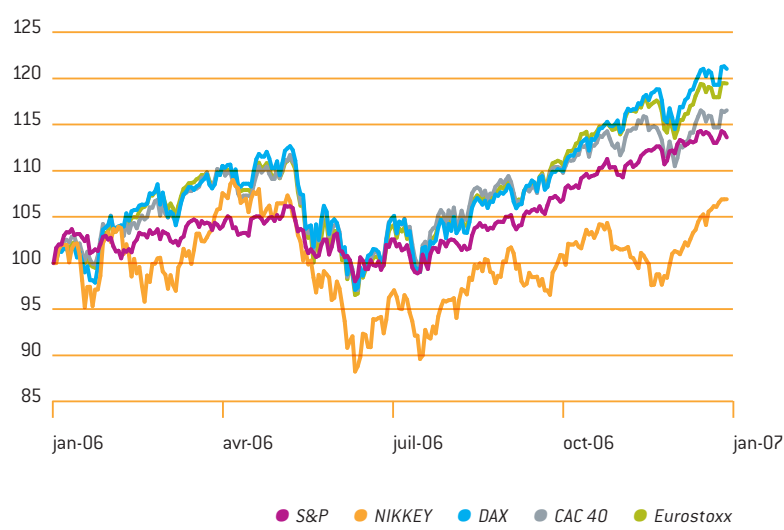
Change Euro/Dollar

(Source : Datastream, Natixis)



Indices boursiers (100 au 01/01/06)

(Source : Datastream, Natixis)



Une croissance mondiale robuste, favorable aux marchés

La croissance mondiale a été soutenue en 2006, tirée par le dynamisme asiatique, l'embellie européenne et une décélération mesurée outre-Atlantique. En l'absence de choc inflationniste majeur, les Banques Centrales n'ont pas été forcées de surréagir, les taux d'intérêt demeurant à des niveaux historiquement faibles. Couplé à une croissance non inflationniste, le faible niveau des taux longs a accru l'appétit des investisseurs pour le risque, d'autant que la Chine et les pays producteurs de pétrole ont continué de soutenir le dollar, les fluctuations des parités reflétant avant tout des différences cycliques et de politiques monétaires. Ce contexte est resté favorable aux bourses qui ont désormais comblé l'essentiel des pertes enregistrées entre 2000 et 2001.

Économie américaine hésitante

L'année 2006 a été marquée par une dichotomie frappante, notamment aux États-Unis où le risque inflationniste qui prévalait en début d'année a fait craindre une surréaction de la Réserve Fédérale, entraînant un mouvement de baisse des marchés boursiers et de la dette émergente. À la fin de l'été, avec le ralentissement brutal du secteur immobilier américain, la peur d'un effet de contagion à l'ensemble de l'économie s'est substituée au risque inflationniste : le PIB a progressé modestement de 2,1 % en rythme annuel au troisième trimestre avec un repli de 18 % de l'investissement résidentiel.

Pour autant, le risque d'effondrement apparaît limité avec un partage de la valeur ajoutée très favorable aux entreprises et un taux de profit au plus haut depuis quarante ans, soulignant l'absence de risque d'inflation par les coûts salariaux.

Croissance européenne solide

En zone euro, les signes de raffermissement de la demande ont été constants. Le marché de l'emploi s'est amélioré avec un taux de chômage de 7,7 % en novembre, son plus bas niveau depuis avril 2001, contre 8,3 % en début d'année. Les indicateurs de confiance dans l'industrie, au plus haut fin 2006, n'ont pas été affectés par la hausse de 3 points de la TVA prévue pour janvier 2007 en Allemagne. L'année 2006 s'est achevée sur un décalage cyclique entre une économie américaine hésitante et une zone euro affichant une croissance de 2,7 %. Ce déphasage cyclique a entraîné le décrochage de l'euro face au dollar en fin d'année, reflétant des perspectives divergentes sur les politiques monétaires.

Inflation maîtrisée

La décélération de l'inflation, passée de 4 à 1,3 % aux États-Unis et de 2,4 à 1,6 % en zone euro entre janvier et novembre, est essentiellement due à l'évolution des prix de l'énergie : le Brent, qui s'échangeait à 61,6 dollars le baril en début d'année, a atteint un pic de 78,7 en août pour finir l'année à 63. Le risque d'inflation n'en reste pas moins mis en avant par la Réserve Fédérale (avec un taux de chômage à 4,5 %, les tensions sur le marché de l'emploi restent importantes) et par la BCE, qui voit d'un mauvais œil l'inélasticité de la croissance du crédit à ses hausses de taux.

Divergences monétaires

Les politiques monétaires ont présenté des orientations divergentes : la Réserve Fédérale a été stoppée dans sa phase de normalisation par le ralentissement brutal de l'activité de construction. De son côté, la Banque du Japon a hésité à relever ses taux dans un contexte d'inflation positive, mais encore très proche de zéro. En dépit d'une croissance assez soutenue et de prix immobiliers en fort rebond, la Banque d'Angleterre n'a pas osé aller au-delà des 5 % pour son taux de référence. Seule la BCE a régulièrement ajusté sa politique monétaire, procédant ainsi à une « normalisation progressive ». L'année 2006 s'est achevée sur une anticipation de baisse des taux dès le printemps 2007 aux États-Unis, d'un durcissement à venir au Japon et en zone euro, et d'un long statu quo au Royaume-Uni.

Fluctuations sur les changes

Ce contexte de politiques monétaires divergentes et de normalisation cyclique a été propice à des mouvements marqués sur les parités de change. La Chine, dont les interventions massives ont évité toute chute brutale du dollar, a laissé le renminbi s'apprécier de 3 %. Ce mouvement, qui s'est accompagné d'une appréciation quasi générale des parités des devises d'Asie émergente face au dollar, est resté modeste par rapport à la hausse de l'euro (de 1,19 à 1,32) et de la livre sterling (de 1,73 à 1,95) face au dollar. L'évolution la plus erratique a été celle du dollar contre yen. La forte appréciation du yen, issue de l'abandon en avril de la politique monétaire à taux zéro (de 118 à 110), a été suivie d'une dépréciation continue de la devise japonaise, qui a terminé l'année à 117. Après avoir tablé sur une posture agressive de la Banque du Japon, les opérateurs ont revu à la baisse leurs anticipations de hausse des taux et continué leurs stratégies

de portage : emprunter en yen et placer dans des devises à rendements plus élevés. Dans ce contexte, l'euro a atteint son plus haut niveau historique face au yen à 154,5.

Marchés obligataires

Sur les marchés obligataires, les courbes ont continué de s'aplatir. Le mouvement le plus marqué a été celui de la courbe européenne, dont l'écart entre le rendement 10 ans et le rendement 2 ans est passé de 45 points de base à 0 en fin d'année. Aux États-Unis, la tendance a été la même, bien que moins marquée, avec une pente qui est passée de 10 points de base à une inversion de 12 points de base en fin d'année. Au total, l'écart entre rendements souverains à 10 ans américain et allemand s'est rétréci de 105 à 80 points de base.

Bonne tenue des marchés boursiers

Dans ce contexte, les bourses ont affiché une année supplémentaire de progression à deux chiffres. La fin du printemps a pourtant été marquée par une baisse prononcée de la plupart des indices mondiaux, due à une possible remontée brutale des taux courts aux États-Unis et un pic de croissance des prix énergétique (baril à 78 dollars). La chute a été spectaculaire (-13,2 % pour le CAC 40, -8 % pour le Dow Jones), mais de courte durée. Les indices français et américain ont terminé l'année en hausse respective de 14 et 14,8 %, sans surperformance notable des indices européens. Leur avantage comparatif en matière de valorisation (les PER européennes suggèrent que les actions y sont moins « chères ») a été contrebalancé partiellement par un risque plus élevé de hausse des taux et l'appréciation de l'euro en fin de période.



Financements

Marchés

Recherche

Actions

IXIS CORPORATE
& INVESTMENT BANK
RAPPORT DE GESTION

ACTIVITÉS

Crédit

Taux

Structuration

SOMMAIRE

020	Analyse du résultat
022	Marchés de taux
024	Marchés actions
026	Financements et crédit
028	Structuration
030	Corporate finance
033	International
038	IXIS Capital Markets (États-Unis)
041	Fonctions financières
044	Recherche
047	Structure financière et ratios réglementaires

Analyse du résultat

Compte de résultat consolidé (référentiel IFRS)

Données publiables

en millions d'euros	2006 IFRS	2005 IFRS	
Produit net bancaire	1 846	1 295	43 %
Charges de fonctionnement	- 1 118	- 844	32 %
Résultat brut d'exploitation	728	451	61 %
Résultat courant avant impôt	855	436	96 %
Résultat net consolidé	573	302	90 %

Commentaires sur le compte de résultat

Le groupe IXIS Corporate & Investment Bank a dégagé en 2006 un résultat net consolidé historique de 573 millions d'euros, en augmentation de 90 % par rapport à un bénéfice 2005 déjà record, et ce après trois années de hausses consécutives. Parallèlement, le groupe a généré un produit net bancaire à 1,8 milliard d'euros, en progression de 43 % sur un an.

En raison d'un environnement économique particulièrement propice en 2006 pour les métiers de la banque d'investissement, le groupe a réalisé une très bonne performance tant en termes d'activité que de résultats.

Capitalisant sur son savoir-faire renommé dans les activités obligataires, IXIS Corporate & Investment Bank a su mettre à profit sa solide expertise dans les nouveaux produits tels que les dérivés hybrides, les produits structurés et autres opérations de titrisation ou de financement des infrastructures pour offrir à sa clientèle une offre complète de services parmi les meilleurs de l'industrie financière.

Les fruits sont d'autant plus séduisants que tous les métiers y contribuent.

La ligne de métiers Actions s'est montrée très bien orientée sur l'ensemble des segments et a réalisé une excellente année, tant sur les activités d'arbitrage, qui ont su profiter d'un marché porteur sur les positions directionnelles et sur les opérations de fusions/acquisitions, que sur les activités de dérivés, dont les équipes se sont illustrées tout au long de l'année en proposant des produits innovants et à forte valeur ajoutée, adaptés aux besoins spécifiques des clients en Europe et en Asie.

Malgré une année de resserrement des taux, la filière Taux a continué à affirmer son dynamisme, tant en France qu'à l'étranger. Sur les dérivés, l'année a été marquée par la progression des volumes sur les produits vanille, grâce à l'adéquation des produits de la banque aux besoins de ses clients et aux synergies réalisées entre les équipes de *trading*, de recherche, de structuration et de vente. La filière a conforté sa place sur le marché primaire des émissions en euro, permettant à Natixis d'être classée à la 13^e place de la *league table* globale, et a également confirmé sa position dominante sur le marché des *covered bonds*, qui constituent aujourd'hui la deuxième classe d'actifs taux après les obligations souveraines.

Dans un marché toujours plus concurrentiel, la ligne de métier Structuration a réalisé une très bonne année 2006, avec notamment le développement des produits structurés sur fonds de gestion alternative, tant avec la clientèle domestique auprès des réseaux bancaires français qu'en Europe et en Asie.

La filière *corporate finance* réalise la progression la plus remarquable. Les activités d'*equity capital markets* progressent grâce aux effets du partenariat Lazard-IXIS, les équipes enregistrant des succès particulièrement visibles dans les introductions en bourse, les augmentations de capital et les reclassements de blocs. Parallèlement, les activités d'IXIS Corporate Solutions ont bien performé, profitant de l'intégration à 100 % du groupe Nexgen Financial Solutions depuis fin mars 2006.

Les activités de Financements structurés progressent également par rapport à 2005. La filière s'est notamment illustrée tout au long de l'année, en obtenant de nombreux mandats d'arrangeur, et se classe ainsi, en tant que MLA, à la 8^e place du marché français. L'activité des crédits syndiqués se développe avec la constitution d'un *loan trading book*, permettant ainsi l'émergence d'une nouvelle activité d'intermédiation sur le marché secondaire des prêts syndiqués *corporate* ou structurés (LBO, projets, immobiliers), ce qui constitue un relais de croissance des activités classiques de financement.

La filiale américaine a réalisé également de belles performances en 2006, enregistrant notamment d'importantes commissions de structuration sur le desk CDO. De nombreuses opérations de titrisation ont été réalisées tant par le desk CMBS (7 opérations de titrisation) que par le desk ABS (8 opérations de titrisation).

Compte tenu de l'évolution de l'activité, les charges de fonctionnement restent contenues à 1 118 millions d'euros, ce qui se traduit par un coefficient d'exploitation de 61 %, en amélioration de 4 points par rapport à 2005.

Cette maîtrise opérationnelle s'est effectuée dans un contexte de poursuite de la refonte des systèmes d'information, avec la mise en production de nouveaux applicatifs métiers plus opérants, d'une part, de développement des implantations existantes à New York et Londres par des recrutements ciblés, et d'élargissement de la présence de la banque à l'international, d'autre part. En 2006, deux nouvelles structures ont été ouvertes avec une filiale – IXIS Middle East – à Dubaï et une succursale à Madrid.

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 728 millions d'euros, en forte progression de 61 % par rapport à 2005.

Après prise en compte d'un coût du risque créditeur de 124 millions d'euros, le résultat net consolidé s'établit à 573 millions d'euros à fin décembre 2006.

Compte de résultat social [référentiel comptable français]

Données publiables

<i>en millions d'euros</i>	2006	2005	2004
Produit net bancaire	1 243	956	668
Charges de fonctionnement	– 676	– 524	– 412
Résultat brut d'exploitation	567	432	256
Résultat net	556	331	195

Le résultat net en normes comptables françaises s'avère proche du résultat consolidé établi en normes IFRS. Cela s'explique essentiellement par l'effet des impôts différés sur les comptes consolidés et par la quasi-neutralité entre les deux normes de l'impact des résultats de la filiale américaine IXIS Capital Markets, celle-ci ayant distribué 100 % de son résultat 2005 en 2006, et de Nexgen, qui a procédé au versement d'un acompte sur dividende courant décembre, proche de sa contribution en résultat sur 2006.

Compte tenu d'un coût du risque créditeur de 126 millions d'euros, et après déduction de la charge d'impôts, le résultat net social en 2006 s'établit à 556 millions d'euros.

Sous réserve de l'approbation des actionnaires, IXIS Corporate & Investment Bank devrait distribuer en 2007 la totalité du résultat 2006, un acompte sur dividendes de 279 millions d'euros ayant été versé en novembre 2006.

MARCHÉS DE TAUX

IXIS Corporate & Investment Bank affirme une nouvelle fois son dynamisme sur les différents produits de taux en France et à l'étranger. Son leadership sur plusieurs marchés prouve l'excellence de ses équipes et de ses produits.

Nouveau record d'activité

Dérivés de taux et de change de gré à gré

L'année a été marquée par la progression des volumes et de la rentabilité des activités de produits dérivés de taux, notamment les produits vanille dont les volumes ont doublé. Ixis Corporate & Investment Bank a conforté son positionnement sur le swap euro et a poursuivi son développement sur les produits inflation. Cet essor est resté très soutenu grâce à l'adéquation des produits de la banque aux besoins de ses clients et à la forte réactivité des équipes de *trading*, de recherche, de structuration et de vente.

Membre de la plate-forme électronique de *trading* TradeWeb depuis 2005, Ixis Corporate & Investment Bank a rejoint Bloomberg sur les *swaps* de taux, élargissant ainsi son offre *e-business*. En 2006, après seulement un an d'activité, Ixis Corporate & Investment Bank est devenue le 5^e fournisseur de liquidité sur le marché TradeWeb.

Du fait de l'élargissement de sa gamme de produits, la société a encore développé ses activités en Asie, à Hong Kong et à Tokyo, essentiellement sur les produits complexes en yen et en dollar.

Emprunts d'État

Toujours très active sur le marché des emprunts d'État de la zone euro, Ixis Corporate & Investment Bank a de nouveau renforcé ses positions en France dans ce domaine : selon le classement officiel établi par l'Agence France Trésor, la société s'est classée au 3^e rang des Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) sur le marché primaire et au 1^{er} rang du classement qualitatif.

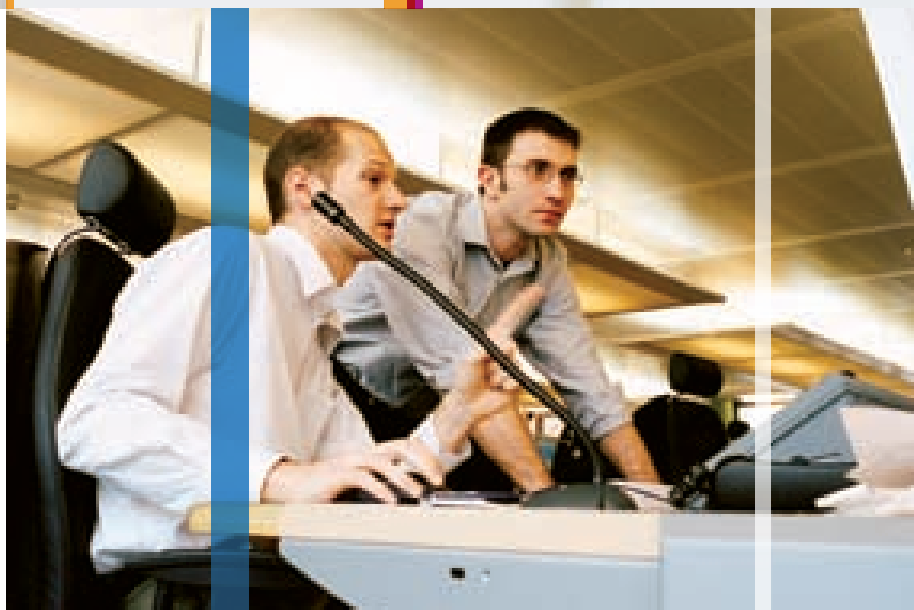
En 2006, la banque a rejoint TradeWeb RTFI et Bloomberg sur les *government bonds* et dispose dorénavant d'une couverture complète sur l'*e-business*.

Marché primaire obligataire

IXIS Corporate & Investment Bank a conforté sa place sur le marché primaire des émissions en euros. Elle contribue au classement de Natixis qui se hisse à la 10^e place de la *league table* globale euro⁽¹⁾ avec 235 émissions publiques, représentant un volume global proche de 41 milliards d'euros.

- > Élargissement de l'offre *e-business*
- > Doublement des volumes sur les produits dérivés de taux vanille

(1) Dans le cadre du rapprochement avec Natixis, les positions respectives d'IXIS Corporate & Investment Bank et de Natixis ont été fusionnées dans les *league tables* 2006.



La position dominante d'IXIS Corporate & Investment Bank sur le marché des obligations sécurisées s'est confirmée en 2006, la banque terminant l'année à la 4^e place mondiale en réalisant plus de 15 milliards d'euros d'émissions. Elle s'est notamment distinguée en dirigeant la première et unique émission de *covered bonds* à 50 ans pour le compte de la Compagnie de Financement Foncier.

IXIS Corporate & Investment Bank a confirmé sa position de spécialiste sur le marché de l'inflation en co-dirigeant avec Natixis une opération indexée de 1,25 milliard d'euros pour la CADES.

Sur le marché des *corporate*, IXIS Corporate & Investment Bank a co-dirigé avec Natixis la première émission en deux tranches de 5 et 7 ans pour le compte de Pernod Ricard. Elle a également lancé une opération subordonnée perpétuelle de 1 milliard d'euros à 10 ans pour CNP Assurances.

La banque a poursuivi son expansion à l'international, en particulier sur les placements privés, tant en termes de devises traitées (yen, couronne norvégienne, couronne tchèque, dollar, etc.) qu'en termes de diversité des émetteurs couverts. Elle s'est également développée sur le marché des *covered bonds* en Espagne, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Italie, en Suède et en Allemagne.

IXIS Corporate & Investment Bank a par ailleurs accompli une année remarquable sur le marché de la titrisation, avec de nombreux mandats espagnols ABS, MBS et CLO. Elle a également réalisé son premier CLO avec l'opération « Marquette » et le *deal* JAZZ, un CLO de 3 milliards de dollars.

Sur le marché des CDO, elle a contribué au positionnement de Natixis qui occupe désormais la 7^e place dans la *league table* des CDO d'arbitrage.

Enfin, IXIS Corporate & Investment Bank a particulièrement innové avec le lancement d'une obligation indexée sur la mortalité pour AXA (opération OSIRIS).

Marché secondaire du crédit

IXIS Corporate & Investment Bank a encore conforté sa présence sur les marchés du crédit, avec de bonnes performances sur le segment des *Asset Backed Securities* (ABS), tant en termes de volumes que de rentabilité.

Sur le segment des *covered bonds*, la banque a maintenu sa position de leader en se classant numéro 7 en *trading* électronique MTS.

- > 3^e rang des Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) sur le marché primaire et 1^{er} rang au classement qualitatif (classement AFT)
- > 4^e place mondiale sur le marché des *covered bonds*

MARCHÉS ACTIONS

Bénéficiant d'un contexte favorable, IXIS Corporate & Investment Bank a réalisé des avancées importantes dans l'ensemble de ses métiers actions, renforçant ainsi ses différentes lignes de produits et services et prenant des positions clés dans des pays à fort potentiel de croissance.

Une dynamique d'innovation

L'activité s'est montrée très bien orientée, quel que soit le segment considéré : forte progression des indices boursiers, mais aussi des introductions, émissions et opérations de fusions/acquisitions. Les positions dominantes, déjà établies sur certains marchés de produits structurés, ont été renforcées par des développements significatifs sur des activités porteuses : les produits d'options mêlant des sous-jacents hybrides, le *trading* de portefeuille d'actions et l'*equity finance*.

Produits dérivés actions

En 2006, les produits dérivés actions ont enregistré une nouvelle progression par rapport au niveau déjà élevé de l'année précédente, grâce à un portefeuille d'activités largement diversifié, un large éventail de clientèles et une expertise reconnue dans la gestion des risques.

L'activité des dérivés actions a concentré ses efforts sur trois priorités : l'internationalisation de l'offre client, le renforcement des moyens de contrôle et de suivi, et la diversification de l'offre commerciale.

Au niveau international, la croissance de la région Asie Pacifique s'est confirmée, soutenue par une stratégie de développement prudente principalement axée sur Hong Kong, la Corée du Sud et le Japon en rai-

son des opportunités intéressantes qu'offrent ces marchés. Les encours provenant de cette zone ont progressé avec un niveau de rentabilité satisfaisant, en dépit du manque de diversité sur les produits demandés et des règles de marché imposées par certains pays asiatiques.

Les moyens de contrôle et de suivi ont été considérablement renforcés, la gestion des risques constituant un élément essentiel du développement du département *equity & arbitrage*.

L'offre commerciale s'est élargie grâce aux synergies développées entre le *trading*, l'ingénierie et les fonctions supports. Les équipes ont ainsi pu développer des produits innovants, à haute valeur ajoutée, adaptés aux besoins spécifiques des clients en Europe et en Asie.

Arbitrage

IXIS Corporate & Investment Bank intervient sur l'arbitrage sur actions, indices, obligations convertibles, options listées et obligations.

En 2006, ces opérations ont profité d'un marché porteur sur les positions directionnelles et sur les opérations de fusions/acquisitions, particulièrement au cours du premier semestre. Ces conditions favorables, associées au dispositif de maîtrise de risque, ont permis à la banque d'enregistrer de très bons résultats.

IXIS Securities :

- > 25 nominations dans le « top 3 » aux Prix Thomson-Extel Focus France 2006
- > 3^e *broker* français

INNOVATION

- IXIS Corporate & Investment Bank a structuré un nouveau produit hybride *multi-assets* en Italie, permettant aux investisseurs de combiner plusieurs classes d'actifs (actions, immobilier, taux d'intérêt et inflation) selon différentes stratégies. Cette réalisation illustre la capacité des équipes à maîtriser des produits complexes, à combiner leur bonne connaissance des actifs et à les associer entre eux.



Equity finance

Organisées en ligne de métier mondiale depuis 2005, et présentes à Paris, New York et Tokyo, les activités d'*equity finance* (prêts/emprunts d'actions) ont enregistré un très fort développement. L'élargissement de l'offre a porté ses fruits en 2006, se traduisant par une progression très significative de la volumétrie des opérations.

Intermédiation actions : IXIS Securities

Filiale d'IXIS Corporate & Investment Bank en charge de l'intermédiation sur les actions européennes, IXIS Securities propose des services de recherche et d'exécution des ordres aux clients institutionnels européens et nord-américains, depuis ses bureaux de vente de Paris, New York et Francfort.

Dans le « top 3 » des *brokers* français

Dotée de 60 analystes financiers, IXIS Securities dispose de l'un des principaux bureaux d'analyse financière de Paris et couvre 350 sociétés cotées, françaises et européennes.

La qualité de sa recherche est régulièrement reconnue : la société a reçu 25 nominations dans le « top 3 » aux Prix Thomson-Extel Focus France 2006, dont 3 premières places (agroalimentaire, semi-conducteurs et *utilities*) et 12 deuxièmes positions (notamment en vente des valeurs françaises et en *trading & execution*). Figurant désormais dans le « top 3 » des meilleurs *brokers* français, elle a étendu la reconnaissance de sa recherche en Europe, en se classant dans le « top 20 » des *brokers* européens dans l'enquête « Thomson-Extel » de juin 2006.

Performances commerciales

Le développement des équipes de vente s'est poursuivi sur trois zones prioritaires : les États-Unis, l'Allemagne et le Royaume-Uni. Parallèlement, IXIS Securities a enrichi sa palette de services, en quantité comme en qualité. La société a notamment investi pour améliorer ses capacités d'exécution des ordres, étoffer ses équipes de vente et développer le nombre d'événements marketing réalisés. Plus de 300 *road-shows* ont été organisés avec des sociétés, soit une progression de 40 % de l'activité. Les *road-shows* organisés pour les sociétés étrangères auprès des investisseurs progressent de 50 %, illustrant la confiance des émetteurs non français dans les capacités commerciales de la société.

L'année 2006 a également vu un fort développement d'IXIS Midcaps, filiale à 100 % d'IXIS Securities spécialiste des valeurs moyennes, qui bénéficie du label « Small & Midcaps Expert » attribué par Euronext.

Croissance de l'activité

IXIS Securities a gagné de nouvelles parts de marché, dans un environnement boursier favorisé par la hausse des indices européens, mais dont la volatilité historiquement faible a limité l'activité des investisseurs institutionnels. Le chiffre d'affaires a progressé sensiblement en France comme à l'international, notamment sur les marchés Allemagne et Benelux.

Synergies métiers

IXIS Securities travaille en collaboration avec les autres métiers de la banque spécialisés dans les marchés actions ou les entreprises (dérivés, crédit, activités primaires, etc.). De nombreux événements clients ont été organisés en commun : manifestations communes avec les équipes de la recherche économique et de la recherche crédit, présentations de stratégies actions organisées par Lazard-IXIS pour des fonds de *private equity*, etc.

Dans le cadre de la coopération Lazard-IXIS, IXIS Securities a contribué aux activités de marché primaire de la banque, notamment dans les opérations de placement qui ont concerné en 2006 EDF Energies Nouvelles et Natixis.

FINANCEMENTS ET CRÉDIT

IXIS Corporate & Investment Bank a poursuivi le développement de ses activités de financements et de crédit, confirmant ainsi le choix d'un modèle intégré qui porte aujourd'hui ses fruits.

Participation à des opérations de premier plan :

- > Arrangeur et chef de file d'un CLO avec un management du fonds bipolaire constitué par Ixis Corporate & Investment Bank et Lightpoint Capital Management. Cette nouvelle structure a permis d'alléger substantiellement le risque porté par la Banque en le transférant au CLO Marquette récemment créé

- > Financements : 8^e MLA (*Mandated Lead Arrangers*) France en 2006
- > Financements de projets et d'infrastructure : 8^e européen au 1^{er} semestre 2006
- > 7^e banque mondiale au 3^e trimestre 2006 pour les produits type CDO

Poursuite du déploiement

Modèle intégré

À partir d'une plate-forme intégrée financements/marchés du crédit, Ixis Corporate & Investment Bank développe des solutions innovantes et sur mesure pour accompagner ses clients désireux de bénéficier des meilleures conditions de financement ou de diversifier leur portefeuille de placement avec des produits structurés.

L'organisation mise en place regroupe l'origine des expositions auprès des clients *corporate* et du secteur public, la transformation du risque et la distribution de produits de crédit aux clients investisseurs.

Nouveaux développements

Les synergies mises en œuvre ont permis à la banque de développer pleinement ses capacités de structuration d'opérations. Le pôle *Real Estate Finance* a fait notamment du retraitement de bilan et de la titrisation (CMBS) une composante essentielle de son activité : il s'est appuyé pour cela sur une plate-forme basée à Londres qui traite les prêts originés par les équipes de *Real Estate Finance* à travers l'Europe.

Avec la constitution d'un *loan trading book*, Ixis Corporate & Investment Bank a développé une nouvelle activité d'intermédiation sur le marché secondaire des prêts syndiqués *corporate* ou structurés, constituant ainsi un relais de croissance des activités classiques de financement.

Conformément au plan d'action initié en 2005, les effectifs du département crédit ont été renforcés pour accompagner le développement de ses activités. Fin 2006, le *front-office* et les services support du département crédit comptaient près de 180 personnes en Europe et en Asie.

Traitement des opérations

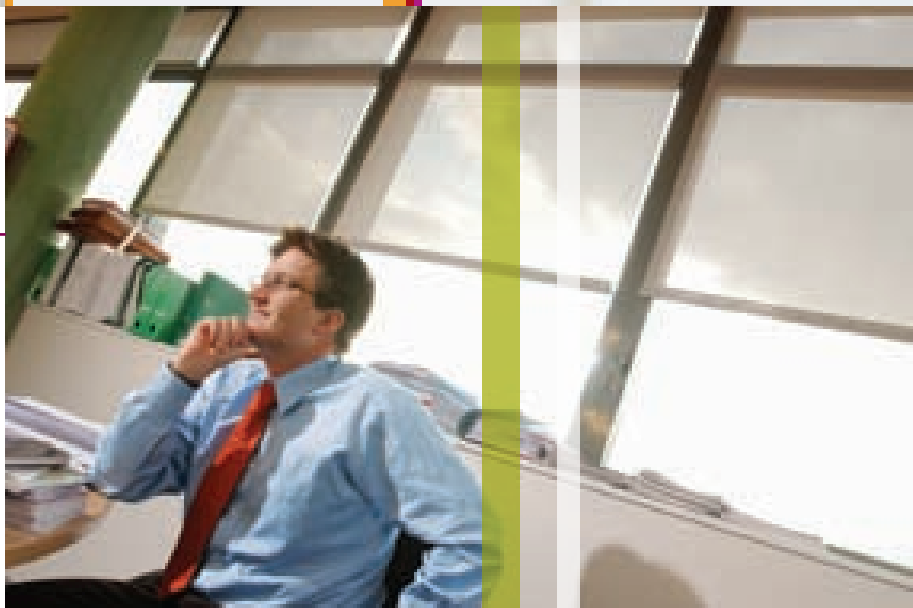
Dans un souci permanent de sécurisation des activités et pour faire face à des volumes en constante augmentation et à des produits toujours plus complexes, la banque s'est dotée en 2006 de nouveaux outils de gestion performants : Calypso sur les dérivés de crédit (système de traitement *front to back* des dérivés de crédit) et ACBS sur les financements structurés (système de gestion STP *middle back* avec *workflow* intégré).

Progression des résultats

La mise en place de la nouvelle organisation et son offre intégrée ont porté leurs fruits en 2006, confirmant les résultats encourageants de l'exercice précédent.

PARTICIPATION À DES OPÉRATIONS DE PREMIER PLAN

- > Arrangeur et chef de file d'une première opération de *Commercial Mortgage Backed Securities* (CMBS) en Europe dans le cadre du programme CMBS *Infinity* récemment créé par la banque.
- > Arrangeur et prestataire d'ingénierie financière du financement du projet de la première ligne de tramway à Reims, premier tramway en France faisant l'objet d'un financement de projet privé dans le cadre d'une délégation de service public.



8^e MLA France

IXIS Corporate & Investment Bank a obtenu 17 mandats en tant que *Mandated Lead Arranger*, *Mandated Lead Arranger Bookrunner* ou *Sole MLA Bookrunner*. Elle a gagné 5 places en tant que *MLA Bookrunner*, se hissant à la 8^e place du marché français. Elle a également progressé d'une place en tant que *MLA*, à la 8^e place du marché français⁽²⁾. En 2006, elle a participé à des transactions importantes en tant que *bookrunner* unique ou au sein de pools restreints : APRR, Mines de Lucette, Altarea SA, groupe OFIC, RTE, Gecina, Marc Orian.

8^e en Europe en financement de projets au 1^{er} semestre 2006⁽³⁾

IXIS Corporate & Investment Bank a confirmé sa position en demeurant parmi les principaux acteurs européens dans les financements d'infrastructures et de projets. La banque est classée au 8^e rang européen et au 15^e rang mondial 2006 des *league tables* des MLA en financement de projets. Ses capacités d'intervention couvrent le conseil financier, l'arrangement et la prise ferme des financements. Acteur majeur du secteur des partenariats public-privé (PPP),

elle propose aux sponsors industriels une offre globale intégrant l'ensemble des financements requis (dettes et fonds propres).

7^e banque mondiale pour les CDO au 3^e trimestre 2006⁽⁴⁾

IXIS Corporate & Investment Bank dispose d'une plate-forme d'exécution et de vente de l'ensemble des produits structurés ABS, RMBS et CDOs composée de 80 personnes et basée en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

Plus de 50 personnes assurent la fabrication d'une large gamme de produits destinés à l'investissement (CDO managés ou non managés, CDO cash ou synthétiques, CLO, produits de corrélation, produits hybrides) sur une large palette de sous-jacents (*corporate*, ABS, *leveraged loans*, *private equity*, etc.).

Cette offre est structurée à partir de Paris et New York, qui regroupent les équipes de recherche quantitative et crédit, de *trading* de dérivés de crédit, de *trading* de corrélation et de structuration. Ce regroupement permet de raccourcir les délais de fabrication et de renforcer la capacité d'innovation au service des clients.

Activités pour compte propre

Dans le domaine de la gestion pour compte propre, le desk de *Credit Portfolio Management* a permis de développer une politique de gestion dynamique du risque de crédit, de l'origination des financements à la cession des expositions sur le marché ou leur transformation sous forme de produits d'investissement.

L'année 2006 s'achève sur un contexte de *spreads* de crédit très serrés, proches de leur plus bas historique, et d'une volatilité qui n'a cessé de baisser tout au long de l'année. En effet, la forte résurgence du risque LBO et M&A a été largement contrebalancée par un environnement très favorable au crédit : des taux de défaut toujours plus bas, la poursuite de l'amélioration du profil financier des entreprises et enfin un afflux massif de liquidités. Dans ces conditions, les activités de compte propre crédit ont à nouveau enregistré de bonnes performances.

(2) Source : Dealogic.

(3) Source : Thomson Financial - Second quarter 2006. Il s'agit du dernier classement disponible pour IXIS Corporate & Investment Bank. Sur l'ensemble de 2006, Natixis est 7^e en Europe en financement de projets.

(4) Classement *Asset-Backed Alert*.

STRUCTURATION

Dans un marché toujours plus concurrentiel, IXIS Corporate & Investment Bank a renforcé sa présence sur les produits structurés sur fonds de gestion alternative, conforté sa position de leader sur les opérations de *sale & lease back* et remporté de nouveaux mandats de *private equity*.

De bonnes opportunités

Essor de la gestion alternative

IXIS Corporate & Investment Bank a renforcé sa présence sur les produits structurés sur fonds de gestion alternative (produits à capital garanti ou levier) à destination d'une clientèle diversifiée et internationale, en Europe et en Asie.

En Europe, l'année 2006 a été marquée, notamment en France, par le développement très significatif de cette activité avec les réseaux bancaires (Crédit Agricole, Caisses d'Epargne), ainsi que par quelques opérations de restructuration.

En Asie, IXIS Corporate & Investment Bank a tiré parti des investissements réalisés en 2005, notamment le partenariat avec SPARX Asset Management. Elle a ainsi conforté sa position dans le domaine des offres publiques de structures indexées sur *hedge funds*. Parallèlement, la gamme des fonds admis comme sous-jacents des produits structurés s'est élargie aux fonds de matières premières (*commodities*) et couvre désormais l'ensemble des stratégies de gestion alternative. Le flux d'opérations a été beaucoup plus soutenu en 2006 que lors de l'exercice précédent.

IXIS Alternative Investment

La filiale de gestion alternative basée à Londres, IXIS Alternative Investment, a apporté une nouvelle impulsion au développement des produits alternatifs. Elle a notamment lancé sa plate-forme de *managed funds* caractérisée par un contrôle des risques et une transparence renforcés pour les investisseurs, y compris sur les fonds alternatifs servant de supports à des produits structurés. Les premiers *managed funds* ont été créés au cours du second semestre 2006, apportant ainsi une liquidité supérieure aux fonds alternatifs classiques et un suivi des risques quotidien.

La filiale a également développé un programme de *seeding* et d'incubation de nouveaux gérants de *hedge funds* qui sera lancé début 2007. Ce programme sera syndiqué auprès d'investisseurs tiers et bénéficiera de l'infrastructure de *risk management* de la plate-forme de *managed funds*.

- > IXIS Capital Partners est devenue **Natixis Capital Partners** le 14 décembre 2006.
- > IXIS Alternative Investment est devenue **Natixis Alternative Investments** le 23 janvier 2007.



Opérations innovantes

L'année 2006 a également été marquée par la mise en place de *collateralized fund obligations* (CFO), dont le tout premier CFO à avoir été noté sur un fonds monostratégie. Ces opérations – Phénix, RMF Four Seasons – ont généré un volume d'émission de plus de 550 millions d'euros, leur placement auprès des investisseurs ayant été réalisé par les équipes de vente des filières taux et actions.

Grâce à son expertise sur les techniques de CPPI, la banque a émis le premier CPPI crédit géré par un tiers, en collaboration avec les équipes de marketing et de *trading*.

Succès du *real estate*

En 2006, la filiale IXIS Capital Partners a renforcé sa position de leader dans le domaine des opérations de *sale & lease back* en Europe continentale. Cette structure d'investissement immobilier a acquis, pour le compte de son fonds Captiva II, sept portefeuilles immobiliers en Allemagne, en France et en Belgique, dont celui de la ville de Hambourg, représentant 39 immeubles, pour un montant total d'acquisition de 815,5 millions d'euros.

Fort de ce succès, IXIS Capital Partners prépare la levée de son troisième fonds, qui devrait voir le jour en 2007.

Nouveaux mandats de *private equity*

IXIS Corporate & Investment Bank a renforcé son activité de conseil et de placement de fonds d'investissement en *private equity* en clôturant un mandat de conseil confié par APAX Partners SA et un fonds de mezzanine de LBO européen, IFE Fund II.

Elle a également élargi son périmètre d'intervention grâce à un mandat octroyé pour la première fois par un fonds de *buy out* nord-américain de 1 milliard de dollars.

CORPORATE FINANCE

IXIS Corporate and Investment Bank a poursuivi le développement de son pôle *corporate finance*, qui conçoit et exécute des structures financières personnalisées, en s'appuyant sur trois métiers : l'*Equity Capital Markets*, le conseil spécialisé en infrastructures et en immobilier, et la réalisation de solutions financières sur mesure.

> Seul coordinateur global du placement de titres Natixis pour un montant total de 5,52 milliards d'euros

Forte progression des activités

Bonne année pour l'*equity capital markets*

L'année 2006 figure parmi les très bonnes années de la décennie sur les marchés primaires actions en France et dans le monde. Les montants levés en France ont représenté plus de 30 milliards d'euros pour environ 70 transactions. Cet exercice a été moins tiré par les ouvertures de capital de sociétés publiques, à l'exception d'ADP, que par les sociétés industrielles (9Cegetel, Legrand, Vinci) et financières (AXA, BNP Paribas, Société Générale).

Développement de Lazard-IXIS

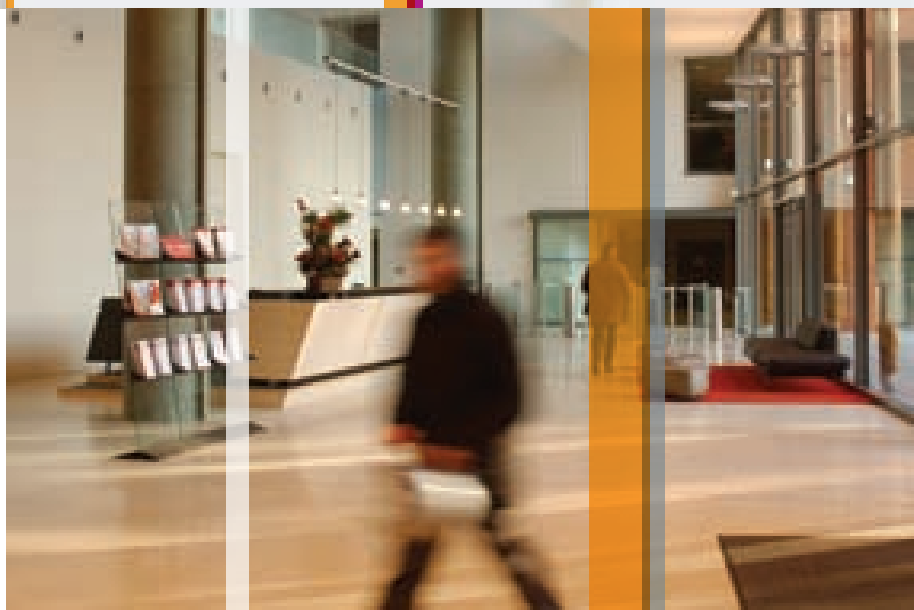
Le partenariat d'IXIS Corporate & Investment Bank avec la banque Lazard a continué à porter ses fruits, les équipes de Lazard-IXIS enregistrant des succès particulièrement visibles dans les introductions en bourse, les augmentations de capital et les reclassifications de blocs.

Lazard-IXIS a été le seul coordinateur global du placement de titres Natixis pour un montant total de 5,52 milliards d'euros. Cette opération, qui s'apparente à une ré-introduction en bourse, constitue le placement le plus important de l'année sur les marchés actions en France et la plus importante opération en Europe en 2006.

Lazard-IXIS a également été chef de file et coordinateur global de trois introductions en bourse distinguées en 2006 : ICADÉ, plus grosse société foncière introduite sur la Bourse de Paris ; Parrot, seule société de technologie ayant résisté aux marchés difficiles du début de l'été ; et EDF Energies Nouvelles, un leader mondial des énergies renouvelables pour lequel la demande a été exceptionnelle.

En matière d'augmentations de capital, Lazard-IXIS a participé aux opérations menées à bien par Vinci et par BNP Paribas. Enfin, Lazard-IXIS a dirigé le reclassement d'un bloc d'actions de 238 millions d'euros de titres Mercialis, après avoir dirigé l'introduction en bourse de ce titre six mois auparavant.

En 2007, le partenariat sera élargi à Lazard-Natixis, et devrait connaître une accélération de son dynamisme commercial grâce à la combinaison des forces du nouvel ensemble.



IXIS Corporate Conseil

Les équipes d'IXIS Corporate Conseil sont spécialisées dans le conseil en fusions et acquisitions et les opérations de marché dans les domaines des infrastructures et de l'immobilier.

Dans le domaine de l'immobilier, elles ont concentré leur activité commerciale sur le marketing du statut OPCI (Organisme de Placement Collectif en Immobilier) qui sera mis en place en France au cours du premier semestre 2007. Les OPCI sont des véhicules d'investissement non cotés, faisant appel public à l'épargne, qui offrent des avantages fiscaux similaires à ceux du statut SIIC.

Les équipes ont obtenu des mandats de conseil pour la constitution de plusieurs OPCI portant sur plusieurs milliards d'euros d'actifs immobiliers et ont, par ailleurs, conseillé la société Les Nouveaux Constructeurs lors de son introduction sur Eurolist.

Dans le domaine *infrastructure, energy & utilities*, l'activité de conseil a connu une forte croissance en 2006, portée par l'équipe sectorielle mise en place en 2005 et dédiée à l'ingénierie financière et aux opérations de haut de bilan des grands *corporate*.

Elle a notamment conseillé la Caisse des Dépôts dans l'acquisition auprès d'Eiffage d'une participation de 49 % dans la Compagnie Eiffage du Viaduc de Millau. Dans le domaine de l'énergie, elle a poursuivi sa mission de conseil global d'Exeltium, le consortium fondé par Alcan, Air Liquide, Arcelor, Arkema, Rhodia, Solvay et le papetier finlandais UPM Kymmene, pour négocier et conclure des contrats d'approvisionnement long terme en électricité auprès des énergéticiens européens et les refinancer sur le marché.

IXIS Corporate Solutions

La prise de contrôle du groupe Nexgen Financial Solutions (Nexgen) en mars 2006 a permis la pleine réalisation des synergies escomptées.

Bénéficiant de la forte activité du marché des fusions/acquisitions, l'accord de coopération commerciale concernant certains dérivés stratégiques, conclu avec Lazard en 2003, a fonctionné efficacement en Europe. L'activité soutenue a permis d'étendre la gamme des instruments sous-jacents, avec en particulier la structuration des premières opérations sur carbone. Le caractère international de l'activité d'IXIS Corporate Solutions s'est confirmé et des opérations ont été réalisées dans un nombre croissant de pays, en particulier en Asie, Australie et Europe du Sud.

Le nombre d'opérations réalisées en 2006 a été particulièrement important, la majorité d'entre elles demeurant confidentielles. En règle générale, IXIS Corporate Solutions se porte contrepartie des opérations dérivées structurées pour les clients et les conserve tout au long de leur vie. Les équipes de la plate-forme spécialisée de Dublin en assurent la gestion. Cette organisation permet de répondre avec une grande flexibilité aux clients souhaitant modifier leur profil de risque avant l'échéance de l'opération.

La technologie spécifique développée par Nexgen pour l'exécution d'opérations financières sur mesure, complexes et non répétitives, associée à la rigueur des procédures de contrôle d'IXIS Corporate & Investment Bank et de ses filiales, permet de combiner le souci de confidentialité des clients et la sécurité des opérations.

Déjà présent à Paris, Dublin, Singapour et Milan, et dans les succursales de Tokyo et Francfort, IXIS Corporate Solutions a étendu sa présence en 2006 à Hong Kong et New York. Un accord de représentation commerciale a également été conclu avec une entité brésilienne. À la fin de l'exercice, IXIS Corporate Solutions regroupe près de 90 professionnels.



Dans le domaine de l'ART (*Alternative Risk Transfer*), le premier semestre 2006 a été consacré au marketing, dans les principaux pays européens, de l'opération de titrisation du risque d'assurance automobile d'AXA pour laquelle 25 assureurs ont été approchés. Les équipes ont participé à quatre conférences sur le sujet et remporté cinq distinctions : *ABS deal of the year* pour *ISR*, *Insurance deal of the year* pour *SFI*, Meilleure innovation financière pour le Club des 30, *Reinsurance initiative of the year* pour *The Reinsurance Review* et *Alternative Risk Transfer of the year* pour *Reactions*.

La banque s'est également vu confier un nouveau mandat par AXA pour une opération de titrisation du risque d'assurance automobile en Allemagne, Espagne, Italie et Belgique.

Elle a en outre renforcé son expertise de conseil en ingénierie financière sur des solutions de gestion et d'optimisation de bilan, dans le cadre de projets de co-investissement ayant notamment pour sous-jacents des fonds de *private equity* ou des parts *equity* de CDO.

NOUVELLE DIRECTION DE LA GESTION POUR COMPTE DE TIERS

En créant, au 1^{er} mai 2006, une direction de la gestion pour compte de tiers, IXIS Corporate & Investment Bank a souhaité sécuriser et améliorer le cadre d'exercice de ses activités de gestion pour compte de tiers.

Elle a obtenu en septembre 2006 des autorités bancaires et financières françaises l'approbation de son programme d'activités, consistant en la gestion à titre accessoire d'organismes de placement collectif (OPC) de droit étranger non coordonnés.

Caractérisées par une forte spécialisation, tant dans les méthodes de gestion (gestions structurées et alternatives) que dans la clientèle cible (investisseurs institutionnels qualifiés), ces activités comprennent :

- > des mandats de gestion structurée exercés directement

par IXIS Corporate & Investment Bank, en particulier dans le domaine de la gestion systématique en protection de portefeuille avec sous-jacents *hedge funds* (gestion dite « CPPI ») ;

- > un pôle de gestion de fonds de type capital risque, fortement spécialisé dans les investissements dans les domaines de l'environnement et des infrastructures ;
- > un centre de développement de la gestion de *hedge funds* (plate-forme de *managed accounts*, gestion de fonds de *hedge funds*, amorçage de *hedge funds*) ;
- > des sociétés d'investissement dans l'immobilier professionnel européen.

Elles s'inscrivent dans le prolongement des activités de marchés de capitaux de la banque et sont habituellement réalisées en partenariat avec des acteurs reconnus du métier.

INTERNATIONAL

IXIS Corporate & Investment Bank a poursuivi le développement de ses activités à l'international. Avec près de 300 collaborateurs fin 2006, les succursales de Francfort, Londres, Milan, Madrid et Tokyo, ainsi que les filiales de Dubaï, Hong Kong et Luxembourg prolongent les lignes de métier de la banque en Europe et en Asie et renforcent sa capacité de distribution à l'international.

Expansion internationale

Francfort

Traditionnellement très active dans les produits de taux, la succursale de Francfort est un acteur reconnu sur la place de Francfort et le point d'ancrage de la banque en Europe de l'Est. Elle est spécialisée dans les *financials* et les *covered bonds* – les *Pfandbriefe* allemands – dont elle assure le *market making*.

En 2006, ses activités de *trading* se sont bien portées, notamment dans le domaine des *financials*, pour lesquels elle a mis en place une plate-forme électronique Bloomberg auprès de ses clients.

Elle a également développé de nouvelles activités dans le prolongement des métiers de la banque et mené des efforts importants pour élargir sa base commerciale dans tous ses domaines d'intervention.

Implanté à Francfort depuis fin 2005, le pôle *real estate investment banking* a consacré l'exercice 2006 à s'organiser et à se faire connaître sur le marché. Dans un contexte de demande croissante pour les actifs immobiliers allemands, il a concrétisé avec succès ses premières opérations.

Également présente à Francfort depuis fin 2005, la ligne de métier *corporate finance* a concentré son activité sur trois domaines : la coopération avec Lazard, le développement du produit *Certificate Based Life Insurance* (CBLI), dont le lancement est prévu en 2007, et la prospection pour le compte du fonds carbone.

La succursale a commencé à distribuer des produits de taux en Europe de l'Est : elle a élargi sa clientèle sur cette zone et obtenu quelques mandats de placement en Tchéquie.

Londres

La succursale de Londres est présente sur une large gamme des métiers de la banque d'investissement, de la vente de produits dérivés aux activités de *trading* et de conseil.

L'année 2006 a été marquée par la croissance de ses activités et de ses effectifs, avec 140 collaborateurs fin 2006, contre une centaine un an auparavant.

La succursale a renforcé sa présence sur ses métiers traditionnels tout en démarrant de nouvelles activités. Ainsi, un *desk* de *trading* de crédits syndiqués a été implanté localement. Parallèlement, l'activité de *sourcing* et de gestion de crédit syndiqués dans le cadre de la constitution de CLO a été progressivement transférée à Londres.

- > Nouvelles implantations à Madrid et à Dubaï
- > Renforcement des équipes et développement des activités en Asie (Tokyo et Hong Kong)



Les différents *desks* de *trading*, tels que le compte propre, l'arbitrage quantitatif sur indices de crédit, les *swaps* de titrisation et le *trading* d'ABS et de CDO ont contribué aux excellents résultats de la succursale.

Les équipes de vente de produits dérivés actions et taux ont commencé à couvrir la zone Moyen-Orient, poursuivant ainsi leur déploiement.

Enfin, l'activité de *fund advisory*, transférée à Londres début 2006, a obtenu de bons résultats et devrait prochainement ouvrir sa plate-forme à des investisseurs externes.

Succès commerciaux

Les activités lancées en 2005 à Londres ont connu des développements favorables au cours de l'année 2006. Ainsi, les équipes de titrisation ont mis en place avec succès le programme de titrisation Infinity. De même, l'activité de financement immobilier au Royaume-Uni a connu un développement important de son portefeuille de prêts.

Par ailleurs, la succursale de Londres a dirigé l'émission de *covered bonds* inaugurale de HSBC d'un montant de 1,5 milliard d'euros, maturité 2011, contribuant ainsi à la 4^e position de la banque dans les *league tables* de *covered bonds benchmark* (source IFR). Cette émission et le CDO de

CDO de 1 milliard de dollars pour New Bond Street Asset Management illustrent la bonne implantation de la banque sur la place londonienne.

Nouvelles filiales

IXIS Capital Partners, filiale de capital-risque immobilier basée à Londres, a démarré ses activités en 2006. Elle a conclu plusieurs opérations d'acquisition en Allemagne pour le fonds Captiva 2, parmi lesquelles le siège social de DaimlerChrysler pour un montant de 240 millions d'euros.

IXIS Alternative Investment, filiale spécialisée dans la gestion alternative, a démarré ses activités en 2006 avec le développement de la plate-forme de *managed fund/managed account*. Six *managed funds* ont été mis en place, dont un dans le cadre du programme de *seeding*, et de nombreux projets de développement sont prévus en 2007.

Madrid

En ouvrant une succursale à Madrid en juillet 2006, IXIS Corporate & Investment Bank s'est dotée d'une plate-forme offrant des produits et services de marchés de capitaux, destinés principalement aux investisseurs institutionnels en Espagne et au Portugal.

Fin 2006, la succursale comptait une dizaine de collaborateurs. Elle s'appuie sur la capacité de *trading*, de recherche et de support de Paris pour distribuer des produits cash et dérivés de taux et de crédit, vendre des dérivés et structurés à base d'actions (*single stock*, *baskets*, indices, etc.), structurer des transactions sur sous-jacents d'investissements alternatifs et originer et structurer des titrisations.

Elle a confirmé sa position de leader dans les classements en matière d'origination de *covered bonds* avec 14 émissions de *cedulas hipotecarias* dirigées en 2006. Elle a également réalisé une remarquable percée dans le domaine de la titrisation en dirigeant 8 emprunts (RMBS, ABS de prêts à la consommation, prêts aux PME, etc.).

Milan

La succursale de Milan a réalisé sa première année d'activité complète, en se positionnant en bonne place sur le marché italien avec ses trois lignes de métier : *real estate*, marchés de taux et financements publics.

- > IXIS Luxembourg Investissements est devenu **Natixis Luxembourg Investissements** le 20 décembre 2006.
- > IXIS Middle East Limited est devenu **Natixis Middle East Limited** le 10 décembre 2006.



L'activité locale de marchés de taux dispose d'une plate-forme solide et concurrentielle qui lui a permis d'originer et de placer plusieurs transactions obligataires importantes. Elle a aussi lancé avec succès deux nouvelles plates-formes pour le *warehousing* de prêts sur créances hypothécaires au logement et de créances clients détenues par plusieurs entités publiques italiennes, en vue d'opérations de titrisations à venir.

L'activité *real estate* s'est construite une position solide sur le marché du financement traditionnel, en agissant essentiellement comme chef de file pour des prêts importants. Elle a su répondre à la demande de nouveaux produits, comme la levée de fonds, qui représente une part croissante des investissements dans l'immobilier italien.

La succursale a également introduit la banque sur le marché des créances hypothécaires commerciales italiennes. Elle a notamment originé et structuré deux prêts pour l'opération de CMBS synthétique Classico (436,5 millions d'euros), qui a reçu un bon accueil des investisseurs institutionnels européens. Cette transaction constitue une première étape pour placer la banque parmi les chefs de file des CMBS en Europe, une position dont elle jouit déjà aux États-Unis.

Luxembourg : IXIS Luxembourg Investissements

Mise en place en 2005, IXIS Luxembourg Investissements est une société anonyme de droit luxembourgeois qui investit dans des actifs financiers ciblés, dans le cadre d'activités de financements optimisés.

IXIS Luxembourg Investissements a poursuivi en 2006 le développement de ses deux activités majeures : l'acquisition et la gestion d'un portefeuille d'*Asset Back Securities*, et l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de crédit sur des groupes industriels ou financiers de premier rang ou leurs filiales.

Fin 2006, les encours de son portefeuille d'ABS et de CLO s'élevaient à 1,3 milliard d'euros, dont 71 % investis en RMBS, le portefeuille étant géographiquement diversifié sur l'ensemble de l'Europe et des États-Unis.

Sa seconde activité a bien progressé au dernier trimestre avec plusieurs opérations finalisées fin 2006. La fin de l'exercice s'est également caractérisée par des investissements de l'ordre de 0,9 milliard d'euros, consacrés notamment à des investissements *corporate* et à la création de filiales en Belgique et au Luxembourg.

Début 2007, IXIS Luxembourg Investissements et ses filiales employaient 7 personnes.

Dubaï : IXIS Middle East

Les pays producteurs de pétrole du Moyen-Orient sont dans une phase de développement économique majeure. Portés par une demande mondiale de pétrole soutenue, ils constituent des réserves de liquidités importantes et sont à la recherche de placements diversifiés *on* ou *off-shore*.

Ce constat conduit l'ensemble des grandes banques à être présentes dans la région. En novembre 2005, IXIS Corporate & Investment Bank a décidé de créer une nouvelle filiale située entre ses implantations d'Europe et d'Asie. Le choix de sa localisation s'est arrêté sur Dubaï, dont la place financière connaît une réelle expansion.

IXIS Middle East Limited a reçu le 22 mars 2006 l'agrément de la *Dubai Financial Services Authority* (DFSA) et se présente comme la première banque française du *Dubai International Financial Center*. Son activité commerciale se développe sur tous les produits de la banque : fonds, structurés de taux, actions, *money market*, change, swaps, obligations, ART. Les opérations sont structurées par les équipes de Paris, Londres ou Tokyo, en collaboration avec Dubaï.



Cette filiale enregistre déjà un volume encourageant d'opérations qui confirme le choix stratégique d'implanter une filiale à Dubaï. Elle a notamment participé avec succès au placement du CFO RMF Four Seasons au Moyen-Orient.

Tokyo

Fer de lance du développement de la banque en Asie, la succursale de Tokyo est spécialisée dans la structuration de fonds et la vente de produits dérivés de taux et d'actions.

En 2006, la succursale s'est développée sur tous ses métiers. Initié en 2005, le renforcement des équipes de *front-office* (structuration, *trading* et vente), de contrôle des risques et de support a accompagné une forte croissance de l'activité, tant au Japon que dans les autres pays de la zone.

Sur les produits dérivés actions, la demande est demeurée forte tout au long de l'année. Les investissements humains et informatiques réalisés au cours de l'exercice précédent ont permis d'accroître, dans un environnement sécurisé, la gamme de produits offerts et le nombre de marchés couverts. Dans un environnement concurrentiel particulièrement tendu, la succursale a acquis une position reconnue dans le domaine des produits structurés sur actions et indices.

En matière de dérivés de taux, la succursale a renforcé sa franchise commerciale sur plusieurs produits optionnels complexes. Dans un environnement de marché peu favorable, caractérisé par des mouvements soudains sur les taux et le change, elle a tiré parti de la solidité de son infrastructure. Plusieurs chantiers majeurs initiés en 2005 ont été menés à leur terme, notamment dans l'informatique et la recherche quantitative.

Dans le domaine de la gestion alternative, les équipes ont tiré profit des investissements et développements réalisés en 2005, notamment à travers le partenariat avec SPARX Asset Management. La banque a ainsi conforté sa position dans le domaine des offres publiques de structures indexées sur *hedge funds*, notamment au Japon. Le flux d'opérations 2006 s'est révélé significativement plus soutenu que lors de l'exercice précédent, conséquence notamment de l'élargissement aux fonds de matières premières (*commodities*) de la gamme des fonds admis comme sous-jacents des produits structurés.

En 2006, l'activité de la succursale de Tokyo a plus que doublé par rapport à l'exercice précédent.

- > IXIS Asia Limited est devenu **Natixis Asia Limited** le 13 décembre 2006.



Hong Kong : IXIS Asia

Présente à Hong Kong depuis 2004, IXIS Asia Limited est une filiale à 100 % d'IXIS Corporate & Investment Bank. Elle développe la structuration, le *pricing* et la vente des produits de la banque dans les pays d'Asie hors Japon et hors Corée. Le monde chinois (Chine, Taiwan, Hong Kong, Singapour) constitue son cœur de cible, la filiale couvrant aussi les marchés australien et d'Asie du Sud-Est (Malaisie, Thaïlande, Indonésie et Inde).

IXIS Asia utilise la capacité de *trading* de Paris pour les opérations de taux et de crédit, et celle de Tokyo pour les dérivés actions. Au cours de l'année 2006, dans un contexte concurrentiel particulièrement tendu, les effectifs de la filiale ont pratiquement doublé, portés par un contexte de marché favorable et le démarrage de nouvelles activités. Fin 2006, la filiale employait directement une quarantaine de spécialistes de marché, dont une majorité de vendeurs, structureurs et *pricers*.

Elle intervient dans trois grands domaines : la distribution de dérivés et structurés de crédit et de taux pour les clients institutionnels et les distributeurs ; la vente de dérivés et structurés actions pour les réseaux de détail ou les banques privées ; la structuration de transactions complexes sur d'autres sous-jacents alternatifs de type *hedge funds*.

Portée par une conjoncture plutôt favorable sur ces classes d'actifs, IXIS Asia a généré un flot de transactions avec de nombreux clients de la zone chinoise et établit des accords de distribution avec des réseaux de détail à Hong Kong, Taiwan et Singapour. Son activité a plus que doublé en 2006 et devrait connaître une nouvelle phase de croissance importante en 2007.

Elle a également noué des relations fortes avec les principales banques chinoises, qui lui ont permis de conclure des structures d'ALM complexes, destinées à des sociétés industrielles chinoises.

Les effectifs de la filiale devraient continuer à progresser fortement en 2007 avec l'arrivée d'équipes de *trading* sur les dérivés actions et les produits de taux de la région. Ce mouvement s'accompagnera de renforts significatifs dans les services supports, notamment le contrôle des risques, le *back-office* et l'informatique.

Disposant d'équipes structurées au Japon et à Hong Kong, et d'une couverture produit adaptée, la filiale est désormais en position de servir l'ensemble de ses clients traditionnels et de tirer parti d'un environnement économique favorable dans tous les pays de la région.

IXIS CAPITAL MARKETS (ÉTATS-UNIS)

Dans un contexte fortement concurrentiel, IXIS Capital Markets, la filiale nord-américaine d'IXIS Corporate & Investment Bank, a réalisé une bonne performance et s'est considérablement développée. Pour accompagner ses projets de croissance à long terme, la société a ouvert de nouveaux bureaux à Jersey City, Atlanta et Chicago.

Bon cru 2006

450 collaborateurs

IXIS Capital Markets propose des solutions innovantes et sur mesure à sa clientèle d'investisseurs institutionnels, de grands émetteurs, d'entreprises et de particuliers haut de gamme. Depuis sa création en 1990, la société est positionnée de façon à pouvoir réagir aux opportunités du marché qui offrent des rentabilités élevées sur fonds propres et permettent d'avoir une approche centrée sur le client. Son éventail de produits et services spécialisés couvre notamment : le financement et la titrisation d'actifs, les produits structurés à base de fonds et d'actifs, la vente et le *trading* de titres et de produits dérivés, ainsi que des produits d'investissement. Les effectifs d'IXIS Capital Markets, qui s'élèvent à 450 personnes, sont principalement basés à New York, certaines activités spécifiques étant implantées à Jersey City, Los Angeles, Chicago et Atlanta.

La filiale nord-américaine a réalisé de bonnes performances en 2006, dans un contexte fortement concurrentiel. Son produit net bancaire⁽⁵⁾, en hausse de 26 %, s'élève à 637 millions de dollars, tandis que son résultat net progresse de 30 % pour atteindre 118 millions de dollars.

Titrisation et financements

IXIS Capital Markets a fourni des solutions de financement solides en 2006, générant des revenus importants et renforçant sa position sur les marchés de la finance structurée. Les financements immobiliers ont augmenté de 41 % par rapport à 2005, grâce aux expertises développées par les équipes spécialisées pour offrir des produits de financement variés, des plus simples au plus complexes.

La société a émis un montant record de 4,8 milliards de dollars de prêts à taux fixes et taux variables et de financements mezzanine pour des acquisitions immobilières et des recapitalisations aux États-Unis. IXIS Capital Markets a également vendu et titrisé plus de 3,3 milliards de dollars de CMBS dans le cadre de sept opérations de titrisation, lesquelles totalisaient 19,5 milliards de dollars.

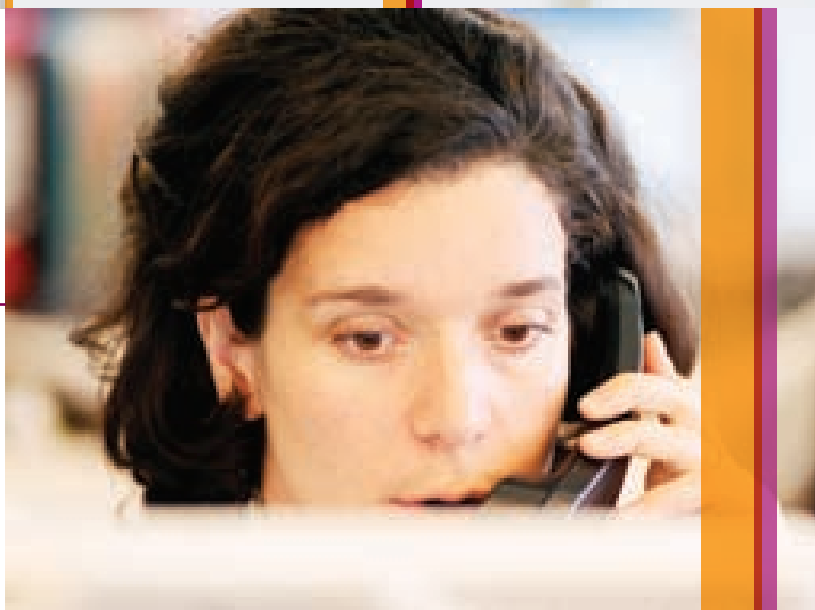
L'activité ABS, qui correspond à l'achat, au financement et à la titrisation de collatéraux variés (hors CMBS), a également obtenu de bons résultats. IXIS Capital Markets a notamment vendu et titrisé plus de 4,1 milliards de dollars de prêts hypothécaires immobiliers dans le cadre de huit opérations de titrisation, lesquelles totalisaient 5,6 milliards de dollars de nouveaux ABS.

> PNB en hausse de 26 %

> Émission d'un montant record de 4,8 milliards de dollars de prêts à taux fixes et taux variables et de financements mezzanine

> Ouverture de 3 nouvelles implantations

> IXIS Capital Markets (New York) est devenu **Natixis Capital Markets** le 15 mars 2007.



La société a également titrisé 1,8 milliard de dollars d'ABS non hypothécaires et non CDO. Sa position dans le domaine des crédits structurés n'a jamais été aussi forte. IXIS Capital Markets continue à occuper une position dominante mondiale en tant que souscripteur de CDO et de CLO avec une large gamme d'actifs sous-jacents. Au cours de l'année 2006, elle a structuré et placé 14,6 milliards de dollars de CLO, faisant plus que doubler les niveaux de production de l'année précédente. En ajoutant la production des équipes basées à Paris, la banque se place en troisième position⁽⁶⁾ des *bookrunners* de CLO d'arbitrage mondial en termes de volumes d'émissions. La société a également mis à profit son expérience de plus de 10 ans dans le secteur des ABS en réalisant des opérations CDO d'ABS d'un montant total de 1 milliard de dollars pour lesquelles elle agira en tant que *collateral manager*.

Dans le domaine de l'intermédiation de crédit, les relations entretenues par IXIS Capital Markets avec CharterMac ont été officialisées en juin 2006 à travers une coentreprise, Centerbrook Financial LLC., qui réunit la plate-forme d'origine CharterMac et le savoir-faire d'IXIS Capital Markets en matière de structuration. Centerbrook Financial offre des produits d'intermédiation de crédit au secteur du financement du logement à prix modérés. Cette coentreprise donne à IXIS Capital Markets un accès à un secteur complémentaire de ses activités nord-américaines et de nombreuses activités du groupe en Europe.

Produits structurés

Les activités de produits structurés ont fortement contribué à la croissance des résultats de la société. La reconnaissance d'IXIS Capital Markets comme fournisseur de premier plan de solutions de produits structurés est un vecteur essentiel de l'activité. La force d'IXIS Capital Markets repose sur la qualité de sa gestion du risque, son savoir-faire en matière de structuration et ses équipes dédiées.

IXIS Capital Markets propose des produits de garantie de capital et des produits structurés à effet de levier aux gestionnaires de fonds alternatifs et à leurs investisseurs. Ces activités ont enregistré une forte progression, 60 % provenant de nouveaux clients. La société a continué à traiter principalement avec des *hedge funds* et des fonds de *hedge funds*, reconnus pour leur gestion du risque et la stabilité de leurs résultats.

IXIS Capital Markets est notamment un intervenant majeur sur le marché des *stable value fund wrap* (garantie financière). Les *wrappers* sont des produits apportant une garantie de capital aux investisseurs de certaines catégories de fonds obligataires (*stable value fund*), au sein de plans de retraite de type 401(k) mis en place pour leurs employés par les entreprises américaines. Les encours d'IXIS Capital Markets sur ce marché ont progressé de 5 %, son portefeuille de *wrappers* atteignant 27,7 milliards de dollars fin 2006.

(6) Source : Asset-Backed Alert.



Municipals

IXIS Capital Markets intervient sur toute la gamme des *municipal products* (produits émis par les municipalités) : obligations, produits dérivés, solutions de financement structuré et contrats de placement garanti (*guaranteed investment contracts* ou GIC). Ces activités ont obtenu de bons résultats en 2006, en dépit de l'aplatissement de la courbe de rendement. Pour répondre aux besoins de réinvestissement des États et municipalités, la société développe des investissements sur mesure qui contribuent à limiter le risque de taux d'intérêt. Elle investit également en obligations notées AA ou plus, de même qu'en crédit-bail des municipalités, dans le cadre de son programme *Municipal Tender Option*.

Dérivés actions et arbitrage

Au travers de ses *brokers dealers* américains, IXIS Capital Markets a renforcé ses activités de dérivés actions en augmentant ses efforts de marketing, son offre produits et en renforçant ses équipes. La société propose notamment des stratégies de produits dérivés actions de gré à gré pour des clients institutionnels, des entreprises et des particuliers à revenus élevés.

Les activités de dérivés ont obtenu de bons résultats dans un environnement concurrentiel marqué par une volatilité de marché extrêmement basse.

Intermédiation actions

Par le biais de sa filiale IXIS Securities North America, IXIS Capital Markets offre des services d'exécution d'ordres sur actions françaises et européennes sur le marché américain. Ses équipes de vente permettent également aux clients nord-américains d'accéder à l'expertise locale du marché français et à la recherche de haute qualité effectuée par IXIS Securities à Paris.

Dérivés de taux

En 2006, IXIS Capital Markets a renforcé son équipe et élargi son offre de produits sur le marché des produits dérivés de taux. Elle fournit des produits simples ou complexes à un large éventail de clients institutionnels (*hedge funds*, banques régionales, entreprises supranationales, compagnies d'assurances, etc.).

FONCTIONS FINANCIÈRES

La direction financière d'IXIS Corporate & Investment Bank assure le suivi et le pilotage du bilan de la banque. Elle comprend trois pôles opérationnels : gestion actif passif, gestion des refinancements et suivi des participations.

Optimisation de la gestion actif passif (ALM)

Harmonisation internationale

Au cours de l'exercice 2006, IXIS Corporate & Investment Bank a parachevé l'alimentation de son dispositif de gestion actif passif, dédié au suivi de l'évolution de l'ensemble du bilan et du hors bilan, via l'outil spécifique *Risk Pro*. Son déploiement opérationnel au sein des principales filiales permet désormais de prendre en compte au niveau le plus fin toutes les opérations appartenant au périmètre de consolidation de la société. L'outil *Risk Pro* est ainsi directement alimenté, de façon extensive, par l'ensemble des logiciels de gestion utilisés par la banque.

Dans un souci d'harmonisation, la filiale IXIS Capital Markets à New York a reproduit le dispositif de gestion actif passif prévalant au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank à Paris. Une équipe dédiée est intégrée à la direction financière de la filiale américaine. Elle s'appuie sur les mêmes principes d'analyse et outils que ceux utilisés à Paris ; l'outil de gestion ALM Risk Pro est maintenant alimenté au fil de l'eau par les opérations de la filiale.

Organisation renforcée

Le département ALM s'est doté en 2006 d'une charte décrivant les missions confiées à la gestion actif passif, l'analyse des activités, ainsi que les modalités de suivi des risques structurels de bilan auxquels l'établissement est exposé : risques de liquidité, de change et de taux.

L'activité du département ALM est structurée autour de deux pôles : la gestion globale du bilan sur périmètre social/consolidé et le suivi des garanties générales, d'une part, et la gestion des refinancements, d'autre part.

Le comité de gestion de bilan, animé par la direction financière, se réunit mensuellement pour analyser les résultats des indicateurs de risques et des simulations de scénarii de crise. Il est informé également de la réalisation des programmes de financement. Il arrête les principes de la politique de liquidité, la validation des simulations de scénarii de crise ainsi que le contrôle du respect des limites.

Parallèlement, la gestion actif passif intervient dans la mesure, la surveillance et le pilotage des différents indicateurs réglementaires obligatoires tels que le ratio de liquidité, le ratio de fonds propres et de ressources permanentes, etc.



Enfin, en 2006, le département ALM a également contribué à alimenter la réflexion menée dans le cadre du chantier *RAROC* (*Risk Adjusted Return On Capital*) et pour suivre sa politique de couverture du risque de change sur les revenus de ses filiales et les frais généraux de ses succursales.

Gestion centralisée de la liquidité moyen/long terme

Depuis 2005, la gestion actif passif transmet aux unités opérationnelles les éléments d'information nécessaires à l'optimisation du refinancement des activités.

À cet effet, l'ensemble des besoins de refinancement à moyen et long terme est centralisé au sein d'une section de « trésorerie longue » via des contrats internes de refinancement entre les sections de passifs moyen long terme et la « trésorerie longue ». Ce dispositif de gestion globale permet de facturer le coût de la ressource à moyen et long terme directement aux métiers consommateurs par le biais de financements mis en place dès l'origine des opérations entre la « trésorerie longue » et le métier. Le taux de ces opérations reflète le coût moyen du passif de la banque pour la maturité concernée et intègre la contrainte réglementaire de respect du coefficient de ressources permanentes.

Les évolutions du dispositif de refinancement interne des différents métiers, notamment la grille de tarification, font l'objet d'une validation semestrielle en comité de gestion de bilan.

Gestion complète des refinancements sur les marchés

Vue d'ensemble sur les différents segments du marché

La gestion des opérations de refinancement sur les marchés recouvre deux volets distincts, mais gérés de manière coordonnée : les refinancements à court terme sur le marché monétaire et les opérations à moyen et long terme via des émissions de titres représentatifs de dette.

Le refinancement de la banque en 2006 s'est opéré dans de bonnes conditions, la liquidité étant restée abondante dans le marché, sans tension particulière sur son prix.

La proximité des activités classiques de refinancement court terme et de celles sur base collatéralisée a permis, dans la lignée de ce qui avait été fait en 2005, de continuer à rechercher les meilleures sources de refinancement, tout en sécurisant le processus.

Les activités classiques (dépôts interbancaires, émissions de certificats de dépôt et d'*euro commercial paper*) se sont développées grâce à une diversification accrue dans les sources de refinancement, notamment en termes de contreparties.

Parallèlement, la trésorerie court terme a poursuivi ses efforts de rationalisation dans la gestion du collatéral, les outils ayant été complétés et améliorés pendant l'année ; cette activité s'est également développée grâce à l'utilisation de nouveaux types de contrats de pensions.

Les opérations de financement sur le moyen et long terme sont menées par le biais de plusieurs programmes de *Medium Term Notes*. Outre le programme d'*European Medium Term Notes (EMTN)* dont dispose la banque depuis plusieurs années, de nouveaux programmes spécifiques ont été ouverts afin de cibler des clientèles spécifiques. Ils bénéficient tous de la garantie d'IXIS Corporate & Investment Bank pour offrir une qualité de risque de contrepartie identique. Ces programmes sont : *IXIS Special Products (EMTN)*, *IXIS Financial Instruments (EMTN)* et *IXIS Financial Products (USMTN)*.



À New York, la trésorerie d'IXIS Capital Markets a profité de la profondeur du marché américain pour développer son accès à la liquidité, autant sur le segment court terme que sur les maturités moyen terme adossées au programme d'*USMTN* structurées.

Un comité mensuel, organisé en liaison avec la direction financière à Paris, analyse l'ensemble des paramètres de trésorerie et d'ALM de la filiale.

Outils d'échange avec le marché

L'accès à CLS Bank, opérationnel début 2005 sur le mode *third party*, permet une sécurité accrue dans le règlement des transactions de change.

L'activité CLS de la banque se caractérise en 2006 par une forte progression du nombre de transactions (+ 35 %) et des capitaux échangés (+ 60 %). Elle s'explique notamment par le fort développement des opérations par les *desks* FX swaps et trésorerie change, ainsi que par l'achèvement du processus d'intégration des contreparties FX adhérentes au système à travers la signature de conventions bilatérales avec IXIS Corporate & Investment Bank.

La participation d'IXIS Corporate & Investment Bank à CLS, dans un contexte de croissance, permet à la banque de bénéficier pleinement des avantages liés au système : réduction du nombre de règlements grâce à l'effet *netting*, diminution du risque de règlement des opérations de change, diminution des besoins de liquidité *intraday*, réduction de la consommation des lignes de *settlement*, optimisation des processus *back-office* et suppression des suspens.

Suivi des participations et investissements

La direction financière assure le suivi des filiales détenues par IXIS Corporate & Investment Bank sur le plan financier : refinancement des activités, allocation de fonds propres, garantie, réglementation, alimentation du dispositif ALM, etc. Elle peut également accompagner la mise en place d'opérations spécifiques ou de projets nouveaux.

Toutes les informations nécessaires à cette mission ont été définies selon des règles précises, y compris celles afférentes à la constitution des organes de décision, au sein desquels la direction financière est, en règle générale, représentée.

La direction financière anime également le comité d'investissement de la banque. Celui-ci précise les conditions effectives de mise en œuvre de l'ensemble des décisions d'investissement (prises de participation et investissements financiers) arrêtées dans le cadre de la politique globale de la banque. La direction financière a aussi la responsabilité du contrôle du respect des conditions énoncées par le comité.

L'ensemble des filiales et participations détenues pour compte propre par IXIS Corporate & Investment Bank est suivi à la direction financière. L'ensemble de ces actifs est centralisé dans un système de gestion d'instruments financiers, permettant ainsi d'unifier leur contrôle avec celui des opérations habituelles de la banque. Le traitement des opérations liées aux filiales et participations entre dans une procédure intégrée, du *front-office* au *back-office* et à la comptabilité.

RECHERCHE

La recherche constitue une priorité stratégique et incontournable pour le positionnement et le développement d'IXIS Corporate & Investment Bank qui reposent largement sur sa capacité d'innovation. C'est pourquoi l'effectif consacré à ce secteur est important : pour deux à trois *traders* ou vendeurs des salles de marché, un collaborateur se consacre exclusivement à la recherche.

- > Deux nouvelles publications en 2006 : *Marchés émergents trimestriel* et *Indicateurs économiques*

Recherche économique : une analyse pertinente et reconnue

Orientation clients

Placée sous la direction de Patrick Artus, la recherche économique fait partie intégrante de la démarche d'IXIS Corporate & Investment Bank auprès de ses clients. Elle constitue un pôle d'expertise indépendant et pluridisciplinaire qui en fait un acteur important dans le développement de la société.

Dans un contexte de croissance de la relation commerciale, l'équipe de recherche participe activement aux réunions de présentation de l'actualité économique et aux grandes manifestations organisées pour les clients, en relation avec les équipes commerciales d'IXIS Corporate Investment Bank et d'IXIS Securities.

Publications diversifiées

La gamme des publications est structurée par grands thèmes :

- > Actualité : on y retrouve les *Flashes*, qui présentent des études thématiques approfondies sur les grandes tendances de l'économie, et les *Special Reports* ;
- > Marchés : parmi les publications de cette rubrique figure *Marchés hebdo*, qui propose un commentaire des principales statistiques macroéconomiques de la semaine, la *Chronique des marchés*, le trimestriel *Hedge Funds Trends* ou encore le mensuel *Indexées inflation* ;
- > Notes mensuelles : dans cette gamme de publications figurent le suivi conjoncturel et les prévisions économiques des principaux pays ou zones (États-Unis, Asie, zone euro...) ;
- > Indicateurs : ils comprennent notamment *L'indicateur avancé de l'activité en France* et *L'indice de perception du risque* ;
- > Publications académiques : sous cette appellation sont regroupés les *Études* et les *Documents de travail*.



En 2006, deux nouvelles publications sont venues enrichir cette gamme : *Marchés émergents trimestriel*, qui retrace les principaux mouvements financiers des marchés émergents, et *Indicateurs économiques*, qui synthétise les principaux indicateurs susceptibles d'avoir un impact sur les marchés financiers.

Analyse quantitative pointue

L'analyse de l'évolution des marchés et l'élaboration des prévisions donnent lieu à des analyses quantitatives. Sur les marchés de taux d'intérêt, les études portent sur la tendance et l'analyse des structures par terme. Outre les courbes de taux des emprunts souverains, une attention particulière est portée sur les déterminants des écarts entre les rendements des obligations souveraines et ceux des obligations publiques ou privées. L'écart entre les rendements des obligations souveraines et les taux *swaps* fait aussi l'objet d'un suivi particulier ; les inflations point mort sont également étudiées. Enfin, les produits dérivés de taux et les produits « alternatifs » constituent des axes de recherche importants.

Stratégies d'investissement

La recherche exerce une activité de conseil et d'analyse en matière de stratégies de placement et d'arbitrage sur les marchés de taux. Les stratégies proposées peuvent avoir différents horizons, du très court terme au long terme. Elles peuvent être adossées sur des analyses « techniques », en valeurs relatives, fondamentales, ou résulter de la synthèse de différentes approches. Elles sont diffusées dans des publications de fréquences assez variées (quotidiennes, hebdomadaires, etc.). La recherche contribue, par ailleurs, à l'élaboration de produits structurés en s'appuyant sur les scénarii économiques et financiers proposés par les conjoncturistes pays.

Recherche en direct

Les économistes du service de la recherche sont sollicités quotidiennement sur Bloomberg TV France pour fournir une analyse de la situation des marchés et commenter les principaux indicateurs économiques.

Recherche quantitative : innovation et développement des activités

Ingénierie financière

La recherche quantitative est consacrée à la fabrication et au maintien des modèles de valorisation des produits financiers pour le compte des *traders* et des structureurs.

Les besoins de recherche quantitative d'IXIS Corporate & Investment Bank sont assurés par des ingénieurs financiers hautement qualifiés, appelés « quants » dans le jargon des salles de marché. À Paris, ces équipes sont associées pour l'essentiel aux *desks* qui traitent les produits complexes ou innovants : la première se situe sur le *desk* de produits de taux, la deuxième sur le *desk* de produits structurés de crédit et la troisième sur le *desk* de produits actions. Au sein de la filiale IXIS Capital Markets à New York, elles sont regroupées au sein du pôle *Financial Engineering*.



Modèles évolutifs

L'ingénieur financier conçoit des modèles mathématiques et statistiques qui permettent de calculer la valeur des produits financiers, en particulier les produits dérivés et les transactions structurées complexes. Le calcul des couvertures des risques encourus est particulièrement important pour le succès de l'utilisation de ces modèles.

En collaboration étroite avec le département informatique, les ingénieurs financiers participent à l'intégration des modèles dans les systèmes officiels de suivi des positions. Une fois les modèles en place, ils sont adaptés en permanence aux besoins des structureurs, en fonction des *pay-offs* spécifiques de certaines transactions.

Veille technologique

La complexité des innovations financières et la rapidité avec laquelle elles se diffusent sur des marchés extrêmement compétitifs impliquent la constitution d'équipes d'ingénierie financière très qualifiées, capables de répondre rapidement à la demande des *desks* et du marché. C'est pourquoi la recherche et l'ingénierie financière sont devenues les moteurs du processus d'innovation financière.

Pour conserver sa compétitivité, IXIS Corporate & Investment Bank doit être informée des travaux menés par les meilleures équipes de recherche universitaire. Essentielle pour entretenir sa capacité d'innovation, cette démarche de veille technologique est soutenue par les actions de la Fondation d'Entreprise IXIS Corporate & Investment Bank.

FONDATION D'ENTREPRISE IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK

Cette Fondation a pour but de financer des recherches et des manifestations dans le domaine de la finance quantitative au sens large, recouvrant la finance des marchés, le crédit, la gestion des risques, la gestion d'actifs et la finance statistique.

Elle finance des bourses de thèses de doctorat et des travaux de recherche universitaire sur des thèmes en prise directe avec les préoccupations actuelles des institutions financières.

La Fondation co-organise des conférences de haut niveau avec des institutions universitaires de premier plan. Elle récompense également les meilleurs travaux de recherche réalisés dans le cadre de thèses ou de mémoires de fin d'études.

La Fondation contribue également à la valorisation de l'image d'IXIS Corporate & Investment Bank, élément essentiel de la politique de recrutement d'ingénieurs financiers.

Structure financière et ratios réglementaires

Analyse du bilan consolidé en référentiel comptable IFRS

[données publiables]

BILAN CONSOLIDÉ (en milliards d'euros)	2006	2005	Variation 2006/2005	
			en valeur	en %
Actif				
Caisse, banques centrales et CCP	0,0	0,0	0,0	0,0 %
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	137,2	123,2	14,0	11,4 %
Instruments dérivés de couverture	0,3	0,3	0,0	0,0 %
Actifs disponibles à la vente	4,6	8,0	- 3,4	- 42,5 %
Prêts et créances sur les établissements de crédit	74,1	74,0	0,1	0,1 %
Prêts et créances sur la clientèle	31,1	25,5	5,6	22,0 %
Actifs d'impôts courants et différés	0,3	0,3	0,0	0,0 %
Comptes de régularisation et actifs divers	13,9	13,9	0,0	0,0 %
Parts dans les entreprises mises en équivalence	0,0	0,1	- 0,1	- 100,0 %
Immobilisations corporelles	0,1	0,1	0,0	0,0 %
Immobilisations incorporelles	0,0	0,0	0,0	0,0 %
Écarts d'acquisition	0,0	0,0	0,0	0,0 %
TOTAL ACTIF	261,6	245,4	16,2	7 %
Passif				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	121,3	127,0	- 5,7	- 4,5 %
Instruments dérivés de couverture	0,1	0,2	- 0,1	- 50,0 %
Dettes envers les établissements de crédit	93,0	66,8	26,2	39,2 %
Dettes envers la clientèle	25,6	29,0	- 3,4	- 11,7 %
Dettes représentées par un titre	7,1	6,2	0,9	14,5 %
Écarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0,0	0,1	- 0,1	- 100,0 %
Passifs d'impôts courants et différés	0,1	0,1	0,0	0,0 %
Comptes de régularisation et passifs divers	8,0	9,5	- 1,5	- 15,8 %
Provisions techniques des contrats d'assurances	0,0	0,0	0,0	0,0 %
Provisions pour risques et charges	0,1	0,2	- 0,1	- 50,0 %
Dettes subordonnées	2,0	2,1	- 0,1	- 4,8 %
Capitaux propres	4,3	4,2	0,1	2,4 %
TOTAL PASSIF	261,6	245,4	16,2	7 %



Commentaires sur le bilan consolidé

Le total du bilan s'établit à près de 261,6 milliards d'euros à fin 2006, en progression de 16,2 milliards d'euros (+ 7 %) par rapport à l'exercice précédent.

Cette augmentation s'explique essentiellement par la croissance de l'activité sur l'exercice 2006.

Sur les entités France et Europe, les activités de financement connaissent une forte progression, avec une évolution de 22 % des encours avec la clientèle, constatée principalement sur le secteur immobilier. Les opérations structurées et de placement sont également en développement et des acquisitions significatives de l'activité *tri-party* repo et repos ont été constatées.

Concernant la filiale américaine IXIS Capital Markets, l'activité de titrisation a connu un développement important avec des investissements accrus dans les véhicules de titrisation et une croissance des encours de prêts.

Le total du bilan connaît enfin une évolution significative en 2006 puisque le sous-groupe Nexgen est consolidé pour la première fois en intégration globale, suite à l'acquisition par IXIS Corporate & Investment Bank de la totalité du capital.

Les ressources au bilan connaissent globalement un accroissement significatif similaire, qui s'explique par des augmentations de la position nette emprunteuse d'IXIS Corporate & Investment Bank et des opérations de pension.

En termes de structure du bilan par durée restant à courir, les emplois et les ressources à moins d'un an représentent respectivement 65,0 % de l'actif et 74,3 % du passif, contre 83,1 % de l'actif et du passif au 31 décembre 2005.

Les engagements sur instruments de hors bilan

Le total des notionnels des opérations fermes traitées s'élève à 4 230 milliards d'euros à fin décembre 2006, contre 3 804 milliards d'euros à fin 2005.

S'agissant des opérations conditionnelles, le total des notionnels des instruments traités progresse de 1 112 milliards d'euros environ et s'élève à 2 267 milliards d'euros au 31 décembre 2006.

Enfin, le total des notionnels sur dérivés de crédit présente également une nette augmentation de 236 milliards d'euros pour atteindre 408 milliards d'euros à fin 2006.

Il faut souligner que les montants nominaux des contrats recensés en comptabilité ne constituent qu'une indication de volume de l'activité du groupe sur le marché des instruments financiers et ne reflètent pas les risques de marché attachés à ces instruments.

L'équivalent risque de crédit pondéré des instruments dérivés s'élève à 5,4 milliards d'euros au 31 décembre 2006, contre 5,2 milliards à fin 2005 (+ 4 %).



Les ratios réglementaires

Tous les ratios de surveillance satisfont aux exigences réglementaires.

Ratio d'adéquation des fonds propres

Le ratio d'adéquation des fonds propres calculé sur base consolidée ressort à 179 %, contre 190 % à fin décembre 2005.

L'exigence de fonds propres s'élève à 3 285 millions d'euros pour un montant de fonds propres net consolidés de 5 865 millions d'euros à fin 2006 (contre 3 093 millions d'euros d'exigence et 5 871 millions d'euros de fonds propres au 31 décembre 2005).

L'exigence globale des fonds propres augmente de 192 millions d'euros, évolution qui se décompose en une baisse de 268 millions d'euros sur le risque de marché et une augmentation de 460 millions d'euros sur le risque de crédit.

Coefficient de liquidité

Le coefficient de liquidité s'établit à 181 %, contre 347 % à la fin de l'exercice précédent. La norme prudentielle minimale de 100 % a été respectée en permanence au cours de l'année 2006.

Grands risques

Au 31 décembre 2006, les risques sur deux contreparties dépassent le seuil de 10 % des fonds propres.

Coefficient de fonds propres et de ressources permanentes

Ce coefficient, qui doit être supérieur à 60 %, s'établit à 123 % au 31 décembre 2006, contre 151 % à fin 2005.



Marchés

Actions

Recherche

IXIS CORPORATE
& INVESTMENT BANK
RAPPORT DE GESTION

GESTION DES RISQUES
ET CONTRÔLE



Crédit

Financements

Structuration

Taux

SOMMAIRE

- 052 Le dispositif d'ensemble
- 053 Risques de marché
- 056 Risques de crédit
- 059 Risques opérationnels
- 062 Prévention et contrôle

Le dispositif d'ensemble

La politique globale de risques d'IXIS Corporate & Investment Bank est restée déterminée en 2006 par la recherche permanente du maintien d'un *rating* élevé pour la banque, dans le cadre d'une cible de rendement sur capitaux propres. Cette recherche se reflète dans les niveaux de limites de risques de crédit et de marché entérinés par le directoire.

Le contrôle des risques du groupe IXIS Corporate & Investment Bank est assuré par une direction des risques unifiée. Cette direction des risques regroupe les équipes de risques de crédit, de marché et opérationnels, et contrôle l'ensemble des activités du groupe dans ses implantations à Paris et à l'étranger.

Cette organisation permet de répondre à l'objectif de mettre à disposition de la structure dirigeante une information rapide, objective, efficace et argumentée sur les risques encourus par IXIS Corporate & Investment Bank. Elle permet également de mettre en place des approches conjointes risques de marché/crédit/opérationnels sur les opérations structurées.

La supervision et le contrôle de l'ensemble des risques sont de la responsabilité de la direction des risques, les métiers étant au premier chef responsables du choix des risques proposés et de leur gestion. Strictement indépendante des hiérarchies opérationnelles et rattachée au président du directoire, la direction des risques est responsable de la mise en place des politiques de risques validées par le directoire et du suivi régulier et permanent de l'ensemble des risques de la banque et de ses filiales opérationnelles.

Elle est également en charge de la cohérence et du contrôle des méthodologies risques (marché, crédit, opérationnels) utilisées pour toutes les activités du groupe IXIS Corporate & Investment Bank.

Elle exerce une autorité fonctionnelle sur les services de contrôle des risques de premier niveau, présents dans les lignes d'activité ou les filiales.

La direction des risques est articulée autour de cinq axes principaux :

- > un département risques de crédit, responsable des analyses et notations de contreparties, de l'instruction des dossiers d'octroi et des limites, ainsi que du suivi consolidé des risques de crédit/contrepartie ;
- > un département risques de marché qui contrôle les risques de marché ;
- > un département risques opérationnels qui mesure les risques opérationnels et assure le suivi des plans d'action qui visent à en réduire la fréquence et la gravité ;
- > un département *risk analytics* qui élabore les méthodes et les outils de risques et en assure l'exploitation (logiciels internes *Scénarisk* pour les risques de marché ; *AMeRisC* pour les risques de contrepartie ; B2C pour les risques réglementaires) ;
- > un département risques New York qui assure le suivi des risques de marché, risques de crédit/contreparties et risques opérationnels de la filiale IXIS Capital Markets ; ce département est en lien fonctionnel étroit avec les départements correspondants cités ci-dessus.

La direction des risques est également responsable des comités « nouveaux produits » et « nouvelles activités », dont la mission est de valider la faisabilité de nouveaux produits ou activités avant leur lancement effectif, et notamment les méthodologies de mesures de risques, les limites correspondantes et l'ensemble des procédures de contrôle interne au sens large (risques, déontologie, process *back-office*, juridique, fiscalité, comptabilité, etc.).

La direction des risques est en outre responsable du projet Bâle II qui est géré en son sein par le département *risk analytics*. À ce titre, un calculateur industriel des exigences en fonds propres au titre de Bâle II (risque de crédit et risque spécifique) a été mis en production en 2006 sur l'ensemble du périmètre IXIS Corporate & Investment Bank (social et filiales).

La surveillance des risques a été affinée et approfondie en 2006 par :

- > des développements supplémentaires dans le modèle interne de risques de marché : mise en place de nouveaux *pricers* pour améliorer le taux de revalorisation sur les portefeuilles de négociation ;
- > l'amélioration des méthodes de calcul du risque spécifique, l'enrichissement de la base des facteurs de risques ;
- > l'enrichissement du système de notations internes conforme aux standards internationaux et aux exigences Bâle II ;
- > le déploiement du dispositif de gestion des risques opérationnels sur la totalité du périmètre de la banque, succursales et filiales incluses.

Les risques de marché

Le dispositif mis en place

Au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank, le département risques de marché définit en toute indépendance par rapport aux unités opérationnelles les principes de la mesure des risques de marché, instruit le dispositif de limites correspondant et en assure le suivi. Le département est directement rattaché au directeur des risques.

Les variations de valeurs des grandeurs de marché telles que les taux d'intérêt, de change, le cours des actions, les *spreads* émetteurs, ainsi que les volatilités implicites relatives à chacune de ces données (et potentiellement toute autre donnée de marché) peuvent avoir un impact direct (positif ou négatif) sur la valorisation du stock d'opérations présentes dans les livres de la banque. Le potentiel de pertes lié à ces variations constitue le risque de marché encouru par IXIS Corporate & Investment Bank, mais aussi par l'ensemble des activités de marché du groupe, y compris à l'international (New York, Tokyo, Francfort, Madrid, Milan et Londres).

La maîtrise des risques de marché s'appuie sur un système élaboré de mesure, des procédures précises et une surveillance étroite.

L'ensemble du dispositif est placé sous l'autorité du *market risk committee*, présidé par le président du directoire. Ce comité a pour mission :

- > d'examiner les risques encourus ;
- > de définir les différentes limites et les délégations afférentes ;
- > de valider les méthodes de mesure et les procédures de suivi ;
- > de veiller au bon respect des procédures risques de marché.

Le *market risk committee* se réunit mensuellement.

L'évaluation des risques de marché

Elle est réalisée au moyen de différents types de mesure :

> des mesures synthétiques de **Value at Risk** (ou « VaR ») permettant de connaître les pertes potentielles que chaque activité peut engendrer, pour un degré de confiance (exemple : 99 %) et un horizon de détention des positions (exemple : 1 jour) prédéfinis. Elle est élaborée et suivie quotidiennement sur l'ensemble des activités de négociation du groupe. Pour ce faire, le comportement joint des paramètres de marché dont dépend la valeur des portefeuilles est modélisé au moyen d'études statistiques utilisant une période de 365 jours calendaires. Il existe à l'heure actuelle plus de 3 500 axes de risques de marché ainsi modélisés et utilisés dans le logiciel *Scénarisk*. IXIS Corporate & Investment Bank utilise depuis fin novembre 2004 une VaR calculée par simulations numériques, au moyen d'une méthodologie « Monte Carlo » qui permet de prendre en compte les éventuelles non-linéarités des portefeuilles suivant les différents axes de risques ;

> des mesures de **stress-test**, consistant à mesurer les pertes éventuelles subies par les portefeuilles dans des configurations de marché extrêmes. Ces configurations sont élaborées à partir de scénarii fondés sur des études historiques (scénarii économiques) et de scénarii hypothétiques, spécifiques à chaque portefeuille ;

> des **indicateurs opérationnels** permettant d'encadrer l'activité, en global et/ou par activité homogène, au moyen de grandeurs plus directement observables (par exemple : montant nominal, sensibilités, *stop-loss*, indicateurs de diversification et d'emprise sur le marché). Les limites correspondant à ces indicateurs opérationnels viennent ainsi compléter les limites de VaR et de *stress-tests*. Elles sont déterminées en cohérence avec ces dernières, notam-

ment lorsqu'elles correspondent à des délégations utilisées par le *front-office*. C'est notamment le cas des *stop-loss*, qui permettent de déclencher des alertes sur des stratégies perdantes, avec un niveau de finesse très élevé (limites par *traders*). Ces *stop-loss* sont suivis en permanence et, en cas de dépassement, occasionnent une décision du management relative aux positions en cause (fermeture, couverture, maintien, etc.).

Le contrôle ex post

Le contrôle s'opère par comparaison de ces différentes mesures avec des limites de risque dont le respect doit être observé en permanence. Ces dernières sont déterminées annuellement par le directoire et révisées en cours d'année en tant que de besoin. Elles représentent, lorsqu'elles sont assises sur des mesures de VaR, des fonds propres économiques et sont définies sur la base des couples rendements/risques constatés ou espérés. Ces fonds propres internes sont associés à un niveau de confiance de 99 %, une détention de 10 jours des positions et un coefficient multiplicateur de sécurité de 4 (VaR dite 29 écart-types).

Des tableaux de bord quotidiens et hebdomadaires, examinés par le directoire et le comité exécutif, matérialisent ce contrôle. En outre, la situation et l'évolution des risques de marché sont présentées de manière hebdomadaire au président du directoire et mensuellement au *market risk committee*.

Soumise à la réglementation bancaire, IXIS Corporate & Investment Bank déclare à la Commission bancaire son ratio global de couverture des risques en application du règlement CRBF 95-02 et a été autorisé depuis 1997 à utiliser son modèle interne, *Scénarisk*, au titre de la surveillance des risques de marché (risque général de taux/actions/change et risque spécifique actions). En février 2006, l'autorisation a été étendue par la Commission bancaire.

Les autres missions

Le département risques de marché remplit également les missions suivantes :

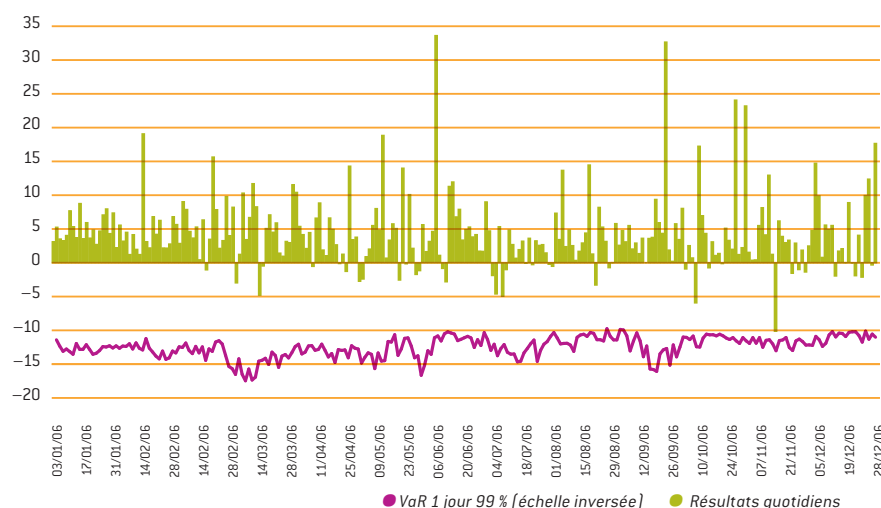
- la validation de second niveau des résultats de gestion produits par le service des résultats ;
- la validation des modèles de valorisation (*pricers*) ;
- la détermination des politiques de provisionnement et de réfections de valeurs (pour risque de liquidité, risque statistique, paramètres non couvrables, risques de modèles, etc.).

Informations quantitatives sur les risques de marché

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le niveau de VaR 99 % 1 jour des portefeuilles de négociation d'IXIS Corporate & Investment Bank s'est établi en moyenne à 11,7 millions d'euros avec un maximum constaté de 17,5 millions d'euros, en respect avec les limites groupe de 20 millions d'euros en consommation moyenne et de 25 millions d'euros en consommation instantanée.

IXIS Corporate & Investment Bank - Portefeuille de négociation

(montant en millions d'euros)



La robustesse de l'indicateur de VaR est régulièrement mesurée par comparaison avec les variations de résultats quotidiens de *trading* : cet exercice permet de confronter le potentiel de perte, tel que prévu *ex ante* par la VaR, avec les réalisations de résultats effectivement constatées *ex post*. Il permet de vérifier que le nombre d'excursions des variations de résultats au-delà du potentiel de perte, représentée par la VaR « courante », se situe effectivement en deçà de la limite statistique correspondante (en l'occurrence, pour 250 données, pas plus de quatre excursions admises).

Au 31 décembre 2006, la ventilation de la VaR 99 % 1 jour par classe de risques (en millions d'euros) est la suivante :

VaR 99 % 1 JOUR en millions d'euros	au 29/12/2006	Moyenne 1 an glissant
Risque de taux	7,5	6,0
Risque action	6,7	6,3
Risque spécifique action	3,2	2,4
Risque spécifique de taux	5,8	7,5
Risque de change	0,7	1,8
Effets des compensations	- 12,9	- 11,6
VaR consolidée	11,0	12,4

Par ailleurs, les principaux scénarii de stress (*stress-tests*) pratiqués sur les positions au 29 décembre 2006 ont fourni les données suivantes (impact sur le résultat) :

Variation des taux :

75,9 millions d'euros

(EUR + 40 bps, GBP + 80 bps, USD + 60 bps, autres devises + 60 bps)

Variation des volatilités de taux :

147,5 millions d'euros

(homothétie de + 50 %)

Écartement des *spreads* swap/cash :

172,3 millions d'euros

(écartement uniforme de + 45 bps)

Translation uniforme

des *spreads* de crédit :

- 290,4 millions d'euros

(hausse uniforme de tous les *spreads* de crédit de + 30 bps)

Variation des indices/actions

et volatilités indices/actions :

- 243,3 millions d'euros

(baisse de 25 % des indices, homothétie de + 20 % à court terme, + 10 % à long terme)

Les dérivés de crédit

Le portefeuille de dérivés de crédit au 31 décembre 2006 représente un encours notionnel global de 400,4 milliards d'euros, composé de *Credit Default Swaps*, de *Credit Linked Notes* et de prêts indexés crédit. Il se répartit en 200,6 milliards d'euros de position acheteuse de risque de crédit et 199,8 milliards d'euros de position vendeuse de risque de crédit.

Montants notionnels des dérivés de crédit au 31 décembre 2006

(hors opérations intragroupe)

POSITION / TYPE DE PORTEFEUILLE RÉGLEMENTAIRE			
en euros	bancaire	négociation	Total
Achat de risque de crédit	892 532 922	199 759 952 286	200 652 485 207
- jusqu'à 1 an	835 532 922	6 883 532 931	7 719 065 852
- de 1 an à 5 ans	-	138 157 953 618	138 157 953 618
- plus de 5 ans	57 000 000	54 718 465 737	54 775 465 737
Vente de risque de crédit	5 310 977 653	194 461 391 343	199 772 368 996
- jusqu'à 1 an	969 741 622	7 132 745 242	8 102 486 864
- de 1 an à 5 ans	2 420 807 243	126 702 232 548	129 123 039 791
- plus de 5 ans	1 920 428 788	60 626 413 553	62 546 842 341
Position globale	6 203 510 575	394 221 343 629	400 424 854 203
- jusqu'à 1 an	1 805 274 543	14 016 278 173	15 821 552 716
- de 1 an à 5 ans	2 420 807 243	264 860 186 166	267 280 993 410
- plus de 5 ans	1 977 428 788	115 344 879 290	117 322 308 078

Ces instruments génèrent un risque de marché (risque de *spread* des sous-jacents) capturé dans les mesures de *Value at Risk* habituelles.

Par ailleurs, les engagements au titre du risque de crédit sur l'émetteur (risque de défaut) sont mesurés au moyen du logiciel interne de mesure des risques de crédit, *AMeRisC*, qui autorise le cas échéant la compensation entre les dérivés de crédit et titres de caractéristiques similaires (intention gestion, maturité, séniorité, etc.).

Le risque de contrepartie émanant de la relation avec les co-contractants est lui aussi mesuré dans le logiciel *AMeRisC* (risque de hors bilan).

Les positions des dérivés de crédit font l'objet de réfections spécifiques qui permettent de corriger le résultat des incertitudes pesant sur le niveau de certains paramètres illiquides ou non couvrables aisément (notamment le taux de recouvrement). Les réfections habituelles portant sur le risque de contrepartie sont également appliquées (risque statistique pour lequel l'espérance de perte est mise en réfaction).

Les risques de crédit

Un dispositif intégré au sein de la direction des risques

Le dispositif d'analyse, de mesure et de contrôle des risques de crédit s'inscrit dans l'organisation globale de la direction des risques d'IXIS Corporate & Investment Bank.

Le risque de crédit, au sens strict, se définit comme le risque de perte à un horizon de temps donné, à la suite du défaut d'une contrepartie ou d'un émetteur. Ce risque inclut également celui de dégradation de la signature des contreparties sur la durée des opérations initiées par IXIS Corporate & Investment Bank pour son compte propre.

Organisation et fonctionnement

Au sein de la direction des risques, le département risques de crédit a la responsabilité de l'analyse des contreparties, de l'instruction des dossiers d'octroi, de la mesure et du contrôle des expositions de risque de crédit sur l'ensemble de la banque.

La définition des domaines de compétence en termes d'analyse est répartie par pôle d'expertise sectoriel. La segmentation des analyses est en phase avec les méthodologies de notation interne incluant les institutions financières (banques, assurances, fonds, titrisation), les entreprises et les financements spécialisés (*LBO*, financements de projets, d'actifs et immobilier).

Le département risques de crédit instruit *ex ante* et contrôle *ex post* les expositions au risque de crédit sur tout le périmètre de la banque d'investissement. Cette supervision s'exerce au premier niveau sur l'entité IXIS Corporate & Investment Bank et par le biais d'une tutelle fonctionnelle forte sur les unités opérationnelles de ses filiales et succursales.

Processus décisionnel

Les missions du département risques de crédit englobent l'analyse et la notation interne des contreparties de la banque et la proposition de limites aux comités de crédit.

Les grands principes régissant depuis quelques années le processus décisionnel continuent à être appliqués :

- > responsabilité première des métiers (choix des risques proposés et gestion de ceux-ci) ;
- > instructions indépendantes par le département risques de crédit des demandes formulées par les métiers ;
- > débat contradictoire entre les métiers et le département risques de crédit ;
- > prise de décision, soit par le truchement d'une délégation nominative, soit après analyse contradictoire inscrite dans un schéma de délégation comprenant différents niveaux de comités de crédit ;
- > droit d'appel des métiers qui, selon les cas, peuvent remonter auprès du comité de crédit de plus haut niveau de la banque ;
- > notations internes réalisées suivant des méthodologies validées par le comité de crédit de la banque ;
- > revues annuelles des expositions et notations en comités de crédit ;
- > procédure d'alerte, *watch list*, et provisionnement de crédit.

Notations internes

Dans le cadre du programme Bâle II, les méthodologies d'analyse et d'attribution de notations internes sont appliquées et régulièrement revues. Les méthodologies reposent sur l'expertise sectorielle. L'objectif d'IXIS Corporate & Investment Bank est d'obtenir les qualifications nécessaires à l'utilisation des méthodes dites « notations internes » pour la mise en place de Bâle II.

Suivi des risques de crédit

Les risques de contrepartie sont soumis à un processus de révision annuelle, aussi bien en termes de limites que de notation interne. À cette occasion, les métiers consommateurs de limites sont tenus de réactualiser leurs besoins. Le département risques de crédit exerce une vigilance particulière afin d'améliorer le coefficient d'utilisation des limites accordées et de veiller à la bonne application du processus de notation interne.

Une fois par mois, des statistiques détaillées sur l'activité de crédit de la banque sont transmises au directoire et à l'actionnaire pour contrôle de la qualité générale du portefeuille en risque.

En outre, le département risques de crédit tient à jour une liste des contreparties sous surveillance qui est alimentée, en amont, sur proposition des métiers, puis complétée par lui en aval. Cette *watch list* est diffusée régulièrement au directoire, aux métiers et aux organes de contrôle interne de la banque. Elle fait l'objet d'une validation trimestrielle par le comité de crédit du plus haut niveau de la banque.

Gestion des limites

Les utilisations des limites sont vérifiées quotidiennement. Un récapitulatif hebdomadaire mentionne ces utilisations, les éventuels dépassements et les mesures correctrices prises ; il est transmis aux responsables de métiers et, le cas échéant, au directoire de la banque.

En complément du dispositif de comités, il existe une procédure d'approbation entre deux comités de crédit afin de rendre le processus de décision plus réactif ; cela permet également de répondre aux exigences de réactivité des métiers tout en conservant un contrôle satisfaisant des risques encourus.

Rentabilité des opérations de crédit

Pour toutes les opérations de financement présentées en comité, il est fait mention du ROE attendu.

Dans la continuité des années précédentes, les moteurs de calcul développés en interne ont permis de chiffrer, individuellement et pour tout type d'opération, les consommations de capitaux propres réglementaires.

Concernant les opérations de marché courantes, la charge du risque est calculée en fonction de la notation interne de la contrepartie ; un montant de réserve est appliqué de façon à couvrir *ex ante* le risque de crédit.

Politique de provisionnement

Les comités trimestriels de provisions sont précédés de comités de mise sous surveillance (*watch list*) dans les métiers générant du risque de crédit et en particulier dans l'activité financements. L'ensemble du portefeuille est ainsi passé en revue et sur certains dossiers, des dotations ou des modifications de dotations existantes sont proposées au comité de provisions.

Les recommandations peuvent porter, soit sur une contrepartie spécifique, soit sur un secteur industriel.

Le contrôle *ex post* et la surveillance

Le contrôle des risques de crédit est effectué de manière indépendante au sein du département risques de crédit. Les équipes en charge de cette mission de surveillance interviennent en aval du travail d'analyse et

du processus d'octroi pour la surveillance des limites. Ce contrôle permanent des autorisations garantit le respect des procédures en vigueur.

L'existence d'outils dédiés de consolidation et de *reporting* permet une centralisation de la gestion des limites et de la consolidation des expositions.

L'outil informatique de mesure des risques et de suivi des limites de contrepartie sur opérations de marché est un logiciel dédié (*AMeRisC*), développé en interne et accessible à tous les opérateurs. Il permet de calculer, d'une part, les « expositions potentielles » dans un cadre statistique et correspondant aux engagements présents et futurs d'IXIS Corporate & Investment Bank, d'autre part, les fonds propres économiques et les réfections nécessaires pour supporter les risques de contrepartie.

Ces mesures sont effectuées par simulations numériques combinant les contrats cadres de compensation (*netting*) et les scénarii de marchés selon des techniques de type *Value at Risk*.

Informations quantitatives sur les risques de crédit

Principales statistiques d'engagement au 31 décembre 2006

(groupe IXIS Corporate & Investment Bank, activités pour compte propre, en millions d'euros de risque équivalent)

1. Synthèse globale

EXPOSITION EN RISQUE⁽⁷⁾ (en millions d'euros)

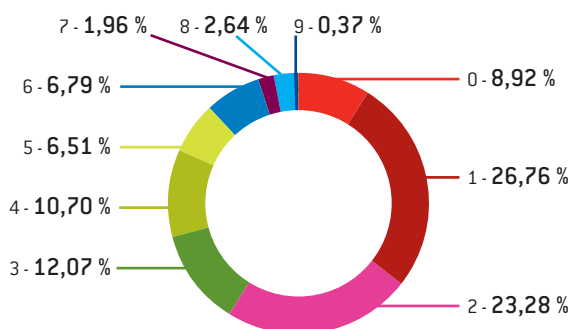
Groupe IXIS Corporate & Investment Bank	95 313
IXIS Corporate & Investment Bank Europe, Asie	74 993
Activités de Marchés	49 450
--> Bilan	39 204
--> Hors bilan	10 246
Financements	25 543
IXIS Capital Markets (New York)	17 344
IXIS Luxembourg Investissements	2 051
Nexgen	925

(7) L'exposition en risque représente la mesure du risque sur le premier plot de temps du profil d'exposition (risque courant). L'exposition en risque retenue sur le périmètre IXIS Capital Markets est la mesure réglementaire au 29/12/06.

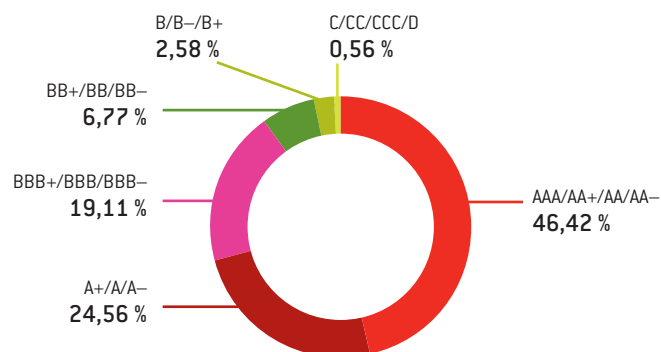
2. Ventilation de l'exposition en risque par notation interne

Le système de notation des contreparties publiques et des collectivités locales françaises ne fait pas appel à l'échelle de notation standard utilisée sur les autres segments de clientèle. Un outil de *scoring* interne développé par Ecolocale du Groupe Caisse d'Epargne est, ici, utilisé pour déterminer une notation préliminaire. L'analyste intervient alors, en second regard, pour valider ou modifier ce score. L'échelle de *scoring* utilisée est une échelle graduée de 0 à 9 (0 étant la meilleure note possible, et 9 la plus basse).

Ventilation des encours contreparties publiques et collectivités locales françaises par notation interne

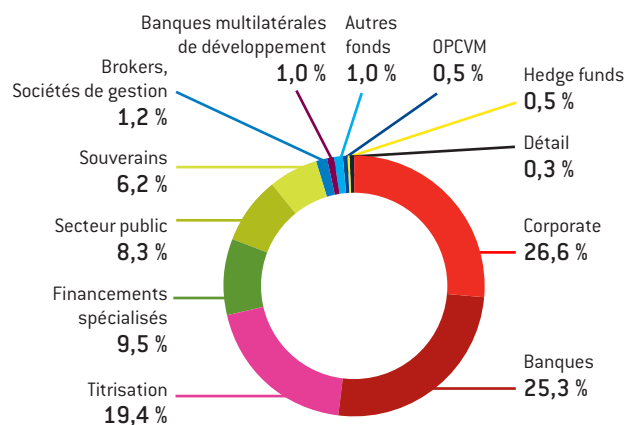


Ventilation des encours (hors contreparties publiques et collectivités locales françaises) par notation interne

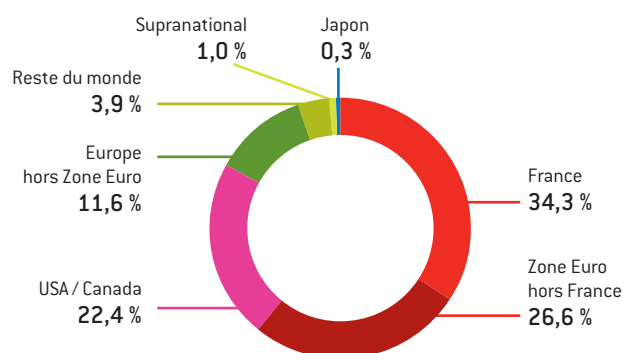


Les expositions non notées internes concernent essentiellement des positions de titres logées en portefeuille de négociation (trading). Les expositions soumises au calcul d'exigence en fonds propres au titre du risque de crédit dans le cadre de l'accord Bâle II, sont notées en interne à hauteur de 98,2 % sur le périmètre d'IXIS Corporate & Investment Bank Europe et Asie.

3. Ventilation de l'exposition en risque par nature de contrepartie



4. Ventilation de l'exposition en risque par zone géographique



Les risques opérationnels

Forte du constat de la réalité d'une culture risque opérationnel, IXIS Corporate & Investment Bank a poursuivi en 2006 le déploiement du dispositif de contrôle et de gestion des risques opérationnels et s'est attachée au développement d'une méthode d'évaluation du risque opérationnel.

Le risque opérationnel

Défini comme « risque de perte résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des procédures, personnels, systèmes internes ou résultant d'événements extérieurs », le risque opérationnel est la nouvelle composante du ratio de solvabilité Bâle II effectif au 1^{er} janvier 2008. Au même titre que le risque de crédit et le risque de marché, il doit être identifié, maîtrisé, contrôlé, quantifié et couvert.

Inhérent à chaque activité de la banque, tant *front-office* que support, le risque opérationnel est déjà « naturellement » géré grâce aux dispositifs existants de procédures, de contrôles et de surveillance en place. La nouvelle exigence réglementaire conduit la banque à formaliser une couverture normalisée du risque opérationnel tout en imposant des règles minimales pour un encadrement efficace.

Gouvernance et organisation

L'organisation du suivi et de la gestion des risques opérationnels s'appuie sur trois instances : le comité des risques opérationnels, le département des risques opérationnels et le réseau des correspondants risques opérationnels.

L'organe exécutif de suivi et de contrôle des risques opérationnels dans la banque est le comité des risques opérationnels. Sa composition est établie par le directoire d'IXIS Corporate & Investment Bank avec comme président le membre du directoire en charge des opérations et comme membres permanents le directeur des risques, le responsable du département des risques opérationnels, ainsi que des représentants des *front-office* et *back-office*, de la direction de la conformité, du service de l'organisation, de la direction des systèmes d'information et du responsable de la sécurité des systèmes d'information.

Ce comité bimestriel a pour mission d'étudier et de valider les propositions de plans d'action identifiés à la suite d'incidents graves et lors de cartographies des risques opérationnels, de débattre sur les chantiers transversaux liés aux risques opérationnels, et de suivre l'avancement du déploiement du dispositif.

Au sein de la direction des risques, le département des risques opérationnels est en charge du déploiement du dispositif de collecte des pertes opérationnelles et des indicateurs de risque, de la sensibilisation et de la formation, des cartographies des risques potentiels, de l'analyse des incidents graves, de la production des *reporting* à destination du directoire, du comité risques opérationnels et des correspondants, et de la conception du modèle de mesure. L'action du département des risques opérationnels est relayée dans les filiales par des représentants de la direction des risques. Ils assurent localement la gestion et le contrôle des risques opérationnels de manière autonome sur leur périmètre et remontent les informations au département des risques opérationnels en vue de la production des *reporting* consolidés.

Par ailleurs, un réseau de correspondants risques opérationnels couvrant toute la banque assure la fiabilité et l'exhaustivité de la remontée au fil de l'eau des incidents avérés et des indicateurs dans les outils mis à disposition. Il constitue un relais essentiel en matière de suivi des plans d'action et de communication relative aux activités de la banque.

La gestion des risques opérationnels

La collecte des pertes opérationnelles et des incidents graves (même sans impact financier) s'est étendue sur la totalité du périmètre de la banque, succursales et filiales incluses, et a été largement fiabilisée en 2006. Ses résultats, tout comme l'analyse des incidents graves, ont constitué de réels outils de gestion et de maîtrise des risques opérationnels grâce à la mise en place de plans d'action « curatifs ». De même, les cartographies réalisées ont permis la proposition et le lancement de plans d'action « préventifs ». Au total, plus de 500 plans d'action, dont la moitié encore en cours, ont été identifiés depuis le lancement du dispositif.

Les indicateurs de risque opérationnel constituent pour les opérationnels un outil de suivi de l'évolution du niveau d'exposition au risque opérationnel de leur activité et sont souvent intégrés dans leurs tableaux de bord.

La culture risque opérationnel s'est vue renforcée en 2006 avec plus de la moitié du personnel sensibilisée lors de sessions de formation.

L'approche choisie par IXIS Corporate & Investment Bank

Des trois approches proposées par le régulateur pour l'évaluation des fonds propres exigibles au titre des risques opérationnels, IXIS Corporate & Investment Bank opte pour le développement d'une méthode dite « AMA » (Approche Mesure Avancée), ce choix assurant la plus juste adéquation des fonds propres au profil d'exposition au risque opérationnel de la banque.

Dans cette optique, un chantier de quantification des fonds propres au titre du risque opérationnel a été lancé en 2006. Basé sur les résultats des exercices de cartographie des risques potentiels et l'intégration des incidents avérés, le modèle repose, d'une part, sur la représentation de manière normalisée de toute situation de défaillance opérationnelle identifiée et, d'autre part, sur une évaluation de l'ampleur et de la probabilité d'occurrence de son impact en fonction de critères objectifs, documentés et standardisés.

La méthode envisagée a été testée au second semestre sur un des métiers de la banque et les résultats se sont avérés concluants. Elle présente le double avantage de permettre un arbitrage objectif sur le déploiement de plans d'action visant à limiter les risques opérationnels (le coût de mise en œuvre des solutions étant comparé au coût du risque identifié) et de fournir une juste évaluation (VaR) du risque opérationnel sur un périmètre selon un intervalle de confiance préalablement défini.

La couverture des risques par voie d'assurance

Une couverture exhaustive

En 2006, IXIS Corporate & Investment Bank a amélioré les couvertures et garanties en place au regard des nouvelles possibilités offertes par le marché. La société a également harmonisé les couvertures des différentes structures constituant le groupe IXIS Corporate & Investment Bank via son programme d'assurance mondial, assurant ainsi une couverture exhaustive de ses risques auprès de compagnies d'assurances de référence.

Les polices d'assurance souscrites permettent de remédier aux éventuelles atteintes significatives résultant de fraudes, de détournements, de dommages et de mise en cause de responsabilité de la société et de celle de ses collaborateurs.

La couverture des risques par voie d'assurance s'articule principalement autour des polices suivantes :

- > **fraude** : cette police permet de garantir à hauteur de 100 millions d'euros les pertes financières à la suite d'une fraude ;
- > **responsabilité civile professionnelle** : cette police permet de garantir à hauteur de 75 millions d'euros la mise en jeu de la responsabilité civile pour faute professionnelle causant un dommage à un tiers ;
- > **responsabilité civile exploitation** : couvre les préjudices corporels, matériels ou immatériels causés aux tiers ;
- > **responsabilité civile des mandataires sociaux** : garantit les conséquences pécuniaires des réclamations formulées à l'égard des dirigeants et résultant de fautes personnelles engageant leur responsabilité civile, personnelle ou solidaire ;

- > **multirisque immeubles et bureautique** : couvrent les atteintes aux immeubles et leur contenu, y compris le matériel informatique et téléphonique. Ceux-ci sont assurés pour des montants correspondant à leur valeur de remplacement ;
- > **perte d'activité bancaire** : recouvre l'indemnisation des préjudices financiers suite à des pertes ou des dommages matériels.

La maîtrise du risque juridique

La direction juridique d'IXIS Corporate & Investment Bank assure la validation juridique en amont ainsi que la documentation des opérations et transactions pour les salles de marché et les directions opérationnelles de la banque. Cette responsabilité englobe Paris, les succursales de Londres, Tokyo, Madrid, Milan et Francfort, ainsi que les filiales ne disposant pas de leurs propres moyens juridiques. La direction juridique s'appuie, si nécessaire, sur des conseils externes.

Parallèlement, elle apporte son soutien pour les besoins juridiques des fonctions supports (notamment sur les questions droit de l'entreprise) aux côtés de la direction des ressources humaines (droit du travail) et du service de la vie sociale.

La direction juridique a pour mission de s'assurer de la sécurisation des opérations réalisées et d'en définir les conséquences juridiques éventuelles pour IXIS Corporate & Investment Bank. À ce titre, elle intervient dans différents comités internes afin d'évaluer le risque juridique : comité nouveaux produits, comité de crédits relatifs aux opérations de financement, comité contrat cadre et collatéralisation.

Dans ce cadre, elle met en place des modèles et des procédures internes. Elle assure également la veille juridique sur les domaines d'activité concernés.

La direction juridique assure aussi le maintien et le renforcement des compétences des juristes, notamment par leur participation à des formations sur l'actualité juridique et à des groupes de travail avec les associations professionnelles de la Place. L'année 2006 aura été particulièrement riche dans ce domaine en raison de la réforme des sûretés, de la réforme des procédures collectives et des travaux de fond sur la directive « marchés d'instruments financiers ».

Un processus de remontée des risques juridiques des filiales d'IXIS Corporate & Investment Bank disposant de leurs propres moyens juridiques a été mis en place, de manière à pouvoir assurer un contrôle de second niveau. Ce *reporting* comprend notamment les questions organisationnelles, les conditions de recours à des conseils externes ou le suivi des contentieux en cours. Les éléments sont consolidés dans le rapport sur le risque juridique adressé périodiquement au comité des comptes et du contrôle interne de la banque.

La direction juridique administre un système de gestion et d'archivage numérique des engagements juridiques d'IXIS Corporate & Investment Bank.

Faits exceptionnels et litiges

Il n'existe actuellement aucun fait exceptionnel ni aucun litige qui soit susceptible d'affecter de façon défavorable l'activité, les résultats et la situation financière d'IXIS Corporate & Investment Bank ou de son groupe.

La sécurité du système d'information

IXIS Corporate & Investment Bank s'est dotée depuis deux ans d'une organisation dédiée à la sécurité afin d'être en adéquation avec les normes réglementaires françaises et internationales.

La sécurité des systèmes d'information est prise en charge par une équipe spécifique, sous la coordination d'un responsable de la sécurité des systèmes d'information qui rend compte directement au membre du directoire en charge des opérations.

Cette fonction a pour périmètre l'ensemble des implantations d'IXIS Corporate & Investment Bank à travers le monde et s'appuie sur un réseau de correspondants locaux, organisé en filière.

Pour répondre aux objectifs visés par le directoire d'IXIS Corporate & Investment Bank, le champ de compétence de cette filière couvre l'ensemble des domaines de sécurité :

- > **sécurité physique** (gestion des accès, badges, etc.), infrastructure (*fire wall*, antivirus, etc.) et exploitation (sauvegarde, etc.) ;
- > **continuité de l'activité (PCA)** : réalisation de tests métier conformément à la réglementation en vigueur, intégration de la gestion de crise de manière centralisée pour l'ensemble de la société, déploiement de la méthodologie à l'international ;
- > **gestion des habilitations** : centralisation des applications majeures et automatisation des demandes fonctionnelles.

Enfin, la filière sécurité des systèmes d'information assure le contrôle de premier niveau de la sécurité (remontée d'indicateurs permanents), les contrôles ponctuels du respect de la politique de sécurité (audits inopinés, tests d'intrusion, etc.), la formation et la sensibilisation du personnel, ainsi que la veille sécurité, technologique et réglementaire sur tous les continents.

Prévention et contrôle

Le contrôle interne périodique et l'audit interne

Le dispositif de contrôle interne

Le système de contrôle interne d'IXIS Corporate & Investment Bank concourt à la maîtrise des risques de toute nature et à la qualité de l'information comptable et de gestion.

Organisé en conformité avec les exigences légales et réglementaires résultant notamment du règlement 97-02 modifié, il fait appel :

- > au principe de séparation des fonctions entre prise de risque et contrôle ;
- > à l'intervention de filières de contrôle couvrant les métiers et filiales, et assurant la cohérence du dispositif interne.

Le contrôle interne est structuré autour des dispositifs de contrôle permanent et de contrôle périodique.

Le dispositif de contrôle permanent est constitué de l'ensemble des principes d'organisation, des procédures, des systèmes et contrôles permettant la sélection, l'enregistrement, la mesure, la surveillance et le reporting des risques liés aux activités exercées.

Le contrôle interne permanent s'exerce :

- > à un premier niveau : au sein des activités opérationnelles et support, qui ont la responsabilité d'élaborer et de mettre en œuvre les dispositifs de maîtrise des risques adaptés à leurs activités, sous la supervision de leurs hiérarchies respectives ;
- > à un second niveau : par des directions centrales de contrôle permanent en charge de responsabilités dans le domaine de la surveillance et de la maîtrise des risques au niveau le plus élevé de leurs filières respectives (direction des risques, direction de la conformité et de la déontologie).

Le contrôle périodique est assuré à un troisième niveau par l'audit interne d'IXIS Corporate & Investment Bank sur l'ensemble des activités (y compris le contrôle permanent).

L'audit interne

L'audit interne exerce un pouvoir général d'évaluation de l'adéquation et de la sécurité des dispositifs de contrôle interne et de maîtrise des risques de la banque et de ses filiales.

Rattaché au président du directoire, l'audit interne de la banque a exercé en 2006 ses missions dans le cadre défini par la Charte d'audit du Groupe Caisse d'Epargne.

La cartographie des entités « auditables » (lignes de métier, fonctions support, process transversaux, succursales, filiales, etc.) structure le plan d'audit en fonction de trois éléments :

- > les exigences réglementaires d'examen cyclique des activités ;
- > l'évaluation des risques qui y sont attachés ;
- > les résultats des contrôles déjà réalisés.

Composé d'une équipe pluridisciplinaire spécialisée dans les opérations de marchés et de financement, ainsi que dans les fonctions support associées, l'audit interne d'IXIS Corporate & Investment Bank a plusieurs missions :

- > évaluer la solidité des processus opérationnels, de gestion de risques, de contrôle et de *compliance* sur les lignes de métier et activités de la banque et de ses filiales ;
- > vérifier l'adéquation et l'adaptation du maillage de contrôle interne aux problématiques essentielles liées notamment au développement des nouveaux produits ou activités ;
- > contrôler régulièrement la mise en œuvre des recommandations formulées et leur application concrète dans les modes de fonctionnement opérationnels.

Fondés sur l'importance du risque encouru, les travaux réalisés (selon une méthodologie commune au sein de la filière audit Groupe Caisse d'Epargne) combinent les analyses de fond et une approche réactive vis-à-vis des évolutions d'activités, des systèmes et des réglementations :

- > audits de lignes de métier ou d'entités, effectués en général selon un axe *front-to-back* - comptabilité ;
- > audits spécifiques, permettant d'analyser un processus à caractère transversal ou lié à une exigence réglementaire, mais aussi des problématiques particulières résultant, par exemple, du développement de nouvelles technologies.

Les missions réalisées en 2006

Sur l'exercice, les interventions de l'audit interne IXIS Corporate & Investment Bank et de l'inspection générale du Groupe Caisse d'Epargne ont concerné :

- > les activités de montage de fonds et du marché primaire actions ; plusieurs *desks* du métier *fixed income* ; les financements *corporate* et spécialisés (immobiliers, financements LBO et d'actifs, financements de projets) ;
- > les fonctions support : direction des systèmes d'information, activités post-marchés, comptabilité ;
- > les activités de la direction financière (gestion actif passif, gestion des participations) ;
- > les activités exercées à l'international : succursales de Londres, Tokyo et Francfort ; filiales IXIS Asia, Nexgen et IXIS Capital Markets North America (système de contrôle interne, département de crédit, activités de *spreadbook* et *servicing* sur le marché hypothécaire) ;
- > l'application des exigences de la réglementation Bâle II (audit des modèles de notation des grandes contreparties, dispositif de maîtrise des risques opérationnels).

Par ailleurs, des suivis ont été réalisés sur la mise en œuvre des recommandations formulées par les différents organes de contrôle (notamment sur la fonction agent de calcul, le processus de rapprochement de résultats, le suivi du risque de crédit, la sécurité des systèmes d'information, etc.) pour constater les avancées intervenues et les efforts restant à produire.

Les principales conclusions de ces audits et contrôles ont été périodiquement transmises au comité des comptes et du contrôle interne, chargé de veiller à la qualité du système de contrôle interne dans toutes ses composantes et d'en rendre compte au conseil de surveillance.

Perspectives 2007

En 2007, les missions de contrôle périodique s'inscriront dans le nouveau cadre issu du rapprochement, au sein de Natixis, des activités de banque de financement, d'investissement et de services des groupes Banque Populaire et Caisse d'Epargne.

Conformité et déontologie

Les évolutions de la fonction *compliance*

La direction de la conformité et de la déontologie a poursuivi sa mise en place et son déploiement pour accompagner le développement des activités d'IXIS Corporate & Investment Bank et de ses filiales. La filière conformité a ainsi veillé à assurer la prévention du risque de non-conformité dans les processus décisionnels et organisationnels en France, mais également dans les entités du groupe à l'étranger.

La fonction déontologie d'IXIS Corporate & Investment Bank s'est attachée en 2006 à mettre en conformité ses normes internes avec le dispositif réglementaire sur les abus de marché, notamment en matière de listes d'initiés et de mise en place d'une procédure de déclaration des soupçons d'abus de marché. Les actions internes de sensibilisation des collaborateurs ont été centrées sur ce thème, ainsi que sur le dispositif antiblanchiment au niveau des différents métiers.

Les normes ont continué à être déclinées et adaptées aux différents métiers exercés ainsi qu'aux modifications législatives ou réglementaires, y compris en matière de lutte contre le blanchiment et le terrorisme. L'impact de la directive sur les marchés d'instruments financiers a été également étudié et appréhendé face à l'échéance de novembre 2007 au regard des évolutions affectant l'organisation de la banque.

En fin d'année, IXIS Corporate & Investment Bank devenant une filiale de Natixis, la direction de la conformité et de la déontologie d'IXIS Corporate & Investment Bank a également mené une réflexion sur les questions déontologiques prioritaires à traiter dans cette perspective.

La fonction de contrôle permanent de conformité

Conformément à la réglementation sur le contrôle interne, la direction de la conformité et de la déontologie est responsable des contrôles permanents visant à vérifier la bonne application des lois et des règlements, des décisions des organes de décision, dans l'ensemble des activités de la banque.

La direction, via son service de contrôle, a poursuivi l'intégration des succursales et des filiales dans la démarche de cartographie des risques de non-conformité sur le périmètre d'IXIS Corporate & Investment Bank et de ses principales filiales (IXIS Corporate & Investment Bank social, y compris ses succursales, IXIS Capital Markets et le groupe Nexgen). Dans le prolongement de la cartographie des risques de non-conformité entamée en 2005, un outil spécifique a été conçu afin de contenir le référentiel des normes ainsi que les contrôles de conformité réalisés.

Conformément au plan d'action des contrôles 2006, les contrôles de conformité ont été réalisés en priorité sur l'application de la réglementation financière. Le projet *market abuse* a consisté cette année à mettre en œuvre des procédures spécifiques, à définir une organisation interne pour la centralisation des analyses et à choisir un progiciel.

Les perspectives 2007 de la fonction *compliance*

L'harmonisation du dispositif de *compliance* aux métiers et activités de Natixis constituera l'un des enjeux majeurs de la fonction *compliance* en 2007. Cette évolution devra :

- > accompagner les rapprochements d'équipes ou activités à venir ;
- > envisager l'adaptation des procédures à la future organisation ;
- > prendre en considération les évolutions majeures de la réglementation, en particulier l'entrée en vigueur des textes d'application de la directive sur les marchés d'instruments financiers qui modifiera l'architecture des marchés financiers.

Plan d'action 2007

La direction de la conformité et déontologie devra en 2007 :

- > harmoniser les procédures de déontologie et de contrôle sur l'ensemble du périmètre Natixis ;
- > déployer les outils de cartographie des risques et de contrôle des conflits d'intérêt sur les entités concernées du périmètre ;
- > maintenir l'effort de formation et de sensibilisation des collaborateurs ;
- > poursuivre le développement du dispositif *market abuse* ;
- > développer la mise en œuvre du dispositif relatif à la directive sur les marchés d'instruments financiers.

Le développement de ces dispositifs sera réalisé en s'intégrant aux chantiers correspondants chez Natixis.

En parallèle, la direction de la conformité et de la déontologie renforcera ses équipes de déontologues dédiés au sein des métiers.

The image is a collage. The left side features a dark background with glowing blue and orange lines, resembling a financial chart or data visualization. The right side shows a man in a light blue shirt sitting at a desk in an office, working on a computer. The desk is cluttered with various items including a keyboard, a mouse, a telephone, and a small bottle of orange juice. A large window in the background shows a city skyline.

Actions

Financements

Marchés

Recherche

IXIS CORPORATE
& INVESTMENT BANK
RAPPORT DE GESTION

RESSOURCES
ET SAVOIR-FAIRE

Crédit

Structuration

Taux

SOMMAIRE

066	Ressources humaines
068	Back-office
069	Systèmes d'information
071	Développement durable
073	Perspectives 2007

Ressources humaines

Pour accompagner le développement de ses métiers, IXIS Corporate & Investment Bank a renforcé ses équipes, affichant une croissance globale de ses effectifs de 18 % sur l'année. À fin décembre 2006, IXIS Corporate & Investment Bank, ses filiales et succursales employaient 2 308 personnes dans le monde.

- > **Croissance de 18 % des effectifs consolidés**
- > **1/3 de l'effectif à l'international fin 2006**

Accompagner les évolutions

Relations sociales

L'année 2006 a été riche sur le plan des relations sociales. Parallèlement à la conclusion de nombreux accords d'adaptation destinés à clore, sur le plan social, l'opération dite de « Refondation⁽⁸⁾ », la consultation portant sur le volet capitalistique de l'opération de rapprochement avec Natixis a commencé dès le mois de mars 2006.

Harmonisation des statuts

Le premier semestre de l'année 2006 a été consacré à la négociation des accords d'adaptation aux accords d'entreprise, suite aux transferts de personnels issus de CDC IXIS.

Six accords ont ainsi été signés. Le premier accord a défini les dispositions relatives aux moyens syndicaux, le deuxième soldant le dispositif de prime d'ancienneté issu de la précédente affiliation d'IXIS Corporate & Investment Bank à la convention ASF. Le troisième et le quatrième accord adaptent les différentes dispositions des précédents accords d'entreprise sur les thèmes liés à la classification, à l'embauche, à la gestion des absences conventionnelles, ainsi qu'aux licenciements et départs en retraite. Enfin, les deux derniers accords constituent des adaptations aux accords portant sur l'ARTT et sur le Compte Épargne Temps.

Opération Natixis

Les consultations des partenaires sociaux sur le volet capitalistique de l'opération se sont déroulées conjointement pour l'ensemble des entreprises concernées entre mars et fin mai 2006. Le processus d'information consultation sur le volet organisationnel a commencé au dernier trimestre 2006 et se poursuit en 2007.

(8) En 2004, l'actionnariat et la structure d'IXIS Corporate & Investment Bank ont été significativement modifiés à l'occasion de la prise de contrôle de la société par la CNOE, dans le cadre de la refondation du partenariat de la Caisse des Dépôts et du Groupe Caisse d'Épargne.

Gestion des ressources humaines

La direction des ressources humaines a lancé en 2006 une opération de réflexion sur l'organisation de la fonction ressources humaines, ainsi qu'un chantier de description et d'analyse de ses process. Ce travail a mis en évidence un besoin d'optimisation des outils.

Quelques actions ont été conduites en 2006, notamment la mise en place d'un *workflow* sur les entretiens annuels d'évaluation, qui ont été remis à niveau à cette occasion. Les chantiers initiés en 2006 sur le pilotage de la masse salariale et des effectifs se poursuivent en 2007.

La mise en place de formations transversales, qui constituent les premiers pans des formations au management, a commencé avec une formation sur l'entretien annuel d'évaluation.

Mobilité internationale

En 2006, IXIS Corporate & Investment Bank a mis en place sa charte de mobilité internationale. Elle dispose ainsi d'une politique compétitive et des ressources nécessaires pour mettre en œuvre les expatriations et les gérer au plus près des besoins des salariés.

Ventilation des effectifs par catégorie socio-professionnelle au 31 décembre 2006

(effectifs permanents)

Cadres	1 294
Techniciens	191
Total France	1 485
Succursales, IXIS Asia, IXIS Luxembourg Investissements, IXIS Middle East	285
IXIS Capital Markets (États-Unis)	455
Effectifs hors France	740
Nexgen	83
TOTAL	2 308

Back-office

Au cours de l'année 2006, de nombreux projets ont été déployés au sein du *back-office* pour optimiser les processus et mettre en place de nouveaux outils de gestion plus performants.

Processus optimisés

Filière transversale

Fin 2006, le *back-office* représente environ 280 collaborateurs, répartis entre des équipes de gestion industrielle, de traitement des produits complexes et de maîtrise d'ouvrage.

Son rôle consiste à enregistrer, contrôler, confirmer et comptabiliser les opérations selon trois grandes filières produits :

- > dérivés, trésorerie, change ;
- > titres ;
- > financements bancaires.

Suite à la mise en place, en 2005, d'une filière transversale regroupant toutes les fonctions mutualisables au sein des filières produits (rapprochements bancaires, collatéralisations, courtages, comptabilité de premier niveau...), le *back-office* a porté son effort en 2006 sur le développement des outils dédiés à ces processus.

Ainsi, l'intégralité des rapprochements bancaires, intersystèmes et comptables est désormais effectuée sur le système Recon, et le progiciel de gestion des collatéraux a fortement évolué afin d'optimiser ce processus de gestion.

Les autres points d'optimisation ont été spécifiés et feront l'objet de développements en 2007.

Nouveaux outils de gestion

Parallèlement, les progiciels de gestion ont été modifiés dans les filières produits :

- > l'outil CALYPSO a été mis en production pour la gestion des dérivés de crédit ;
- > la dernière version de SUMMIT a été déployée au sein du service taux et trésorerie change ;
- > le progiciel ACBS a été mis en production sur une partie de la filière financements et sera totalement installé au cours du premier trimestre 2007.

L'organisation des *back-offices* dérivés de taux et dérivés de crédit est en cours d'examen et devrait fortement évoluer en 2007, afin de mettre en place des processus totalement intégrés (en *straight through processing*) sur l'intégralité de cette filière.

Systèmes d'information

De nombreux projets ont été initiés pour accompagner le développement des métiers, tout en poursuivant les actions de fiabilisation des processus et de sécurisation des systèmes. La direction des systèmes d'information a renforcé ses infrastructures et poursuit ses actions de maîtrise de la qualité et des projets.

Intégration et automatisation

Accompagnement métiers

Dans le domaine des solutions métiers, la banque a poursuivi sa stratégie consistant à sélectionner des solutions standards du marché pour les process standards, qui sont complétées ensuite par des réalisations spécifiques à forte valeur ajoutée sur les fonctions telles que le *pricing*, le calcul des couvertures et des risques.

Le développement des activités de financements a nécessité l'implémentation d'un outil de gestion capable de gérer des volumes élevés et des opérations complexes dans des conditions de sécurité améliorées, et s'intégrant dans l'ensemble du système d'information. À l'issue d'un processus de sélection rigoureux, le progiciel ACBS a été retenu. Il couvre l'ensemble des produits et fonctions de l'activité, depuis le montage des dossiers par le *front-office* jusqu'au *back-office* (échéanciers, paiements, etc.) et à la comptabilité.

Dans le domaine des dérivés de crédits, le progiciel Calypso a permis la mise en place d'une chaîne de traitement intégrée *front to back*, exploitant une gestion d'anomalie par exception et réduisant ainsi considérablement les risques opérationnels sur ces opérations.

La technologie SUMMIT, utilisée pour les dérivés de taux, a été complétée par un composant CALYPSO spécifiquement adapté aux produits complexes. Ce nouveau progiciel facilite et améliore la modélisation des produits et des opérations, permettant ainsi une meilleure gestion des risques et accélérant le *time to market* des nouveaux produits.

Afin d'accroître la présence de la banque sur les marchés électroniques, les équipes de la direction des systèmes d'information ont mis en œuvre une plate-forme de traitement automatique pour le marché des *government bonds* sur les plates-formes BondVision, Bloomberg et Reuters RTFI.

Enfin, dans le cadre de la stratégie de développement du *coverage* et du *cross-selling*, l'outil de gestion de la relation client Pivotal a été déployé pour les métiers taux, crédits, financements, actions, à Paris, Londres, Francfort et Tokyo. Cet outil permet un partage en temps réel des actions commerciales et marketing (gestion des contacts, des opportunités, des portefeuilles clients), améliorant ainsi le *coverage* et la productivité des forces marketing et commerciales.

Fiabilisation des processus

Le niveau global d'intégration du traitement des opérations, depuis le *front-office* jusqu'à la comptabilité et le *back-office*, en passant par l'alimentation des outils de synthèse et de pilotage (risques, ALM, suivi des résultats), a été significativement amélioré grâce à la mise en œuvre de CALYPSO et d'ACBS. La filière dérivés actions a aussi fortement contribué à cette amélioration, grâce à la mise en œuvre des modules prêts/emprunts et comptabilité patrimoniale du progiciel Sophis.

Cette intégration est désormais renforcée et contrôlée par l'outil Recon, qui permet d'automatiser des opérations de rapprochement entre le *back-office* et la comptabilité. Ce dispositif a été complété par le développement d'un nouvel outil de rapprochement entre le résultat économique et le résultat comptable, assurant ainsi un processus de production des résultats comptables fiabilisé, dans le cadre de la réduction du calendrier de clôture.

L'intégration du traitement des opérations repose aussi sur la mise à niveau permanente des référentiels. En 2006, le référentiel tiers a fait l'objet d'une refonte technique intégrant des *workflow* automatisés pour le référencement et permettant l'asservissement des systèmes opérationnels via des services Web.

En parallèle, l'outil de calcul des résultats économiques quotidiens Madone a été complété par l'automatisation des calculs de réfaction, l'intégration des règles de calcul IFRS et la mise en œuvre d'un dispositif de calcul de P&L hypothétique répondant aux exigences réglementaires (*backtesting* de la *Value at Risk*, conformément au CRBF 95-02).

Enfin, dans le cadre de l'application de la directive *Market Abuse*, un progiciel spécialisé a été sélectionné et sa mise en place a débuté.

Infrastructure et sécurité

Le fort développement des métiers et la complexité croissante des modèles de *pricing* et de risque ont amené la banque à accroître de façon significative la puissance de calcul et la capacité de stockage disponibles. Ce chantier de rénovation de l'infrastructure technique s'est traduit par la mise en œuvre de sites techniques supplémentaires permettant l'extension des *data centers* et l'accroissement du nombre de serveurs de calculs distribués (*grid computing*). Ces sites techniques sont installés dans une logique de redondance, permettant d'assurer une continuité d'activité en cas de défaillance d'un des sites.

Les actions de sécurisation des systèmes d'information ont été poursuivies par la mise en place d'un système de traces sur tous les composants techniques (réseau et système) et le déploiement de la nouvelle politique de sécurité au sein de la banque.

Pilotage de projets et qualité

Dans le cadre de la démarche d'amélioration de l'efficacité des systèmes d'information, un progiciel de gestion de portefeuille de projets (Mercury) a été mis en œuvre, ainsi qu'une plate-forme d'analyse de la qualité des développements (CAST). Cette démarche s'intègre dans un objectif d'amélioration constante de la productivité des équipes de développement et de réduction des risques opérationnels.

Développement durable

IXIS Environnement & Infrastructures structure, place et gère des fonds d'investissement dédiés au financement de projets spécifiques dans deux domaines au service du développement durable : l'environnement et les infrastructures.

- > IXIS Environnement & Infrastructures est devenu **Natixis Environnement & Infrastructures** le 13 mars 2007.

Acteur financier du développement durable

Trois fonds dédiés

Filiale à 100 % d'IXIS Corporate & Investment Bank, IXIS Environnement & Infrastructures est une société de gestion agréée par l'AMF spécialisée dans le financement de projets, notamment en fonds propres, dans les domaines de l'environnement et des infrastructures. Les fonds sous gestion associent des investisseurs de premier plan et interviennent en France et dans le monde. Ils s'inscrivent dans la démarche de développement durable engagée par la banque.

En 2006, deux fonds sont sous gestion directe, le FIDEME et le FIDEPPP, et un fonds sous gestion déléguée, l'European Carbon Fund : ce sont au total près de 390 millions d'euros sous gestion qui sont dédiés au développement durable et gérés par une équipe d'une vingtaine de spécialistes des secteurs de l'énergie, du climat et des infrastructures.

LE FIDEME : FCPR DE 45,7 MILLIONS D'EUROS

Lancé en 2003, le FIDEME (Fonds d'investissement de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) finance en quasi-fonds propres des projets d'énergies renouvelables (EnR) et de valorisation des déchets. Ce fonds associe l'établissement public ADEME et une quinzaine de banques, dont les promoteurs IXIS Corporate & Investment Bank et Banca OPI.

À fin 2006, le FIDEME a achevé sa période d'investissement et compte 25 investissements dans son portefeuille, principalement des obligations convertibles dans des parcs éoliens, des centrales hydrauliques, une unité de recyclage de déchets et une unité de biocarburant. Le FIDEME a contribué à la réalisation de près de 300 mégawatts (MW) d'unités de production d'énergie verte en France.

En complément du FIDEME, IXIS Environnement & Infrastructures va mettre en place en 2007 un nouveau fonds d'investissement européen dédié aux énergies renouvelables.

LE FIDEPPP : FCPR DE 200 MILLIONS D'EUROS

Le FIDEPPP (Fonds d'investissement et d'infrastructures et de développement de partenariat public/privé) investit en fonds propres en France et en Europe dans toutes les formes de partenariat public/privé (PPP) dans lesquelles une société privée finance, construit et exploite un équipement et une infrastructure publique. Il a été entièrement investi par des entités du Groupe Caisse d'Epargne.

Dès la création du FIDEPPP en 2005, les équipes de gestion ont été associées aux dossiers de partenariat public/privé développés dans les secteurs de la santé, des transports, de la justice et de l'environnement.

En 2006, le FIDEPPP a remporté un premier succès à travers sa participation au capital de la société concessionnaire du tramway de Reims, premier tramway en France faisant l'objet d'un financement de projet privé dans le cadre d'une délégation de service public.

Le FIDEPPP est candidat dans la plupart des investissements en PPP et étudie plusieurs dossiers en Europe.

L'EUROPEAN CARBON FUND : 15,6 MILLIONS DE TONNES DE CO₂ EN 2006

Lancé en 2005 par de grands établissements financiers européens, l'European Carbon Fund (ECF) est une SICAV de droit luxembourgeois de 142,7 millions d'euros. Il a pour vocation de financer la composante « carbone » de projets industriels réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Il permet de soutenir des projets aux quatre coins du globe, en rachetant les futurs Crédits d'Émission Certifiés. Émis par l'ONU dans le cadre du protocole de Kyoto, ces crédits ont pour vocation d'apporter de la liquidité au marché européen du CO₂.

Fin 2006, IXIS Environnement & Infrastructures a contracté pour le compte de l'ECF près de 16 millions de tonnes de CO₂ via une dizaine de transactions représentant une valeur marché de 283 millions d'euros. La diversification géographique a été importante avec des contrats signés en Chine, Corée, Inde, Lituanie, Brésil et Argentine.

Les technologies soutenues incluent l'énergie éolienne, les centrales électriques à biomasse, la captation du méthane dans les décharges et dans les mines de charbon, et la réduction de gaz industriels dans la chimie.

La transaction effectuée avec le groupe Rhodia début 2006 sur la réduction de N₂O dans ses usines coréenne et brésilienne représente la plus importante opération du marché. En novembre 2006, IXIS Environnement & Infrastructures a également conclu une transaction de près de 18 millions de tonnes de CO₂ avec la mine chinoise Yang Quan et arrangé la participation de banques de premier plan à cette opération.

IXIS Environnement & Infrastructures, agissant pour le compte de l'ECF, est un acteur mondial des opérations primaires effectuées sur le marché du CO₂ dans le cadre du protocole de Kyoto et de la directive européenne visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le monde.

Perspectives 2007

IXIS Corporate & Investment Bank poursuit son développement dans le cadre de son rapprochement avec Natixis.

La forte complémentarité de leurs métiers et clientèles offre à la nouvelle entité de solides perspectives de croissance de l'activité et des résultats, en France comme à l'international.

Nouvelle opportunité stratégique

L'exercice 2007 sera le premier exercice de fonctionnement de la nouvelle banque de financement et d'investissement de Natixis, qui sera en ordre de marche courant 2007. IXIS Corporate & Investment Bank se rapprochera des activités correspondantes de l'ex-Natexis Banques Populaires regroupées dans la division Grande Clientèle, Financements et Marchés.

Ce rapprochement permet d'atteindre trois objectifs : un rééquilibrage immédiat en termes de produits entre les activités de marchés et les financements ; un rééquilibrage des clientèles à travers une augmentation du poids des *corporate* ; enfin, un accroissement du développement à l'international, soutenu par des moyens plus importants et un portefeuille de produits beaucoup plus large.

Dans ce cadre, et après une période de réorganisation, la nouvelle banque de financement et d'investissement affichera des perspectives de croissance forte. Tiré par son développement à l'international, son *business plan* fixe notamment un objectif de croissance de 10 % de son PNB entre 2005 et 2010.

Par ailleurs, le développement des activités de la banque de financement et d'investissement devrait profiter des liens existants entre ses deux groupes actionnaires, qui bénéficieront désormais d'une gamme de produits élargie à des coûts plus compétitifs.



Financements
Actions
Marchés
Recherche

IXIS CORPORATE
& INVESTMENT BANK
RAPPORT DE GESTION

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
ET INFORMATIONS JURIDIQUES



Taux

Crédit

Structuration

SOMMAIRE

076	Éléments juridiques
095	Gouvernement d'entreprise

Éléments juridiques (extraits)

Informations relatives au capital social

Montant du capital, titres émis :

Le capital social est de 1 909 410 791,25 euros, divisé en 125 207 265 actions d'une valeur nominale de 15,25 euros chacune, toutes de même catégorie.

Les actions sont obligatoirement nominatives. Toute transmission à des tiers nécessite une demande d'agrément notifiée à la société.

Capital autorisé non émis : néant

Plan de *stock option* : néant

Autres titres donnant accès au capital : néant

Nantissement ou garantie sur capital : néant

Évolution du capital depuis la constitution :

Année	Nature de l'opération	Montant des variations du capital		Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions	Nominal
		Capital	Prime d'apport			
Constitution	Apport en numéraire	5 000 000 francs	-	5 000 000 francs	50 000	100 francs
29/06/1990	Apport en nature	8 000 000 francs	-	13 000 000 francs	130 000	100 francs
28/05/1996	Apport en numéraire	2 987 000 000 francs	-	3 000 000 000 francs	30 000 000	100 francs
01/09/2001	Conversion du capital en euros et incorporation de réserve	152 948,30 euros	-	457 500 000 euros	30 000 000	15,25 euros
01/11/2004	Apport partiel d'actif	1 405 115 175 euros	1 109 303 895 euros	1 862 615 175 euros	122 138 700	15,25 euros
09/12/2004	Apport en nature	46 795 616,25 euros	34 080 402,67 euros	1 909 410 791,25 euros	125 207 265	15,25 euros

Répartition du capital et des droits de vote au cours des trois dernières années :

Actionnariat	Situation au 31/12/2006			Situation au 31/12/2005			Situation au 31/12/2004		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
CNCE	-	-	-	122 138 684	97,55	97,55	122 138 692	97,55	97,55
Sanpaolo IMI	-	-	-	3 068 565	2,45	2,45	3 068 565	2,45	2,45
Natixis	125 207 265	100	100						
Autres*	-	-	-	16	% n.s.	% n.s.	8	% n.s.	% n.s.
Total	125 207 265	100	100	125 207 265	100	100	125 207 265	100	100

* Membres du conseil de surveillance.

Droit de vote double : néant.

À la connaissance de la société, un pacte d'actionnaires était en vigueur entre la CNCE et Sanpaolo IMI au cours de l'exercice 2006.

Par ailleurs, à la connaissance de la société, le 17 novembre 2006, un pacte d'actionnaires a été conclu entre la BFBP et la CNCE en présence de Natixis.

Informations relatives aux mandataires sociaux

Membres du directoire

Exercice 2006 MONSIEUR DOMINIQUE FERRERO

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
Mandats et fonctions au sein de Natixis et ses filiales			
NATIXIS (cotée)	SA	F	Directeur général et membre du directoire (depuis le 17 novembre 2006); membre du comité exécutif
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Président du directoire (depuis le 14 décembre 2006)
Gestion d'actifs			
IXIS ASSET MANAGEMENT GROUP	SA	F	Membre du conseil de surveillance (depuis le 7 décembre 2006)
Autres mandats et fonctions dans des sociétés			
AGF (cotée)	SA	F	Administrateur
VINCI (cotée)	SA	F	Administrateur

Exercice 2006 MONSIEUR BERNARD MIGUS

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
Mandats et fonctions au sein de Natixis et ses filiales			
NATIXIS (cotée)	SA	F	Co-responsable de la Banque de financement et d'investissement ; membre du comité exécutif
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Directeur général et membre du directoire
NATEXIS BLEICHROEDER SA	SA	F	Administrateur (depuis le 29 décembre 2006)
IXIS SECURITIES	SA	F	Membre du conseil de surveillance
IXIS MIDCAPS	SA	F	Vice-président du conseil de surveillance
IXIS CAPITAL MARKETS NORTH AMERICA		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>)
IXIS CAPITAL PARTNERS LIMITED		ANG	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i> ; démission le 5 juillet 2006)
NATIXIS LEASE (EX-NATEXIS LEASE)	SA	F	Administrateur (depuis le 12 décembre 2006)
Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Epargne			
GCE IMMOBILIER (EX-PEREXIA)	SA	F	Représentant permanent d'IXIS Corporate & Investment Bank au conseil de surveillance (depuis le 28 février 2006)

Exercice 2006 **MONSIEUR OLIVIER SCHATZ**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
Mandats et fonctions au sein de Natixis et ses filiales			
NATIXIS (cotée)	SA	F	Co-responsable de la Banque de financement et d'investissement ; membre du comité exécutif
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Directeur général et membre du directoire (depuis le 14 décembre 2006)
NATEXIS BLEICHROEDER SA	SA	F	Représentant permanent de Natixis au conseil d'administration
NATEXIS BLEICHROEDER INC		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>)
NATEXIS LEASE (EX-NATEXIS LEASE)	SA	F	Représentant permanent de Natixis au conseil d'administration
NATEXIS PRAMEX INTERNATIONAL (EX-NATEXIS PRAMEX INTERNATIONAL)	SA	F	Représentant permanent de Natixis au conseil d'administration
NATEXIS TRANSPORT FINANCE (EX-NATEXIS TRANSPORT FINANCE)	SA	F	Administrateur
NATEXIS COMMODITY MARKETS LIMITED		ANG	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>)
NATEXIS FINANCE (EX-NATEXIS FINANCE)	SAS	F	Président du comité de surveillance
INTERFINANCE NATEXIS NV		NLD	Membre du conseil de surveillance
NATEXIS AMBS COMPANY LLC		USA	Directeur
Capital Investissement			
NATIXIS PRIVATE EQUITY (EX-NATEXIS PRIVATE EQUITY)	SA	F	Administrateur
Gestion d'actifs			
AIVELYS ASSET MANAGEMENT (EX-ECORINVEST 10)	SA	F	Représentant permanent de Natixis au conseil d'administration
NATEXIS CONVERTIBLES EUROPE	SICAV	F	Président du conseil d'administration (démission le 21 décembre 2006)
VALEURO	SICAV	F	Représentant permanent de Natixis au conseil d'administration
Assurance-Crédit			
COFACE	SA	F	Administrateur
Autres mandats et fonctions dans des sociétés			
IKB DEUTSCHE INDUSTRIEBANK AG		DEU	Membre du comité consultatif (<i>Member of the Advisory Board</i>)

Exercice 2006 **MONSIEUR NICOLAS FOURT**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
Mandats et fonctions au sein de Natixis et ses filiales			
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du directoire
IXIS SECURITIES	SA	F	Représentant permanent d'IXIS Corporate & Investment Bank au conseil de surveillance
IXIS MIDCAPS	SA	F	Représentant permanent d'IXIS Corporate & Investment Bank au conseil de surveillance (depuis le 1 ^{er} janvier 2006)
ICMOS IRELAND LTD		IRL	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>)
ICMOS PANGAEA GLOBAL HEDGE FUND PLC		IRL	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>)
NEXGEN FINANCIAL HOLDINGS LIMITED		IRL	Président (<i>Chairman of the Board of Directors</i> ; depuis le 24 mars 2006 ; auparavant administrateur suppléant)
NEXGEN RE LIMITED		IRL	Administrateur suppléant

Exercice 2006 **MONSIEUR NICOLAS FOURT**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
SPARX IXIS ALTERNATIVE INVESTMENTS ASIA-PACIFIC LIMITED		HKG	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i> ; depuis le 18 octobre 2006)
Gestion d'actifs			
IXIS SP S.A.		LUX	Administrateur
Autres mandats et fonctions dans des sociétés			
DENIS FRIEDMAN PRODUCTIONS	SA	F	Administrateur
DIGIFFUSE		LUX	Gérant

Exercice 2006 **MONSIEUR ANTHONY ORSATELLI**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE	SA	F	Représentant permanent de Natixis, Censeur au conseil de surveillance (depuis le 17 novembre 2006 ; auparavant membre du directoire ; en charge de la Banque de financement et d'investissement)
Mandats et fonctions au sein de Natixis et ses filiales			
NATIXIS (cotée)	SA	F	Membre du directoire (depuis le 17 novembre 2006) ; membre du comité exécutif
Garantie Financière			
CIFG HOLDING	SA	F	Président du conseil de surveillance et représentant permanent de la CNCE au conseil de surveillance
CIFG GUARANTY	SA	F	Représentant permanent de CIFG Holding au conseil de surveillance
CIFG EUROPE	SA	F	Représentant permanent de CIFG Guaranty au conseil de surveillance
CIFG SERVICES INC.		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>)
CIFG ASSURANCE NORTH AMERICA, INC.		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>)
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du directoire (depuis le 14 décembre 2006 ; auparavant président du directoire ; directeur des fonctions centrales)
NATEXIS BLEICHROEDER SA	SA	F	Administrateur (depuis le 14 décembre 2006)
NEXGEN FINANCIAL HOLDINGS LIMITED		IRL	Président (<i>Chairman of the Board of Directors</i> ; démission le 24 mars 2006)
NEXGEN RE LIMITED		IRL	Président (<i>Chairman of the Board of Directors</i> ; démission le 24 mars 2006)
IXIS NORTH AMERICA		USA	Président (<i>Chairman of the Board of Directors</i>)
IXIS CAPITAL MARKETS NORTH AMERICA		USA	Président (<i>Chairman of the Board of Directors</i>)
IXIS COMMERCIAL PAPER CORP.		USA	Président (<i>Chairman of the Board of Directors</i>)
IXIS FINANCIAL PRODUCTS INC.		USA	Président (<i>Chairman of the Board of Directors</i>)
IXIS REAL ESTATE CAPITAL INC.		USA	Président (<i>Chairman of the Board of Directors</i>)
IXIS SECURITIES NORTH AMERICA INC.		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>)
IXIS DERIVATIVES INC.		USA	Président (<i>Chairman of the Board of Directors</i>)
IXIS FUNDING CORP.		USA	Président (<i>Chairman of the Board of Directors</i>)

Exercice 2006 **MONSIEUR ANTHONY ORSATELLI**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC.		USA	Président (<i>Chairman of the Board of Directors</i>)
Gestion d'actifs			
IXIS ASSET MANAGEMENT GROUP	SA	F	Président du conseil de surveillance
IXIS ASSET MANAGEMENT	SA	F	Président du conseil de surveillance
IXIS ASSET MANAGEMENT PARTICIPATIONS 1	SAS	F	Président du comité de surveillance
IXIS ASSET MANAGEMENT PARTICIPATIONS 2	SAS	F	Président du comité de surveillance
IXIS ASSET MANAGEMENT US CORPORATION		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>)
IXIS ASSET MANAGEMENT US LLC		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Managers</i>)
IXIS PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT	SA	F	Président du conseil de surveillance (depuis le 2 mars 2006 ; auparavant membre du conseil de surveillance)
ÉCUREUIL GESTION	SA	F	Membre du conseil de surveillance
ÉCUREUIL GESTION FCP	SA	F	Membre du conseil de surveillance
IXIS SP S.A.		LUX	Président du conseil d'administration
Conservation institutionnelle			
CACEIS	SA	F	Président du conseil de surveillance
Autres mandats et fonctions dans des sociétés			
EUROCLEAR PLC		ANG	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i> ; démission le 26 octobre 2006)
EUROCLEAR SA/NV		BEL	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i> ; démission le 26 octobre 2006)
GIAT INDUSTRIES	SA	F	Administrateur, représentant l'État
LAZARD LTD		BER	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>)
SANPAOLO IMI S.p.A. (cotée)		ITA	Administrateur (fin de mandat le 1 ^{er} décembre 2006 suite à la fusion avec Banca Intesa)

Membres du conseil de surveillance

Exercice 2006 **MONSIEUR PHILIPPE DUPONT**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
BANQUE FÉDÉRALE DES BANQUES POPULAIRES	SA	F	Président-directeur général
Mandats et fonctions au sein de Natixis et ses filiales			
NATIXIS (cotée)	SA	F	Président du directoire (depuis le 17 novembre 2006 ; auparavant Président du conseil d'administration) ; membre du comité exécutif
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Président du conseil de surveillance (depuis le 14 décembre 2006)
Autres mandats et fonctions dans des sociétés : néant			

Exercice 2006 MONSIEUR NICOLAS MERINDOL

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE	SA	F	Directeur général (depuis le 29 septembre 2006) et membre du directoire
Mandats et fonctions au sein de Natixis et ses filiales			
NATIXIS (cotée)	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au conseil de surveillance (depuis le 17 novembre 2006)
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Vice-président du conseil de surveillance
Gestion d'actifs			
IXIS ASSET MANAGEMENT GROUP	SA	F	Vice-président du conseil de surveillance
IXIS ASSET MANAGEMENT	SA	F	Vice-président du conseil de surveillance
IXIS ASSET MANAGEMENT PARTICIPATIONS 1	SAS	F	Vice-président du comité de surveillance (fin de mandat en 2006)
IXIS ASSET MANAGEMENT PARTICIPATIONS 2	SAS	F	Vice-président du comité de surveillance (fin de mandat en 2006)
IXIS ASSET MANAGEMENT US CORPORATION		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>)
LA COMPAGNIE 1818 - BANQUIERS PRIVÉS	SA	F	Président du conseil de surveillance
ÉCUREUIL GESTION	SA	F	Président du conseil de surveillance
ÉCUREUIL GESTION FCP	SA	F	Président du conseil de surveillance
Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Épargne			
BANQUE PALATINE	SA	F	Président du conseil de surveillance
CRÉDIT FONCIER DE FRANCE (cotée)	SA	F	Président du conseil de surveillance (depuis le 1 ^{er} mars 2006 ; auparavant vice-président du conseil de surveillance)
ÉCUFONCIER	SCA	F	Membre du conseil de surveillance (démission le 30 juin 2006)
ALLIANCE ENTREPRENDRE	SAS	F	Représentant permanent de la CNCE au conseil de gestion (fin de mandat en 2006)
CEMM	SAS	F	Président du conseil de surveillance
GCE FIDÉLISATION	SAS	F	Président (démission le 18 décembre 2006)
GCE FINANCIAL SERVICES	SAS	F	Président (depuis le 19 juin 2006)
GCE IMMOBILIER (EX-PEREXIA)	SA	F	Membre du conseil de surveillance (démission le 28 février 2006)
EFIDIS	SA	F	Membre du conseil de surveillance (démission le 13 décembre 2006)
SOCIÉTÉ LAMY (EX-GESTRIM)	SA	F	Président du conseil de surveillance (démission le 3 février 2006)
GCE CAPITAL	SAS	F	Président du conseil de surveillance (depuis le 13 décembre 2006)
GCE - NEWTEC	SAS	F	Président du conseil de surveillance (démission le 11 décembre 2006)
CAISSE D'ÉPARGNE FINANCEMENT (CEFI)	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au conseil d'administration (fin de mandat le 13 décembre 2006)
FINANCIÈRE OCEOR	SA	F	Vice-président du conseil de surveillance
BANQUE DES ANTILLES FRANÇAISES	SA	F	Administrateur (démission le 13 décembre 2006)
BANQUE DE LA RÉUNION	SA	F	Administrateur
ÉCUREUIL-VIE	SA	F	Président du conseil de surveillance
ERILIA	SA	F	Administrateur (fin de mandat en 2006)
ERIXEL	SAS	F	Administrateur (fin de mandat en 2006)

Exercice 2006 **MONSIEUR NICOLAS MERINDOL**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
HOLGEST	SA	F	Président-directeur général (démission le 6 octobre 2006)
INGEPAR	SA	F	Président du conseil d'administration (démission le 13 décembre 2006)
ISSORIA	SA	F	Vice-président du conseil de surveillance
SOPASSURE	SA	F	Administrateur
BANCA CARIGE (cotée)		ITA	Administrateur

Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse des Dépôts

CDC ENTREPRISES CAPITAL INVESTISSEMENT	SA	F	Administrateur (démission le 28 juin 2006)
CNP ASSURANCES (cotée)	SA	F	Membre du conseil de surveillance

Autres mandats et fonctions dans des sociétés : néant

Exercice 2006 **MONSIEUR GUY COTRET**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PRÉVOYANCE	SA	F	Membre du directoire ; en charge des Ressources Humaines et de l'Exploitation Bancaire

Mandats et fonctions au sein de Natixis et ses filiales

Marchés et Financements

IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au conseil de surveillance
----------------------------------	----	---	--

Gestion d'actifs

IXIS ASSET MANAGEMENT GROUP	SA	F	Membre du conseil de surveillance
IXIS ASSET MANAGEMENT	SA	F	Membre du conseil de surveillance

Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Epargne

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE (cotée)	SA	F	Membre du conseil de surveillance
FONCIER PARTICIPATIONS	SA	F	Administrateur (démission le 30 juin 2006)
BANQUE DES ANTILLES FRANÇAISES	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au conseil d'administration
BANQUE DES MASCAREIGNES LTEE		MUS	Administrateur
GCE - NEWTEC	SAS	F	Membre du conseil de surveillance
GESTITRES	SA	F	Président du conseil d'administration
SOCIÉTÉ LAMY (EX-GESTRIM)	SA	F	Vice-président du conseil de surveillance
ISSORIA	SA	F	Membre du conseil de surveillance
GCE IMMOBILIER (EX-PEREXIA)	SA	F	Vice-président du conseil de surveillance (depuis le 28 février 2006 ; auparavant membre du conseil de surveillance)
SAS GROUPE CAISSE D'EPARGNE MAROC		MAR	Représentant permanent de la CNCE au conseil d'administration (depuis le 30 juin 2006)
SOCFIM	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au conseil de surveillance

Autres mandats et fonctions dans des sociétés

LA CHÂÎNE MARSEILLE LCM	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au conseil d'administration
-------------------------	----	---	---

Exercice 2006 **MONSIEUR ANDRÉ-JEAN OLIVIER**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
Mandats et fonctions au sein de Natixis et ses filiales			
NATIXIS (cotée)	SA	F	Responsable Finances ; membre du comité exécutif
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Représentant permanent de Natixis au conseil de surveillance (depuis le 19 décembre 2006)
NATIXIS COFICINE (EX-NATEXIS COFICINE)	SA	F	Représentant permanent de Natixis au conseil d'administration
NATEXIS LUXEMBOURG SA		LUX	Administrateur
NATIXIS IMMO DÉVELOPPEMENT (EX-NATEXIS IMMO DÉVELOPPEMENT)	SA	F	Administrateur
NATIXIS TRANSPORT FINANCE (EX-NATEXIS TRANSPORT FINANCE)	SA	F	Représentant permanent de Natixis au conseil d'administration
Capital Investissement			
NATIXIS PRIVATE EQUITY (EX-NATEXIS PRIVATE EQUITY)	SA	F	Administrateur
Services			
NATIXIS ASSURANCES (EX-NATEXIS ASSURANCES)	SA	F	Administrateur
Autres mandats et fonctions dans des sociétés : néant			

Exercice 2006 **MONSIEUR FRANÇOIS AUDIBERT**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
Mandats et fonctions au sein de Natixis et ses filiales			
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du conseil de surveillance
Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Epargne			
CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD (CEAN)	SA	F	Président du directoire
AQUITAINE VALLEY	SA	F	Président du conseil de surveillance (fin de mandat le 15 décembre 2006 suite à transformation en SAS)
CIS AQUITAINE VALLEY	SA	F	Président du conseil de surveillance (depuis le 16 octobre 2006)
EXPANSO - SDR (SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL)	SA	F	Président du directoire
EXPANSO CAPITAL	SAS	F	Administrateur
GALIA GESTION	SAS	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne Aquitaine Nord au conseil d'administration
GCE CAPITAL	SAS	F	Membre du conseil de surveillance (depuis le 11 décembre 2006)
Autres mandats et fonctions dans des sociétés			
DOMOFrance	SA	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne Aquitaine Nord au conseil d'administration
SUD OUEST CAPITAL RISQUE INNOVATION (SOCRI)	SAS	F	Représentant permanent d'Expanso Capital au conseil d'administration
TV 7 BORDEAUX SA	SA	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne Aquitaine Nord au conseil d'administration

Exercice 2006 **MONSIEUR MARC-ANTOINE AUTHEMAN**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
Mandats et fonctions au sein de Natixis et ses filiales			
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du conseil de surveillance
Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse des Dépôts			
ICADE (cotée)	SA	F	Administrateur
ICADE EMGP	SA	F	Administrateur (démission le 3 mai 2006)
Autres mandats et fonctions dans des sociétés : néant			

Exercice 2006 **MONSIEUR FRANÇOIS CHAUVEAU**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
Mandats et fonctions au sein de Natixis et ses filiales			
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du conseil de surveillance (depuis le 13 septembre 2006 ; auparavant représentant permanent d'Écureuil Participations au conseil de surveillance)
Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Épargne			
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE	SA	F	Directeur de la gestion financière
COMPAGNIE DE FINANCEMENT FONCIER	SA	F	Administrateur
ÉCUFONCIER	SCA	F	Membre du conseil de surveillance
GCE BAIL	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au conseil d'administration
INGEPAR	SA	F	Censeur
ISSORIA	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au conseil de surveillance
SURASSUR		LUX	Représentant permanent de la CNCE au conseil d'administration
Autres mandats et fonctions dans des sociétés			
EUROTITRISATION	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au conseil d'administration

Exercice 2006 **MONSIEUR BERNARD COMOLET**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
Mandats et fonctions au sein de Natixis et ses filiales			
NATIXIS (cotée)	SA	F	Vice-président du conseil de surveillance (depuis le 17 novembre 2006)
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du conseil de surveillance
Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Épargne			
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE	SA	F	Vice-président du conseil de surveillance

Exercice 2006 **MONSIEUR BERNARD COMOLET**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE PARIS	SA	F	Président du directoire
BANQUE BCP	SAS	F	Président du conseil de surveillance (depuis le 24 juillet 2006)
BANQUE BCP LUXEMBOURG		LUX	Administrateur (depuis le 24 juillet 2006)
EFIDIS	SA	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne Île-de-France Paris au conseil de surveillance
Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse des Dépôts			
CNP ASSURANCES (cotée)	SA	F	Censeur au conseil de surveillance
Autres mandats et fonctions dans des sociétés			
IMMOBILIÈRE 3 F	SA	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne Île-de-France Paris au conseil d'administration

Exercice 2006 **MONSIEUR BENOÎT MERCIER**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
Mandats et fonctions au sein de Natixis et ses filiales			
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du conseil de surveillance
NATIXIS GARANTIES (EX-GCE GARANTIES)	SA	F	Membre du conseil de surveillance
Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Epargne			
CAISSE D'EPARGNE DU VAL DE FRANCE-ORLÉANAIS	SA	F	Président du directoire
BANQUE PALATINE	SA	F	Membre du conseil de surveillance
COMPAGNIE EUROPÉENNE DE GARANTIES IMMOBILIÈRES (CEGI)	SA	F	Administrateur
FINANCIÈRE CEGI	SA	F	Administrateur
VFO COMMUNICATION	SAS	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne du Val-de-France-Orléanais, président (depuis le 9 octobre 2006) ; président du comité de direction
Autres mandats et fonctions dans des sociétés			
HABITAT MONTARGIS VAL DE FRANCE (HAMOVAL)	SA	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne du Val de France-Orléanais au conseil d'administration
LOIRET HABITAT	SA	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne du Val de France-Orléanais au conseil d'administration (fin de mandat le 3 novembre 2006)
ORLÉANS GESTION	SAEM	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne du Val de France-Orléanais au conseil d'administration
ORLÉANS SPECTACLES	SA	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne du Val de France-Orléanais au conseil d'administration
SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE POUR LE DÉVELOPPEMENT ORLÉANAIS (SEMDO)	SAEM	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne du Val de France-Orléanais au conseil d'administration
VIGEO	SAS	F	Représentant permanent de la CNCE au conseil d'administration

Exercice 2006 **MONSIEUR PHILIPPE MONETA**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
Mandats et fonctions au sein de Natixis et ses filiales			
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du conseil de surveillance
Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Epargne			
CAISSE D'EPARGNE LOIRE DRÔME ARDÈCHE	SA	F	Président du directoire
CRÉDIT FONCIER DE FRANCE (cotée)	SA	F	Membre du conseil de surveillance
SOCIÉTÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'HABITAT - SDH CONSTRUCTEUR	SA	F	Président-directeur général
Gestion d'actifs			
ÉCUREUIL GESTION	SA	F	Membre du conseil de surveillance
ÉCUREUIL GESTION FCP	SA	F	Membre du conseil de surveillance
Autres mandats et fonctions dans des sociétés			
LOIRE TÉLÉ	SAEM	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche au conseil d'administration
RHONE-ALPES PME GESTION	SAS	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne Loire-Drôme-Ardèche au conseil de surveillance

Exercice 2006 **MONSIEUR DIDIER PATAULT**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
Mandats et fonctions au sein de Natixis et ses filiales			
NATIXIS (cotée)	SA	F	Membre du conseil de surveillance (depuis le 17 novembre 2006)
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du conseil de surveillance
Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Epargne			
CAISSE D'EPARGNE DES PAYS DE LA LOIRE	SA	F	Président du directoire
BATIROC PAYS DE LA LOIRE	SA	F	Président du conseil de surveillance
ÉCUREUIL VIE	SA	F	Membre du conseil de surveillance
GCE CAPITAL	SAS	F	Membre du conseil de surveillance (depuis le 11 décembre 2006)
MANCELLE D'HABITATION	SA	F	Président du conseil d'administration
SODERO	SA	F	Président-directeur général
SODERO GESTION	SAS	F	Président du conseil de surveillance
SODERO PARTICIPATIONS	SAS	F	Président du conseil d'administration
Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse des Dépôts			
SOCIÉTÉ ANONYME DES MARCHÉS DE L'OUEST (SAMO)	SA	F	Président du conseil d'administration
Autres mandats et fonctions dans des sociétés			
GRAND OUEST GESTION	SAS	F	Représentant permanent de Sodero Participations, président du conseil de surveillance
PAYS DE LA LOIRE DÉVELOPPEMENT	SAS	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne des Pays de la Loire au conseil d'administration
SEMITAN	SEM	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne des Pays de la Loire au conseil d'administration

Exercice 2006 MONSIEUR RÉGIS PELEN

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
Mandats et fonctions au sein de Natixis et ses filiales			
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du conseil de surveillance
Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Épargne			
CAISSE D'ÉPARGNE RHONE-ALPES LYON	SA	F	Président du conseil d'orientation et de surveillance
SOCIÉTÉ LOCALE D'ÉPARGNE LYON SUD	COOP	F	Administrateur
Autres mandats et fonctions dans des sociétés			
INVESTISSEMENT ET DÉVELOPPEMENT	SA	F	Président du conseil de surveillance
LA VIE CLAIRE	SA	F	Président du conseil de surveillance
SOGEBAIL	SA	F	Administrateur

Exercice 2006 MONSIEUR PIERRE SERVANT

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE	SA	F	Membre du directoire ; en charge des Finances et des Risques (démission le 17 novembre 2006)
Mandats et fonctions au sein de Natixis et ses filiales			
NATIXIS (cotée)	SA	F	Responsable de la Gestion d'actifs ; membre du comité exécutif
Garantie Financière			
CIFG HOLDING	SA	F	Membre du conseil de surveillance
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du conseil de surveillance
Gestion d'actifs			
IXIS ASSET MANAGEMENT GROUP	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au conseil de surveillance
IXIS ASSET MANAGEMENT	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au conseil de surveillance
IXIS ASSET MANAGEMENT PARTICIPATIONS 1	SAS	F	Membre du comité de surveillance
IXIS ASSET MANAGEMENT PARTICIPATIONS 2	SAS	F	Membre du comité de surveillance
IXIS ASSET MANAGEMENT US CORPORATION		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>)
Conservation institutionnelle			
CACEIS	SAS	F	Membre du conseil de surveillance
Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Épargne			
CRÉDIT FONCIER DE FRANCE (cotée)	SA	F	Vice-président du conseil de surveillance (depuis le 1 ^{er} mars 2006 ; auparavant représentant permanent de la CNCE au conseil de surveillance)
ÉCUFONCIER	SCA	F	Président du conseil de surveillance (démission le 30 juin 2006)
ÉCUREUIL PARTICIPATIONS	SAS	F	Président (fin de mandat le 2 septembre 2006 suite à radiation de la société)
MIFCOS PARTICIPATIONS	SNC	F	Représentant d'Écureuil Participations, gérant (fin de mandat le 1 ^{er} septembre 2006)
PARTICIPATIONS ÉCUREUIL	SNC	F	Représentant d'Écureuil Participations, gérant (fin de mandat le 1 ^{er} septembre 2006)
FINANCIÈRE OCEOR	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au conseil de surveillance (fin de mandat le 26 avril 2006)
Autres mandats et fonctions dans des sociétés : néant			

Mandataires sociaux dont les mandats se sont achevés au cours de l'exercice 2006

Exercice 2006

MONSIEUR JEAN BENSAID

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
CAISSE DES DÉPÔTS	EP	F	Directeur-adjoint à la direction finances et stratégie ; en charge du service participations et développement

Mandats et fonctions au sein de Natixis et ses filiales

Marchés et Financements

IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du conseil de surveillance (démission le 18 juillet 2006)
----------------------------------	----	---	--

Gestion d'actifs

IXIS ASSET MANAGEMENT GROUP	SA	F	Membre du conseil de surveillance
-----------------------------	----	---	-----------------------------------

Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse des Dépôts

CDC ENTREPRISES CAPITAL INVESTISSEMENT	SA	F	Représentant permanent de la Caisse des Dépôts au conseil d'administration (du 28 juin au 2 novembre 2006, date de fin de mandat ; auparavant administrateur)
CDC HOLDING FINANCE	SA	F	Directeur général et administrateur
CDC INFRASTRUCTURE	SA	F	Administrateur (depuis le 27 décembre 2006)
EGIS	SA	F	Administrateur
EUROPEAN CARBON FUND		LUX	Administrateur (démission le 11 décembre 2006)
FINANCIÈRE TRANSDEV	SA	F	Administrateur (démission le 14 décembre 2006)
FORÊTS DURABLES	SEF	F	Membre du conseil de surveillance
GALAXY		LUX	Membre du conseil de gérance (depuis le 25 septembre 2006)
SOCIÉTÉ FORESTIÈRE DE LA CAISSE DES DÉPÔTS	SA	F	Représentant permanent de la Caisse des Dépôts au conseil d'administration (fin de mandat le 2 mai 2006)
TRANSDEV	SA	F	Représentant permanent de la Caisse des Dépôts au conseil d'administration

Autres mandats et fonctions dans des sociétés

MAP SUB	SAS	F	Président
SANEF	SA	F	Représentant permanent de la Caisse des Dépôts au conseil d'administration (depuis le 3 février 2006)
SAS SANTOLINE	SAS	F	Représentant permanent de la Caisse des Dépôts au conseil de surveillance (du 24 juillet au 9 novembre 2006, date de fin de mandat)
SECHE ENVIRONNEMENT	SAS	F	Représentant permanent de la Caisse des Dépôts au conseil d'administration (depuis le 31 octobre 2006)
LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT (EX-SOGEPOSTE)	SA	F	Représentant permanent de la Caisse des Dépôts au conseil de surveillance (fin de mandat le 5 octobre 2006)
TDF	SA	F	Représentant permanent de la Caisse des Dépôts au conseil d'administration (depuis le 12 octobre 2006)
TOWER PARTICIPATIONS	SAS	F	Représentant permanent de la Caisse des Dépôts au conseil de surveillance (depuis le 12 octobre 2006)

Exercice 2006

MONSIEUR MICHEL BERTHEZENE

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
Mandats et fonctions au sein de Natixis et ses filiales			
Garantie Financière			
CIFG HOLDING	SA	F	Membre du conseil de surveillance

Exercice 2006 **MONSIEUR MICHEL BERTHEZENE**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
CIFG GUARANTY	SA	F	Membre du conseil de surveillance
CIFG EUROPE	SA	F	Vice-président du conseil de surveillance
CIFG SERVICES INC.		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>)
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du directoire ; en charge des Fonctions transverses (fin de mandat le 14 décembre 2006)
IXIS NORTH AMERICA		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>)
IXIS CAPITAL MARKETS NORTH AMERICA		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>)
NEXGEN FINANCIAL HOLDINGS LIMITED		IRL	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i> ; depuis le 24 mars 2006)
Gestion d'actifs			
IXIS ASSET MANAGEMENT PARTICIPATIONS 1	SAS	F	Membre du comité de surveillance
IXIS ASSET MANAGEMENT PARTICIPATIONS 2	SAS	F	Membre du comité de surveillance
IXIS AM US CORPORATION		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>)
IXIS PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT	SA	F	Membre du conseil de surveillance
IXIS AEW EUROPE	SA	F	Administrateur
Autres mandats et fonctions dans des sociétés : néant			

Exercice 2006 **MONSIEUR PATRICK BUFFET**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
SUEZ (cotée)	SA	F	Délégué général
Mandats et fonctions au sein de Natixis et ses filiales			
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du conseil de surveillance (démission le 21 juillet 2006)
Autres mandats et fonctions dans des sociétés			
AREVA (cotée)	SA	F	Membre du conseil de surveillance
ASTORG PARTNERS	SAS	F	Membre du conseil de surveillance
CARAVELLE	SA	F	Censeur au conseil d'administration
ELECTRABEL		BEL	Administrateur
FLUXIS		BEL	Administrateur
NEUF TELECOM	SA	F	Censeur au conseil d'administration
SI FINANCE	SA	F	Censeur au conseil d'administration
SUEZ ÉNERGIE SERVICES	SA	F	Administrateur
SUEZ-TRACTEBEL		BEL	Administrateur

Exercice 2006 **MONSIEUR ÉRIC FLAMARION**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
CAISSE DES DÉPÔTS	EP	F	Directeur-adjoint à la direction finances et stratégie ; en charge du département gestion financière

Exercice 2006 **MONSIEUR ÉRIC FLAMARION**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
Mandats et fonctions au sein de Natixis et ses filiales			
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du conseil de surveillance (démission le 18 juillet 2006)
Gestion d'actifs			
IXIS AEW EUROPE	SA	F	Administrateur
Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse des Dépôts			
CDC ARKHINEO	SAS	F	Président
CDC DI GMBH		ALL	Membre du conseil de surveillance
CDC HOLDING FINANCE	SA	F	Représentant permanent de la Caisse des Dépôts au conseil d'administration
CDC KINEON	SAS	F	Président
COMPAGNIE DES ALPES (cotée)	SA	F	Représentant permanent de la Caisse des Dépôts au conseil de surveillance
FORETS DURABLES	SEF	F	Membre du conseil de surveillance
Autres mandats et fonctions dans des sociétés : néant			

Exercice 2006 **MONSIEUR PIERRE JENNY**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
Mandats et fonctions au sein de Natixis et ses filiales			
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du directoire, en charge du pôle opérations (démission le 14 décembre 2006)
Autres mandats et fonctions dans des sociétés : néant			

Exercice 2006 **MONSIEUR FRANCIS MAYER**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
CAISSE DES DÉPÔTS	EP	F	Directeur général (fin de mandat le 9 décembre 2006)
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE	SA	F	Vice-président du conseil de surveillance (fin de mandat le 9 décembre 2006)
Mandats et fonctions au sein de Natixis et ses filiales			
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Vice-président du conseil de surveillance (démission le 18 juillet 2006)
Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse des Dépôts			
CNP ASSURANCES (cotée)	SA	F	Représentant permanent de la Caisse des Dépôts au conseil de surveillance (fin de mandat le 9 décembre 2006)
SOCIÉTÉ NATIONALE IMMOBILIÈRE (SNI)	SAEM	F	Président du conseil de surveillance (fin de mandat le 9 décembre 2006)

Exercice 2006 **MONSIEUR FRANCIS MAYER**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
ICADE (cotée)	SAEM	F	Administrateur (fin de mandat le 9 décembre 2006)
CDC ENTREPRISES	SAS	F	Président du conseil de surveillance (fin de mandat le 9 décembre 2006)
CDC HOLDING FINANCE	SA	F	Administrateur (fin de mandat le 9 décembre 2006)
MAP HOLDING	SA	F	Censeur (fin de mandat le 9 décembre 2006)
Autres mandats et fonctions dans des sociétés			
ACCOR (cotée)	SA	F	Administrateur (fin de mandat le 9 décembre 2006)
DEXIA (cotée)		BEL	Administrateur (fin de mandat le 9 décembre 2006)
VEOLIA ENVIRONNEMENT (cotée)	SA	F	Administrateur (fin de mandat le 9 décembre 2006)

Exercice 2006 **MONSIEUR CHARLES MILHAUD**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
Mandats et fonctions au sein de Natixis et ses filiales			
NATIXIS (cotée)	SA	F	Président du conseil de surveillance (depuis le 17 novembre 2006)
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Président du conseil de surveillance (démission le 14 décembre 2006)
Gestion d'actifs			
IXIS ASSET MANAGEMENT GROUP	SA	F	Membre du conseil de surveillance (démission le 22 décembre 2006)
IXIS ASSET MANAGEMENT	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au conseil de surveillance (fin de mandat en 2006)
Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse d'Epargne			
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE	SA	F	Président du directoire
CRÉDIT FONCIER DE FRANCE (cotée)	SA	F	Président du conseil de surveillance (démission le 1er mars 2006)
GCE IMMOBILIER (EX-PEREXIA)	SA	F	Vice-président du conseil de surveillance (démission le 28 février 2006)
SOGIMA	SA	F	Représentant permanent de GCE Immobilier au conseil de surveillance
FINANCIÈRE OCEOR	SA	F	Président du conseil de surveillance
BANQUE DES ANTILLES FRANÇAISES	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au conseil d'administration (fin de mandat en 2006)
BANQUE DES ÎLES SAINT-PIERRE ET MIQUELON	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au conseil d'administration (fin de mandat en 2006)
BANQUE DE LA RÉUNION	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au conseil d'administration
BANQUE DE NOUVELLE-CALÉDONIE	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au conseil d'administration
BANQUE DE TAHITI	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au conseil d'administration (fin de mandat en 2006)
BANQUE DES MASCAREIGNES LTEE		MUS	Administrateur

Exercice 2006 **MONSIEUR CHARLES MILHAUD**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
GCE HABITAT	SA	F	Membre du conseil de surveillance (depuis le 28 février 2006)
GCE PARTICIPATIONS	SAS	F	Représentant permanent de la CNCE, président (depuis le 24 juillet 2006)
ISSORIA	SA	F	Président du conseil de surveillance
PARTICIPATIONS ÉCUREUIL	SNC	F	Représentant permanent de GCE Participations, Gérant (depuis le 1er septembre 2006)
SAS GROUPE CAISSE D'ÉPARGNE MAROC		MAR	Président du conseil d'administration (depuis le 4 mai 2006)
SODEXHO ALLIANCE (cotée)	SA	F	Administrateur
SOCIÉTÉ LOCALE D'ÉPARGNE PRÉFECTURE	COOP	F	Administrateur
SOPASSURE	SA	F	Administrateur

Mandats et fonctions au sein du Groupe Caisse des Dépôts

CDC ENTREPRISES	SAS	F	Membre du conseil de surveillance (démission le 9 octobre 2006)
CNP ASSURANCES (cotée)	SA	F	Membre du conseil de surveillance

Autres mandats et fonctions dans des sociétés

CM INVESTISSEMENTS	SARL	F	Gérant
CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER - CIH		MAR	Administrateur
ERIXEL	SAS	F	Président
IDF TELE	SAS	F	Membre du conseil de surveillance (depuis le 7 novembre 2006)
MASSIRA CAPITAL MANAGEMENT		MAR	Administrateur (depuis le 6 juillet 2006)
VEOLIA EAU - COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX	SCA	F	Membre du conseil de surveillance (depuis le 30 décembre 2005)

Exercice 2006 **MONSIEUR PIETRO MODIANO**

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
SANPAOLO IMI S.p.A. (cotée)		ITA	Directeur général
SAN PAOLO BANCO DI NAPOLI		ITA	Administrateur (depuis le 21 avril 2006)
BANCA IMI S.p.A.		ITA	Président

Mandats et fonctions au sein de Natixis et ses filiales

Marchés et Financements

IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Représentant permanent de Sanpaolo IMI S.p.A. au conseil de surveillance (fin de mandat le 17 novembre 2006)
----------------------------------	----	---	--

Autres mandats et fonctions dans des sociétés

AMERICAN CHAMBER OF COMMERCE IN ITALY		ITA	Administrateur
ASSOCIATION BANCAIRE ITALIENNE (ABI)		ITA	Vice-président (depuis le 12 juillet 2006 ; auparavant administrateur)
BORSA ITALIANA S.p.A.		ITA	Administrateur (depuis le 20 avril 2006)
CASSA DI RISPARMIO DI BOLOGNA		ITA	Administrateur
CASSA DI RISPARMIO DI PADOVA E ROVIGO		ITA	Administrateur

Exercice 2006 MONSIEUR PIETRO MODIANO

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
FONDATION ITALIE CHINE		ITA	Administrateur
FONDATION ROSSELLI		ITA	Administrateur (depuis le 9 mars 2006)
FONDATION TORINO WIRELESS		ITA	Administrateur (depuis le 12 juin 2006)

Exercice 2006 MADAME EMMANUELLE ROUX

Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
CAISSE DES DÉPÔTS	EP	F	Chargée de mission à la direction finances et stratégie

Mandats et fonctions au sein de Natixis et ses filiales**Marchés et Financements**

IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	SA	F	Membre du conseil de surveillance (démission le 18 juillet 2006)
IXIS ASSET MANAGEMENT GROUP	SA	F	Membre du conseil de surveillance (démission le 18 juillet 2006)

Autres mandats et fonctions dans des sociétés : néant**Rémunérations et avantages****Membres du directoire**

Rémunérations totales et avantages de toute nature versés en 2006 par IXIS Corporate & Investment Bank

En euros	Rémunération de base	Indemnité directoire	Part variable versée en 2006	Avantages en nature	Primes, intéressement et participation
Membres au 31 décembre 2006					
Dominique FERRERO ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Olivier SCHATZ	-	-	-	-	-
Bernard MIGUS	250 702	27 500	1 500 000	3 847	23 666
Nicolas FOURT	242 880	7 622	1 800 000	-	23 666
Anthony ORSATELLI ⁽²⁾	-	30 490	-	-	-
Membres ayant démissionné au cours de 2006					
Pierre JENNY	163 000	7 622	134 689	2 832	21 663
Michel BERTHEZENE	267 378	7 622	165 000	-	23 666

(1) Rémunérations et avantages :

- au titre du mandat exercé chez Natixis : 120 047 euros

(2) Rémunérations et avantages :

- au titre du mandat exercé chez Natixis : 54 250 euros (dont 500 euros d'avantages en nature)

- au titre du mandat exercé à la CNCE : 603 235 euros

- autres rémunérations : 810 000 euros (dont 97 500 euros au titre de 2007)

Les membres du directoire d'IXIS Corporate & Investment Bank ne bénéficient pas d'un régime de retraite supplémentaire.

Membres du conseil de surveillance

		Jetons de présence IXIS Corporate & Investment Bank ⁽¹⁾	Jetons de présence Natixis/ Natexis Banques Populaires	Rémunérations Natixis/Natexis Banques Populaires	Jetons de présence CNCE	Rémunérations CNCE	Jetons de présence BFBP	Autres rémunérations
<i>En euros</i>								
Membres au 31 décembre 2006								
Philippe DUPONT *	Président	-	11 285	463 000 ⁽³⁾			10 699	
Nicolas MERINDOL	Vice-président	12 000 ⁽²⁾	12 500			662 778		7 118
CNCE	Membre	15 000						
Natixis	Membre	-						
François AUDIBERT	Membre	13 500						
Marc-Antoine AUTHEMAN	Membre	12 000						
François CHAUVEAU	Membre	-						
Bernard COMOLET	Membre	8 000	20 000		39 000			
Benoît MERCIER	Membre	10 000						
Philippe MONETA	Membre	12 000						
Didier PATAULT	Membre	14 500	16 000					
Régis PELEN	Membre	10 000						
Pierre SERVANT	Membre	19 000				566 006		
Yves DE BALMANN	Censeur	6 000						
Patrick de SAINT-AIGNAN	Censeur	8 000						
Mathieu PIGASSE	Censeur	8 000						
Membres ayant démissionné au cours de 2006								
Charles MILHAUD	Président	16 000	16 000			940 500		61 000
Francis MAYER	Vice-président	8 000	-					
Jean BENSARD	Membre	18 000						
Patrick BUFFET	Membre	12 000						
Écureuil Participations	Membre	18 000						
Éric FLAMARION	Membre	12 000						
Emmanuelle ROUX	Membre	2 000						
Sanpaolo IMI	Membre	-						
Membres ayant démissionné au cours de 2005								
Jean-Jacques BONNAUD	Membre	2 000						
Dominique MARCEL	Membre	4 000						
Jean-Pierre MENENTEAU	Membre	2 000						
Laurent VIEILLEVIGNE	Membre	2 000						

(1) Jetons de présence perçus en 2006 au titre du mandat exercé au cours de l'exercice 2005

(2) Jetons de présence reversés à la Fondation Caisse d'Épargne

(3) Avantages en nature compris

* La rémunération totale de Philippe Dupont, au titre des mandats Natixis et BFBP, s'est élevée en 2006 à 950 283 euros.

Gouvernement d'entreprise⁽¹⁾

1. Composition des organes sociaux

(composition au 1^{er} janvier 2007)

Conseil de surveillance et comités spécialisés	Conseil de surveillance	Comité des comptes et du contrôle interne	Comité des rémunérations
Philippe Dupont , président du directoire de Natixis Date de cooptation : le 14 décembre 2006	Président	-	Président
Nicolas Mérindol , membre du directoire et directeur général de la CNCE Date de 1 ^{re} nomination : le 20 mars 2002	Vice-Président	-	-
Caisse Nationale des Caisses d'Epargne (CNCE) Date de 1 ^{re} nomination : le 13 octobre 1999 Représentant permanent (depuis le 31 janvier 2005) : Guy Cotret Membre du directoire de la CNCE	Membre	-	Membre
Natixis Date de cooptation : le 14 décembre 2006 Représentant permanent (depuis le 19 décembre 2006) : André-Jean Olivier Directeur financier de Natixis	Membre	-	-
François Audibert , président du directoire de la Caisse d'Epargne Aquitaine Nord Date de 1 ^{re} nomination : le 31 janvier 2005	Membre	-	Membre
Marc-Antoine Autheman , Date de 1 ^{re} nomination : le 31 janvier 2005	Membre	-	-
François Chauveau , directeur de la gestion financière, CNCE Date de cooptation : le 13 septembre 2006	Membre	Membre	-
Bernard Comolet , président du directoire de la Caisse d'Epargne Île-de-France Paris Date de 1 ^{re} nomination : le 31 janvier 2005	Membre	-	-
Benoît Mercier , président du directoire de la Caisse d'Epargne du Val de France-Orléanais Date de 1 ^{re} nomination : le 31 janvier 2005	Membre	-	-
Philippe Moneta , président du directoire de la Caisse d'Epargne Loire-Drôme-Ardèche Date de 1 ^{re} nomination : le 31 janvier 2005	Membre	-	-
Didier Patault , président du directoire de la Caisse d'Epargne des Pays-de-la-Loire Date de 1 ^{re} nomination : le 31 janvier 2005	Membre	Membre	-
Régis Pelen , président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes Lyon Date de 1 ^{re} nomination : le 31 janvier 2005	Membre	-	-
Pierre Servant , responsable du pôle gestion d'actifs de Natixis Date de 1 ^{re} nomination : le 3 novembre 1998	Membre	Président	-
Yves de Balmann , co-président de Bregal Investments Date de 1 ^{re} nomination : le 22 mars 2005	Censeur	-	-
Mathieu Pigasse , associé-gérant de Lazard Date de 1 ^{re} nomination : le 22 mars 2005	Censeur	-	-
Patrick de Saint-Aignan , conseiller du président de Morgan Stanley Date de 1 ^{re} nomination : le 22 mars 2005	Censeur	-	-

(1) Les parties 1 à 4 de ce chapitre font partie intégrante du rapport du président du conseil de surveillance de l'article L. 225-68 du Code de commerce sur les conditions de préparation et d'organisation du conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société.

Directoire

Dominique Ferrero Date de 1 ^{re} nomination : le 14 décembre 2006	Président
Bernard Migus Date de 1 ^{re} nomination : le 3 novembre 1998	Directeur général
Olivier Schatz Date de 1 ^{re} nomination : le 14 décembre 2006	Directeur général
Nicolas Fourt Date de 1 ^{re} nomination : le 3 novembre 1998	Membre
Anthony Orsatelli Date de 1 ^{re} nomination : le 3 novembre 1998	Membre

Le prochain renouvellement des membres du directoire aura lieu le 14 janvier 2010.

2. Les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et des comités spécialisés

2.1 Mission générale du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance veille au bon fonctionnement de la société et des entités qui lui sont rattachées. À ce titre, il nomme les membres du directoire et exerce un contrôle sur leur gestion ainsi que sur les comptes établis par ce dernier.

Pour exercer ses missions, le conseil de surveillance peut décider la création en son sein de comités spécialisés, dont il fixe la composition et les attributions, et qui exercent leur activité sous sa responsabilité. À ce titre, le conseil de surveillance d'IXIS Corporate & Investment Bank a dès l'origine créé un comité des comptes et du contrôle interne et un comité des rémunérations.

Chaque année, le conseil de surveillance doit présenter à l'assemblée générale ordinaire un rapport contenant ses observations sur le rapport du directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice écoulé. Il rend

compte également dans un rapport à l'assemblée générale des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société (cf. infra). Enfin, il autorise les conventions dites réglementées et établit la liste des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

2.2 Composition et organisation du conseil de surveillance ⁽²⁾

Le conseil de surveillance d'IXIS Corporate & Investment Bank a compté, de janvier à juillet 2006, dix-huit membres, puis de juillet à décembre 2006 douze membres, tous propriétaires d'au moins une action émise par la société.

Le conseil de surveillance d'IXIS Corporate & Investment Bank a compté parmi ses membres deux administrateurs indépendants jusqu'en juillet 2006, puis un seul administrateur indépendant jusqu'en décembre 2006.

La définition de l'administrateur indépendant retenue par IXIS Corporate & Investment Bank est celle préconisée dans le rapport Bouton du 23 septembre 2002, à savoir : toute personne qui n'entretient aucune relation de quelque nature que

ce soit avec la société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement.

Aux côtés des membres du conseil de surveillance, trois censeurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires, assistent aux réunions du conseil. Leur mission, sans que cela entraîne immixtion ou interférence dans la gestion de la société, est de veiller au respect des missions assignées à la société, et notamment de celles prévues par les statuts et la loi.

Au cours de l'année 2006, la composition du conseil de surveillance a été affectée en juillet par la démission des cinq membres du conseil représentant la Caisse des Dépôts, conformément aux accords conclus dans le cadre du projet Natixis. Elle a été également affectée en septembre par la cooptation de Monsieur François Chauveau, suite à la démission d'Écureuil Participations, puis en novembre par la démission de Sanpaolo IMI, suite au changement d'actionnariat de la société. Enfin, la composition du conseil a été affectée en décembre par la cooptation de Monsieur Philippe Dupont en remplacement de Monsieur Patrick Buffet, la cooptation de la société Natixis en remplacement de la société Sanpaolo IMI et la démission de Monsieur Charles Milhaud.

(2) Cf. pages 80 à 93 la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes les sociétés par chacun des membres du conseil de surveillance.

2.3 Activité et travaux du conseil de surveillance en 2006

Le conseil de surveillance d'IXIS Corporate & Investment Bank s'est réuni à cinq reprises en 2006. Les représentants du personnel ainsi que les commissaires aux comptes ont été conviés à chacune des réunions. Le taux moyen de présence des membres en 2006 a été de 78 %, contre 82 % en 2005.

Le service vie sociale et secrétariat du groupe assure l'organisation et la préparation des conseils et des comités spécialisés. Chaque réunion du conseil de surveillance a donné lieu à l'établissement d'une convocation, d'un ordre du jour, d'un dossier et d'un procès-verbal.

En s'appuyant, le cas échéant, sur les travaux menés par les comités spécialisés (cf. infra), le conseil de surveillance s'est principalement attaché à vérifier :

- la pertinence des choix stratégiques et des décisions d'investissement du directoire ; le conseil a ainsi été tenu régulièrement informé des développements de nouvelles activités et des créations de structures ;
- l'absence de déformation du profil de risques de la société ainsi que l'efficacité des dispositifs de contrôle ;
- l'évolution des résultats au regard des objectifs définis en début d'année ;
- la qualité de l'information financière diffusée par la société, principalement dans le cadre des comptes annuels et semestriels.

Le conseil de surveillance a de plus examiné de manière spécifique les points suivants :

- le budget 2007 ;
- l'autorisation de cession de participations ;
- l'agrément du nouvel actionnaire ;
- la nomination d'un nouveau président du directoire et d'un second directeur général ;
- la rémunération des membres du directoire.

Enfin, dans le cadre de ses attributions spéciales énumérées par la loi, le conseil de surveillance a autorisé :

➤ au cours de sa séance du 15 juin 2006 la signature :

- de conventions réglementées de cautionnement solidaire entre IXIS Corporate & Investment Bank et IXIS Financial Products Inc pour le programme d'émission d'USMTN ;
- de conventions réglementées de cautionnement solidaire entre IXIS Corporate & Investment Bank et IXIS Financial Products Inc pour le programme de *warrants* ;
- de conventions réglementées de cautionnement solidaire entre IXIS Corporate & Investment Bank et IXIS Securities NA pour les opérations de prêt emprunt ;
- de conventions réglementées de cession de droit d'utilisation de logiciel et de prestations de services entre IXIS Corporate & Investment Bank et le Crédit Foncier de France ;

➤ au cours de ses séances des 15 juin et 20 juillet 2006 la signature :

- de conventions réglementées entre IXIS Corporate & Investment Bank et Ingépar relatives à la cession partielle du fonds de commerce d'Ingépar et à des prestations de services ;

➤ au cours de sa séance du 14 décembre 2006 la signature :

- de conventions réglementées entre IXIS Corporate & Investment Bank, le Crédit Foncier de France et la CNCE sur le transfert de l'activité Secteur Public Territorial.

2.4 Activité des comités spécialisés en 2006

Dans le cadre de ses missions, le conseil de surveillance s'appuie sur les travaux de deux comités spécialisés, mis en place en 1998 : d'une part, le comité des comptes et du contrôle interne, d'autre part, le comité des rémunérations.

Le comité des comptes et du contrôle interne

Le comité des comptes et du contrôle interne a compté quatre membres de janvier à juillet 2006 puis trois membres de juillet à décembre 2006, nommés par le conseil de surveillance. Il est présidé par un membre du conseil de surveillance et se réunit en présence des commissaires aux comptes. Chacune de ses réunions fait l'objet d'une convocation, d'un ordre du jour, d'un dossier et d'un compte rendu détaillé qui est présenté et commenté lors du conseil de surveillance qui se réunit au plus tard dans les quinze jours suivants, ce délai permettant au comité de disposer du temps nécessaire à la synthèse de ses travaux.

Le comité des comptes et du contrôle interne est chargé d'évaluer l'information financière dans le cadre des arrêts de comptes et de surveiller l'application des textes relatifs au contrôle interne. Il est ainsi investi de plusieurs missions :

- examiner les comptes semestriels et annuels avant qu'ils ne soient présentés au conseil de surveillance, en s'assurant notamment de la pertinence et de la permanence des options comptables retenues et en recueillant l'avis des commissaires aux comptes ;
- veiller au bon fonctionnement du dispositif de contrôle interne et à la bonne application des textes réglementaires correspondants ;
- émettre un avis sur la désignation ou le renouvellement des commissaires aux comptes et leur programme de travail ;
- suivre l'évolution de l'exposition aux différents risques (marché, contrepartie, etc.) ;
- examiner les lettres de suite adressées par la Commission bancaire et émettre un avis sur les projets de réponse.

Le comité des comptes et du contrôle interne s'est réuni quatre fois en 2006. Le taux moyen de présence de ses membres a été en 2006 de 86 %, contre 94 % en 2005. Il a notamment examiné :

- les comptes annuels 2005 et les comptes semestriels 2006 ;
- les rapports au conseil de surveillance sur la surveillance des risques et du contrôle interne, ainsi que le rapport à l'AMF sur le contrôle des services d'investissement ;
- le projet de rapport du président du conseil de surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société ;
- les travaux menés par le comité au cours de l'exercice ;
- les travaux relatifs à la lettre de suivi de la commission bancaire ;
- le plan d'action de la conformité et de la déontologie.

Le comité des rémunérations

Le comité des rémunérations comprend trois membres, il est présidé par le président du conseil de surveillance.

Le comité des rémunérations a pour mission de rendre un avis sur la rémunération des membres du directoire et sur la détermination des jetons de présence des membres du conseil de surveillance. Ce comité s'est réuni deux fois en 2006, en présence de deux de ses membres.

Les membres du conseil de surveillance d'IXIS Corporate & Investment Bank perçoivent au titre de leur mandat des jetons de présence proportionnellement à leur présence au conseil et au sein des deux comités spécialisés au cours de l'exercice. Le montant global des jetons de présence est déterminé chaque année par l'assemblée générale des actionnaires. Au titre de l'exercice 2005, chaque membre du conseil de surveillance a perçu en 2006, 2 000 euros par présence au conseil, dans la limite d'un plafond de 12 000 euros, et 1 500 euros par présence aux comités spécialisés, dans la limite d'un plafond de 7 000 euros. En outre, les présidents des comités spécialisés

ont perçu 1 000 euros forfaitaire, au titre de leur fonction de président.

Sur le montant global des jetons de présence une part est reversée aux censeurs dans les mêmes conditions que celles applicables aux membres du conseil de surveillance.

3. Les procédures de contrôle interne mises en place par la société

Les procédures de contrôle interne décrites dans le présent rapport sont celles en vigueur au cours de l'exercice 2006.

Après le 17 novembre 2006, certaines procédures ont toutefois été revues (notamment le processus de décision en matière de crédit), en relation avec le changement d'actionnaire d'IXIS Corporate & Investment Bank et la création de la banque Natixis.

3.1 Objectifs généraux des procédures de contrôle interne

Les procédures de contrôle interne mises en place par IXIS Corporate & Investment Bank pour ses activités, visent à assurer au plan opérationnel :

- le traitement correct des opérations et la conformité des activités et des comportements aux diverses réglementations et normes professionnelles internes ou externes, qui leur sont applicables ;
- le développement sécurisé, et conforme aux textes en vigueur, des nouveaux produits/montages/activités ;
- l'organisation des activités et des opérations en vue de la prévention des éventuels conflits d'intérêt ;
- l'évaluation et la maîtrise des risques associés aux processus mis en œuvre ;
- la sécurité des systèmes d'information.

D'un point de vue plus global, il s'agit de donner aux actionnaires et aux investisseurs l'assurance raisonnable que par la mise en œuvre de processus de management des risques, de contrôle et de *compliance*

sécurisés et optimisés, IXIS Corporate & Investment Bank s'est dotée d'un dispositif de contrôle interne en mesure d'accompagner efficacement les objectifs de performance économique et financière fixés dans le cadre de la stratégie retenue, en accord avec les actionnaires, et de produire des informations financières, comptables et de gestion fiables et pertinentes.

3.2 Références appliquées

Les références réglementaires et normatives auxquelles se conforme le dispositif de contrôle interne d'IXIS Corporate & Investment Bank sont notamment constituées de :

Références externes (légales, réglementaires ou professionnelles)

- en tant qu'établissement de crédit : les dispositions du code monétaire et financier (regroupant pour l'essentiel les dispositions de la loi bancaire du 24 janvier 1984 et de la loi de modernisation des activités financières du 2 juillet 1996) et plus particulièrement, s'agissant du contrôle interne, le référentiel bancaire spécifique résultant du règlement du CRBF n° 97-02 et de ses avenants ;
- en tant que prestataire de services d'investissement : les dispositions dictées par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), en particulier les règles de bonne conduite dans les interventions sur les marchés et les relations avec les clients ;
- des codes de bonne conduite publiés par des associations professionnelles, chaque fois que le régulateur recommande ou impose leur application (par exemple, le code de déontologie des analystes financiers rendu obligatoire par l'AMF) ;
- la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, sous le contrôle de la commission bancaire ;
- s'agissant des succursales et filiales étrangères : les réglementations édictées par les régulateurs des places d'implantation (notamment *Financial Services*

Authority au Royaume-Uni, *Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht*/BAFIN en Allemagne, Banque Centrale en Italie, *Financial Supervisory Authority* au Japon, *National Association of Securities Dealers* et *Securities and Exchange Commission* aux États-Unis, *Financial Supervisory Commission* à Hong Kong, *Commission de Surveillance du Secteur Financier* au Luxembourg, *Irish Financial Services Regulatory Authority* en Irlande), lorsque les activités exercées localement sont assujetties à ces règles ;

- les normes IFACI/*Institute of Internal Auditors* ;
- le référentiel américain COSO constitue le cadre méthodologique utilisé par la filiale nord-américaine pour l'évaluation de la qualité des contrôles internes ;
- en 2007, la démarche d'analyse des procédures de contrôle interne sera réexaminée, en liaison avec la possibilité donnée aux entreprises d'utiliser le nouveau cadre de référence de contrôle interne, élaboré à l'initiative de l'AMF.

Références internes

Plusieurs corps de règles structurent l'organisation du système de contrôle interne d'IXIS Corporate & Investment Bank :

- les chartes relatives à la gestion des risques opérationnels et des risques de conformité (précisant l'organisation, les attributions, les procédures et les principes de contrôle) ;
- la charte définissant la politique en matière de sécurité des systèmes d'information ;
- la charte « *risk control/risk management* » qui formalise les liens et les responsabilités dans le domaine de la surveillance des limites encadrant les risques financiers (limites en *value at risk* des activités, limites opérationnelles de risques des opérateurs) ;
- la charte formalisant les domaines de compétence des responsables pays dans les implantations étrangères d'IXIS Corporate & Investment Bank et organisant les relations avec les responsables des lignes de métier, représentées localement ;

➤ le « manuel de déontologie » pris en application du règlement intérieur qui définit l'ensemble des règles de déontologie personnelle et professionnelle applicables aux personnels IXIS Corporate & Investment Bank (notamment en matière de règles de bonne conduite, de prévention des conflits d'intérêts, de lutte anti-blanchiment, de déontologie personnelle des collaborateurs, de protection des informations confidentielles, etc.) ;

Chaque filiale ou succursale dispose de son propre corps de règles. Ainsi, la société de bourse IXIS Securities est dotée de son propre recueil (compre-
nant, entre autres, les procédures encadrant la production et la diffusion de l'analyse financière).

Le manuel de déontologie s'ajoute aux procédures internes applicables à chaque activité et au processus décisionnel d'approbation des opérations ou transactions ;

- les règles de signature, pour la réalisation des opérations de marché et pour l'activité de financement d'IXIS Corporate & Investment Bank. Cette procédure définit l'organisation en matière de délégations de pouvoirs et de signatures (permanentes ou temporaires), ainsi que les modalités d'utilisation des délégations de pouvoirs et de signatures attribuées ;
- la « charte comptable » IXIS Corporate & Investment Bank, qui définit les responsabilités, rôles et champs d'action des différents acteurs de la fonction comptable, et décrit la chaîne des contrôles mis en œuvre pour assurer l'exhaustivité et l'exactitude des informations financières produites, et de la piste d'audit ;
- la « charte de l'audit interne du Groupe Caisse d'Epargne », qui précise les objectifs, l'organisation, les principaux référentiels méthodologiques, les modalités de réalisation des missions, ainsi que les droits et devoirs des auditeurs et audités ;
- le manuel des règles d'audit du Groupe Caisse d'Epargne, qui précise les modalités d'application de la charte et homogénéise les méthodes de travail des directions de l'audit du groupe.

2006 a été l'année de constitution de Natixis. À ce titre, dès le mois de juillet 2006, des réflexions ont été menées sur les principes d'organisation du futur système de contrôle interne de Natixis.

Ces efforts se sont notamment traduits par la rédaction d'une charte d'audit du groupe Natixis, en accord avec les inspections générales des actionnaires et futurs organes centraux de Natixis.

3.3 Principes d'organisation mis en œuvre

Différents principes structurent le dispositif de contrôle interne de la banque IXIS Corporate & Investment Bank :

- responsabilisation des managers opérationnels pour mettre en place les procédures et les modalités de contrôle assurant l'exercice sécurisé de leurs activités ;
- décentralisation des modes de fonctionnement au niveau des filières métiers, dotées chacune de limites de risque spécifiques et d'obligations de reporting, principe d'organisation matricielle des succursales, permettant de satisfaire aux exigences d'ancrage local des activités et de cohérence des lignes de métier ;
- application du principe général de séparation de fonctions :
 - séparation stricte (y compris physique) entre les équipes qui engagent financièrement la banque (les *front-offices*), et les équipes effectuant le traitement administratif des opérations (*back-offices*),
 - respect de la règle de « double regard » (deux intervenants) dans les process opérationnels (suivi des échéanciers sur produits complexes, saisie/validation des paiements, envoi de valorisations à la clientèle, etc.),
 - mise en place de « murailles de Chine » permanentes ou ponctuelles à l'occasion des opérations sensibles, pour prévenir la circulation d'informations confidentielles entre services, activités ou entités, et prévenir les conflits potentiels d'intérêts ;

- présence en salle de marché de la fonction juridique: juristes détachés dans les activités de *front-office* pour sécuriser l'établissement de la documentation contractuelle au plus proche des équipes opérationnelles, avec maintien du lien hiérarchique avec le service juridique;
- déontologues métiers accompagnant les activités de *front-office*, conseillant et formant sur l'application des normes;
- représentation de la fonction déontologique dans les comités décisionnels de la banque;
- intervention des autres fonctions support (organisation, juridique, fiscal, comptabilité, direction des systèmes d'information, sécurité des systèmes d'information, etc.) qui sécurisent par leur expertise l'exercice des activités;
- existence de plusieurs niveaux de contrôle à IXIS Corporate & Investment Bank:
 - contrôles permanents de premier niveau par les responsables hiérarchiques, complétés par des fonctions de surveillance/contrôle indépendantes de ces hiérarchies, mais intégrés au sein des activités opérationnelles pour assurer un suivi au plus près des équipes. Par exemple:
 - au sein des salles de marché, intervention de *risk managers* indépendants des responsables de *desk*, chargés du suivi du respect des limites individuelles des opérateurs,

- au sein des activités postmarchés, existence d'une organisation assurant la dissociation entre les traitements/dénouements des opérations, et les validations/rapprochements au plan comptable;
- contrôles permanents de deuxième niveau assurés ou supervisés par la direction des risques (marchés, contrepartie, opérationnels), et la direction de la conformité et de la déontologie (prévention du risque réglementaire et de réputation). Ces directions sont en charge de la surveillance et de la maîtrise des risques au niveau le plus élevé de leurs filières respectives;
- contrôle périodique de troisième niveau, indépendant de tous les autres, effectué par l'audit interne de la banque et l'inspection générale du groupe. Ces fonctions exercent un pouvoir général d'évaluation de l'adéquation et de la sécurité des dispositifs de contrôle interne et de maîtrise des risques;
- fonctionnement en réseau des fonctions sécurité des systèmes d'information, risques, conformité et déontologie, audit interne, permettant d'assurer la mise en place de lignes de *reporting*;
- rattachement au président du directoire de la banque des responsables risques, conformité et déontologie, et audit interne, qui bénéficient par ailleurs d'un lien fort avec les directions correspondantes du groupe dans le cadre de leurs filières respectives.

Comités

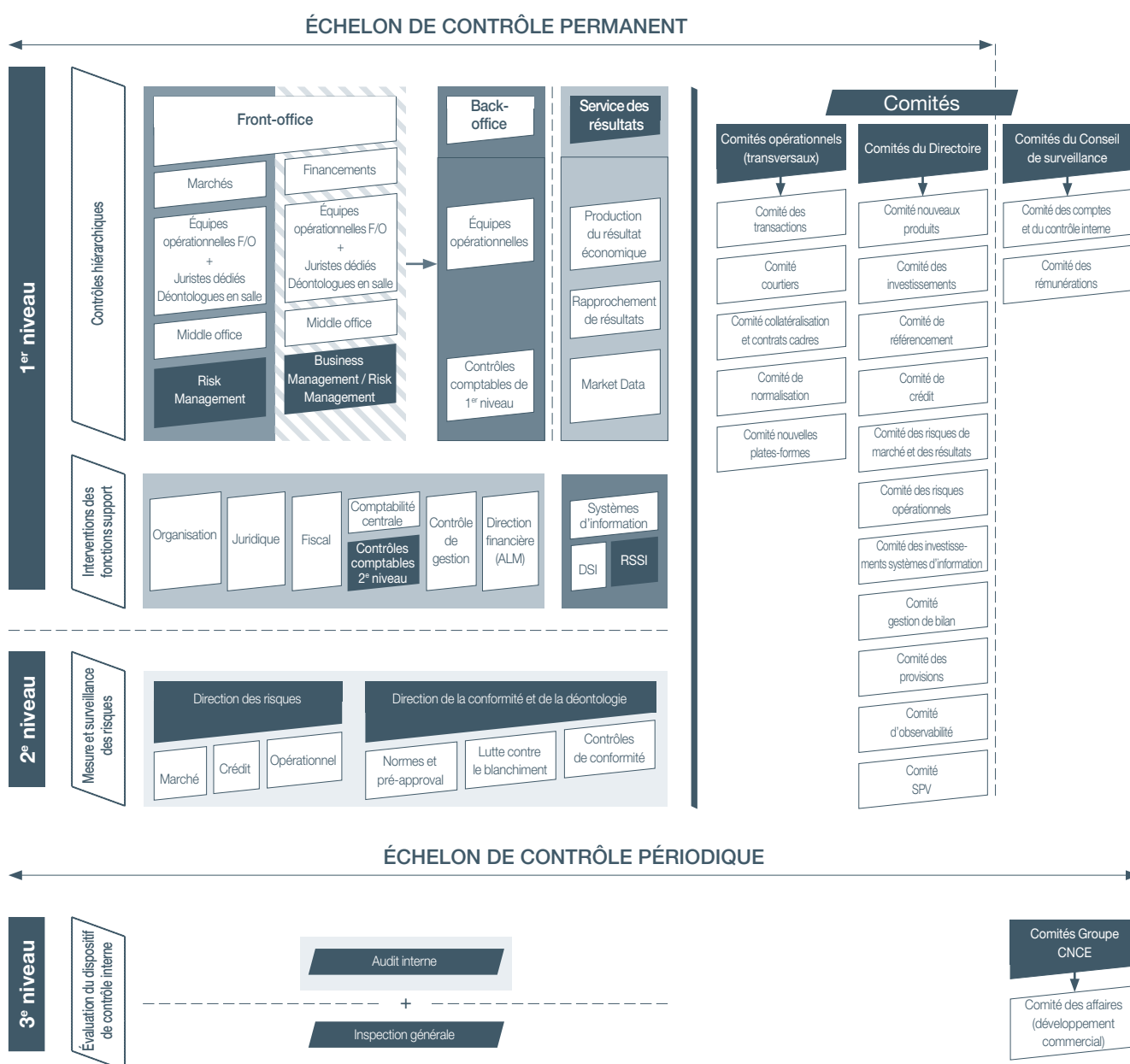
Du point de vue de la maîtrise d'ensemble des risques, le dispositif de contrôle interne de la banque IXIS Corporate & Investment Bank fait également appel à un maillage de comités dont l'objet est, dans le cadre d'analyses collégiales et transversales, d'encadrer la prise de décision, d'assurer une normalisation des traitements opératoires, de permettre une gestion des risques adaptée au caractère innovant et au degré de complexité des activités exercées.

Ces comités sont de deux types :

- comités opérationnels (transactions, colatéralisation et contrats cadres, courtiers, normalisation des saisies, nouvelles plates-formes, etc.);
- comités du directoire (nouveaux produits, investissement, crédit, référencement, *market risk*, observabilité, SPV, risques opérationnels, gestion de bilan, CISI/projets informatiques, etc.). En outre, la filiale de New York est dotée d'un *Policies and Procedures Committee* en charge de valider les procédures de l'entité.

Émanation du conseil de surveillance, le comité des comptes et du contrôle interne (CCCI) évalue lors dans le cadre des arrêts de compte, et veille à la qualité des dispositifs de maîtrise des risques au travers de l'examen des rapports produits par les fonctions en charge du contrôle interne permanent ou périodique.

Le schéma ci-après synthétise le positionnement des différents acteurs du dispositif de contrôle interne :



Périmètre couvert par les membres du directoire :

- Président du directoire
- Directeur général
- Membre du directoire, en charge de l'administration et des finances
- Membre du directoire, en charge des activités de marché
- Membre du directoire en charge des opérations
- Membre du comité exécutif, en charge des activités de crédit et de financements

Principaux acteurs du dispositif de contrôle interne

3.4 Principales composantes du dispositif de contrôle interne permanent

Le dispositif de contrôle permanent est constitué de l'ensemble des principes d'organisation, des procédures, des systèmes et des contrôles permettant la sélection, l'encadrement, la mesure, la surveillance et le *reporting* des risques liés aux activités exercées.

Les évolutions intervenues dans ce domaine s'inscrivent dans le cadre défini notamment par le CRBF 97-02 modifié, et les nouvelles exigences en matière de dispositif de conformité.

En 2006, les principaux efforts menés par la banque ont consisté à :

- adapter son organisation au nouveau périmètre d'activités :
 - La création des nouvelles entités (succursale de Madrid et filiale de Dubaï) s'est accompagnée de l'adaptation du dispositif de contrôle, avec nomination d'un déontologue, par exemple pour la filiale de Dubaï ;
 - La création de la direction de la gestion pour compte de tiers va permettre de renforcer le cadre d'exercice de ce type d'activités au sein de la banque ;
- conforter le dispositif de maîtrise des risques :

le dispositif d'encadrement des risques de marché a été revu et a fait l'objet d'une procédure publiée en avril 2006. Les principes généraux de ce dispositif reposent sur la responsabilité première du *front-office* dans la sélection et la gestion des risques de marché, une allocation de limites d'intervention et un contrôle *ex post* du respect de ces limites. La direction des risques est responsable de l'analyse et de la mesure quotidienne des risques selon un processus devant garantir la fiabilité des calculs et l'exhaustivité de la prise en compte des risques ;

➤ renforcer la fonction conformité en développant parallèlement à la fonction de déontologie, une fonction de contrôle permanent de conformité, conformément aux exigences du règlement CRBF 97-02 modifié ;

➤ prévenir la survenance de risques de non-conformité, avec la mise en place de nouveaux applicatifs en particulier sur les problématiques de *market abuse*, et de contrôle des prix (sur un périmètre restreint pour l'année 2006) ;

➤ optimiser le processus de rapprochement des résultats :

L'année 2006 a été marquée par la mise en œuvre, au sein du service des résultats, de différents chantiers destinés à améliorer et à automatiser les différents processus opérationnels mis en œuvre au sein du service, avec en particulier la mise en place de l'outil *eMatch* qui permet d'analyser les écarts entre le résultat économique et le résultat comptable, opération par opération ;

➤ renforcer la sécurité des systèmes d'information :

Afin de s'assurer que la sécurité informatique répond aux différentes contraintes réglementaires ainsi qu'aux principaux risques métiers, une méthode instaurant l'intégration des prérequis de sécurité dès la phase amont des projets d'intégration ou d'évolution des SI a été mise en place.

Pour permettre la mise en œuvre de cette méthode, une démarche d'analyse de risques «Fiches criticité» est initiée pour les nouveaux projets. Cette fiche permet de définir les exigences de sécurité à mettre en place pour couvrir les risques en matière de disponibilité, intégrité, confidentialité et preuve.

Cette méthode doit permettre d'atteindre les objectifs tels que définis dans la politique de sécurité d'IXIS Corporate & Investment Bank.

3.4.1 Le lancement d'activités/ produits innovants

Présidé par le membre du directoire en charge des activités de marchés, un comité des transactions (auquel participent notamment la direction des risques, le juridique et la direction de la conformité et de la déontologie) délivre un accord :

- hiérarchique sur les transactions importantes ou particulièrement risquées ;
- de principe sur les transactions innovantes (sous réserve de l'intervention du comité nouveaux produits).

Présidé par le directeur des risques, le comité nouveaux produits/nouvelles activités (le cas échéant précédé de précomités techniques) associe toutes les fonctions support concernées, dont les risques, le *back-office* et la conformité, et assure une analyse, transversale et concertée pour les besoins de l'accord de lancement.

La procédure « visas techniques », associant notamment les fonctions juridique, *compliance* et *back-office*, sécurise plus particulièrement le contenu de la documentation contractuelle et sa mise en œuvre opérationnelle (capacité des systèmes d'information à traiter correctement le produit).

Dans le cadre de la constitution de Natixis, la procédure comité nouveaux produits sera refondue au cours du premier semestre 2007.

3.4.2 L'encadrement des activités de marchés de capitaux et de financement

Les opérateurs IXIS Corporate & Investment Bank exerçant des fonctions de négociation sur les marchés, ainsi que les analystes du département recherche crédit, sont dotés de cartes professionnelles.

Des procédures encadrent :

- l'entrée en relation avec les clients (comité de référencement) ;
- le choix des intermédiaires (comité courtiers) ;

- la prise de risque de crédit (comité de crédit et mise en place de limites par contrepartie/client);
- la relation avec les contreparties, à travers la mise en place de contrats cadres et de garanties, et de la validation des modèles de confirmation des opérations (comité collatéralisation et contrats cadres);
- la prise de risque de marché (mise en place pour chaque opérateur de limites opérationnelles formalisées dans des « feuilles de route » individuelles);
- la mise en œuvre de nouvelles applications ou interconnexions (notamment dans le cadre d'adhésion à des plateformes de négociation électroniques).

3.4.3 La signature des confirmations des transactions et, plus largement, la documentation juridique et contractuelle liée aux opérations

IXIS Corporate & Investment Bank a défini des règles de signature fondées sur de strictes séparations *front/back-office*, déclinées par ligne de métier et par type d'engagement juridique, avec applications de visas techniques pour sécuriser les engagements sur les produits complexes.

3.4.4 La formalisation des processus et la sécurisation des traitements

Un service organisation est en charge de l'adaptation des processus, en fonction des évolutions des activités, et de suivre les projets accompagnant le développement de la banque. Un progiciel est utilisé pour la formalisation des processus des services opérationnels (prenant en compte les points de contrôle) sur les *process*.

Les systèmes d'enregistrement des opérations véhiculent l'information sur l'intention de gestion sous-jacente aux transactions suivant un *process front-back-comptabilité*, ce qui contribue à assurer l'exhaustivité et l'intégrité de la piste d'audit.

La sécurisation des traitements des opérations est assurée par les fonctions *middle* et *back-office*, avec pour le service post-marchés, la création début 2006, d'une structure transversale, venant notamment renforcer les dispositifs de suivi et de rapprochement existants.

3.4.5 La mesure/surveillance des risques

Les activités parisiennes, les succursales et les filiales s'inscrivent dans le cadre de lignes de métier mondiales, et à ce titre, leurs risques sont suivis selon des règles ou des principes similaires.

➤ Risques de marché

L'encadrement des risques de marché repose en premier lieu sur la mesure de *Value at Risk* (ou *VaR*). Les limites de *VaR* sont définies aux différents niveaux de périmètres opérationnels, traduisant les enveloppes de risques de marché autorisées par l'entreprise. Ces limites sont suivies chaque jour par le département des risques de marché, au moyen de l'outil de mesure *Scénarisk*.

Ces mesures sont complétées par des *stress-tests* fondés sur des scénarios de crise.

En complément de la mesure en *VaR*, la direction des risques vérifie au quotidien le respect des limites opérationnelles de risques, déclinées par opérateur et par activité. Il peut s'agir de limites qualitatives (produits et devises autorisés, par exemple), ou quantitatives (permettant d'approfondir l'analyse de la composition et de la variation du niveau des risques).

Les modèles de *pricing* utilisés dans le cadre de la mesure des risques et résultats sont validés par la direction des risques, qui effectue quotidiennement une consolidation des risques de marché (toutes entités du groupe confondues).

Un *market risk committee* examine mensuellement la situation des principaux risques, l'utilisation des limites, les principaux produits traités et les évolutions

méthodologiques de mesure de risques. En outre, des contrôles *ex post* confrontent périodiquement la qualité de modèle interne de mesure des risques, aux résultats constatés sur les activités.

➤ Risques de crédit/contrepartie Les procédures d'autorisation et de suivi

Le département des risques de crédit, rattaché au directeur des risques d'IXIS Corporate & Investment Bank, procède aux analyses de contreparties et de transactions impliquant un risque de crédit. Il établit les méthodologies de notations internes applicables dans l'ensemble du groupe pour les contreparties ou activités dont il a la responsabilité. Les décisions de crédit sont prises dans le cadre de délégations ou de comités de crédit par métier, selon des procédures formalisées. Le comité de crédit d'IXIS Corporate & Investment Bank, présidé par le président du directoire ou par le membre du directoire en charge des affaires financières, décide des principaux engagements de la banque, suit l'évolution des encours et procède à la révision annuelle des limites de risque et des notations.

Pour l'efficacité de sa mission, le département des risques de crédit a spécialisé ses analystes en contreparties *corporate*/financements spécialisés répartis par secteurs, d'une part, et contreparties financières (banques, fonds, compagnies d'assurances, sociétés de gestion, etc.), d'autre part. À côté des analystes se positionne une équipe en relation avec la salle des marchés, destinée à traiter en temps réel les demandes ponctuelles des opérateurs de marché. Une équipe en charge de la gestion des systèmes, de l'enregistrement des données et du suivi des risques (utilisations comparées aux autorisations) dépend également de ce département.

Les limites d'engagement font l'objet d'une surveillance quotidienne par le département des risques de crédit. Un état récapitulatif hebdomadaire mentionne ces utilisations, les éventuels dépassements et les mesures correctrices prises ; il est transmis aux responsables des lignes métiers et, le cas échéant, au directoire de la banque.

Les outils

Les outils de pilotage du risque ont été renforcés et le rôle du contrôle des risques a posteriori confirmé. La mise en place du logiciel expert de *reporting FERMAT*, déployé courant 2005, a permis d'optimiser la gestion des limites et d'améliorer la consolidation des risques vers l'actionnaire.

L'outil informatique de mesure des risques et de suivi des limites de contrepartie sur opérations de marché est un logiciel dédié (*AMERisC*), développé en interne et accessible à tous les opérateurs. Ce logiciel permet de calculer, d'une part, les « expositions potentielles » correspondant dans un cadre statistique aux engagements présents et futurs d'IXIS Corporate & Investment Bank, d'autre part, les fonds propres économiques et les réflexions nécessaires pour supporter les risques de contrepartie. Ces mesures sont effectuées par simulations numériques combinant les contrats cadres de compensation (*netting*) et les scénarios de marchés suivant des techniques de type *Value at Risk*.

Les comités spécialisés

Pour les activités de financements, un comité de mise sous surveillance (comité *watch list*) se réunit tous les trimestres et passe en revue l'ensemble du portefeuille de crédit et la *watch list* en cours pour décider des inscriptions sur la liste, des maintiens et des sorties. Un comité de provisionnement détermine trimestriellement le montant des provisions, en

s'appuyant, entre autres, sur les conclusions du comité *watch list*.

Sur une base mensuelle, des statistiques détaillées sur l'activité de crédit de la banque sont transmises au directoire et à l'actionnaire pour contrôle de la qualité générale du portefeuille en risque.

> Risques liés à la gestion du bilan

La direction financière est en charge du refinancement des activités et veille conformément à la réglementation (97-02 et pilier II/III de Bâle II) aux équilibres du bilan de la banque. Le dispositif de surveillance repose sur un logiciel de gestion du marché (*RiskPro*) entièrement dédié à l'ALM. Au cours de l'exercice 2006, IXIS Corporate & Investment Bank a parachevé l'alimentation de ce dispositif et a déployé le même outil au sein de ses principales filiales.

Le département ALM établit sur base consolidée des mesures de risques de liquidité (estimation du ratio de liquidité, suivi des limites en compte courant, calibration de stress scénarii), de taux d'intérêt global (impasse de taux par classe d'échéance, sensibilité de la marge à plusieurs scénarii d'évolution des taux) et de change (suivi de la position de change structurelle).

Un comité de gestion de bilan, placé sous la responsabilité du président du directoire, examine mensuellement l'évolution des différents périmètres opérationnels, analyse les résultats des indicateurs de risques liés à l'ALM, décide des stratégies de couverture, approuve les hypothèses des scénarii de crise et valide périodiquement les conditions de refinancement des activités et les autorisations de trésorerie accordées.

> Risques opérationnels

Un pôle risques opérationnels, placé sous la responsabilité du directeur des risques, intervient sur les aspects identification, mesure et *reporting*.

Les travaux du pôle risques opérationnels sont examinés au sein du comité des risques opérationnels qui se réunit selon une périodicité bimestrielle. Ce comité, présidé par le membre du directoire en charge des opérations, est notamment composé des fonctions risques, conformité et déontologie, responsable sécurité des systèmes d'information, organisation, ainsi que des représentants *front-office* et *back-office* concernés. Par son action, le comité risques opérationnels a pour objectif de veiller à la cohérence du dispositif de contrôle interne permanent pour les risques opérationnels, et a également pour vocation d'examiner les normes visant à prévenir le risque de fraude (en associant en tant que de besoin les fonctions juridique et audit interne).

Dans le cadre des exigences de Bâle II, un outil de recensement des incidents (autour duquel s'organise le système d'information des risques opérationnels) est déployé sur l'ensemble du périmètre IXIS Corporate & Investment Bank. Un ensemble de correspondants a été nommé dans les différents services et implantations de la banque. Le pôle risques opérationnels de la direction des risques est directement représenté à Tokyo, Francfort et à New York.

3.4.6 Le calcul et la validation des résultats

Le service des résultats (SDR) est en charge, indépendamment des *front-office*, de trois fonctions principales :

- > la validation de l'ensemble des paramètres de marché nécessaires à la détermination des résultats économiques et comptables ;
- > la production quotidienne du résultat économique ;
- > le rapprochement périodique du résultat économique et du résultat comptable.

Un certain nombre d'actions ont été mises en œuvre lors de l'année 2006 afin d'améliorer les travaux mis en œuvre au sein du service des résultats, dans un contexte de réduction continue des délais d'arrêt :

- détermination du résultat économique : parmi les principaux chantiers d'optimisation mis en œuvre au cours de l'année, on peut noter l'automatisation du suivi du *day one P&L* et du calcul des réfections « marché » dans Madonne (outil SDR de détermination, de publication et d'explication du résultat économique quotidien d'IXIS Corporate & Investment Bank) qui ont permis de fiabiliser et d'accélérer les calculs relatifs à ces deux composantes du résultat économique ;
- rapprochement périodique du résultat économique et du résultat comptable : l'année 2006 a été marquée par de nombreuses améliorations apportées au processus de rapprochement :
 - passage en production d'un outil de rapprochement (*e-Match*) permettant d'analyser les écarts entre le résultat économique et le résultat comptable, opération par opération ;
 - refonte des processus de rapprochement mis en œuvre sur les sections les plus complexes (émissions structurées, dérivés actions complexes, etc.) ;
 - automatisation des travaux de justification des comptes et des annexes.

Un contrôle de deuxième niveau est également assuré par :

- la direction des risques sur les méthodologies de détermination du résultat économique (dont les modalités de calcul des réfections et provisions) ;
- la comptabilité centrale sur l'ensemble du processus de rapprochement de résultats en période d'arrêt.

3.4.7 La sécurité des systèmes d'information (SI)

La coordination de la filière sécurité SI est assurée par un responsable dédié (RSSI), basé à Paris, répondant directement au membre du directoire en charge du pôle opérations. Cette filière est indépendante de la direction des systèmes d'information. Pour assurer l'efficacité optimale de cette filière, son articulation avec des fonctions proches - notamment le département des risques opérationnels et la direction de la conformité - a été bâtie sur le principe de la subsidiarité, tout en assurant la coordination de l'ensemble par la participation commune de ces structures au comité des risques opérationnels, présidé par le membre du directoire en charge du pôle opérations.

Le champ de la sécurité des SI couvre les domaines suivants :

- la sécurité physique des infrastructures et de l'exploitation ;
- le plan de continuité d'activité ;
- la gestion des habilitations ;
- le contrôle de l'application des règles de sécurité établie par la politique de sécurité (audits inopinés, mise en place de tableau de bord, etc.) ;
- la veille sécurité, technologique et réglementaire sur les places d'implantation ;
- la formation et sensibilisation à la sécurité du système d'information.

En mai 2006, la mise en place de la politique de sécurité adaptée aux activités d'IXIS Corporate & Investment Bank a permis d'accélérer le processus d'amélioration du niveau de sécurité.

En effet, un renforcement notable des contrôles permanents de sécurité a permis une meilleure analyse de risque. À ceci, s'ajoute la réalisation d'un test PCA sur le scénario d'indisponibilité du bâtiment ayant déplacé 120 utilisateurs sur le site de repli pendant une journée.

Enfin, la dématérialisation des habilitations logiques a renforcé le dispositif de traçabilité et de contrôle des accès logiques.

3.4.8 Le contrôle permanent de conformité

Le dispositif comporte :

- des interventions « pré-transaction » de la part des *compliance officers* localisés dans les métiers et répondant hiérarchiquement à la direction de la conformité, pour s'assurer de la prise en compte des dispositions réglementaires et des normes internes y compris en matière de lutte contre le blanchiment ;
- des contrôles récurrents a posteriori sur le respect des règles encadrant les opérations sur les marchés, ainsi que sur l'application des diligences du CRBF 97-02.

Dans le cadre du contrôle de conformité, il est nécessaire de disposer, aux fins du contrôle, d'un recensement des risques de non-conformité existant sur le périmètre des activités du groupe IXIS Corporate & Investment Bank.

Dans cette optique, un dispositif de cartographie des risques de non-conformité est mis en place. Ce dispositif consiste à mettre en regard des normes applicables le degré de maîtrise des risques de non-conformité.

Pour apprécier le degré de maîtrise des risques de non-conformité, des contrôles sont planifiés et réalisés selon diverses modalités : vérifications sur base de *reporting* transmis par les services opérationnels et les services support ; contrôles issus des alertes émises par les outils développés par la conformité ; contrôles sur justificatifs et sur place permettant de vérifier l'état du dispositif de contrôle permanent, de s'assurer de la pertinence de l'emplacement des indicateurs de risques de non-conformité et de prendre connaissance des changements ayant affecté les processus.

La périodicité de réalisation des contrôles est fonction du degré de risque de non-conformité mis en évidence.

Les mesures correctrices préconisées dans le cadre des contrôles sont enregistrées dans l'outil de cartographie et font l'objet d'un suivi par le contrôle de conformité.

Les succursales étrangères et les filiales réglementées nord-américaines sont dotées de contrôleurs placés sous l'autorité de chaque *compliance officer* local. Une liaison fonctionnelle existe entre chaque *compliance officer* et la direction de la conformité et de la déontologie du siège. Cette liaison fonctionnelle se matérialise par un *reporting* trimestriel, et par l'intégration des contrôleurs dans le programme de contrôle préparé par le pôle « contrôle ».

La société de bourse IXIS Securities est dotée de son propre service de contrôle interne, qui est en lien fonctionnel avec la direction de la conformité et de la déontologie d'IXIS Corporate & Investment Bank, avec transmission d'un *reporting* mensuel à la direction de la conformité.

3.5 Système de reporting

Les facteurs structurants, tels que les séparations de fonctions, le système de limites et les différents niveaux de contrôle, sont décrits dans les parties précédentes.

Un élément essentiel de la surveillance et de la maîtrise des risques tient à la qualité du système de *reporting*.

Ce système s'organise comme suit à IXIS Corporate & Investment Bank :

3.5.1 Reporting destinés à l'organe exécutif

Ils fournissent une vision sur les risques de l'entreprise et pour les besoins du pilotage stratégique de la banque.

Les *reporting* sont établis par des fonctions de contrôle ou de pilotage indépendantes des fonctions opérationnelles.

Notamment :

➤ sur les nouveaux produits/nouveaux montages : *reporting* mensuel au directeur sur les statuts d'autorisation de traitement et de suivi de la mise en œuvre des mesures demandées en comité ;

➤ sur les risques :

- *reporting* sur les risques de marché (tableau de bord quotidien sur la *VaR*, examen hebdomadaire et mensuel des principales variations) ;
- suivi spécifique des opérations traitées hors systèmes centraux ;
- *reporting* sur les dépassements « risques de contrepartie » (suivi quotidien des limites, analyse hebdomadaire) ;
- suivi des plans d'action et fiches d'incidents relatifs aux risques opérationnels ;

➤ sur les résultats : *reporting* quotidien de P/L par activité, point hebdomadaire et mensuel sur les principales variations ;

➤ sur la comptabilité :

- notes de synthèse des contrôles comptables (trimestrielles) ;
- revue particulière sur les entités ad hoc du périmètre IXIS Corporate & Investment Bank social (Paris et succursales), IXIS Capital Markets North America et Nexgen (trimestriel) ;

➤ concernant le pilotage : *reporting* ALM du comité de gestion de bilan ;

➤ le respect des règles de bonne conduite et des listes de valeurs sous surveillance destinées à prévenir les conflits d'intérêt ;

➤ l'entrée en relation avec les clients au plan des exigences déontologiques.

3.5.2 Reporting destinés aux métiers

Ils permettent au management des métiers de suivre les activités dont ils sont en charge.

Ils portent, par exemple, sur :

- le respect des limites opérationnelles (comportementales, crédit) ;
- l'évolution du résultat de gestion ;
- l'état des positions en collatéral ;

➤ l'existence de contrats cadres avec les contreparties et, plus généralement, sur la détention de la documentation juridique afférente aux transactions.

3.5.3 Reporting destinés aux fonctions support

Ils sont destinés à contrôler le bon déroulement des *process* et à s'assurer de la bonne allocation des moyens mis en œuvre.

Ils concernent en particulier :

- les états de suivi des *process* de traitement (confirmations, paiements, suspens) ;
- les erreurs et les incidents ;
- le tableau de bord mensuel de l'activité postmarchés, établi par périmètre métier.

3.6 Les couvertures d'assurance

Un programme d'assurance, toutes activités d'IXIS Corporate & Investment Bank confondues, vient compléter le dispositif de couverture des risques.

En 2006, IXIS Corporate & Investment Bank a amélioré les couvertures et garanties en place au regard des nouvelles possibilités offertes par le marché. La société a également harmonisé les couvertures des différentes structures constituant le groupe IXIS Corporate & Investment Bank via son programme d'assurance mondial, assurant ainsi une couverture exhaustive de ses risques auprès de compagnies d'assurance de référence.

Les protections souscrites sur le marché, permettent de remédier aux éventuelles atteintes significatives résultant de fraudes, de détournements, de dommages ou de mises en cause de responsabilité de la société et de celle de ses collaborateurs.

La banque a prévu d'engager une réflexion sur l'impact de l'assurance dans les données de risque opérationnel.

L'objectif est double :

- établir en premier lieu une cartographie des assurances en cohérence avec les risques opérationnels déjà identifiés ;

➤ mesurer dans un second temps l'impact des couvertures d'assurance sur le capital économique alloué au risque opérationnel.

3.7 L'évaluation du dispositif de contrôle interne

L'audit interne d'IXIS Corporate & Investment Bank s'assure périodiquement (dans le cadre d'un programme de travail coordonné et avalisé auprès de l'inspection générale de la structure actionnaire), de la qualité des processus de management des risques, de contrôle et de conformité, au moyen de missions d'audit menées suivant une approche axée sur les risques.

Ce dispositif englobe également les succursales et filiales.

La filiale de New York est dotée de son propre service d'audit interne, intégré dans la ligne d'audit Paris, et lui rendant compte suivant les modalités de *reporting* prévues à cet effet.

La succursale de Francfort fait également appel à un audit externe pour les contrôles relatifs à la réglementation spécifique allemande.

L'inspection générale du Groupe Caisse d'Epargne a assuré elle-même, en direct, et de façon discrétionnaire, des missions d'audit sur le périmètre de la banque IXIS Corporate & Investment Bank.

3.8 Conclusion sur le dispositif de contrôle interne d'IXIS Corporate & Investment Bank

IXIS Corporate & Investment Bank possède un système et un maillage de contrôle interne visant à anticiper les problématiques essentielles liées à la complexité des activités exercées et aux risques y afférents.

Ce dispositif fait l'objet d'adaptations constantes en fonction des créations de nouvelles activités, de l'évolution des produits, et du développement de nouveaux types de transactions.

IXIS Corporate & Investment Bank est devenue filiale du groupe Natixis à compter du 17 novembre 2006.

Les principales évolutions du dispositif de contrôle interne attendues pour 2007 s'inscriront dans le cadre du rapprochement des activités de banque de financement, d'investissement et de services des groupes Banque Populaire et Caisse d'Epargne.

Dans cette perspective, depuis le mois de juillet 2006, des réflexions ont été engagées afin de définir les principes d'organisation du futur système de contrôle interne et de maîtrise des risques de Natixis.

Les efforts entrepris concernent en particulier :

- l'architecture d'ensemble du dispositif fondé sur la distinction entre les contrôles permanents et le contrôle périodique ;
- l'organisation des fonctions de contrôle (risques, conformité, inspection/audit) en filières mondiales, couvrant tous les métiers et filiales du groupe Natixis ; ces fonctions étant elles-mêmes intégrées aux filières correspondantes de chacun des deux groupes actionnaires futurs organes centraux ;
- la mise en place d'une vision consolidée du risque de crédit à partir d'un référentiel couvrant l'ensemble du périmètre Natixis ;
- la mesure et le suivi des risques de marché dans l'outil *Scénarisk* qui couvrira en cible l'ensemble des besoins de *stress-tests* et de suivi en *VaR* du périmètre Natixis ;
- la sélection du futur outil de gestion des risques opérationnels pour le groupe Natixis, dont l'aboutissement est prévu au cours du 1^{er} semestre 2007 ;
- la poursuite du développement, sur le nouveau périmètre, des dispositifs de contrôle permanent, notamment par le développement des indicateurs de risques et l'automatisation des contrôles récurrents ;
- la définition des modalités d'intervention de la future inspection générale de Natixis, résultant du rapprochement des

équipes d'audit de l'ancienne Natexis Banques Populaires et d'IXIS Corporate & Investment Bank.

4. L'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière

4.1 Le service comptable central

Le service comptable central est structuré en cinq pôles principaux :

- la consolidation et le contrôle comptable des filiales, en charge des états financiers consolidés et du contrôle central de second et troisième niveaux des filiales consolidées ;
- la production de synthèse, en charge des états financiers individuels, de la liasse de consolidation et de l'ensemble du *reporting* réglementaire ;
- le traitement comptable des activités non opérationnelles ;
- le contrôle comptable social (Paris, succursales et filiales métiers) ;
- les normes, procédures et systèmes comptables (maîtrise d'ouvrage et maintenance des systèmes d'interprétation et de production).

4.2 L'information produite et son contrôle

IXIS Corporate & Investment Bank présente ses états financiers consolidés sous référentiel comptable IFRS (*International Financial Reporting Standards*) depuis le 1^{er} janvier 2006. À cet effet, des états financiers consolidés au 31 décembre 2005 sous référentiel IFRS ont également été élaborés à des fins comparatives.

Les comptes individuels restent quant à eux élaborés conformément aux

normes comptables françaises. Les comptes consolidés d'IXIS Corporate & Investment Bank sont préparés sur base trimestrielle alors que les comptes individuels sont uniquement produits pour l'arrêté annuel.

Les comptes consolidés intègrent en particulier IXIS Corporate & Investment Bank et ses filiales, IXIS Capital Markets (New York), Nexgen Financial Holdings Limited, dont IXIS Corporate & Investment Bank détient la totalité du capital social depuis le 24 mars 2006, et IXIS Securities. Au 31 décembre 2006, le périmètre de consolidation est composé de 102 entités, dont un certain nombre de véhicules ad hoc.

Les états financiers individuels et consolidés sont établis en application du dispositif légal et réglementaire (corps de règles spécifique aux établissements financiers établi par la Commission bancaire puis par le comité de la réglementation comptable et référentiel comptable IFRS). Ils comportent les informations constituant le document de référence de l'Autorité des Marchés Financiers.

Les règles de comptabilisation et d'évaluation sont déterminées en conformité avec les normes comptables du Groupe Caisse d'Epargne. Toutefois, compte tenu de l'apport d'IXIS Corporate & Investment Bank dans le cadre de la création de Natixis, des chantiers comptables ont été mis en place afin d'assurer une harmonisation des principes comptables et règles d'évaluation avec ceux applicables au sein du Groupe Banque Populaire.

Les états financiers consolidés font l'objet en semestriel d'un rapport d'examen limité et en annuel d'une certification de la part des commissaires aux comptes. Les états financiers individuels sont certifiés par les commissaires aux comptes lors de l'arrêté annuel.

4.3 L'organisation et les systèmes de production de l'information comptable

4.3.1 Les comptes consolidés

La production de l'information comptable sur base consolidée repose sur une organisation comprenant le service comptable central et des correspondants au sein des filiales, travaillant sur la base d'instructions du service consolidation et contrôle des filiales pour l'élaboration des comptes consolidés du groupe.

Les principales étapes du processus sont : la détermination, en fonction de seuils de signification prédéterminés, du périmètre de consolidation ; la centralisation des données financières et les traitements de consolidation, au moyen d'un logiciel administré et paramétré par la direction de la réglementation et consolidation groupe de la CNCE. Les données reçues font systématiquement l'objet de contrôles de cohérence et de concordance. Elles doivent être conformes aux principes comptables applicables en France aux établissements de crédit et, en particulier, à ceux définis par le Groupe Caisse d'Epargne et par le Groupe Banque Populaire.

Les opérations réalisées avec les entités des groupes Natixis, Caisse d'Epargne et Banque Populaire sont validées sur la base de déclarations puis d'une analyse d'écarts. Le groupe IXIS Corporate & Investment Bank s'inscrit dans ce processus, qui repose sur l'utilisation d'un logiciel spécifique développé et paramétré lui aussi par la CNCE pour la réconciliation et l'élimination des opérations réciproques réalisées avec ses propres filiales, ou, le cas échéant, la justification des écarts qui doivent être maintenus.

4.3.2 Les comptes individuels

La production de l'information comptable sur base individuelle est réalisée de manière décentralisée du fait de la forte imbrica-

tion des travaux de *back-office* et de traitement comptable de l'établissement :

- l'enregistrement des activités opérationnelles du *front-office* et de leur résultat (produit net bancaire) est réalisé par le *back-office* et le service des résultats à partir de ses applications de gestion ou au moyen d'enregistrements manuels ;
- l'enregistrement des autres opérations est assuré de manière centralisée par le service comptable.

L'information comptable est structurée par « sections » analytiques qui correspondent au niveau élémentaire de production d'une balance équilibrée. Des sections comptables sont spécialisées en fonction de la localisation géographique des activités (France ou bien le pays d'implantation de chacune des cinq succursales).

La planification des travaux d'arrêté est coordonnée par le service comptable central qui prépare et diffuse une note d'instructions détaillant les étapes clés du processus d'arrêté et les informations attendues des différents contributeurs décentralisés.

Les systèmes de traitement comptable sont organisés avec une dissociation des applications de gestion et de l'interprétation comptable des événements, ce qui contribue à l'indépendance de la fonction comptable :

- les applications de gestion, qui sont sous la responsabilité du *back-office*, produisent des comptes rendus d'événements ;
- cette information est interprétée par l'application « règles du jeu » qui est sous la responsabilité du service comptable central et qui produit les écritures comptables qui alimentent le système comptable central ;
- la comptabilité du résultat des opérations complexes est opérée par le *back-office* et le service des résultats à partir d'une information fiabilisée et justifiée ;

- les opérations autres que les activités opérationnelles sont traitées dans un système auxiliaire qui se déverse chaque jour dans le système comptable central ;
- les écritures manuelles sont enregistrées par le *back-office* ou par le service comptable central dans le système comptable central ;
- enfin, un système de production de synthèse, sous la responsabilité du service comptable, permet de produire les états financiers et les annexes à partir de la balance extraite du système comptable.

4.4 La chaîne de contrôle comptable et les responsabilités

Dans le cadre du comité « nouveaux produits », le service comptable est associé à la mise en œuvre des opérations à caractère nouveau ou complexe identifiées par la direction des risques afin d'en déterminer le traitement comptable et réglementaire de principe, en coopération avec le *back-office* et le service fiscal.

Les notes d'analyse produites dans ce cadre sont communiquées de manière systématique aux commissaires aux comptes.

D'une manière générale, les fonctions de production et les fonctions de contrôle sont dissociées pour le traitement comptable des activités opérationnelles.

La production comptable sociale décentralisée est assortie de la responsabilité de production d'un inventaire justificatif de la balance correspondant aux sections comptables gérées (y compris les travaux de rapprochement des stocks du *front-office* aux soldes de comptabilité générale). À l'issue des travaux d'arrêt, un *reporting* est adressé au service comptable central par le *back-office*.

Le contrôle comptable social est assuré par une équipe dédiée qui est localisée au niveau

du service comptable central, y compris pour les comptes des sections qui ne correspondent pas aux activités opérationnelles.

Le résultat de gestion est produit par le service des résultats. Ce service, créé en 2005, a repris depuis le premier semestre 2006 les fonctions de comptabilisation du résultat latent assurées jusqu'à présent par le *back-office*.

Le résultat comptable des activités opérationnelles (produit net bancaire) est fiabilisé par un rapprochement périodique avec le résultat de gestion opéré par le *back-office* en coordination avec le service des résultats, qui a la responsabilité de l'application qui regroupe ces informations.

Le service des résultats produit à la fin de l'arrêt un *reporting* qui est communiqué au service comptable central.

Le contrôle comptable central exploite les informations justificatives et les *reporting* produits par le *back-office* et le service des résultats et procède à leur analyse. Il réalise par ailleurs des contrôles complémentaires classiques (analyse des variations, etc.). La synthèse de ses travaux, conclusions et recommandations est reprise dans une synthèse formalisée des contrôles comptables, qui est adressée aux membres du directoire et communiquée aux commissaires aux comptes ainsi qu'au service de l'audit interne.

L'apport par CDC IXIS en novembre 2004 de ses participations dans les groupes IXIS Capital Markets (New York) et Nexgen s'est accompagné de la mise en place d'une fonction de contrôle central de second niveau au sein du pôle consolidation et contrôle filiales.

Une des premières actions de cette cellule a été de définir, en relation avec les directions comptables des filiales, la nature des informations nécessaires à l'exercice de ses fonctions. Cette étude s'est traduite par la rédaction d'instructions à destination des filiales. La cellule contrôle des filiales exploite les informations justifica-

tives et les *reporting* de contrôle transmis par les filiales. Elle synthétise ses travaux dans une note d'analyse formalisée comprenant également l'explication des variations venues affecter les états financiers au cours de l'exercice. Elle émet par ailleurs à destination des directions comptables des filiales des recommandations de nature à améliorer le niveau de contrôle et se déplace périodiquement au sein des principaux établissements afin de compléter son travail régulier de contrôle à distance.

IXIS Corporate & Investment Bank détient par ailleurs quelques filiales dites « outils » pour lesquelles les opérations sont enregistrées dans le système comptable central. À ce titre, le contrôle de second niveau est assuré par le service contrôle comptable central.

4.5 Les actions en cours visant à conforter le dispositif de traitement et de production de l'information comptable

4.5.1 Le passage aux normes IFRS

La première publication selon le référentiel comptable IFRS a été réalisée lors de l'arrêt des comptes semestriels consolidés au 30 juin 2006 avec un comparatif au 30 juin 2005. La première application des normes est positionnée au 1^{er} janvier 2005 pour établir le bilan d'ouverture.

L'analyse et la mise en œuvre des normes IFRS au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank ont été engagées depuis 2003 sous la forme d'un projet dirigé par la direction comptable en coopération étroite avec les métiers. IXIS Corporate & Investment Bank a adapté son architecture comptable afin d'être en mesure de produire des comptes dans un double référentiel comptable : français et IFRS. Cette adoption s'est accompagnée d'un changement de plan de comptes et de la mise en production de nouveaux schémas comptables destinés à traduire en comptabilité les nouvelles règles IFRS.

Ces changements ne remettent pas en cause l'organisation et la chaîne de contrôle comptable décrits précédemment. Ils ont nécessité des ajustements ponctuels liés notamment aux besoins qui sont apparus lors de la préparation des bilans d'ouverture au cours de l'exercice 2005 et aux travaux de rapprochement comptabilité/gestion dans un double référentiel.

L'année 2006 constitue officiellement l'exercice de transition aux normes IFRS pour le groupe IXIS Corporate & Investment Bank. Pour l'arrêté annuel, les délais d'élaboration des comptes consolidés ont été réduits par rapport au calendrier 2005 alors même que ces nouvelles normes exigent des traitements plus complexes et requièrent des besoins d'informations plus spécifiques.

4.5.2 Les autres actions visant à améliorer le dispositif de traitement et de production de l'information comptable

Au cours des dernières années, la priorité a été donnée à la réduction des délais d'arrêté et à l'industrialisation du processus de production et de synthèse. L'utilisation d'un interpréteur comptable dissocié des applications de gestion a été généralisée.

La production régulière de comptes mensuels, engagée depuis 2004, a contribué à la fluidité du processus de production et de contrôle de l'information comptable. Cet effort s'est poursuivi afin de rendre ce processus plus efficient.

Au cours de l'année 2006, un investissement très significatif a été déployé sur la réduction des délais d'arrêté. Un comité ad hoc a ainsi été institué afin de piloter l'avancement de ce projet. À cet effet, un certain nombre de chantiers prioritaires a

été défini par l'ensemble des parties prenantes au processus d'arrêté comptable et des travaux ont été lancés dans le cadre de groupes de travail spécifiques.

Les arrêts comptables au 30 juin et au 30 septembre 2006 ont permis de mesurer les réalisations du projet, d'identifier les zones d'améliorations potentielles et de définir les actions correctrices ainsi que les modalités de leur mise en œuvre.

Globalement, ce chantier s'inscrit dans un double objectif de :

- réduction des délais de clôture afin de veiller au respect des contraintes de communication financière de Natixis, nouvel actionnaire coté détenant la totalité du capital social d'IXIS Corporate & Investment Bank depuis le 17 novembre 2006 ;
- maintien de la qualité du processus d'élaboration et de traitement de l'information comptable et financière et de l'environnement de contrôle comptable.

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil de surveillance de la société IXIS Corporate & Investment Bank pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société IXIS Corporate & Investment Bank et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du conseil de surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Il appartient au Président du conseil de surveillance de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentées dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 20 avril 2007.

Les commissaires aux comptes

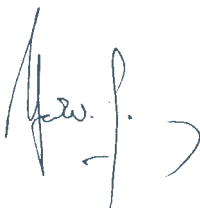
PricewaterhouseCoopers Audit

Patrice Morot



Mazars & Guérard

Michel Barbet-Massin



Charles de Boisriou



5. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2006

Aux actionnaires

IXIS Corporate & Investment Bank

47, quai d'Austerlitz

75013 Paris

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

1 Conventions autorisées au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code du commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1.1 Lettre d'engagement et cautionnement solidaire entre IXIS Corporate & Investment Bank et IXIS Financial Products Inc.

Mandataire social concerné :

Anthony Orsatelli.

Le conseil de surveillance a autorisé le 15 juin 2006 la conclusion d'une Lettre d'engagement et d'un cautionnement solidaire entre IXIS Corporate & Investment Bank et IXIS Financial Products Inc. pour le programme d'émission d'USMTN.

Ce cautionnement permettra ainsi à la filiale d'émettre en AA sur des maturités inférieures à janvier 2017 (les engagements pris par IXIS Corporate & Investment Bank au titre de ce nouveau contrat de cautionnement seront donc exclus du périmètre du cautionnement solidaire accordé par la CDC à IXIS Corporate & Investment Bank en date du 28 mai 2003).

La garantie accordée par IXIS Corporate & Investment Bank dans le cadre de ce contrat sera facturée 2 bp (facturation identique à celle appliquée pour les autres programmes).

Cette convention n'a pas eu d'impact financier en 2006.

1.2 Lettre d'engagement et cautionnement solidaire entre IXIS Corporate & Investment Bank et IXIS Financial Products Inc.

Mandataire social concerné :

Anthony Orsatelli.

Le conseil de surveillance a autorisé le 15 juin 2006 la conclusion d'une Lettre d'engagement et d'un cautionnement solidaire entre IXIS Corporate & Investment Bank et IXIS Financial Products Inc. pour le programme de Warrants.

Ce cautionnement permettra ainsi à la filiale d'émettre en AA sur des maturités inférieures à janvier 2017 (les engagements pris par IXIS Corporate & Investment Bank au titre de ce nouveau contrat de cautionnement seront donc exclus du périmètre du cautionnement solidaire accordé par la CDC à IXIS Corporate & Investment Bank en date du 28 mai 2003).

La garantie accordée par IXIS Corporate & Investment Bank dans le cadre de ce contrat sera facturée 2 bp (facturation identique à celle appliquée pour les autres programmes).

Cette convention n'a pas eu d'impact financier en 2006.

1.3 Lettre d'engagement et cautionnement solidaire entre IXIS Corporate & Investment Bank et IXIS Securities NA

Mandataire social concerné :

Anthony Orsatelli.

Le conseil de surveillance a autorisé le 15 juin 2006 la conclusion d'une Lettre d'engagement et d'un cautionnement solidaire entre IXIS Corporate & Investment Bank et IXIS Securities NA pour les opérations de prêt emprunt.

La garantie accordée par IXIS Corporate & Investment Bank dans le cadre de ce contrat sera facturée 2 bp par an, applicable à l'exposition globale en risque moyenne sur la période.

Cette convention n'a pas eu d'impact financier significatif en 2006.

1.4 Conventions de cession de droit d'utilisation de logiciel et de prestations de services entre IXIS Corporate & Investment Bank et le Crédit Foncier de France (CFF)

Mandataires sociaux concernés :

Nicolas Mérimol, Pierre Servant, Philippe Moneta, Guy Cotret.

Le conseil de surveillance a autorisé le 15 juin 2006 la conclusion de conventions de cession de droit d'utilisation de logiciel et de prestations de services entre IXIS Corporate & Investment Bank et le Crédit Foncier de France.

Par ces conventions IXIS Corporate & Investment Bank concède au CFF le droit d'utilisation incessible, non exclusif et personnel du logiciel AMeRisC. Par ailleurs, IXIS Corporate & Investment Bank fournit quotidiennement les données de marchés et économétriques dont il dispose pour le fonctionnement du logiciel AMeRisC.

Enfin, dans le cadre de la mise en place du logiciel, IXIS Corporate & Investment Bank fournit à prix coûtant une prestation de conseil pour sa mise en place au sein du CFF.

L'ensemble des prestations intellectuelles réalisées par IXIS Corporate & Investment Bank pour la mise en place du logiciel a été facturé au prix coûtant au CFF pour un montant de 55 K€.

La redevance annuelle par plate-forme en fonction de l'utilisation du logiciel s'élève à 174 200 € par an.

Cette convention n'a pas eu d'impact financier significatif en 2006.

1.5 Conventions de cession partielle de fonds de commerce et de prestations de services entre IXIS Corporate & Investment Bank et Ingépar

Mandataire social concerné :

Nicolas Mérimol.

Le conseil de surveillance a autorisé après examen les 15 juin et 21 juillet 2006 la conclusion de conventions de cession partielle de fonds de commerce et de prestations de services entre IXIS Corporate & Investment Bank et Ingépar.

Ingépar cède une partie de son fonds de commerce à IXIS Corporate & Investment Bank pour un montant de 375 K€.

La prestation de services sera relative à une assistance d'IXIS au profit d'Ingépar pour la gestion des dossiers qu'elle conservera. Cette prestation de services sera rémunérée par Ingépar au titre du temps passé sur les dossiers d'Ingépar.

Cette convention n'a pas eu d'impact financier en 2006.

1.6 Conventions de cession partielle de fonds de commerce et de mise à disposition de moyens entre IXIS Corporate & Investment Bank, la CNCE et le Crédit Foncier de France

Mandataires sociaux concernés :

Charles Milhaud, Nicolas Mérimol, Bernard Comolet, Pierre Servant, Philippe Moneta, Guy Cotret.

Le conseil de surveillance a autorisé le 14 décembre 2006 la conclusion de conventions de cession partielle de fonds de commerce et de mise à disposition de moyens pour le transfert de l'activité Secteur Public Territorial d'IXIS Corporate & Investment Bank au Crédit Foncier de France.

Cette cession aura lieu au cours du premier semestre 2007, et n'a donc pas d'incidence sur les comptes 2006. Le prix de cession est estimé à 800 K€.

Cette convention n'a pas eu d'impact financier en 2006.

2 Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

2.1 Cautionnement solidaire Caisse des Dépôts (CDC)/CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank)

Mandataires sociaux concernés :

Caisse des Dépôts, représentée par Monsieur Daniel Lebègue ; Isabelle Bouillot.

Cette caution solidaire a été résiliée par la CDC avec effet le 30 juin 2001 (minuit). Toutefois les opérations garanties conclues avant le 30 juin 2001 (minuit) inclus, continuent de bénéficier de la garantie directe de la CDC jusqu'à leur complet dénouement.

Les modalités de rémunération de cette convention font l'objet de la convention conclue entre la CDC, CDC IXIS et CDC IXIS Capital Markets relative aux commissions de garantie (voir 2.3.).

2.2 Lettre d'engagement et cautionnement solidaire CDC IXIS (dorénavant CNCE suite à la fusion par absorption de CDC Finance-CDC IXIS par la CNCE au 31 décembre 2004)/CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank)

Mandataires sociaux concernés :

CDC Finance - CDC IXIS, représentée par Monsieur Daniel Lebègue ; Isabelle Bouillot ; Gérard Barbot ; Antoine Lissowski ; Pierre Servant.

➤ Le conseil de surveillance a autorisé le 5 février 2001 la conclusion d'une lettre d'engagement entre CDC IXIS et CDC IXIS Capital Markets. Cette convention a pour objet de préciser les termes et conditions du cautionnement de CDC IXIS Capital Markets par CDC IXIS.

Le système de garantie mis en place à compter du 1^{er} juillet 2001 se substituait au mécanisme de garantie résultant du cautionnement solidaire du 12 juillet 1996 initialement accordé par la CDC directement à CDC IXIS Capital Markets (alors dénommé CDC Marchés).

Cette lettre d'engagement a été remplacée par la lettre d'engagement du 28 mai 2003 (cf. convention 2.8.).

➤ Le cautionnement solidaire CDC IXIS/CDC IXIS Capital Markets a été résilié par CDC IXIS le 28 avril 2003 avec effet le 1^{er} novembre 2003. Toutefois les créanciers d'IXIS Corporate & Investment Bank au titre d'opérations garanties conclues avant le 31 octobre 2003 (minuit) inclus peuvent, en vertu de la lettre du Directeur général de la Caisse des Dépôts du 12 octobre 2004, exercer jusqu'à la date d'échéance des opérations couvertes, leurs droits directement contre la Caisse des Dépôts (CDC), comme si cet engagement avait été souscrit directement par la CDC au bénéfice des créanciers d'IXIS Corporate & Investment Bank.

2.3 Convention conclue entre la Caisse des Dépôts (CDC), CDC IXIS (dorénavant CNCE suite à la fusion par absorption de CDC Finance-CDC IXIS par la CNCE au 31 décembre 2004), et CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank) relative aux commissions de garantie

Mandataires sociaux concernés :

CDC Finance - CDC IXIS, représentée par Daniel Lebègue ; Isabelle Bouillot ; Gérard Barbot ; Antoine Lissowski ; Pierre Servant.

Le conseil de surveillance a autorisé le 5 février 2001 la conclusion d'une convention entre la CDC, CDC IXIS et CDC IXIS Capital Markets dont l'objet est de préciser les modalités de versement et de calcul de la commission de garantie due par CDC IXIS Capital Markets au titre de la convention de caution solidaire résiliée par la Caisse des Dépôts avec effet le 30 juin 2001.

2.4 Convention conclue entre CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank) et CDC IXIS Securities relative aux prestations du bureau d'étude

Mandataires sociaux concernés :

CDC Finance - CDC IXIS, représentée par Daniel Lebègue ; Isabelle Bouillot.

Le conseil de surveillance a autorisé le 19 décembre 2001 la conclusion d'une convention entre CDC IXIS Capital Markets et CDC IXIS Securities. Cette convention a déterminé les modalités de refacturation par CDC IXIS Securities à CDC IXIS Capital Markets d'une quote-part, fixée à 25 %, du coût de son bureau d'analyse.

Le conseil de surveillance a autorisé le 17 novembre 2005 la conclusion d'un avenant à cette convention relatif à la réduction du pourcentage de refacturation des prestations fournies. Ce pourcentage passe de 25 % à 18,75 %.

La charge supportée par IXIS Corporate & Investment Bank au titre de cette convention s'est élevée à 3 600 000 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

2.5 Convention financière entre CDC IXIS (dorénavant CNCE suite à la fusion par absorption de CDC Finance-CDC IXIS par la CNCE au 31 décembre 2004) et CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank)

Mandataires sociaux concernés :

CDC Finance - CDC IXIS, représentée par Daniel Lebègue ; Isabelle Bouillot ; Gérard Barbot ; Antoine Lissowski ; Pierre Servant.

Le conseil de surveillance a autorisé le 19 décembre 2001 la conclusion d'une convention financière entre CDC IXIS et CDC IXIS Capital Markets. Cette convention couvre les modalités d'accès de CDC IXIS Capital Markets à la liquidité centrale de CDC IXIS.

Il convient de préciser que suite à la fusion absorption de CDC IXIS par la CNCE il a été décidé de mettre en place une nouvelle convention financière entre la CNCE et IXIS Corporate & Investment Bank. Cette convention n'étant pas encore signée, les conditions de fonctionnement du compte d'IXIS Corporate & Investment Bank à la CNCE ont été reconduites en attendant un accord entre les parties.

La charge nette d'intérêts due au 31 décembre 2006 est de 146 895 790 € vis-à-vis de la CNCE et le produit net d'intérêt payé par IXIS IS est de 28 705 919,37 €.

2.6. Convention de Groupement de fait entre la Caisse des Dépôts (CDC)/CDC IXIS (dorénavant CNCE suite à la fusion par absorption de CDC Finance-CDC IXIS par la CNCE au 31 décembre 2004)/CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank)

Mandataires sociaux concernés :

CDC Finance - CDC IXIS, représentée par Daniel Lebègue ; Isabelle Bouillot ; Gérard Barbot ; Antoine Lissowski ; Pierre Servant.

Le conseil de surveillance a autorisé le 19 décembre 2001 la conclusion d'une convention de groupement de fait entre la CDC, CDC IXIS et CDC IXIS Capital Markets.

Cette convention est renouvelable tous les trois ans par tacite reconduction. Elle se substitue à celle conclue le 30 août 1996 entre la Caisse des Dépôts et CDC IXIS Capital Markets (anciennement CDC Marchés).

La charge totale supportée par IXIS Corporate & Investment Bank au titre de cette convention s'est élevée à 6 100 000 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Les produits comptabilisés par IXIS Corporate & Investment Bank au titre de cette convention se sont élevés à 2 300 000 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

2.7 Contrat de substitution

Mandataires sociaux concernés :

CDC Finance - CDC IXIS, représentée par Daniel Lebègue ; CNCE représentée par Philippe Wahl ; Nicolas Mérindol ; Isabelle Bouillot ; Gérard Barbot ; Antoine Lissowski ; Pierre Servant.

Le conseil de surveillance a autorisé le 16 octobre 2002 la conclusion d'un contrat de substitution entre CDC IXIS (dorénavant CNCE suite à la fusion par absorption de CDC Finance-CDC IXIS par la CNCE au 31 décembre 2004), CDC IXIS Asset Management (depuis dénommée IXIS Asset Management) et CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank).

La convention a pour objet d'organiser le transfert d'un contrat de swap d'un montant notionnel décroissant de 1,1 Md USD conclu en octobre 2000 entre CDC IXIS Asset Management et CDC IXIS Capital Markets, en substituant CDC IXIS à CDC IXIS Asset Management comme contrepartie de CDC IXIS Capital Markets.

Cette convention est dépourvue d'impact financier pour IXIS Corporate & Investment Bank, les conditions financières du swap demeurant inchangées.

2.8 Lettre d'engagement et Cautionnements solidaires entre CDC IXIS (dorénavant CNCE suite à la fusion par absorption de CDC Finance-CDC IXIS par la CNCE au 31 décembre 2004) et CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank).

Mandataires sociaux concernés :

CDC Finance - CDC IXIS, représentée par Francis Mayer ; CNCE représentée par Philippe Wahl ; Nicolas Mérindol ; Isabelle Bouillot ; Gérard Barbot ; Antoine Lissowski ; Pierre Servant.

- Le conseil de surveillance a autorisé le 26 mai 2003 la conclusion d'une Lettre d'engagement entre CDC IXIS et CDC IXIS Capital Markets. Cette convention a pour objet de préciser les termes et conditions des cautionnements « 1 » et « 2 » de CDC IXIS Capital Markets par CDC IXIS respectivement pour la période comprise entre le 1^{er} novembre 2003 et le 23 janvier 2004 (inclus), et pour la période comprise entre le 24 janvier 2004 (inclus) et au plus tard le 23 janvier 2007 (inclus). Le système de garantie mis en place à compter du 1^{er} novembre 2003 succède au mécanisme de garantie mis en place par CDC IXIS le 1^{er} juillet 2001 (cf. point 2.2).

Suite aux opérations d'apport partiel d'actifs et en vertu de la lettre du Directeur général de la Caisse des Dépôts (CDC) du 12 octobre 2004 les créanciers d'IXIS Corporate & Investment Bank au titre d'opérations garanties peuvent exercer jusqu'à la date d'échéance des opérations couvertes, leurs droits directement contre la CDC, comme si cet engagement avait été souscrit directement par la CDC au bénéfice des créanciers d'IXIS Corporate & Investment Bank.

En conséquence le montant total de la commission de garantie due par IXIS Corporate & Investment Bank à la CDC au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 s'est élevé à 14 890 993 € (cf. article 5.1 de la lettre d'engagement).

Par ailleurs, il est précisé que le conseil de surveillance a autorisé le 16 juin 2004 la conclusion d'un amendement à cette Lettre d'engagement, visant à permettre à CDC IXIS d'accorder directement sa garantie à la société IXIS Structured Products.

- Le conseil de surveillance a autorisé le 26 mai 2003 la conclusion d'un Cautionnement solidaire « 1 » (en français et anglais) entre CDC IXIS et CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank).

Cette caution solidaire s'est achevée le 23 janvier 2004 (inclus). Toutefois les créanciers d'IXIS Corporate & Investment Bank au titre d'opérations garanties conclues avant le 23 janvier 2004 (minuit) inclus peuvent, en vertu de la lettre du Directeur général de la CDC précitée, exercer jusqu'à la date d'échéance des opérations couvertes, leurs droits directement contre la CDC.

- Le conseil de surveillance a autorisé le 26 mai 2003 la conclusion d'un Cautionnement solidaire « 2 » (en français et anglais) entre CDC IXIS et CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank).

Cette caution solidaire « 2 » s'est achevée le 23 janvier 2007 (inclus). Toutefois les créanciers d'IXIS Corporate & Investment Bank au titre d'opérations garanties conclues avant le 23 janvier 2007 (minuit) inclus peuvent, en vertu de la lettre du Directeur général de la CDC précitée, exercer jusqu'à la date d'échéance des opérations couvertes, leurs droits directement contre la CDC.

2.9 Convention de sous-location entre CDC IXIS Capital Markets (dorénavant IXIS Corporate & Investment Bank) et CDC IXIS Securities (dorénavant IXIS Securities)

Mandataires sociaux concernés :

CDC Finance - CDC IXIS, représentée par Francis Mayer ; Pierre Servant.

Le conseil de surveillance a autorisé le 19 décembre 2003 la conclusion d'une convention de sous-location entre CDC IXIS Capital Markets et CDC IXIS Securities.

Cette convention, d'une durée de neuf ans, a pour objet de louer à CDC IXIS Securities une partie des locaux actuellement loués par CDC IXIS Capital Markets.

Le conseil de surveillance a autorisé le 15 février 2005 la conclusion d'un avenant à ce contrat de sous-location relatif à la réduction de la superficie des locaux occupés par IXIS Securities dans l'immeuble du 47 quai d'Austerlitz et à la révision du montant du loyer y afférent.

Le produit constaté par IXIS Corporate & Investment Bank au titre de cette convention s'est élevé à 914 682,62 € (hors taxe) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

2.10 Lettre d'engagement et cautionnement solidaire entre la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne (CNCE) et CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank)

Mandataires sociaux concernés :

CNCE représentée par Charles Milhaud ; Pierre Servant ; Nicolas Mérindol ; CDC IXIS représentée par Francis Mayer ; Laurent Vieilleville.

➤ Le conseil de surveillance a autorisé le 21 septembre 2004 la conclusion d'une Lettre d'engagement entre la CNCE et CDC IXIS Capital Markets dont l'objet est de préciser les termes et conditions du cautionnement de CDC IXIS Capital Markets par la CNCE.

Le montant total de la commission de garantie due par IXIS Corporate & Investment Bank au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 s'est élevé à 293 716 €.

➤ Le conseil de surveillance a autorisé le 21 septembre 2004 la conclusion d'un cautionnement solidaire (en français et anglais) entre la CNCE et CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank). Cette convention, conclue avec une date de prise d'effet au 1^{er} octobre 2004 et pour une durée indéterminée, a pour objet de permettre aux contreparties de CDC IXIS Capital Markets de bénéficier de la garantie de la CNCE pour les opérations conclues à compter du 24 janvier 2004 et dont la date de maturité est postérieure au 23 janvier 2017 et les opérations conclues à compter du 24 janvier 2007 quelle que soit leur date de maturité.

Ce cautionnement solidaire peut être résilié à tout moment. En cas de résiliation, il continuera de s'appliquer à l'ensemble des opérations garanties conclues avant la date de résiliation jusqu'à leur complet dénouement.

2.11 Lettre d'engagement entre CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank) et CDC IXIS Capital Markets North America Inc. (depuis dénommée IXIS Capital Markets North America Inc.)

Mandataires sociaux concernés :

CNCE représentée par Charles Milhaud ; Pierre Servant ; Nicolas Mérindol ; CDC IXIS représentée par Francis Mayer ; Laurent Vieilleville.

Le conseil de surveillance a autorisé le 29 octobre 2004 la conclusion d'une Lettre d'engagement entre CDC IXIS Capital Markets et CDC IXIS Capital Markets North America Inc. en version anglaise, dont l'objet est de préciser les termes et conditions des cautionnements solidaires décrits au point 2.12.

Le montant total de la commission de garantie reçue par IXIS Corporate & Investment Bank au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 s'est élevé à 3 712 662 €.

2.12 Cinq conventions de « Guarantee » entre CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank) et CDC Municipal Products Inc. (depuis dénommée IXIS Municipal Products Inc.) ; CDC Derivatives Inc. (depuis dénommée IXIS Derivatives Inc.) ; CDC Financial Products Inc. (depuis dénommée IXIS Financial Products Inc.) ; CDC IXIS Funding Corp. (depuis dénommée IXIS Funding Corp.) et CDC IXIS Commercial Paper Corp. (depuis dénommée IXIS Commercial Paper Corp.)

Mandataires sociaux concernés :

CNCE représentée par Charles Milhaud ; Pierre Servant ; Nicolas Mérindol ; CDC IXIS représentée par Francis Mayer ; Laurent Vieillevigine.

Le conseil de surveillance a autorisé le 29 octobre 2004 la conclusion de cinq conventions de « Guarantee » entre CDC IXIS Capital Markets et CDC Municipal Products Inc. ; CDC Derivatives Inc. ; CDC Financial Products Inc. ; CDC IXIS Funding Corp. et CDC IXIS Commercial Paper Corp. en version anglaise.

Ces cinq conventions, conclues à compter du 1^{er} novembre 2004 pour une durée indéterminée, ont pour objet de permettre aux contreparties de CDC Municipal Products Inc. ; CDC Derivatives Inc. ; CDC Financial Products Inc. ; CDC IXIS Funding Corp. et CDC IXIS Commercial Paper Corp. de bénéficier de la garantie de CDC IXIS Capital Markets pour les opérations conclues à compter du 1^{er} novembre 2004 et dont la date de maturité est postérieure au 23 janvier 2017 et pour les opérations conclues à compter du 24 janvier 2007 quelle que soit leur date de maturité.

Ces cautionnements solidaires peuvent être résiliés à tout moment. En cas de résiliation, ils continueront de s'appliquer à l'ensemble des opérations garanties conclues avant la date de résiliation jusqu'à leur complet dénouement.

2.13 Trois « Conventions de garantie » entre IXIS Corporate & Investment Bank et IXIS Investor Services (IXIS IS)

Mandataires sociaux concernés :

CNCEP, représentée par Charles Milhaud ; Pierre Servant ; Nicolas Mérindol ; Laurent Vieillevigine.

Le conseil de surveillance a autorisé le 10 janvier 2005 la conclusion de trois « Conventions de garantie » relatives aux dépôts de titres en collatéral auprès d'Euroclear, Clearstream Banking et Skandinaviska Enskilda Banken (SEB) notamment pour les activités clientèles de IXIS IS.

Cette convention n'a pas eu d'impact financier en 2006.

2.14 Contrat de prestation de services et de partenariat entre IXIS Corporate & Investment Bank et la CNCE

Mandataires sociaux concernés :

Charles Milhaud ; Nicolas Mérindol ; Pierre Servant ; Bernard Comolet ; Francis Mayer ; Dominique Marcel ; la CNCE représentée par Monsieur Guy Cotret.

Le conseil de surveillance a autorisé le 17 novembre 2005 la conclusion d'un contrat de prestation de services et de partenariat entre IXIS Corporate & Investment Bank et la CNCE relative au développement et l'hébergement par IXIS Corporate & Investment Bank pour la CNCE d'un site Internet de passation d'ordres sur du change à terme et du change comptant.

Cette convention n'a pas eu d'impact financier en 2006.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 20 avril 2007.

Les commissaires aux comptes

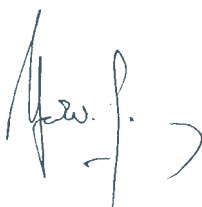
PricewaterhouseCoopers Audit

Patrice Morot

Mazars & Guérard

Michel Barbet-Massin

Charles de Boisriou



6. Le directoire

Mission générale du directoire

Le directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs attribués par la loi au conseil de surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

Le directoire présente au conseil de surveillance, au moins une fois par trimestre, un rapport sur l'activité de la société et, chaque année, les comptes annuels et les comptes consolidés dans les trois mois suivant la clôture de chaque exercice.

Il établit et présente également le rapport de gestion à l'assemblée générale ordinaire.

En outre, le directoire veille à l'information et à la consultation du comité d'entreprise.

Composition et organisation du directoire⁽³⁾

Le directoire d'IXIS Corporate & Investment Bank est composé de cinq membres, dont un président. Le mandat des membres du directoire est de six ans. La composition du directoire d'IXIS Corporate & Investment Bank a évolué en date du 14 décembre 2006.

Jusqu'au 14 décembre 2006, le directoire de la société comportait un directeur général parmi ses cinq membres. Depuis, il comporte deux directeurs généraux.

Le directoire est organisé par un règlement intérieur qui précise notamment ses modalités de fonctionnement, ses pouvoirs, la répartition des tâches entre ses membres et son dispositif de délégation de signature (qui donne lieu à l'établissement d'un recueil de signatures).

Jusqu'au 14 décembre 2006, les membres du directoire, hors le président, étaient liés à la société par un contrat de travail. Depuis, seuls deux membres demeurent liés à la société par un contrat de travail.

Activité du directoire en 2006

Le directoire s'est réuni selon un rythme hebdomadaire durant l'exercice (46 réunions). Le taux moyen de présence de ses membres a été de 82 % en 2006, contre 86 % en 2005.

En séance, le directoire a notamment systématiquement examiné et commenté le tableau de bord retraçant l'activité et les risques par filière d'activité au cours de la semaine précédente. En outre, son rôle a consisté à évaluer les risques à prendre par la société dans le cadre de ses activités, à valider tous projets à mettre en œuvre et à arrêter les décisions nécessaires pour assurer le bon fonctionnement et le développement de la société. Un procès-verbal a été dressé à l'issue de chacune de ses réunions.

Conflits d'intérêts potentiels des mandataires sociaux

À notre connaissance, la situation des mandataires sociaux d'IXIS Corporate & Investment Bank n'est pas de nature à faire naître des conflits d'intérêts entre, d'une part, leurs devoirs à l'égard de la société et, d'autre part, leurs intérêts privés ou d'autres devoirs.

(3) Cf. pages 77 à 80 et 88 à 93 la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par chacun des membres du directoire.

7. Commissaires aux comptes

			1 ^{re} nomination	Prochaine échéance
Titulaires	PricewaterhouseCoopers Audit représenté par Patrice Morot	63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex	Assemblée du 30/06/97	Assemblée statuant sur les comptes au 31/12/2010
	Mazars & Guérard représenté par Michel Barbet- Massin et Charles de Boisriou	Exaltis 61, rue Henri Régnault 92075 Paris La Défense Cedex	Assemblée du 11/06/96	Assemblée statuant sur les comptes au 31/12/2007
Suppléants	Monsieur Dominique Paul	63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex	Assemblée du 30/06/97	Assemblée statuant sur les comptes au 31/12/2010
	Monsieur Michel Rosse	Exaltis 61, rue Henri Régnault 92075 Paris La Défense Cedex	Assemblée du 15/05/97	Assemblée statuant sur les comptes au 31/12/2007

Honoraires des commissaires aux comptes⁽⁴⁾

Nature de la mission	PricewaterhouseCoopers Audit				Mazars & Guérard			
	2006		2005		2006		2005	
	K€	%	K€	%	K€	%	K€	%
Audit								
Commissariat aux comptes, examen des comptes individuels et consolidés	3 560	86 %	2 371	96 %	783	87 %	555	95 %
- Emetteur	901	22 %	727	30 %	724	81 %	534	92 %
- Filiales intégrées globalement	2 659	64 %	1 644	66 %	59	6 %	21	3 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	566	13 %	75	3 %	85	10 %	27	5 %
- Emetteur	169	4 %	75	3 %	81	9 %	27	5 %
- Filiales intégrées globalement	397	9 %	0	0 %	4	1 %	0	0 %
Sous-total	4 126	99 %	2 446	99 %	868	97 %	582	100 %
Prestations rendues par le réseau aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social	30	1 %	14	1 %	28	3 %	0	0 %
Autres	3	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Sous-total	33	1 %	14	1 %	28	3 %	0	0 %
Total	4 159	100 %	2 460	100 %	896	100 %	582	100 %

(4) Les honoraires sont rattachés selon l'exercice contrôlé et indiqués TTC.

Projets de résolutions soumis à l'assemblée générale mixte des actionnaires d'IXIS Corporate & Investment Bank du 23 mai 2007

Le directoire propose aux actionnaires, réunis en assemblée générale mixte :

- > d'approuver les comptes individuels et consolidés de l'exercice 2006, qui ont fait l'objet d'une certification sans réserve par les commissaires aux comptes ;
- > d'approuver les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2006, qui ont été préalablement autorisées par le conseil de surveillance et sont présentées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes ;
- > d'approuver le projet d'affectation du résultat consistant, compte tenu du versement d'un acompte sur dividende de 279 149 930,00 euros le 17 novembre 2006, et après dotation à la réserve légale, en la distribution d'un dividende de 276 708 055,65 euros, le solde du bénéfice distribuable soit 144 807 979,47 euros, étant inscrit en compte de report à nouveau ;
- > d'allouer aux membres du conseil de surveillance des jetons de présence d'un montant total de 163 000 euros au titre de l'exercice 2006 ;

- > de ratifier la nomination comme membre du conseil de surveillance de Monsieur François Chauveau, coopté par le conseil lors de sa séance du 13 septembre 2006, en remplacement de la société Écureuil Participations démissionnaire ;
- > de ratifier la nomination comme membre du conseil de surveillance de Monsieur Philippe Dupont, coopté par le conseil lors de sa séance du 14 décembre 2006, en remplacement de Monsieur Patrick Buffet démissionnaire ;
- > de ratifier la nomination comme membre du conseil de surveillance de la société Natixis, cooptée par le conseil lors de sa séance du 14 décembre 2006, en remplacement de la société Sanpaolo IMI démissionnaire ;
- > de ratifier la nomination comme membre du conseil de surveillance de Monsieur Guy Cotret, coopté par le conseil lors de sa séance du 9 mars 2007, en remplacement de la société CNCE démissionnaire ;
- > de se prononcer sur une augmentation de capital réservée aux salariés conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce et de procéder aux modifications statutaires y afférentes.

Texte des projets de résolution

Projets de résolutions à caractère ordinaire

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la présentation du rapport du directoire et la lecture des rapports du conseil de surveillance et des commissaires aux comp-

tes, ainsi que la présentation du rapport du président du conseil de surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et des procédures de contrôle interne mises en place par la société et la lecture du rapport des commissaires aux comptes sur ledit rapport, approuve les comptes individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2006 tels qu'ils lui ont été présentés.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la présentation du rapport du directoire, et la lecture des rapports du conseil de surveillance et des commissaires aux comptes, ainsi que la présentation du rapport du président du conseil de surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et des procédures de contrôle interne mises en place par la société et la lecture du rapport des commissaires aux comptes sur ledit rapport, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006 tels qu'ils lui ont été présentés.

Troisième résolution

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce, et après avoir constaté pour les conventions soumises à son approbation que le quorum atteint est supérieur au quart des actions ayant droit de vote, l'assemblée générale approuve, dans les conditions de l'article L. 225-88 dudit code, les conventions qui y sont mentionnées.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

Détermination du bénéfice distribuable :

Bénéfice de l'exercice 2006	556 379 775,36 euros
Dotation à la réserve légale	0,00 euros
Report à nouveau antérieur	144 286 190,11 euros
Acompte sur dividende versé le 17 novembre 2006	- 279 149 930,00 euros

Bénéfice distribuable

421 516 035,47 euros

Affectation du bénéfice distribuable :

Distribution de dividende	276 708 055,65 euros
Solde en report à nouveau	144 807 979,82 euros

Au 31 décembre, le capital social est composé de 125 207 265 actions de 15,25 euros chacune.

Compte tenu d'un acompte de 279 149 930,00 euros versé le 17 novembre 2006, le solde des dividendes au titre de l'exercice 2006, correspondant à la distribution de dividende décidée par la présente assemblée, s'élève à 276 708 055,65 euros, représentant un montant unitaire de 2,21 euros par action.

Au cours des trois derniers exercices, les dividendes suivants ont été mis en distribution :

> Distribution en 2004 :

- dividende de 46 500 000 euros assorti d'un avoir fiscal de 23 250 000 euros (décision de l'assemblée générale du 6 mai 2004, statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003) ;
- acompte sur dividende de 140 459 505 euros dont un montant de 65 764 764 euros assortis d'un avoir fiscal de 32 882 382 euros (délibération du directoire en date du 7 décembre 2004).

> Distribution en 2005 :

- dividende de 48 830 833,35 euros (décision de l'assemblée générale du 11 mai 2005, statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004) ;

- acompte sur dividende de 106 000 000 euros (délibération du directoire en date du 6 décembre 2005).

> Distribution en 2006 :

- dividende de 224 121 004,35 euros (décision de l'assemblée générale du 10 mai 2006, statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005) ;
- acompte sur dividende de 279 149 930,00 euros (délibération du directoire en date du 24 octobre 2006).

Cinquième résolution

L'assemblée générale fixe à 163 000 euros le montant total des jetons de présence alloués aux membres du conseil de surveillance au titre de l'exercice 2006.

Sixième résolution

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport du directoire, décide de ratifier la nomination comme membre du conseil de surveillance :

- > de Monsieur François Chauveau, coopté par le conseil lors de sa séance du 13 septembre 2006, en remplacement de la société Écureuil Participations démissionnaire ;

- > de Monsieur Philippe Dupont, coopté par le conseil lors de sa séance du 14 décembre 2006, en remplacement de Monsieur Patrick Buffet démissionnaire ;
- > de la société Natixis, cooptée par le conseil lors de sa séance du 14 décembre 2006, en remplacement de la société Sanpaolo IMI démissionnaire ;
- > de Monsieur Guy Cotret, coopté par le conseil lors de sa séance du 9 mars 2007, en remplacement de la société CNCE démissionnaire.

Septième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée générale pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi au titre des résolutions à caractère ordinaire.

Projets de résolutions à caractère extraordinaire

Huitième résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du directoire et des commissaires aux comptes, et statuant en application des articles L. 225-129 et L. 225-138 du Code de commerce et de l'article L. 443-5 du Code du travail :

- autorise le directoire à procéder à une augmentation, en une seule fois, dans un délai maximum de deux ans à compter de la présente assemblée, du capital social à concurrence d'un montant maximum de trois cent soixante-six mille (366 000) euros, par la création et l'émission de vingt quatre mille (24 000) actions nouvelles ordinaires, à souscrire et à libérer en numéraire et qui conféreront les mêmes droits que les actions déjà existantes de même catégorie et ce, dans les conditions fixées par les dispositions légales précitées ;
- délègue tous pouvoirs au directoire à l'effet d'arrêter la date et les modalités de l'émission qui sera réalisée en vertu de la présente autorisation en conformité avec les prescriptions légales et statutaires, et notamment fixer le prix de souscription ; la date d'ouverture et de clôture de la souscription, la date de jouissance, le délai de libération des actions ;

- délègue tous pouvoirs au directoire à l'effet de constater la réalisation de l'augmentation de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites et d'apporter aux statuts les modifications corrélatives à l'augmentation de capital et plus généralement faire tout ce qui sera utile et nécessaire en vue de la réalisation définitive de l'augmentation du capital social.

Neuvième résolution

L'assemblée générale décide, en conséquence de la huitième résolution ci-dessus, et après avoir entendu lecture du rapport du commissaire aux comptes, de supprimer le droit préférentiel de souscription dont les actionnaires bénéficient et d'attribuer le droit de souscription aux actions nouvelles à émettre aux salariés de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce (les « salariés du groupe »)

adhérant à un plan d'épargne entreprise et/ou à un plan partenarial d'épargne salariale volontaire tels que prévus à l'article L. 443-5 du Code du travail, ouverts aux salariés du groupe et remplissant les conditions éventuellement fixées par le directoire.

Dixième résolution

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits de procès-verbal de la présente assemblée pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi au titre des présentes résolutions.

Actions

Financements

Marchés

Recherche

IXIS CORPORATE
& INVESTMENT BANK

COMPTES
CONSOLIDÉS

Crédit

Structuration

Taux

SOMMAIRE

127	Bilan consolidé
128	Compte de résultat consolidé
129	Variation des intérêts minoritaires et des capitaux propres
130	Tableau des flux de trésorerie
132	Notes annexes aux comptes consolidés
178	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Comptes consolidés et annexes au 31/12/2006

127 Bilan consolidé

128 Compte de résultat consolidé

129 Variation des intérêts minoritaires et des capitaux propres part du groupe

130 Tableau des flux de trésorerie

132 Notes annexes aux comptes consolidés

132 Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés

- 1 Faits caractéristiques de l'exercice : apport le 17 novembre du sous-groupe IXIS Corporate & Investment Bank à la holding cotée Natixis
- 2 Cadre réglementaire : transition aux normes IFRS
- 3 Principes et modalités de consolidation
- 4 Règles d'évaluation et principes comptables
- 5 Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers
- 6 Exposition et gestion des risques
- 7 Information sectorielle et géographique
- 8 Impact de la conversion aux normes IFRS

153 Notes relatives au bilan consolidé

- 1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat
- 2 Passifs financiers à la juste valeur par résultat
- 3 Dérivés détenus à des fins de transaction
- 4 Instruments dérivés de couverture
- 5 Actifs financiers disponibles à la vente
- 6 Prêts et créances sur établissements de crédit
- 7 Prêts et créances sur la clientèle
- 8 Comptes de régularisation et actifs divers
- 9 Immobilisations corporelles
- 10 Immobilisations incorporelles
- 11 Écarts d'acquisition
- 12 Dettes envers les établissements de crédit
- 13 Dettes envers la clientèle
- 14 Dettes représentées par un titre
- 15 Comptes de régularisation et passifs divers
- 16 Provisions
- 17 Dettes subordonnées

161 Notes relatives au compte de résultat consolidé

- 18 Intérêts, produits et charges assimilés
- 19 Commissions (produits et charges)
- 20 Gains ou pertes nets sur portefeuilles à la juste valeur par résultat
- 21 Gains ou pertes sur actifs disponibles à la vente
- 22 Produits et charges des autres activités
- 23a Charges générales d'exploitation
- 23b Charges de personnel
- 24 Avantages au personnel - Engagements sociaux
- 25 Avantages au personnel - Plan d'avantages en actions
- 26 Dotations reprises sur amortissements et provisions des immobilisations d'exploitation
- 27 Coût du risque
- 28 Impôt sur le résultat

169 Autres Informations

- 29 Risque de crédit
- 30 Engagements financiers
- 31 Informations relatives aux parties liées
- 32 Échéance des emplois et des ressources par durée restant à courir
- 33 Positions nettes en monnaies étrangères
- 34 Information sectorielle - Résultat consolidé par métier
- 35 Information sectorielle - Résultat et bilan consolidés par zone géographique
- 36 Périmètre de consolidation

178 Rapport des Commissaires aux comptes

Bilan consolidé

Actif

(En millions d'euros)

	Notes	31/12/06	31/12/05
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.		1	0
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1	137 213	123 207
Instruments dérivés de couverture	4	278	322
Actifs financiers disponibles à la vente	5	4 579	8 022
Prêts et créances sur les établissements de crédit	6	74 078	73 973
Prêts et créances sur la clientèle	7	31 099	25 525
Actifs d'impôts courants et actifs d'impôts différés	28	316	317
Comptes de régularisation et actifs divers	8	13 945	13 937
Parts dans les entreprises mises en équivalence		0	86
Immobilisations corporelles	9	85	86
Immobilisations incorporelles	10	22	14
Écarts d'acquisition	11	37	0
Total actif		261 653	245 489

Passif

(En millions d'euros)

	Notes	31/12/06	31/12/05
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2	121 332	127 033
Instruments dérivés de couverture	4	108	263
Dettes envers les établissements de crédit	12	93 014	66 797
Dettes envers la clientèle	13	25 568	28 974
Dettes représentées par un titre	14	7 095	6 231
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		34	65
Passifs d'impôts courants et passifs d'impôts différés	28	66	111
Comptes de régularisation et passifs divers	15	7 954	9 556
Provisions techniques des contrats d'assurance		6	0
Provisions pour risques et charges	16	130	226
Dettes subordonnées	17	2 002	2 067
Capitaux propres			
Capital et réserves liées		2 903	2 903
Réserves consolidées		604	824
Résultat de l'exercice		573	302
Capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du groupe		4 080	4 029
Gains/pertes latents ou différés, part du groupe		185	137
Part du Groupe		4 265	4 166
Intérêts minoritaires		79	0
Capitaux propres consolidés		4 344	4 166
Total passif		261 653	245 489

Compte de résultat consolidé

(En millions d'euros)

	Notes	Exercice 2006	Exercice 2005
Produits d'Intérêts et assimilés	18	6 696	4 522
Charges d'Intérêts et assimilées	18	-6 811	-4 667
Commissions (produits)	19	489	305
Commissions (charges)	19	-128	-101
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	20	1 515	1 083
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	21	80	158
Produits des autres activités	22	69	63
Charges des autres activités	22	-64	-68
Produit net bancaire		1 846	1 295
Charges générales d'exploitation	23	-1 091	-820
Dotations/reprises sur amortissements et provisions des immobilisations d'exploitation	26	-27	-24
Résultat brut d'exploitation		728	451
Coût du risque	27	124	-17
Résultat d'exploitation		852	434
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence		3	1
Gains ou pertes sur autres actifs		0	1
Résultat avant impôt		855	436
Impôts sur le résultat	28	-286	-134
Impôts sur les sociétés		-242	-162
Impôts différés		-44	28
Résultat net		569	302
Intérêts minoritaires		4	0
Résultat net part du groupe		573	302
Résultat par action		4,58	2,42
Résultat dilué par action		4,58	2,42

Variation des intérêts minoritaires et des capitaux propres part du groupe

	Fonds pour risques bancaires généraux	Intérêts minoritaires			Capital et réserves liées			Réserves de consolidation	Gains et pertes latents ou différés (nets d'impôts)		Résultat part du groupe	Capitaux propres part du groupe	Total des capitaux propres consolidés
		Intérêts minoritaires dans les réserves	Intérêts minoritaires dans le résultat	Intérêts minoritaires dans les capitaux propres	Capital	Instruments de capitaux propres	Prime d'émission		Réserves de conversion	Variation de valeur des actifs financiers disponibles à la vente			
(En millions d'euros)													
Capitaux propres au 31 décembre 2004 (référentiel comptable français)	6	0	0	0	1 909		994	505	-169		193	3 432	3 438
Incidences de l'adoption des normes IFRS	-6			0		565		-266	169	33		501	495
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2005 (référentiel comptable IAS / IFRS)	0	0	0	0	1 909	565	994	239	0	33	193	3 933	3 933
Affectation du résultat 2004								193			-193		
Émissions d'instruments de capitaux propres								9	22			31	31
Distribution 2005								-181				-181	-181
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires								-172	22			-150	-150
Variations de valeurs des instruments financiers affectant les capitaux propres										6		6	6
Résultat au 31 décembre 2005			0	0							302	302	302
Sous-total			0		0		0	0	6	302	308	308	
Autres variations		0		0				-1	76			75	75
Capitaux propres au 31 décembre 2005	0	0	0	0	1 909	565	994	259	98	39	302	4 166	4 166
Affectation du résultat 2005								302			-302		
Émissions d'instruments de capitaux propres								10	-17			-7	-7
Distribution 2006								-532				-532	-532
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires								-522	-17			-539	-539
Variations de valeurs des instruments financiers affectant les capitaux propres									0	117		117	117
Variations de valeurs des instruments financiers rapportées au résultat													
Résultat annuel 2006			-1	-4							573	573	569
Sous-total			-1	-4				0	0	117	573	690	686
Autres variations		83		83					-52			-52	31
Capitaux propres au 31 décembre 2006	0	83	-1	79	1 909	565	994	39	29	156	573	4 265	4 344

Au 31 décembre 2006, le capital de IXIS Corporate & Investment Bank entièrement libéré s'élève à 1 909 410 791,25 euros et se compose de 125 207 265 actions d'une valeur nominale de 15,25 euros.

Le groupe a émis en 2004 deux titres super subordonnés de 418 millions d'euros et 200 millions de dollars US à durée indéterminée, classés en capitaux propres compte tenu du caractère discrétionnaire de leur rémunération.

Les mouvements relatifs à ces TSSDI et présentés en capitaux propres sont détaillés ci-après :

- la rémunération versée comptabilisée en dividendes (ligne distribution) est de 29 millions d'euros en 2006 et de 26 millions d'euros en 2005 ;
- l'économie d'impôt relative à la rémunération à verser aux porteurs de titres et comptabilisée en réserves est de +10 millions d'euros en 2006 et +9 millions d'euros en 2005.

Les intérêts minoritaires sont essentiellement constitués des investissements réalisés par des tiers externes dans le véhicule Parallel Absolute Return Fund Ltd d'IXIS Capital Markets (77 millions d'euros).

La variation sur l'année 2006 de l'écart de conversion en part du groupe s'élève à -69 millions d'euros.

Cette variation est principalement imputable à celle de la parité Euro / Dollar et concerne essentiellement le groupe IXIS Capital Markets pour lequel les réserves de conversion passent de 64 millions d'euros à 12 millions d'euros entre le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2006.

La variation de l'écart de conversion en part hors groupe s'élève à -4 millions d'euros. Elle s'explique par celle de la parité Euro / Dollar en 2006.

Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

Les activités d'investissement représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations dans les entreprises consolidées, d'actifs financiers détenus jusqu'à échéance et des immobilisations corporelles et incorporelles.

Les activités de financement résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres, les dettes et les dettes obligataires.

Les activités opérationnelles comprennent les flux qui ne relèvent pas des deux autres catégories. Sont en particulier affectés aux activités opérationnelles, les titres de participation stratégiques inscrits dans le portefeuille « Actifs financiers disponibles à la vente ».

(En millions d'euros)	31/12/06	31/12/05
Résultat avant impôt	860	436
+/- Dotations nettes aux amortissements Immobilisations corporelles et incorporelles	26	24
+/- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0
+/- Dotations nettes aux provisions	-95	-23
+/- Résultat des sociétés mises en équivalence	-3	-1
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	-79	-28
+/- Charges et produits des activités de financement	93	77
+/- Autres mouvements	-467	-1 540
= Composantes non monétaires comprises dans le résultat net avant impôt et autres ajustements	-525	-1 491
Composantes des activités opérationnelles		
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	13 110	2 247
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-8 211	-2 081
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-13 867	-109
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-398	-1 480
- Impôt décaissé	-288	-134
= Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-9 654	-1 557
Total flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	-9 319	-2 612
+/- Flux liés aux actifs financiers et participations	-311	-470
+/- Flux liés aux immeubles de placement	0	0
+/- Flux liés aux Immobilisations corporelles et incorporelles	-36	-37
Total flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-347	-507
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-450	-172
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	-102	-58
Total flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	-552	-230
Effet net de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents (D)	109	-339
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie (A+B+C+D)	-10 109	-3 688
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	-9 319	-2 612
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-347	-507
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	-552	-230
Effet net de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents (D)	109	-339
Trésorerie et équivalents trésorerie à l'ouverture	-6 027	-2 339
Variation de la trésorerie nette	-10 109	-3 688
Trésorerie et équivalents trésorerie à la clôture	-16 136	-6 027

Composition de la trésorerie et des équivalents trésorerie

La notion de trésorerie nette comprend la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales et CCP, ainsi que les comptes à vue (actif et passif) des établissements de crédit.

(En millions d'euros)	31/12/06		31/12/05	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Caisse	1	0	0	0
Banque centrales et CCP	0	0	0	0
Sous-total	1	0	0	0
Soldes à vue sur les établissements de crédit	3 795	19 931	3 722	9 749
Sous-total	3 795	19 931	3 722	9 749
Solde net trésorerie et équivalents trésorerie		16 136		6 027

Notes annexes aux comptes consolidés

Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés

1. Faits caractéristiques de l'exercice : apport le 17 novembre 2006 du sous-groupe IXIS Corporate & Investment Bank à la holding cotée Natixis

Le Groupe Banque Populaire et le Groupe Caisse d'Épargne ont signé le 6 juin 2006 le protocole d'accord définissant les modalités de création de leur filiale commune Natixis, qui regroupe leurs activités de banque de financement, d'investissement et de services.

Dans le cadre de la constitution de Natixis, la CNCE apporte à Natexis Banques Populaires, pour un montant de 10,7 milliards d'euros :

- l'intégralité de sa participation au capital des sociétés suivantes : Compagnie 1818, CACEIS, GCE Garanties, Gestitres, IXIS Corporate & Investment Bank, IXIS Asset Management Group, CIFG, CEFI, GCE Affacturage, GCE Bail, Foncier Assurance (à l'exception des 40 % détenus directement par le Crédit Foncier), GCE Financial Services (pour un montant de 9,2 milliards d'euros) ;
- ainsi qu'une partie des CCI émis par les Caisses d'Épargne courant 2004 (1,5 milliard d'euros).

Le solde des CCI émis par les Caisses d'Épargne a été cédé au Groupe Banque Populaire pour un montant de 3 milliards d'euros et apporté à Natexis Banques Populaires afin d'équilibrer le pourcentage de détention de Natexis Banques Populaires par les deux groupes.

Un pacte d'actionnaires d'une durée initiale de 15 ans, assorti d'une période de stabilité de leur participation d'au minimum 10 ans, renouvelable par tacite reconduction pour

des périodes successives de cinq ans scelle le partenariat des deux actionnaires au sein de Natixis.

La constitution de Natixis s'est poursuivie avec en particulier la préparation des opérations d'apport qui ont été soumises à l'automne à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire de Natexis Banques Populaires, et de l'opération de marché qui est intervenue début décembre et ont permis aux deux groupes, une fois réalisés leurs apports respectifs, de ramener leur participation à 34,4 % du capital chacun.

En parallèle, le processus d'émission par les Banques Populaires de CCI représentant 20 % de leur capital et valorisés à 4,1 milliards d'euros a été mené, de sorte que Natixis puisse contrôler dès sa création 20 % des résultats de chacun des deux réseaux.

Au 31 décembre 2006, le capital social d'IXIS Corporate & Investment Bank est entièrement détenu par Natixis.

2. Cadre réglementaire : transition aux normes IFRS

2.1 Dispositions appliquées

Pour améliorer le fonctionnement du marché intérieur, le Parlement européen a adopté le 19 juillet 2002 un règlement (CE n° 1606/2002) imposant aux sociétés qui ne sont pas cotées dans l'UE mais dont les titres de dettes sont admis à la cote d'un marché réglementé d'appliquer au plus tard en 2007, pour l'élaboration de leurs états financiers consolidés le corps de normes établi par l'*International Financial Reporting Standards Board* (IASB) telles qu'approuvées par l'Union européenne.

L'ordonnance du ministère des Finances du 20 décembre 2004 (n° 2004/1382) permet aux entreprises non cotées d'opter pour le référentiel international pour établir leurs comptes consolidés avant 2007.

Conformément aux principes retenus par le Groupe Caisse d'Épargne, IXIS Corporate & Investment Bank a décidé d'anticiper le calendrier réglementaire en communiquant à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2006 des comptes consolidés établis conformément aux normes IAS/IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne.

La date de transition du groupe IXIS Corporate & Investment Bank aux normes IFRS est le 1^{er} janvier 2005 pour permettre la comparabilité sur un exercice dès la première application.

Pour établir le bilan d'ouverture et les comptes semestriels 2006, les seules règles comptables publiées au journal officiel de l'Union européenne et applicables à la date de clôture ont été utilisées.

Les normes et interprétations dont la date d'entrée en vigueur est postérieure à l'exercice 2006 n'ont pas été retenues. Ainsi, la norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » et l'amendement de la norme IAS 1 relatif aux informations à fournir sur le capital seront appliqués à compter du 1^{er} janvier 2007.

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au format proposé par la recommandation n° 2004 R 03 du 27 octobre 2004 du Conseil National de la Comptabilité.

2.2 Règles spécifiques de première application

La norme IFRS 1 s'applique aux entités qui présentent pour la première fois leurs états financiers selon le référentiel IFRS.

Cette norme prévoit une application rétrospective des normes IFRS et une inscription dans les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2005, date de transition pour le groupe IXIS Corporate & Investment Bank, de l'incidence des changements de principes comptables par rapport aux normes françaises.

La norme IFRS 1 offre cependant sur certains sujets des exemptions facultatives ou obligatoires à ce principe d'application rétrospective.

Les choix retenus par le groupe IXIS Corporate & Investment Bank concernant les exemptions facultatives sont les suivants :

Day One Profit

Le retraitement de la marge dégagée lors de la négociation d'instruments jugés « non observables » a été appliqué aux opérations conclues à compter du 25 octobre 2002 et toujours en vie au 31 décembre 2004.

Évaluation des actifs corporels à la juste valeur

Le groupe a choisi de maintenir les immobilisations corporelles d'exploitation à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Option juste valeur

Le groupe applique l'exception prévue dans IFRS 1 de désigner à la juste valeur à la date de transition, tout actif ou passif financier qui remplit les conditions définies par la norme IAS 39 amendée.

Comptabilité de couverture

Conformément aux dispositions prévues par IFRS 1, le groupe a appliqué de façon prospective au 1^{er} janvier 2005 les dispositions relatives à la comptabilité de couverture applicable aux instruments financiers.

Les opérations de couverture reconnues en référentiel français, mais non admises en référentiel IFRS, n'ont pas été reflétées dans le bilan d'ouverture. Ces opérations ont été comptabilisées dans le bilan d'ouverture comme des opérations effectuées à des fins de transaction.

Les opérations de couverture préexistantes admises en référentiel IFRS et qui respectent au 1^{er} janvier 2005 les critères de la norme IAS 39 en matière de qualification, ont été comptabilisées dans le bilan d'ouverture comme des opérations de couverture.

Écarts de conversion cumulés

Le groupe IXIS Corporate & Investment Bank a transféré en « réserves consolidées » les écarts de conversion relatifs à la conversion des comptes des entités étrangères au 1^{er} janvier 2005.

Cet ajustement est sans incidence sur le total des capitaux propres d'ouverture du 1^{er} janvier 2005, dans la mesure où il s'agit d'un reclassement entre deux rubriques des capitaux propres.

Regroupement d'entreprises

Le groupe a choisi de ne pas retraiter selon les dispositions prévues par la norme IFRS 3 les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2005.

3. Principes et modalités de consolidation

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes au 31 décembre 2006 des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation du groupe IXIS Corporate & Investment Bank. Les états financiers consolidés du groupe ont été arrêtés par le directoire du 27 février 2007.

3.1 Méthodes de consolidation et périmètre

Les comptes consolidés du groupe IXIS Corporate & Investment Bank regroupent les comptes d'IXIS Corporate & Investment Bank et de toutes les filiales et participations contrôlées ou sous influence notable, dont la consolidation a un impact significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble.

Le caractère significatif d'une filiale est présumé lorsque l'un des trois critères suivants est respecté :

- total de bilan supérieur à 250 millions d'euros ;
- produit net bancaire supérieur à 15 millions d'euros ;
- résultat net supérieur à 3,5 millions d'euros.

Des seuils spécifiques ont, par ailleurs, été définis pour certains secteurs d'activité (GIE de moyens ou OPCVM sous contrôle).

Sont également consolidées les sociétés dont la contribution au résultat du sous-groupe auquel elles appartiennent est jugée significative ainsi que les sociétés nouvellement créées ou acquises et appelées à un fort développement.

Intégration globale

Sont consolidées par intégration globale les entreprises contrôlées de manière exclusive.

Le contrôle exclusif se définit comme étant le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise, afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte soit de la détention de la majorité des droits de vote, soit de la désignation de la majorité des membres des organes de direction, soit du droit d'exercer une influence dominante en vertu de contrats ou de clauses statutaires.

Intégration proportionnelle

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Le contrôle conjoint est défini comme étant le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord. Les décisions financières et opérationnelles stratégiques nécessitent l'accord unanime des parties participant au contrôle.

Mise en équivalence

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence.

L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle. Elle peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de la participation aux

décisions stratégiques, de l'existence d'opérations inter-entreprises importantes, de liens de dépendance technique. La situation d'influence notable est présumée lorsque le groupe détient, directement ou indirectement, au moins 20 % des droits de vote.

Pour apprécier la nature du contrôle exercé par le groupe sur une entité, le périmètre des droits de vote à prendre en considération intègre les droits de vote potentiels, dès lors qu'ils sont à tout moment exerçables ou convertibles. Ces droits de vote potentiels peuvent résulter, par exemple, d'options d'achat d'actions ordinaires existantes sur le marché, ou de la conversion d'obligations en actions ordinaires nouvelles, ou encore de bons de souscription d'actions attachés à d'autres instruments financiers.

Droits de vote potentiels

Les normes comptables internationales étendent la notion de droits de vote à prendre en compte pour déterminer l'existence d'un contrôle ou d'une influence notable, en y intégrant les droits de vote potentiels dès lors qu'ils peuvent être exercés ou convertis à tout moment. Toutefois, les droits de vote potentiels ne sont pas pris en compte dans la détermination du pourcentage d'intérêt.

La revue des droits de vote potentiels détenus par IXIS Corporate & Investment Bank a permis d'intégrer deux nouvelles entités dans le périmètre de consolidation 2006.

Cas particulier des entités ad hoc

Lorsque le groupe ou une société du groupe possède en substance, notamment en vertu de contrats ou de clauses statutaires, le contrôle d'une entité, celle-ci est consolidée, même en l'absence de lien en capital.

Les critères de détermination du contrôle pour les entités ad hoc, définies comme étant les structures créées spécifiquement pour gérer une ou plusieurs opérations similaires pour le compte d'une entreprise, sont les suivants :

➤ les activités de l'entité ad hoc sont

menées pour le compte exclusif du groupe, de telle sorte que ce dernier en tire des avantages ;

- le groupe a le pouvoir de décision et de gestion sur les activités courantes de l'entité en vue d'en retirer la majorité des avantages ; ce pouvoir peut avoir été délégué par la mise en place d'un mécanisme de pilotage automatique ;
- le groupe a la capacité de bénéficiaire de la majorité des avantages de l'entité et peut en conséquence être exposé aux risques de l'entité ;
- le groupe conserve la majorité des risques pris par l'entité afin d'en retirer un avantage.

Sont exclues du périmètre les entités exerçant leur activité dans le cadre d'une relation fiduciaire avec une gestion pour compte de tiers et dans l'intérêt de différentes parties prenantes.

Par ailleurs, ne sont pas consolidées les entités ad hoc dont les parts ou titres sont en cours de commercialisation, avec des perspectives raisonnables de succès à court et moyen terme.

Enfin, au regard des critères rappelés ci-avant, le groupe ne contrôle aucune des entités créées dans le cadre de ses activités de titrisation, à l'exception de la structure CLEA 2 consolidée depuis le 1^{er} janvier 2002.

Les éventuels engagements conclus avec ces entités, notamment sous forme de lignes de liquidité ou de lettres de garantie, sont enregistrés et évalués conformément aux principes comptables généraux applicables à ces instruments.

Opérations de titrisation

IXIS Corporate & Investment Bank intervient uniquement sur des opérations de titrisation assurées pour le compte de la clientèle.

Ces opérations impliquent généralement la création d'entités dédiées qui ne sont pas consolidées dès lors qu'IXIS

Corporate & Investment Bank n'en a pas le contrôle, ce critère étant le plus souvent apprécié en substance sur la base des risques et avantages.

Opérations de refinancement à court terme

Au 31 décembre 2006, un fonds non consolidé multicédant (Direct Funding) est géré par le groupe IXIS Corporate & Investment Bank pour le compte de la clientèle. Ce véhicule se finance par l'émission sur le marché de billets de trésorerie. Le montant du portefeuille refinancé est de 1 671,7 millions d'euros et se compose essentiellement de créances commerciales, prêts à la consommation et CDO selon les différents programmes qui le composent.

Opérations de refinancement obligataire à moyen et long terme

Le groupe intervient également en tant que structureur dans la constitution de fonds recevant les actifs titrisés de la clientèle et émettant des obligations à moyen et long terme placées par la banque. La gestion de ces fonds non consolidés n'est pas assurée par IXIS Corporate & Investment Bank.

Le montant des portefeuilles refinancés est de 76,5 milliards d'euros et les créances titrisées sont essentiellement composées de CMBS et ABS.

3.2 Évolution du périmètre

Le périmètre de consolidation comprend IXIS Corporate & Investment Bank et ses filiales et participations directes et indirectes, dont un certain nombre d'entités ad hoc, soit 102 entités représentatives du groupe au 31 décembre 2006 contre 86 entités au 31 décembre 2005.

Les principales évolutions de périmètre sont liées à :

- la création de filiales spécialisées à l'usage de certains métiers du groupe IXIS Corporate & Investment Bank ;
- la création d'entités ad hoc dans le cadre des activités de structuration.

En date du 24 mars 2006, IXIS Corporate & Investment Bank a acquis le complément des titres constituant le capital social de Nexgen Financial Holdings Ltd détenus par ses co-actionnaires. Cette acquisition a permis à IXIS Corporate & Investment Bank de devenir l'actionnaire unique de Nexgen.

Cette société est consolidée par intégration globale dans les comptes de IXIS Corporate & Investment Bank depuis le 24 mars 2006.

3.3 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises postérieurs au 1^{er} janvier 2005 (date de transition du groupe IXIS Corporate & Investment Bank aux normes IFRS) sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Le coût d'acquisition est égal au total des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise. Les coûts directement afférents à l'opération entrent dans le coût d'acquisition.

Les actifs, passifs, passifs éventuels et éléments de hors bilan identifiables des entités acquises sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Cette évaluation initiale peut être affinée dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'actif net ainsi réévalué est inscrit à l'actif du bilan de l'acquéreur lorsqu'il est positif et comptabilisé directement en résultat lorsqu'il est négatif.

Dans le cas d'une augmentation du pourcentage d'intérêt du groupe dans une entité déjà contrôlée, l'acquisition complémentaire des titres donne lieu à comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire, déterminé en comparant le prix d'acquisition des titres et la quote-part d'actif net acquise.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de l'entreprise acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les écarts d'acquisition font l'objet de test de dépréciation au minimum une fois par an et en tout état de cause dès l'apparition d'indices objectifs de perte de valeur.

À la date d'acquisition, chaque écart est affecté à une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie (UGT) devant retirer des avantages de l'acquisition. Les UGT constituent en général le niveau le plus fin utilisé par la direction pour déterminer le retour sur investissement d'une activité. Les tests de dépréciation consistent alors à comparer la valeur comptable de chaque UGT (comprenant les écarts d'acquisition qui lui sont affectés) à la valeur recouvrable, cette valeur étant définie comme la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité de l'UGT. La valeur d'utilité est calculée selon la méthode la plus appropriée, généralement par actualisation des flux futurs estimés. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation irréversible de l'écart d'acquisition est enregistrée en résultat.

3.4 Impôts sur les sociétés

Imposition différée

Des impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporelle est identifiée entre les valeurs comptables retraitées et les valeurs fiscales des éléments du bilan.

La méthode du calcul global, qui consiste à appréhender tous les décalages temporaires quelle que soit la date à laquelle l'impôt deviendra exigible ou récupérable, est retenue pour le calcul des impôts différés.

Le taux d'impôt et les règles fiscales retenus pour le calcul des impôts différés sont ceux résultant des textes fiscaux en vigueur et qui seront applicables lorsque l'impôt deviendra récupérable ou exigible.

Les calculs d'impôts différés sont effectués au niveau de chaque entité fiscale et,

en application de la règle de prudence, les impôts différés actifs ne sont retenus que s'il existe une forte probabilité d'imputation sur les bénéfices fiscaux futurs.

Les impôts différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux afférents aux gains et pertes latents sur les actifs disponibles à la vente et aux variations de valeur des dérivés désignés en couverture des flux de trésorerie, pour lesquels les impôts différés correspondants sont symétriquement imputés sur les capitaux propres.

3.5 Conversion des états financiers en devises

Les comptes du groupe IXIS Corporate & Investment Bank sont établis en euros. Le bilan des filiales et succursales étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro est converti en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période.

Par application de l'option offerte par la norme IFRS 1, le groupe a transféré en réserves consolidées les écarts relatifs à la conversion des entités étrangères au 1^{er} janvier 2005. De ce fait, en cas de cession ultérieure de ces entités, le résultat de cession ne comprendra que la reprise des écarts de conversion qui auront été créés à compter du 1^{er} janvier 2005.

3.6 Opérations intra-groupe

Les comptes réciproques, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés, lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

Sont également éliminés du bilan les titres émis par les entités du groupe s'ils ne font pas partie du portefeuille de transaction.

4. Règles d'évaluation et principes comptables

4.1 Opérations en devises

Le mode d'enregistrement comptable dépend du caractère monétaire ou non monétaire des éléments concourant aux opérations en devises faites par le groupe.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devise sont convertis au cours de clôture dans la monnaie de fonctionnement du groupe, soit l'euro.

Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

Les actifs non monétaires comptabilisés au coût historique sont évalués au cours de change du jour de la transaction. Les actifs non monétaires comptabilisés à la juste valeur sont évalués au cours de change à la date de clôture.

Les écarts de change sur éléments non monétaires sont comptabilisés en résultat si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en résultat ou en capitaux propres si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en capitaux propres.

4.2 Actifs et passifs financiers

4.2.1 Crédit

Les prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont affectés principalement à la catégorie « Prêts et créances ». Ainsi, conformément à la norme IAS 39, ils sont évalués à l'initiation à leur valeur de marché, et ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui permet de déterminer exactement l'encours net d'origine par actualisation des flux de trésorerie futurs.

Ce taux inclut les décotes constatées lorsque les prêts sont octroyés à des conditions inférieures aux conditions de marché, ainsi que les commissions reçues et les coûts de transaction analysés comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

4.2.2 Titres

Les titres détenus par le groupe IXIS Corporate & Investment Bank peuvent être classés dans les trois catégories reprises ci-après. Aucune ligne de titres n'est classée dans la catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ».

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Cette catégorie comprend :

- les actifs financiers détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire acquis dès l'origine avec l'intention de les revendre ou de les racheter à brève échéance ;
- les actifs financiers que le groupe a choisi de comptabiliser et d'évaluer à la valeur de marché par résultat dès l'origine, conformément à l'option offerte par la norme IAS 39.

Les titres classés dans cette catégorie sont évalués à leur valeur de marché en date d'arrêt.

Les variations de valeur de la période sont enregistrées dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Titres classés en portefeuille de « Prêts et créances »

Cette catégorie enregistre les actifs financiers non dérivés et non cotés sur un marché actif, à revenu fixe ou déterminable.

Les titres classés dans cette catégorie suivent les règles de comptabilisation, d'évaluation et de dépréciation des prêts et créances.

Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont évalués à leur valeur de marché en date d'arrêt et les variations de celle-ci, hors revenus courus, sont enregistrés sous une rubrique spécifique des capitaux propres intitulée « Réserve de réévaluation ».

Lors de la cession ou de la dépréciation durable des titres, les gains ou pertes latents sont définitivement portés au compte de résultat.

Les intérêts sur les titres à revenus fixes sont présentés dans l'agrégat « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont enregistrés dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

Dépréciation des titres

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe un indice objectif de dépréciation des actifs autres que ceux classés en portefeuille d'Actifs à la juste valeur par résultat.

Pour les titres de dettes, les indicateurs de dépréciation sont identiques à ceux retenus dans l'appréciation du risque avéré pour la dépréciation des créances sur base individuelle.

Pour les titres de capital cotés sur un marché actif, une baisse durable ou significative de la valeur du titre constitue un indicateur objectif de dépréciation. Cette démarche ne saurait cependant exclure l'examen ligne à ligne des autres actifs à revenus variables et des indices objectifs de dépréciation y afférents.

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan dans leur portefeuille d'origine.

Le passif correspondant à la contrepartie de la trésorerie reçue est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan. La créance correspondant à la contrepartie de la trésorerie versée est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et créances ».

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la « décomptabilisation » au bilan des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres ne donnent pas lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés.

Date de comptabilisation

Les titres sont inscrits au bilan à la date de règlement-livraison.

4.2.3 Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis sont qualifiés d'instruments de dettes, s'il existe une obligation contractuelle pour l'émetteur de remettre des liquidités ou un autre actif financier.

Les dettes émises qui ne sont pas classées comme des passifs financiers évalués en juste valeur par résultat sont enregistrées initialement à leur valeur d'émission, comprenant les frais de transaction, et sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti.

4.3 Instruments dérivés et comptabilité de couverture

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêt, ils sont réévalués à leur valeur de marché (juste valeur).

Dérivés détenus à des fins de transaction

Les dérivés détenus à des fins de transaction sont inscrits au bilan dans la rubrique « Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat ».

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat dans

la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Dérivés et comptabilité de couverture

Afin de pouvoir qualifier comptablement un instrument dérivé d'instrument de couverture, il est nécessaire de documenter dès l'initiation la relation de couverture (stratégie de couverture, nature du risque couvert, désignation et caractéristiques de l'élément couvert et de l'instrument de couverture) ; par ailleurs, l'efficacité de la couverture doit être démontrée à l'origine et vérifiée rétrospectivement.

Les dérivés conclus dans le cadre de relations de couverture sont classifiés en fonction de l'objectif poursuivi sachant qu'à ce jour, IXIS Corporate & Investment Bank n'a mis en place aucune relation de couverture de flux de trésorerie.

Couverture de juste valeur

La couverture de juste valeur a pour objectif de réduire le risque de variation de juste valeur d'un instrument financier (notamment, couverture du risque de taux des actifs et passifs à taux fixe).

La réévaluation du dérivé est inscrite en résultat symétriquement à la réévaluation de l'élément couvert, et ce, à hauteur du risque couvert ; l'éventuelle inefficacité de la couverture apparaît ainsi directement en résultat.

Les intérêts courus du dérivé de couverture sont portés en compte de résultat symétriquement aux intérêts courus de l'élément couvert.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, le dérivé de couverture est transféré en portefeuille de transaction. Le montant de la réévaluation inscrit au bilan au titre de l'élément couvert est étalé sur sa durée de vie résiduelle selon la méthode du coût amorti.

Couverture de flux de trésorerie

La couverture de flux de trésorerie a pour objectif de réduire le risque inhérent à la variabilité des flux futurs d'un instrument financier.

La partie efficace des variations de juste valeur du dérivé est inscrite dans une ligne spécifique des capitaux propres recyclables, la partie inefficace devant être enregistrée en compte de résultat.

Les intérêts courus du dérivé de couverture sont portés en compte de résultat symétriquement aux intérêts courus de l'élément couvert.

Les instruments couverts restent comptabilisés selon les règles applicables à leur catégorie comptable.

En cas d'interruption de la relation de couverture (non-respect des critères d'efficacité ou vente du dérivé ou de l'élément couvert avant échéance), les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont transférés au fur et à mesure en résultat lorsque la transaction couverte affecte le résultat ou rapportés immédiatement en résultat en cas de vente de l'élément couvert.

Couverture d'un investissement net libellé en devise dans des filiales

Ce type de couverture suit les mêmes règles de comptabilisation que celles relatives aux couvertures de flux de trésorerie. La partie efficace des variations de juste valeur relatives aux instruments financiers dérivés qualifiés comptablement de couverture d'investissement net est inscrite en capitaux propres et la partie inefficace est portée en compte de résultat. Les gains ou pertes latents comptabilisés en capitaux propres sont transférés en résultat lors de la cession de tout ou partie de l'investissement net.

Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est la composante d'un contrat « hybride », financier ou non, qui répond à la définition d'un produit dérivé.

Il doit être extrait du contrat hôte et comptabilisé séparément dès lors que l'instrument hybride n'est pas évalué en juste valeur par résultat, et que les caractéristiques économiques et les risques associés du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés au contrat hôte.

4.4 Détermination de la valeur de marché (juste valeur)

Les actifs et passifs financiers de la catégorie « Juste valeur par résultat » et les actifs de la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » sont évalués et comptabilisés à leur valeur de marché.

Celle-ci correspond au montant pour lequel un actif peut être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normales.

Lors de sa comptabilisation initiale, la valeur d'un instrument financier est normalement le prix de négociation c'est-à-dire la valeur versée ou reçue de la contrepartie.

Les normes IAS/IFRS prévoient une approche restrictive de la valeur de marché, différenciant les instruments financiers selon le caractère actif ou non du marché sur lequel ils sont traités.

Instruments traités sur des marchés actifs

Pour un instrument donné, le marché est considéré comme actif si les cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un service d'évaluation des prix ou d'une agence réglementaire et que ces prix représentent des transactions réelles, intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normales.

Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché (titres, dérivés sur marchés organisés).

Instruments traités sur des marchés inactifs

En l'absence de marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide d'une technique de valorisation. Les techniques de valorisation reposent sur des méthodes de calcul de mathématiques financières (modèles) ainsi que sur des paramètres de valorisation déterminés à partir de données de marchés, d'estimations statistiques ou d'autres méthodes.

Lorsque la juste valeur d'un instrument financier est déterminée à l'aide d'un modèle interne basé sur un modèle standard faisant appel à des paramètres de marché observables, la marge dégagée lors de la négociation est immédiatement constatée en résultat.

Dans le cas de certains produits structurés, généralement élaborés sur mesure, le modèle de valorisation est parfois alimenté par des paramètres pour partie non observables sur des marchés actifs. Lors de la comptabilisation initiale, le prix de transaction est réputé refléter la valeur de marché et la marge dégagée lors de la négociation (« *Day One profit* ») est différée et étalée en résultat sur la période anticipée d'inobservabilité des paramètres de valorisation ou jusqu'à l'échéance.

Lorsque les paramètres de valorisation utilisés deviennent observables ou bien que la technique de valorisation utilisée évolue vers un modèle reconnu et répandu, la part de la marge neutralisée à l'initiation de l'opération et non encore reconnue est alors comptabilisée en résultat.

Le groupe IXIS Corporate & Investment Bank a décidé de retraiter les marges sur les opérations jugées « inobservables » conclues à compter du 25 octobre 2002 et en vie au 1^{er} janvier 2005 dans le cadre des retraitements de première application.

4.5 Actifs et passifs financiers en juste valeur sur option

L'amendement de la norme IAS 39 relatif à la comptabilisation des actifs et passifs financiers dans la catégorie « Portefeuille évalué en juste valeur sur option » a été adopté par l'Union européenne le 15 novembre 2005.

Cet amendement permet, lors de la comptabilisation initiale, de désigner des actifs et passifs financiers comme évaluables à la valeur de marché dans les cas suivants :

- lorsqu'il s'agit d'instruments financiers comportant un ou plusieurs dérivés incorporés ;
- lorsque l'utilisation de l'option permet de réduire de manière significative une incohérence dans l'évaluation d'actifs et passifs financiers qui résulterait de leur classement dans des catégories comptables distinctes ;
- lorsque la gestion des actifs ou passifs financiers est faite sur la base de leur valeur de marché conformément à une stratégie de gestion documentée.

IXIS Corporate & Investment Bank a recours à l'option juste valeur, en particulier pour évaluer de manière homogène les portefeuilles et pour les instruments financiers contenant des dérivés incorporés.

4.6 Provisions de passif

Les provisions de passif, autres que celles relatives aux instruments financiers et aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour litiges, amendes et risques fiscaux ainsi que les provisions pour risques sur engagements de financement et de garantie donnés.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette

obligation est actualisé dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

4.7 Risque de crédit sur actifs financiers classés en « Prêts et créances »

Des dépréciations sont constituées sur les crédits dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place ou à l'acquisition de l'actif.

L'analyse de l'existence d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau du portefeuille.

Le risque de crédit est considéré comme avéré dès lors qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie en application des dispositions contractuelles initiales.

Au niveau individuel, la dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés recouvrables. Les dotations et reprises sont enregistrées dans la rubrique « Coût du risque » du compte de résultat.

Lorsque tous les recours par voies judiciaires ou amiables ont été épuisés et confirment le caractère irrécouvrable d'une créance, celle-ci fait l'objet d'une procédure d'enregistrement définitif en perte.

Les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse du risque par portefeuille homogène.

Celle-ci s'appuie sur la notation interne des contreparties et sur les règles Bâle II pour la détermination des espérances de pertes à provisionner en cas d'avènement d'un des deux faits générateurs de provisionnement.

Le provisionnement intervient lorsque la notation de la contrepartie se dégrade en devenant inférieure à un seuil fixé en cohérence avec la politique d'octroi de crédit ou en diminuant de plus de trois crans sur une période courte.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

4.8 Garanties financières et engagements de financement

Les garanties financières répondent à la définition d'assurance lorsqu'elles prévoient des paiements spécifiques pour rembourser le porteur d'une perte qu'il aurait à subir en cas de défaillance du débiteur à la date d'exigibilité d'un paiement selon les termes d'un instrument d'emprunt.

Ces contrats sont enregistrés initialement à leur juste valeur. Ils font l'objet d'une provision au passif en cas de sortie de ressource probable.

Les contrats de garanties financières qui prévoient des paiements en réponse aux variations d'une variable financière ou non sont considérés comme des dérivés et comptabilisés comme tels.

Les engagements de financement qui ne sont pas considérés comme des dérivés au sens de la norme IAS 39 ne figurent pas au bilan.

Ils font l'objet de provisions conformément aux dispositions de la norme IAS 37.

4.9 Décomptabilisation d'actifs ou de passifs financiers

Un actif financier (ou d'un groupe d'actifs similaires) est décomptabilisé lorsque les droits contractuels aux flux futurs de trésorerie de l'actif ont expiré ou lorsque ces droits contractuels ont été transférés à un tiers ainsi que la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de cet actif.

Dès lors, un actif ou un passif représentant les droits et obligations créés ou conservés à l'occasion du transfert de l'actif ou du groupe d'actifs est enregistré distinctement.

Lors de la décomptabilisation d'un actif financier dans son intégralité, un gain ou

une perte de cession est enregistré dans le compte de résultat pour un montant égal à la différence entre la valeur comptable de cet actif et la valeur de la contrepartie reçue.

Si le groupe a conservé le contrôle de l'actif financier, il maintient ce dernier à son bilan dans la mesure de l'implication continue du groupe dans cet actif.

Un passif financier (ou une partie de passif financier) est décomptabilisé, seulement lorsqu'il est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, annulée ou arrivée à expiration.

4.10 Succursales à l'étranger

Les comptes des succursales sont intégrés dans les comptes du siège en devise locale. Les résultats sont convertis au cours de change comptant de fin de mois.

4.11 Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition éventuellement augmenté des frais d'acquisition qui leur sont directement attribuables.

Les études informatiques relatives à des projets nettement identifiés et dont la faisabilité technique est certaine sont portées en immobilisations incorporelles.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée estimée d'utilisation.

Les immobilisations font en outre l'objet d'un test de dépréciation, lorsque à la date de clôture d'éventuels indices de pertes de valeur sont identifiés.

4.12 Distinction entre dettes et capitaux propres

Au regard des conditions fixées par la norme IAS 32 pour l'analyse en substance de ces instruments, et compte tenu de leurs caractéristiques intrinsèques, les titres

super-subordonnés à durée indéterminée émis par IXIS Corporate & Investment Bank sont qualifiés d'instruments de capitaux propres.

Les sommes versées aux porteurs de ces titres sont de ce fait traitées comme des distributions de dividendes.

4.13 Avantages au personnel

Les avantages au personnel se regroupent en quatre catégories :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, l'intéressement, la participation et les primes payées dans les douze mois de l'exercice ;
- les avantages à long terme (médailles du travail, primes et rémunérations payables douze mois ou plus après la clôture de l'exercice) ;
- les indemnités de fin de contrat de travail, qui résultent de l'avantage accordé aux membres du personnel lors de la résiliation par le groupe du contrat de travail avant l'âge légal du départ en retraite ou de la décision de membres du personnel de partir volontairement en échange d'une indemnité. Les indemnités de fin de contrat de travail exigibles plus de douze mois après la date de clôture font l'objet d'une actualisation ;
- les avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de départ en retraite, retraites et avantages aux retraités) classés eux-mêmes en deux catégories : les régimes à prestations définies (représentatifs d'un engagement à la charge de l'entreprise et donnant lieu à évaluation et provisionnement) et les régimes à cotisations définies (non représentatifs d'un engagement pour l'entreprise).

Le groupe comptabilise une charge lorsqu'il a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages à court terme qui leur ont été consentis.

Les avantages à long terme désignent les avantages, autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail, qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

Une provision est enregistrée au passif du bilan pour couvrir l'intégralité de ces engagements de retraites.

Ces provisions sont régulièrement évaluées par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Conformément à la norme IAS 19, cette provision est calculée selon une méthode actuarielle prenant en compte l'âge et l'ancienneté du personnel, les probabilités de mortalité et de maintien dans le groupe jusqu'à l'âge de départ à la retraite et l'évolution estimée des rémunérations. Elle consiste à affecter, à chaque année d'activité du salarié, une charge correspondant aux droits acquis sur l'exercice. Le calcul de cette charge est effectué sur la base de la prestation future actualisée. Lorsque ces régimes sont financés par des fonds externes répondant à la définition d'actifs du régime, la provision destinée à couvrir les engagements concernés est diminuée de la juste valeur de ces fonds.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité constituent des écarts actuariels. Ceux-ci sont amortis en résultat sur la durée de vie moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiaires du régime concerné dès qu'ils excèdent la plus élevée des deux valeurs suivantes : 10 % de la valeur actualisée de l'obligation brute ou 10 % de la valeur de marché des actifs de couverture du régime à la fin de l'exercice précédent.

5. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers du groupe exige la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et la confection des annexes qui leur sont relatives.

Ces estimations font appel à l'exercice de jugement des gestionnaires et utilisent les informations disponibles à la date de clôture.

Les évaluations suivantes nécessitent la formulation d'hypothèses et d'estimations :

- l'évaluation des instruments financiers non cotés sur des marchés organisés effectuée sur la base de modèles internes ;
- l'évaluation de la valeur de marché des instruments non cotés classés en « Actifs disponibles à la vente » ou « Instruments financiers en valeur de marché par résultat », et plus généralement la valeur de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes annexes des états financiers ;
- la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges ;
- les évaluations opérées au titre du risque de crédit ;
- les calculs relatifs aux charges liées aux prestations de retraite et avantages sociaux futurs.

6. Exposition et gestion des risques

6.1 Le dispositif d'ensemble

Le contrôle des risques du groupe IXIS Corporate & Investment Bank est assuré par une direction des risques unifiée. Cette direction des risques regroupe les équipes de risques de crédit, de marché et opérationnels et contrôle l'ensemble des activités du groupe dans ses implantations à Paris et à l'étranger.

Cette organisation permet de répondre à l'objectif de mettre à disposition de la structure dirigeante une information rapide, objective, efficace et argumentée sur les risques encourus par IXIS Corporate & Investment Bank. Elle permet également de mettre en place des approches conjointes risques de marché/credit/opérationnels sur les opérations structurées.

La supervision et le contrôle de l'ensemble des risques sont de la responsabilité de la direction des risques, les métiers étant au premier chef responsables du choix des risques proposés et de leur gestion. Strictement indépendante des hiérarchies opérationnelles et rattachée au président du directoire, la direction des risques est responsable de la mise en place des politiques de risques validées par le directoire et du suivi régulier et permanent de l'ensemble des risques de la banque et de ses filiales opérationnelles.

Elle est également en charge de la cohérence et du contrôle des méthodologies risques (marché, crédit, opérationnels) utilisées pour toutes les activités du groupe IXIS Corporate & Investment Bank.

Elle exerce une autorité fonctionnelle sur les services de contrôle des risques de premier niveau, présents dans les lignes d'activité ou les filiales.

La direction des risques est articulée autour de cinq axes principaux :

- > un département risques de crédit, responsable des analyses et notations de contreparties, de l'instruction des dossiers d'octroi et des limites, ainsi que du suivi consolidé des risques de crédit/contrepartie ;
- > un département risques de marché qui contrôle les risques de marché ;
- > un département risques opérationnels qui mesure les risques opérationnels et assure le suivi des plans d'actions qui visent à en réduire la fréquence et la gravité ;
- > un département *risk analytics* qui élabore les méthodes et les outils de risques et en assure l'exploitation (logiciels internes Scénarisk pour les risques de marché ; AMeRisC pour les risques de contrepartie ; B2C pour les risques réglementaires) ;
- > un département risques New York qui assure le suivi des risques de marché, risques de crédit/contreparties et risques opérationnels de la filiale IXIS Capital Markets ; ce département est en lien fonctionnel étroit avec les départements correspondants cités ci-dessus.

La direction des risques est également responsable des comités « nouveaux produits » et « nouvelles activités », dont la mission est de valider la faisabilité de nouveaux produits ou activités avant leur lancement effectif, et notamment les méthodologies de mesures de risques, les limites correspondantes et l'ensemble des procédures de contrôle interne au sens large (risques, déontologie, *process back-office*, juridique, fiscalité, comptabilité, etc.).

La direction des risques est en outre responsable du projet Bâle II qui est géré en son sein par le département *risk analytics*. À ce titre, un calculateur industriel des exigences en fonds propres au titre de Bâle II (risque de crédit et risque spécifique) a été mis en production en 2006 sur l'ensemble du périmètre IXIS Corporate & Investment Bank (social et filiales).

La surveillance des risques a été affinée et approfondie en 2006 par :

- > des développements supplémentaires dans le modèle interne de risques de marché : mise en place de nouveaux *pricers* pour améliorer le taux de revalorisation sur les portefeuilles de négociation ;
- > l'amélioration des méthodes de calcul du risque spécifique, l'enrichissement de la base des facteurs de risques ;
- > l'enrichissement du système de notations internes conforme aux standards internationaux et aux exigences Bâle II ;
- > le déploiement du dispositif de gestion des risques opérationnels sur la totalité du périmètre de la banque, succursales et filiales incluses.

6.2 Les risques de marché

Le dispositif mis en place

Au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank, le département risques de marché définit en toute indépendance par rapport aux unités opérationnelles les principes de la mesure des risques de marché, instruit le dispositif de limites correspondant et en assure le suivi. Le département est directement rattaché au directeur des risques.

Les variations de valeurs des grandeurs de marché telles que les taux d'intérêt, de change, le cours des actions, les *spreads* émetteurs, ainsi que les volatilités implicites relatives à chacune de ces données (et potentiellement toute autre donnée de marché) peuvent avoir un impact direct (positif ou négatif) sur la valorisation du stock d'opérations présentes dans les livres de la banque. Le potentiel de pertes lié à ces variations constitue le risque de marché encouru par IXIS Corporate & Investment Bank, mais aussi par l'ensemble des activités de marché du groupe, y compris à l'international (New York, Tokyo, Francfort, Madrid, Milan et Londres).

La maîtrise des risques de marché s'appuie sur un système élaboré de mesure, des procédures précises et une surveillance étroite.

L'ensemble du dispositif est placé sous l'autorité du *market risk committee*, présidé par le président du directoire. Ce comité a pour mission :

- d'examiner les risques encourus ;
- de définir les différentes limites et les délégations afférentes ;
- de valider les méthodes de mesure et les procédures de suivi ;
- de veiller au bon respect des procédures risques de marché.

Le *market risk committee* se réunit mensuellement.

L'évaluation des risques de marché

Elle est réalisée au moyen de différents types de mesure :

- des mesures synthétiques de *Value at Risk* (ou « VaR ») permettant de connaître les pertes potentielles que chaque activité peut engendrer, pour un degré de confiance (exemple : 99 %) et un horizon de détention des positions (exemple : 1 jour) prédéfinis. Elle est élaborée et suivie quotidiennement sur l'ensemble des activités de négociation du groupe. Pour ce faire, le comportement joint des paramètres de marché dont dépend la valeur des portefeuilles est modélisé au moyen d'études statistiques utilisant une période de 365 jours calendaires. Il existe à l'heure actuelle plus de 3 500 axes de risques de marché ainsi modélisés et utilisés dans le logiciel Scénarisk. IXIS Corporate & Investment Bank utilise depuis fin novembre 2004 une VaR calculée par simulations numériques, au moyen d'une méthodologie « Monte Carlo » qui permet de prendre en compte les éventuelles non-linéarités des portefeuilles suivant les différents axes de risques ;
- des mesures de *stress-test*, consistant à mesurer les pertes éventuelles subies par les portefeuilles dans des configurations de marché extrêmes. Ces configurations sont élaborées à partir de scénarii fondés sur des études historiques

(scénarii économiques) et de scénarii hypothétiques, spécifiques à chaque portefeuille ;

- des indicateurs opérationnels permettant d'encadrer l'activité, en global et/ou par activité homogène, au moyen de grandeurs plus directement observables (par exemple : montant nominal, sensibilités, *stop-loss*, indicateurs de diversification et d'emprise sur le marché). Les limites correspondant à ces indicateurs opérationnels viennent ainsi compléter les limites de VaR et de *stress-tests*. Elles sont déterminées en cohérence avec ces dernières, notamment lorsqu'elles correspondent à des délégations utilisées par le *front-office*. C'est notamment le cas des *stop-loss*, qui permettent de déclencher des alertes sur des stratégies perdantes, avec un niveau de finesse très élevé (limites par traders). Ces *stop-loss* sont suivis en permanence et, en cas de dépassement, occasionnent une décision du management relative aux positions en cause (fermeture, couverture, maintien, etc.).

Le contrôle ex post

Le contrôle s'opère par comparaison de ces différentes mesures avec des limites de risque dont le respect doit être observé en permanence. Ces dernières sont déterminées annuellement par le directoire et révisées en cours d'année en tant que de besoin. Elles représentent, lorsqu'elles sont assises sur des mesures de VaR, des fonds propres économiques et sont définies sur la base des couples rendements/risques constatés ou espérés. Ces fonds propres internes sont associés à un niveau de confiance de 99 %, une détention de 10 jours des positions et un coefficient multiplicateur de sécurité de 4 (VaR dite 29 écart-types).

Des tableaux de bord quotidiens et hebdomadaires, examinés par le directoire et le comité exécutif, matérialisent ce contrôle. En outre, la situation et l'évolution des

risques de marchés sont présentées de manière hebdomadaire au président du directoire et mensuellement au *Market Risk Committee*.

Soumise à la réglementation bancaire, IXIS Corporate & Investment Bank déclare à la Commission bancaire son ratio global de couverture des risques en application du règlement CRBF 95-02 et a été autorisé depuis 1997 à utiliser son modèle interne, Scénarisk, au titre de la surveillance des risques de marché (risque général de taux/actions/change et risque spécifique actions). En février 2006, l'autorisation a été étendue par la Commission bancaire.

Les autres missions

Le département risques de marché remplit également les missions suivantes :

- la validation de second niveau des résultats de gestion produits par le service des résultats ;
- la validation des modèles de valorisation (*pricers*) ;
- la détermination des politiques de provisionnement et de réfections de valeurs (pour risque de liquidité, risque statistique, paramètres non couvrables, risques de modèles, etc.).

6.3 Les risques de crédit

Un dispositif intégré au sein de la direction des risques

Le dispositif d'analyse, de mesure et de contrôle des risques de crédit s'inscrit dans l'organisation globale de la direction des risques d'IXIS Corporate & Investment Bank.

Le risque de crédit, au sens strict, se définit comme le risque de perte à un horizon de temps donné, à la suite du défaut d'une contrepartie ou d'un émetteur. Ce risque inclut également celui de dégradation de la signature des contreparties sur la durée des opérations initiées par IXIS Corporate & Investment Bank pour son compte propre.

Organisation et fonctionnement

Au sein de la direction des risques, le département risques de crédit a la responsabilité de l'analyse des contreparties, de l'instruction des dossiers d'octroi, de la mesure et du contrôle des expositions de risque de crédit sur l'ensemble de la banque.

La définition des domaines de compétence en termes d'analyse est répartie par pôle d'expertise sectoriel. La segmentation des analyses est en phase avec les méthodologies de notation interne incluant les institutions financières (banques, assurances, fonds, titrisation), les entreprises et les financements spécialisés (LBO, financements de projets, d'actifs et immobilier).

Le département risques de crédit instruit ex ante et contrôle ex post les expositions au risque de crédit sur tout le périmètre de la banque d'investissement. Cette supervision s'exerce au premier niveau sur l'entité IXIS Corporate & Investment Bank, et par le biais d'une tutelle fonctionnelle forte, sur les unités opérationnelles de ses filiales et succursales.

Processus décisionnel

Les missions du département risques de crédit englobent l'analyse et la notation interne des contreparties de la banque et la proposition de limites aux comités de crédit.

Les grands principes régissant depuis quelques années le processus décisionnel, continuent à être appliqués :

- responsabilité première des métiers (choix des risques proposés et gestion de ceux-ci) ;
- instructions indépendantes par le département risques de crédit des demandes formulées par les métiers ;
- débat contradictoire entre les métiers et le département risques de crédit ;
- prise de décision, soit par le truchement d'une délégation nominative, soit après analyse contradictoire inscrite dans un schéma de délégation comprenant différents niveaux de comités de crédit ;

- droit d'appel des métiers qui, selon les cas, peut remonter auprès du comité de crédit de plus haut niveau de la banque ;
- notations internes réalisées suivant des méthodologies validées par le comité de crédit de la banque ;
- revues annuelles des expositions et notations en comités de crédit ;
- procédure d'alerte, *watch list*, et provisionnement de crédit.

Notations internes

Dans le cadre du programme Bâle II, les méthodologies d'analyse et d'attribution de notations internes sont appliquées et régulièrement revues. Les méthodologies reposent sur l'expertise sectorielle. L'objectif d'IXIS Corporate & Investment Bank est d'obtenir les qualifications nécessaires à l'utilisation des méthodes dites « notations internes » pour la mise en place de Bâle II.

Suivi des risques de crédit

Les risques de contrepartie sont soumis à un processus de révision annuelle, aussi bien en termes de limites que de notation interne. À cette occasion, les métiers consommateurs de limites sont tenus de réactualiser leurs besoins. Le département risques de crédit exerce une vigilance particulière afin d'améliorer le coefficient d'utilisation des limites accordées et de veiller à la bonne application du processus de notation interne.

Une fois par mois, des statistiques détaillées sur l'activité de crédit de la banque sont transmises au directoire et à l'actionnaire pour contrôle de la qualité générale du portefeuille en risque.

En outre, le département risques de crédit tient à jour une liste des contreparties sous surveillance qui est alimentée, en amont, sur proposition des métiers, puis complétée par lui en aval. Cette *watch list* est diffusée régulièrement au directoire, aux métiers et aux organes de contrôle interne de la banque. Elle fait l'objet d'une validation trimestrielle par le comité de crédit du plus haut niveau de la banque.

Gestion des limites

Les utilisations des limites sont vérifiées quotidiennement. Un récapitulatif hebdomadaire mentionne ces utilisations, les éventuels dépassements et les mesures correctrices prises ; il est transmis aux responsables de métiers et, le cas échéant, au directoire de la banque.

En complément du dispositif de comités, il existe une procédure d'approbation entre deux comités de crédit afin de rendre le processus de décision plus réactif ; cela permet également de répondre aux exigences de réactivité des métiers tout en conservant un contrôle satisfaisant des risques encourus.

Rentabilité des opérations de crédit

Pour toutes les opérations de financement présentées en comité, il est fait mention du ROE attendu.

Dans la continuité des années précédentes, les moteurs de calcul développés en interne ont permis de chiffrer, individuellement et pour tout type d'opération, les consommations de capitaux propres réglementaires.

Concernant les opérations de marché courantes, la charge du risque est calculée en fonction de la notation interne de la contrepartie ; un montant de réserve est appliqué de façon à couvrir ex ante le risque de crédit.

Politique de provisionnement

Les comités trimestriels de provisions sont précédés de comités de mise sous surveillance (*watch list*), dans les métiers générant du risque de crédit et en particulier dans l'activité financements. L'ensemble du portefeuille est ainsi passé en revue ; et sur certains dossiers, des dotations ou des modifications de dotations existantes sont proposées au comité de provisions.

Les recommandations peuvent porter, soit sur une contrepartie spécifique, soit sur un secteur industriel.

Le contrôle ex post et la surveillance

Le contrôle des risques de crédit est effectué de manière indépendante au sein du département risques de crédit. Les équipes en charge de cette mission de surveillance interviennent en aval du travail d'analyse et du processus d'octroi pour la surveillance des limites. Ce contrôle permanent des autorisations garantit le respect des procédures en vigueur.

L'existence d'outils dédiés de consolidation et de *reporting* permet une centralisation de la gestion des limites et de la consolidation des expositions.

L'outil informatique de mesure des risques et de suivi des limites de contrepartie sur opérations de marché est un logiciel dédié (AMeRisC), développé en interne et accessible à tous les opérateurs. Il permet de calculer, d'une part, les « expositions potentielles » dans un cadre statistique et correspondant aux engagements présents et futurs d'IXIS Corporate & Investment Bank, d'autre part, les fonds propres économiques et les réfections nécessaires pour supporter les risques de contrepartie.

Ces mesures sont effectuées par simulations numériques combinant les contrats cadre de compensation (*netting*) et les scénarii de marchés selon des techniques de type *Value at Risk*.

6.4 Le risque de taux d'intérêt global

Le risque de taux de chaque activité d'IXIS Corporate & Investment Bank est encadré par une limite VaR et des limites comportementales associées qui font l'objet d'un suivi quotidien.

En particulier, la position de taux d'intérêt global suivi par la direction financière bénéficie d'une limite VaR ; la consommation

associée à cette limite est calculée quotidiennement par la direction des risques d'IXIS Corporate & Investment Bank.

Par ailleurs, le comité de gestion de bilan (CGB) dispose mensuellement d'indicateurs relatifs à la position globale de taux d'intérêt, dont les principaux sont l'impasse de taux par échéance et l'analyse de la sensibilité de la marge à plusieurs scénarios d'évolution de la courbe des taux.

IXIS Corporate & Investment Bank ayant choisi de financer ses emplois en devise par emprunt de la devise, la position exposée au risque de taux global est intégralement en euro, hormis la marge en devise, qui fait l'objet d'une gestion spécifique.

6.5 Le risque de liquidité

Les besoins de liquidité à court terme sont suivis et gérés par un dispositif s'appuyant sur trois composantes :

- le ratio de liquidité ;
- les limites en comptes courants ;
- les stress scénarios.

Le ratio de liquidité

L'objectif de pilotage du ratio est fixé à 120 % minimum. Il est estimé quotidiennement par la direction financière, sur périmètre social, et mensuellement sur périmètre consolidé.

Les limites en comptes courants

Chaque activité dispose de limites en taille de bilan et en compte courant. Si nécessaire, les financements complémentaires font appel au marché du repo ou sont à terme.

Ces limites sont gérées par le comité de financement, où sont représentés les principaux utilisateurs ainsi que la trésorerie et la direction des risques.

Les consommations effectives en trésorerie par activité font l'objet d'un suivi quo-

tidien par la trésorerie d'IXIS Corporate & Investment Bank.

Les stress scénarii

Ces scénarii déterminent l'évolution de l'impasse de trésorerie court terme en intégrant, sur périmètre consolidé, les engagements de bilan mais aussi des tirages sur les engagements de hors bilan.

Les scénarios sont mis à jour mensuellement et présentés au comité gestion de bilan.

Les besoins de liquidité à moyen/long terme font l'objet d'un suivi mensuel dans le cadre du comité de gestion de bilan s'appuyant sur deux composantes :

- outil *Risk Pro* ;
- coefficient de ressources permanentes.

Outil *Risk Pro*

Le comité dispose des *reportings* fournis par l'outil *Risk Pro*, outil directement alimenté au ligne à ligne par les systèmes d'information de production.

Les mesures utilisées pour estimer les risques de liquidité sont constituées en premier lieu des impasses de liquidité retracées par l'outil *Risk Pro* tant sur les échéances court terme (moins d'un an) qu'à moyen/long terme (plus d'un an).

Les impasses sont mises en regard de l'utilisation des différents programmes de refinancement afin de s'assurer de la cohérence actif/passif.

Coefficient de ressources permanentes

Le coefficient de ressources permanentes fait l'objet d'une estimation mensuelle. Il a été complété par une exigence similaire concernant le ratio « ressources de maturité comprises entre un et cinq ans », les opérations de maturité inférieure à un an étant quant à elles encadrées par le ratio de liquidité complété par les ratios d'observations.

7. Information sectorielle et géographique

L'information sectorielle repose sur un découpage de IXIS Corporate & Investment Bank suivant deux axes :

- le secteur d'activité ;
- le secteur géographique.

La structure d'organisation et de reporting internes à la direction générale constitue la base d'identification des secteurs.

IXIS Corporate & Investment Bank retient cinq secteurs d'activité correspondant aux cinq pôles métiers des activités d'IXIS Corporate & Investment Bank :

- activité marchés taux qui regroupe l'ensemble des activités d'origination de taux, de syndication, de dérivés de taux et leur distribution ;
- activité marchés actions qui rassemble les activités de dérivés actions, d'obligations convertibles, d'arbitrage, de fonds garantis et de prêts de titres et leur distribution ;
- activité financements et crédits qui regroupe :
 - les activités de financement bancaire organisées par métier afin de proposer à la clientèle des produits structurés ciblés : financements immobiliers, financements de projets, financement d'acquisitions et LBO...
 - les activités sur les marchés structurés de crédit reprenant les activités de crédits structurés (CDO, titrisation, etc.) pour le compte de la clientèle et les activités pour compte propre rassemblant les interventions d'arbitrage sur le marché et la gestion dynamique de l'exposition d'IXIS Corporate & Investment Bank au risque de crédit ;

- activité structuration qui porte principalement sur des opérations à forte densité de structuration et faible intensité « bilantielle » (montages structurés à base de fonds de gestion alternative en particulier) ;
- activité corporate finance qui regroupe les activités de primaire action, montages et conseil sur le haut de bilan et les relations avec les grandes entreprises.

L'analyse géographique des résultats sectoriels repose sur la localisation des entités (filiales ou succursales) dans lesquelles sont comptabilisés les résultats.

Trois zones géographiques sont retenues par IXIS Corporate & Investment Bank :

- l'Europe,
- les États-Unis,
- l'Asie.

Ce découpage rend compte des grands pôles d'activité dont le principal est l'Europe.

L'information sectorielle porte sur des agrégats financiers issus du bilan et du compte de résultat et rapprochés des états financiers consolidés.

8. Impact de la conversion aux normes IFRS

Les impacts sont présentés dans la perspective de modifications à apporter aux capitaux propres déterminés selon les règles françaises pour déterminer les capitaux propres IAS/IFRS au 1^{er} janvier 2005. Ces impacts peuvent être caractérisés de la manière suivante :

- toute correction de valeur qui aurait dû impacter le résultat si les normes IAS/IFRS avaient toujours été appliquées est constitutive des capitaux propres non recyclables au compte de résultat ;
- toute correction de valeur qui aurait dû impacter les réserves de réévaluation IAS/IFRS si les normes IAS/IFRS avaient toujours été appliquées est constitutive des capitaux propres recyclables au compte de résultat ;
- tout résultat qui aurait dû être différé si les normes IAS/IFRS avaient toujours été appliquées est constitutif des capitaux propres différés et amortissables en résultat.

8.1 Incidence de l'adoption des normes IFRS sur les capitaux propres

8.1.1 Détail de l'incidence de l'adoption des normes IFRS au 1^{er} janvier 2005

Les capitaux propres sont en augmentation de 501 millions d'euros (+ 15 %) à l'ouverture du fait principalement du reclassement des dettes super-subordonnées et de la neutralisation de la marge initiale sur opérations « non observables ».

	Réserves de réévaluation	Autres réserves		Capitaux propres part du groupe
	Impacts recyclables	Impacts amortissables	Impacts non recyclables, non amortissables	
(En millions d'euros)				
(Montants nets d'impôts différés)				
Capitaux propres - normes françaises - 31/12/04				3 432
FRBG - Part du groupe - 31/12/04				6
Capitaux propres y.c. FRBG - normes françaises - 01/01/05				3 438
Réévaluation des titres disponibles à la vente	33			33
Rendement des crédits et commissions		(2)		(2)
Dettes requalifiées en instruments de capitaux propres			565	565
Retraitement du <i>Day One Profit</i>		(134)		(134)
Valorisation suite au classement d'actifs et de passifs financiers à la juste valeur sur option			31	31
Provisions collectives sur encours sains			1	1
Moins values latentes provisionnées sur titres classés en AFS			1	1
Capitaux propres - normes IFRS - 01/01/05	33	(135)	597	3 933

8.1.2 Incidence de l'adoption des normes IFRS au 31 décembre 2005

	Réserve de réévaluation	Autres réserves		Capitaux propres part du groupe
	Impacts recyclables	Impacts amortissables	Impacts non recyclables, non amortissables	
(En millions d'euros)				
(Montants nets d'impôts différés)				
Capitaux propres - normes françaises - 31/12/05				3 704
FRBG - Part du groupe - 31/12/05				0
Capitaux propres y.c. FRBG - normes françaises - 31/12/05				3 704
Réévaluation des titres disponibles à la vente	39			39
Rendement des crédits et commissions		(11)		(11)
Dettes requalifiées en instruments de capitaux propres			587	587
Retraitement du <i>Day One Profit</i>		(174)		(174)
Valorisation suite au classement d'actifs et de passifs financiers à la juste valeur sur option			19	19
Provisions collectives sur encours sains			1	1
Capitaux propres - normes IFRS - 31/12/05	39	(185)	607	4 166

8.2 Transition du bilan consolidé au 1^{er} janvier 2005

Normes françaises (En millions d'euros)	Bilan 31/12/04 en normes françaises	Total des reclas- sements	Total des retrai- tements	Bilan 01/01/05 en normes IFRS	Normes IFRS (En millions d'euros)
		103 191	385	103 576	Actifs financiers à la juste valeur par résultat
		0	522	522	Instruments dérivés de couverture
		8 488	213	8 702	Actifs disponibles à la vente
Opérations interbancaires et assimilées	92 179				
Caisse, banques centrales et CCP	0	0			
Effets publics et valeurs assimilées	11 006	-11 006			
Créances sur les EC	81 173	443	0	81 616	Prêts et créances sur les établissements de crédit
Opérations avec la clientèle	29 091	-1 511	-242	27 339	Prêts et créances sur la clientèle
Comptes ordinaires débiteurs	0				
Créances commerciales	531				
Autres concours à la clientèle	28 560				
Obligations, actions, autres titres	63 915	-63 915	0		
Obligations et autres titres à revenu fixe	44 783				
Actions et autres titres à revenu variable	19 132				
Participations et parts dans les entreprises liées	131	-58		73	Part dans les entreprises mises en équivalence
Participations	58				
Participations mises en équivalence	73				
Immobilisations corporelles et incorporelles	83	0		83	Immobilisations corporelles et incorporelles
		168	29	197	Actifs d'impôts courants et différés
Comptes de régularisation et actifs divers	21 660	-11 569	33	10 124	Comptes de régularisation et actifs divers
Total actif	207 059	24 232	941	232 232	Total actif
		107 312	350	107 662	Passifs à la juste valeur par résultat
			535	535	Instruments dérivés de couverture
Opérations interbancaires et assimilées	69 900	-10	0	69 890	Dettes envers les établissements de crédit
Opérations avec la clientèle	31 214	0		31 214	Dettes envers la clientèle
Dettes représentées par un titre	47 113	-41 836	0	5 277	Dettes représentées par un titre
		0	135	135	Écarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux
Comptes de régularisation et passifs divers	52 491	-41 309	204	11 386	Comptes de régularisation et passifs divers
Dettes de titres	29 393				
Autres comptes de régularisation et passifs divers	23 098				
Provisions pour risques et charges	364	0	-277	87	Provisions pour risques et charges
		75		75	Passifs d'impôts courants et différés
Dettes subordonnées	2 540	0	-502	2 038	Dettes subordonnées
Fonds pour risques bancaires généraux	6		-6		
Intérêts minoritaires	0	0		0	Intérêts minoritaires
Capitaux propres	3 432	0	501	3 933	Capitaux propres
Total passif	207 059	24 231	941	232 232	Total passif

8.2.1 Transition du bilan consolidé – Détail des reclassements

Normes françaises (En millions d'euros)	Reclassement IFRS					Total des reclassements	Normes IFRS (En millions d'euros)
	Reclassement des portefeuilles titres et prêts	Reclassement des dettes de titres	Reclassement et décompensation des instruments dérivés	Corrections d'affectations en portefeuille	Reclassement de l'impôt sur un poste spécifique		
	61 165		41 897			128	103 191
			-0			0	-0
	8 546					-57	8 488
Opérations interbancaires et assimilées	-10 418					-0	-0
Caisse, banques centrales et CCP						-0	-0
Effets publics et valeurs assimilées	-11 006						-11 006
Créances sur les EC	588			-135		-10	443
Opérations avec la clientèle	-1 649			135		4	-1 511
Comptes ordinaires débiteurs							
Créances commerciales							
Autres concours à la clientèle	-1 649						
Obligations, actions, autres titres	-63 915					0	-63 915
Obligations et autres titres à revenu fixe	-44 783						
Actions et autres titres à revenu variable	-19 132						
Participations et parts dans les entreprises liées	-58					0	-58
Participations	-58						
Participations mises en équivalence							
Immobilisations corporelles et incorporelles						0	0
					167	1	168
Comptes de régularisation et actifs divers		-149	-11 198		-167	-56	-11 569
Total actif	-6 329	-149	30 700	0	0	10	24 232
		64 748	42 498			65	107 312
Opérations interbancaires et assimilées						-10	-10
Opérations avec la clientèle						0	0
Dettes représentées par un titre		-41 833				-3	-41 836
						0	0
Comptes de régularisation et passifs divers	-6 329	-23 064	-11 798		-74	-44	-41 309
Dettes de titres	-6 329	-23 064					
Autres comptes de régularisation et passifs divers			-11 798				
Provisions pour risques et charges						0	0
					74	1	75
Dettes subordonnées						0	0
Fonds pour risques bancaires généraux							
Intérêts minoritaires						0	0
Capitaux propres						0	0
Total passif	-6 329	-149	30 700	0	0	10	24 231

8.2.2 Transition du bilan consolidé – Détail des retraitements

Normes françaises (En millions d'euros)	Total retraitements									Total des retraitements	Normes IFRS (En millions d'euros)
	Engagements sociaux (IAS 19)	FRBG (IAS 37)	Dépréciation du risque de crédit (IAS 39)	Valorisation des instruments financiers en valeur de marché par résultat (IAS 39)	Day One Profit (IAS 39)	Plus-values latentes sur titres (IAS 39)	Opérations de couverture de valeur (IAS 39)	Autres corrections sur les financements	Requalification des titres super-subordonnés en capitaux propres	Autres retraitements	
				383						2	385
							522			0	522
						51	163			0	213
Opérations interbancaires et assimilées											
Caisse, banques centrales et CCP											
Effets publics et valeurs assimilées											
Créances sur les EC							0			0	0
Opérations avec la clientèle			-249				16	-9		0	-242
Comptes ordinaires débiteurs											
Créances commerciales											
Autres concours à la clientèle											
Obligations, actions, autres titres										0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe											
Actions et autres titres à revenu variable											
Participations et parts dans les entreprises liées											
Participations											
Participations mises en équivalence											
Immobilisations corporelles et incorporelles											
	0		-0	-25	70	-18	0	3		-1	29
Comptes de régularisation et actifs divers	-0						33			0	33
Total actif	0	0	-249	358	70	33	733	-6	0	2	941
				350						0	350
							535			0	535
Opérations interbancaires et assimilées							0			0	0
Opérations avec la clientèle											
Dettes représentées par un titre							0				0
							135			-0	135
Comptes de régularisation et passifs divers					204		0			0	204
Dettes de titres											
Autres comptes de régularisation et passifs divers											
Provisions pour risques et charges	1		-250	-27			0			-0	-277
Passifs d'impôts courants et différés											
Dettes subordonnées							63		-565	0	-502
Fonds pour risques bancaires généraux		-6									-6
Intérêts minoritaires											
Capitaux propres	-0	6	1	35	-134	33	-0	-6	565	2	501
Total passif	0	0	-249	358	70	33	733	-6	0	2	941

8.3 Transition du résultat consolidé 2005

La diminution du résultat de l'exercice de 51 millions d'euros (-14 %) provient principalement de la neutralisation de la marge initiale différée (« *Day One Profit* ») sur la production nouvelle.

(En millions d'euros)	Normes françaises 31/12/05	Reclassements	Retraitements	Normes IFRS 31/12/05
Produit net bancaire	1 342	19	(66)	1 295
Charges générales d'exploitation	(820)	(1)	1	(820)
Dotations aux amortissements et provisions	(24)	0	0	(24)
Résultat brut d'exploitation	498	18	(65)	451
Coût du risque	(18)	2	0	(16)
Résultat d'exploitation	480	20	(65)	435
Résultat des sociétés mises en équivalence	1	0	0	1
Gains ou pertes nets sur autres actifs immobilisés	22	(20)	(2)	0
Résultat courant avant impôt	503	0	(67)	436
Impôts sur les bénéfices	(156)	0	22	(134)
Intérêts minoritaires et FRBG	6	0	(6)	0
Résultat net part du groupe	353	0	[51]	302

8.3.1 Transition du résultat consolidé 2005 – Détail des reclassements

(En millions d'euros)	Résultats de cession sur immobilisations financières à terme	Transferts de portefeuilles	Intérêts sur titres et instruments financiers	Autres produits et charges d'exploitation bancaire	Autres	Total reclas- sements
Produit net bancaire	24	(5)	(1)	0	1	19
Charges générales d'exploitation	0	0	0	0	(1)	(1)
Dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0
Résultat brut d'exploitation	24	(5)	(1)	0	0	18
Coût du risque	0	2	0	0	0	2
Résultat d'exploitation	24	(3)	(1)	0	0	20
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs immobilisés	(24)	3	1	0	0	(20)
Résultat courant avant impôt	0	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0	0	0
Intérêts minoritaires	0	0	0	0	0	0
Résultat net part du groupe	0	0	0	0	0	0

8.3.2 Transition du résultat consolidé 2005 – Détail des retraitements

	Engagements sociaux (IAS 19)	FRBG (IAS 37)	Dépréciation du risque de crédit (IAS 39)	Valorisation des instruments financiers en valeur de marché par résultat (IAS 39)	Day One Profit (IAS 39)	Autres corrections sur les financements	Composante capitaux propres des émissions hybrides	Autres	Total retraitements
<i>(En millions d'euros)</i>									
Intérêts et produit assimilés	0	0	0	0	0	(12)	26	1	15
Commissions	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur du marché par résultat	0	0	1	(22)	(61)	0	0	2	(80)
Gains ou pertes sur actifs financiers disponible à la vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Produits nets des autres activités	0	0	0	0	0	0	0	(1)	(1)
Produit net bancaire	0	0	1	(22)	(61)	(12)	26	2	(66)
Charges générales d'exploitation	2	0	0	0	0	0	0	(1)	1
Dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat brut d'exploitation	2	0	1	(22)	(61)	(12)	26	1	(65)
Coût du risque	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation	2	0	1	(22)	(61)	(12)	26	1	(65)
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs immobilisés	0	0	0	0	0	0	0	(2)	(2)
Résultat courant avant impôt	2	0	1	(22)	(61)	(12)	26	(1)	(67)
Impôts sur les bénéfices	(1)	0	0	7	21	4	(9)	0	22
Intérêts minoritaires et FRBG	0	(6)	0	0	0	0	0	0	(6)
Résultat net part du groupe	1	(6)	1	(15)	(40)	(8)	17	(1)	(51)

8.4 Commentaires relatifs
à l'incidence de l'adoption
des normes IFRS

Engagements sociaux

Engagements sociaux étrangers

Le groupe a opté pour l'exception prévue par la norme IFRS 1 permettant de provisionner par prélèvement sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2005 l'ensemble des écarts actuariels non encore amortis à cette date.

Autres retraitements

Divers retraitements ont par ailleurs pour effet d'augmenter les réserves consolidées procédant principalement de l'utilisation d'un taux d'actualisation des engagements sociaux adapté à l'échéance de chacune des natures d'engagement considéré et d'un taux d'inflation tenant compte de la

maturité des prestations, contrairement aux normes françaises qui permettaient l'utilisation de taux non différenciés.

Fonds pour risques bancaires
généraux (FRBG)

Les Fonds pour risques bancaires généraux ne correspondant pas aux critères d'éligibilité fixés par IAS 37 pour qualifier ces éléments de passif, les montants correspondants viennent donc augmenter les capitaux propres au 1^{er} janvier 2005. Les dotations et les reprises sont éliminées du compte de résultat.

Provisionnement du risque de crédit
Dépréciations spécifiques

Les critères d'identification des créances douteuses ne sont pas modifiés par la norme IAS 39. Les modalités de calcul des dépréciations doivent tenir compte de

l'actualisation aux conditions d'origine du crédit des flux futurs que la banque estime pouvoir recouvrer en intérêts et en capital sur les créances douteuses.

Dépréciations de portefeuille

La norme IAS 39 requiert la dépréciation sur base de portefeuille de créances homogènes présentant des caractéristiques objectives de dépréciation collective sans pour autant qu'il soit possible d'identifier individuellement les créances dépréciées.

Le groupe a neutralisé les provisions pour risques pays et les provisions générales ou sectorielles qui ne répondaient plus aux critères de qualification de la norme IAS 39. Le groupe a en contrepartie constitué des dépréciations collectives sur base de portefeuille.

Valorisation des instruments financiers en valeur de marché par résultat

Réévaluation des actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur de marché par résultat sur option

IXIS Corporate & Investment Bank a eu recours à l'option juste valeur pour l'évaluation d'une partie de ses actifs et passifs financiers suite à l'adoption par l'Union européenne de l'amendement de la norme IAS 39 relatif à l'utilisation de l'option.

La désignation sur option de certains instruments financiers en valeur de marché par résultat s'accompagne de la réévaluation de ces instruments et des instruments financiers dérivés de couverture qui leur sont attachés.

L'utilisation de cette option a été faite en particulier pour évaluer de manière homogène les portefeuilles et réduire de manière significative les incohérences qui résulteraient de leur classement dans des catégories distinctes.

Corrections de la valeur de marché des positions résultant d'instruments financiers traités sur des marchés actifs et inactifs

Ajustement de valorisation au sens du *bid-ask*.

La norme IAS 39 préconise de valoriser les positions en tenant compte du prix *bid* ou *ask* en fonction du sens de la position.

Cette valorisation a pour objectif de quantifier le risque en cas de retournement des positions de la banque.

Le coût du *bid-ask* était déjà intégré dans les modèles de valorisation dans le référentiel français et son maintien en tant qu'ajustement de valorisation respecte les principes de la norme IFRS.

Autres correctifs

La notion de correctif n'existe pas dans la norme révisée.

Un certain nombre de correctifs utilisés en référentiel comptable français sont consi-

dérés comme des ajustements de valorisation dus à la non prise en compte dans les modèles de certains facteurs de risques et respectant ainsi les préconisations de la norme IFRS.

Les correctifs dont les modalités de détermination en vigueur dans le référentiel français n'étaient pas suffisamment convergentes avec les critères du référentiel IFRS n'ont pas été maintenus. Il s'agit essentiellement du correctif pour frais futurs de gestion et du correctif forfaitaire pour risque de modèle.

Retraitement de la marge commerciale initiale (« Day One Profit »)

Les instruments financiers des activités de transaction sont valorisés en valeur de marché par résultat. Cette valorisation s'appuie sur des prix de marché lorsque l'instrument est coté sur un marché actif ou sur des techniques de valorisation utilisant des paramètres de marché notamment.

En l'absence de prix ou de paramètres observables pour valoriser un instrument, sa juste valeur initiale est réputée être le prix de la transaction et la marge commerciale ou « *Day One Profit* » doit être neutralisée en date de négociation pour être constatée progressivement sur la durée de vie de l'instrument ou sur la période anticipée d'inobservabilité des prix ou des paramètres. Toutes les opérations en vie au 1^{er} janvier 2005 et conclues à compter du 25 octobre 2002, qui présentaient des caractéristiques non observables, ont fait l'objet d'un retraitement de leur marge initiale conformément aux dispositions de l'application rétrospective de la norme IAS 39.

Plus-values nettes latentes sur le portefeuille de titres

Les catégories de titres spécifiées par les normes comptables françaises (placement, participation, autres titres détenus à long terme et certains titres d'investissement) et comptabilisées au plus bas du prix de revient ou du prix de marché, sont désormais qualifiées d'« actifs disponibles à la vente » et valorisées au prix de marché.

Instruments financiers faisant l'objet d'une couverture de valeur (Fair Value Hedge)

Les instruments financiers faisant l'objet d'une couverture de valeur (*Fair Value Hedge*) sont réévalués à la valeur de marché au titre du risque couvert, symétriquement à l'instrument financier dérivé désigné en couverture. Ces opérations de couverture n'ont pas d'impact sur les réserves consolidées du groupe au 1^{er} janvier 2005.

Autres corrections sur les financements

Commissions

Les méthodes d'étalement de certaines commissions reçues dans le cadre des activités de financement ont conduit à reprendre des produits comptabilisés lors de la mise en place des prêts selon les règles comptables françaises pour les intégrer au taux effectif d'intérêt de ces prêts, en application de la norme IAS 18.

Opérations hors marché

La différence entre le montant prêté et la juste valeur de certaines opérations de financement a été comptabilisée comme une décote, qui a été ensuite amortie selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Distinction dettes/capitaux propres

Deux émissions super-subordonnées souscrites par la CNCE ont été classées dans le référentiel IFRS en capitaux propres selon les dispositions de la norme IAS 32 relatives à la distinction entre dettes et capitaux propres.

L'analyse de ces deux émissions a mis en évidence l'absence d'obligation contractuelle de paiement au titre du remboursement du principal et des intérêts, ces deux éléments constituant les critères déterminants pour une classification en capitaux propres.

La charge d'intérêt engendrée par ces deux émissions a été retraitée en tant que dividende.

Notes relatives au bilan consolidé

Note 1 - Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Ces actifs et passifs sont constitués des opérations négociées à des fins de transaction, y compris les instruments financiers dérivés, et de certains actifs et passifs que le groupe a choisi de valoriser en option juste valeur, dès la date de leur acquisition ou de leur émission.

Les actifs financiers du portefeuille de transaction comportent notamment les opérations sur titres réalisées pour compte propre, les pensions et les instruments financiers dérivés négociés dans le cadre des activités de gestion de position du groupe.

Au passif, le portefeuille de transaction est composé des emprunts de titres et opérations de vente à découvert, d'opérations de pension et d'instruments financiers dérivés.

Les actifs financiers valorisés en juste valeur sur option comprennent en particulier des actifs avec dérivés incorporés, comme certains contrats de prêts structurés. Les passifs financiers valorisés en juste valeur sur option comprennent en particulier des émissions structurées comportant des dérivés incorporés significatifs. L'option juste valeur a également été appliquée aux portefeuilles d'actifs et de passifs financiers gérés et évalués en juste valeur, dans le cadre des activités de marché exercées par le groupe.

La valeur des passifs financiers évalués en juste valeur ne tient pas compte de la variation imputable au risque émetteur du groupe IXIS Corporate & Investment Bank l'incidence de celui-ci étant considérée comme non significative

(En millions d'euros)	31/12/06			31/12/05		
	Transaction	Sur option	Total	Transaction	Sur option	Total
Effets publics et valeurs assimilées	17 532	870	18 402	18 355	1 496	19 851
Obligations	26 011	1 160	27 171	16 339	2 086	18 425
Titres subordonnés	0	0	0	5	0	5
FCC	5 082	2 648	7 730	2 833	5 224	8 057
TCN et titres du marché interbancaire	4 175	215	4 390	2 849	320	3 169
Obligations et autres titres à revenu fixe	52 800	4 893	57 693	40 381	9 126	49 507
Actions et autres titres à revenu variable	23 174	1 805	24 979	21 234	1 829	23 063
Actions et autres titres à revenu variable	23 174	1 805	24 979	21 234	1 829	23 063
Prêts aux établissements de crédit	52	17	69	0	0	0
Prêts à la clientèle	0	8 928	8 928	0	6 656	6 656
Prêts	52	8 945	8 997	0	6 656	6 656
Opérations de pension			0			0
Dérivés de transaction (Note 3)	45 544		45 544	43 981		43 981
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	121 570	15 643	137 213	105 596	17 611	123 207

Note 2 - Passifs financiers à la juste valeur par résultat

(En millions d'euros)	31/12/06	31/12/05
Titres vendus à découvert	18 467	27 677
Opérations de pension	8 749	8 647
Autres passifs financiers	159	82
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	27 375	36 406
Dérivés de transaction (Note 3)	47 098	44 632
Comptes à terme et Emprunts à la clientèle	1	0
Dettes représentées par un titre	46 858	45 995
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	46 859	45 995
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	121 332	127 033
La valeur de remboursement des passifs financiers comptabilisés en juste valeur sur option s'élève à :	45 704	44 546

Note 3 - Dérivés détenus à des fins de transaction

Le montant notionnel des instruments financiers ne constitue qu'une indication du volume de l'activité et ne reflète pas les risques de marché attachés à ces instruments. Les justes valeurs positives ou négatives représentent la valeur de remplacement de ces instruments. Ces valeurs peuvent fortement fluctuer en fonction de l'évolution des paramètres de marché.

(En millions d'euros)	31/12/06			31/12/05		
	Notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Opérations fermes	4 230 021	35 684	38 040	3 804 469	37 913	38 486
Taux	3 972 283	32 844	33 798	3 584 128	36 447	36 193
Actions	6 617	0	78	760	0	40
Change	244 639	2 837	2 886	212 905	1 455	1 930
Autres	6 482	3	1 278	6 676	11	323
Opérations conditionnelles	2 267 645	7 774	7 137	1 154 908	5 474	5 542
Taux	2 162 253	1 556	1 846	1 069 664	1 106	2 266
Actions	60 508	3 856	3 698	55 324	2 964	2 990
Change	16 409	875	794	12 485	249	194
Autres	28 475	1 487	799	17 435	1 155	92
Dérivés de crédit	407 952	2 086	1 921	171 594	594	604
Dérivés détenus à des fins de transaction	6 905 618	45 544	47 098	5 130 971	43 981	44 632

Note 4 - Instruments dérivés de couverture

Chaque relation de couverture fait l'objet, en respect des dispositions de la norme IAS 39, d'une documentation formelle décrivant la stratégie, l'instrument couvert et l'instrument de couverture ainsi que la méthodologie d'appréciation de l'efficacité.

	31/12/06			31/12/05		
	Notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative
<i>(En millions d'euros)</i>						
Couverture de juste valeur	1 206	256	102	13 219	322	260
Opérations fermes	1 009	256	102	13 219	322	260
Opérations conditionnelles	197	0	0	0	0	0
Couverture de flux de trésorerie	0	0	0	0	0	0
Couverture d'investissements nets en devises	78	0	2	75	0	3
Dérivés de crédit	264	22	4	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	1 548	278	108	13 294	322	263

Note 5 - Actifs financiers disponibles à la vente

	31/12/06	31/12/05
<i>(En millions d'euros)</i>		
Titres à revenu fixe	3 360	7 376
Prêts à la clientèle	57	55
Actions et autres titres à revenu variable	1 195	591
Créances douteuses	0	0
Montant brut des actifs financiers disponibles à la vente	4 612	8 022
Dépréciation	-33	0
Montant net des actifs financiers disponibles à la vente	4 579	8 022

Note 6 - Prêts et créances sur les établissements de crédit

(En millions d'euros)	31/12/06	31/12/05
Comptes ordinaires débiteurs	1 042	2 163
Comptes et prêts au jour le jour	32	86
Titres reçus en pension livrée	2 731	1 475
Créances à vue sur les établissements de crédit	3 805	3 724
Comptes et prêts à terme	9 206	9 497
Titres reçus en pension livrée	61 067	60 752
Créances à terme sur les établissements de crédit	70 273	70 249
Autres créances	0	0
Créances douteuses	0	0
Montant brut des prêts et créances sur les établissements de crédit	74 078	73 973
Dépréciation	0	0
Montant net des prêts et créances sur les établissements de crédit	74 078	73 973
La juste valeur des prêts et créances sur les établissements de crédit s'élève à :	74 089	73 973

Note 7 - Prêts et créances sur la clientèle

(En millions d'euros)	31/12/06	31/12/05
Prêts à la clientèle financière	5 031	2 681
Crédits de trésorerie	7 500	3 986
Crédits à l'équipement	364	961
Autres crédits	1 389	3 392
Titres reçus en pension livrée	16 201	13 926
Prêts subordonnés	1	8
Autres concours à la clientèle	30 486	24 954
Créances sur activités d'assurance	10	0
Titres non cotés	548	542
Autres créances	558	542
Créances douteuses	150	145
Montant brut des prêts et créances sur la clientèle	31 194	25 641
Dépréciation	-95	-116
Montant net des prêts et créances sur la clientèle	31 099	25 525
La juste valeur des prêts et créances sur la clientèle s'élève à :	31 094	25 525

Note 8 - Comptes de régularisation et actifs divers

(En millions d'euros)	31/12/06	31/12/05
Charges constatées d'avance	31	27
Produits à recevoir	1 902	1 447
Autres comptes de régularisation	1 463	1 982
Comptes de régularisation - Actif	3 396	3 456
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	662	342
Débiteurs divers	9 887	10 139
Actifs divers	10 549	10 481
Comptes de régularisation et actifs divers	13 945	13 937

Note 9 - Immobilisations corporelles

	Valeur brute au 01/01/2006	Acquisitions de périmètre et autres mouve- ments	Cessions	Variations	Valeur brute au 31/12/2006	Cumul amortis- sements et dépré- ciations au 01/01/2006	Dotations	Reprises	Variations de périmètre et autres mouve- ments	Cumul amortis- sements et dépré- ciations au 31/12/2006	Valeur nette au 31/12/2006	Valeur nette au 31/12/2005
(En millions d'euros)												
Terrains et constructions Locations simples Equipement, mobilier et autres immobilisa- tions corporelles	162	50	(32)	(3)	177	(76)	(20)	0	4	(92)	85	86
Immobilisations corporelles	162	50	(32)	(3)	177	(76)	(20)	0	4	(92)	85	86

Note 10 - Immobilisations incorporelles

	Valeur brute au 01/01/2006	Acquisitions de périmètre et autres mouve- ments	Cessions	Variations	Valeur brute au 31/12/2006	Cumul amortis- sements et dépré- ciations au 01/01/2006	Dotations	Reprises	Variations de périmètre et autres mouve- ments	Cumul amortis- sements et dépré- ciations au 31/12/2006	Valeur nette au 31/12/2006	Valeur nette au 31/12/2005
(En millions d'euros)												
Droit au bail		1			1	-					1	-
Logiciels	25	17	(3)	(1)	38	(14)	(5)		(1)	(20)	18	11
Autres immobilisations incorporelles	46			3	49	(43)	(3)			(46)	3	3
Immobilisations incorporelles	71	18	(3)	2	88	(57)	(8)	-	(1)	(66)	22	14

Note 11 - Écarts d'acquisition

(En millions d'euros)	31/12/06	31/12/05
Acquisitions	37	
Cessions		
Pertes de valeur comptabilisées sur la période		
Écarts de conversion		
Autres variations		
Valeur brute à la clôture	37	0
Cumul des pertes de valeur à la clôture		
Valeur nette à la clôture	37	0

L'écart d'acquisition inscrit au 31 décembre 2006 fait suite à la prise de contrôle du groupe NEXGEN Financial Solutions en mars 2006. Le montant total de l'acquisition s'élève à 137 millions d'euros et le résultat du groupe NEXGEN Financial Solutions au 31 décembre 2006 s'élève à 75 millions d'euros.

Les travaux réalisés ont conclu à l'absence de dépréciation à enregistrer au 31/12/06.

Note 12 - Dettes envers les établissements de crédit

(En millions d'euros)	31/12/06	31/12/05
Comptes à vue des établissements de crédit	17 372	6 124
Opérations de pension	2 559	3 625
Dettes rattachées	4	60
Dettes à vue sur les établissements de crédit	19 935	9 809
Emprunts et comptes à terme	32 800	29 891
Opérations de pension	39 683	26 914
Dettes rattachées	596	183
Dettes à terme sur les établissements de crédit	73 079	56 988
Dettes envers les établissements de crédit	93 014	66 797
La juste valeur des dettes envers les établissements de crédit s'élève à :	92 990	66 797

Note 13 - Dettes envers la clientèle

(En millions d'euros)	31/12/06	31/12/05
À vue	1 981	410
À terme	12 525	13 472
Dettes rattachées	71	102
Autres comptes à vue et comptes à terme	14 577	13 984
À vue	3 748	6 131
À terme	7 223	8 852
Dettes rattachées	20	7
Opérations de pension	10 991	14 990
Dettes sur activités d'assurance	0	0
Dettes envers la clientèle	25 568	28 974
La juste valeur des dettes envers la clientèle s'élève à :	25 604	28 974

Note 14 - Dettes représentées par un titre

(En millions d'euros)	31/12/06	31/12/05
TMI, TCN et certificats de dépôts	6 900	6 042
Autres dettes représentées par un titre	195	189
Dettes représentées par un titre	7 095	6 231
La juste valeur des dettes représentées par un titre s'élève à :	7 095	6 231

Note 15 - Comptes de régularisation et passifs divers

(En millions d'euros)	31/12/06	31/12/05
Charges à payer	250	850
Produits constatés d'avance	50	45
Comptes d'encaissement	88	9
Autres comptes de régularisation créditeurs	200	18
Comptes de régularisation - Passif	588	922
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	323	720
Autres	7 043	7 914
Passifs divers	7 366	8 634
Comptes de régularisation et passifs divers	7 954	9 556

Note 16 - Provisions

(En millions d'euros)	31/12/05	Dotations	Reprises	Utilisations	Autres mouvements*	31/12/06
Engagements sociaux	9	3	(1)		2	13
Autres provisions						
Engagement par signature	166		(111)	(3)	(1)	51
Provision pour restructuration	8			(5)		3
Provisions pour litiges, amendes et pénalités	42	35	(11)	(1)	(2)	63
Autres provisions	1			(1)		0
Provisions	226	38	-123	-10	-1	130

* dont variations de périmètre et variations des parités monétaires

Note 17 - Dettes subordonnées

(En millions d'euros)

	31/12/06	31/12/05
Dettes subordonnées à durée déterminée	1 941	1 941
Dettes rattachées	45	54
Réévaluation des éléments couverts	16	72
Dettes subordonnées	2 002	2 067
Juste valeur des dettes subordonnées	2 002	2 067

Émetteur	Devise d'émission	Date d'émission	Date d'échéance	Taux d'intérêt	Montant 31/12/06
Dettes subordonnées					
à durée déterminée à taux variable					
IXIS Corporate & Investment Bank	EUR	Août 2000	Août 2010	Euribor 3 mois	250
IXIS Corporate & Investment Bank	EUR	Septembre 2002	Septembre 2022	Euribor 6 mois	20
IXIS Corporate & Investment Bank	EUR	Novembre 2002	Novembre 2027	Euribor 3 mois	46
IXIS Corporate & Investment Bank	EUR	Janvier 2003	Janvier 2033	Euribor 3 mois	53
IXIS Corporate & Investment Bank	EUR	Mars 2003	Avril 2023	Euribor 3 mois	22
IXIS Corporate & Investment Bank	EUR	Avril 2003	Janvier 2033	Euribor 3 mois	7
IXIS Corporate & Investment Bank	EUR	Avril 2003	Avril 2015	Euribor 3 mois	77
IXIS Corporate & Investment Bank	EUR	Juin 2003	Mars 2018	Euribor 6 mois	10
IXIS Corporate & Investment Bank	EUR	Juillet 2003	Juillet 2018	Euribor 3 mois	500
IXIS Corporate & Investment Bank	EUR	Novembre 2004	Juillet 2016	Euribor 3 mois	480
IXIS Corporate & Investment Bank	EUR	Novembre 2004	Octobre 2016	Euribor 3 mois	476
Total					1 941

Notes relatives au compte de résultat consolidé

Note 18 - Intérêts, produits et charges assimilés

Ce poste enregistre les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif des actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, à savoir les prêts et emprunts sur les opérations interbancaires et sur les opérations clientèle, le portefeuille d'actifs détenus jusqu'à échéance, les dettes représentées par un titre et les dettes subordonnées.

Il enregistre également les coupons courus et échus des titres à revenu fixe comptabilisés dans le portefeuille d'actifs financiers disponibles à la vente et des dérivés de couverture, étant précisé que les intérêts courus des dérivés de couverture de flux de trésorerie sont portés en compte de résultat symétriquement aux intérêts courus de l'élément couvert.

(En millions d'euros)	Exercice 2006			Exercice 2005		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Portefeuille des actifs disponibles à la vente	335		335	229		229
Intérêts sur titres à revenu fixe	319		319	229		229
Intérêts sur prêts	16		16	0		0
Opérations interbancaires	4 399	-5 249	-850	3 048	-2 934	114
Opérations avec la clientèle	1 962	-992	970	942	-995	-53
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées		-376	-376		-255	-255
Charges sur certificat de dépôt et autres titres		-283	-283		-178	-178
Charges sur emprunts participatifs et subordonnés		-93	-93		-77	-77
Autres		-194	-194	0	-131	-131
Dérivés de couverture	0	0	0	303	-352	-49
Intérêts des dérivés de couverture de juste valeur	0	0	0	303	-352	-49
Intérêts et produits (charges) assimilés	6 696	-6 811	-115	4 522	-4 667	-145

Note 19 - Commissions (produits et charges)

Les commissions sont enregistrées en fonction du type des services rendus et du mode de comptabilisation des instruments financiers auxquels le service rendu est rattaché.

Ce poste comprend notamment les commissions rémunérant des services continus (commissions sur moyens de paiement, droits de garde sur titres en dépôts, etc.), les commissions rémunérant des services ponctuels (commissions sur mouvements de fonds, pénalités sur incidents de paiements, etc.), les commissions rémunérant l'exécution d'un acte important.

En revanche, les commissions assimilées à des compléments d'intérêt et faisant partie intégrante du taux effectif du contrat figurent dans le poste « Marge d'intérêt ».

(En millions d'euros)	Exercice 2006			Exercice 2005		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions sur opérations interbancaires et de trésorerie	7	-1	6	3	-1	2
Commissions sur opérations avec la clientèle	21	-16	5	0	0	0
Commissions sur prestation de services financiers	214	-48	166	177	-48	129
Commissions sur opérations sur titres	199	-60	139	103	-52	51
Commissions sur opérations de change et d'arbitrage		-1	-1	0	0	0
Commissions sur opérations de hors-bilan	47	-2	45	22	0	22
Autres commissions	1		1	0		0
Commissions nettes	489	-128	361	305	-101	204

Note 20 - Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

Ce poste enregistre les gains et pertes des actifs et passifs financiers de transaction ou comptabilisés sur option à la juste valeur par résultat, en ce compris les intérêts générés par ces instruments.

La ligne « Résultat sur opérations de couverture » comprend la réévaluation pied de coupon des dérivés en couverture de juste valeur ainsi que la réévaluation symétrique de l'élément couvert, la contrepartie de la réévaluation en juste valeur du portefeuille macro-couvert et la part inefficace des couvertures de flux de trésorerie.

(En millions d'euros)	Exercice 2006	Exercice 2005
Résultat sur instruments financiers (non dérivés) de transaction	3 283	-106
Résultat sur instruments financiers à la juste valeur sur option	-1 681	-153
Résultat sur instruments dérivés de transaction	337	2 144
Résultat sur opérations de couverture		
Inefficacité de la couverture de juste valeur	19	-122
Variation de juste valeur de l'instrument de couverture	29	-119
Variation de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	-10	-3
Résultat sur opérations de change	-443	-680
Gains/pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 515	1 083

Note 21 - Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

Cette rubrique enregistre les dividendes des titres à revenu variable, les résultats de cession des actifs disponibles à la vente et les pertes de valeur des titres à revenu variable enregistrées en raison d'une dépréciation durable.

(En millions d'euros)	Exercice 2006	Exercice 2005
Titres à revenu fixe	30	111
Résultats de cession	30	111
Actions et autres titres à revenu variable	50	47
Résultats de cession	4	27
Dividendes reçus	79	20
Pertes de valeur	-33	0
Gains/pertes sur actifs financiers disponibles à la vente	80	158

Note 22 - Produits et charges des autres activités

Figurent notamment dans ce poste, les produits et charges des immeubles de placement (loyers et charges, résultats de cession et amortissements et provisions), les produits et charges liés à l'activité d'assurance (en particulier, les primes reçues, les charges de prestations et les variations de provisions techniques des contrats d'assurance) et les produits et charges des opérations de location-opérationnelle.

(En millions d'euros)	Exercice 2006			Exercice 2005		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits et charges sur immeubles de placement	0	0	0	0	0	0
Primes	11		11	0	0	0
Autres variations de provisions		-6	-6	0	0	0
Produits et charges des activités d'assurance	11	-6	5	0	0	0
Résultat sur opérations de locations opérationnelles	0	0	0	0	0	0
Quote part réalisée sur opérations faites en commun	38	-52	-14	46	-48	-2
Charges refacturées, produits rétrocédés	2		2	2	0	2
Autres produits et charges divers d'exploitation	18	-6	12	15	-10	5
Dotations et reprises de provisions aux autres produits et charges d'exploitation	0		0	0	-10	-10
Autres produits d'exploitation bancaire	58	-58	0	63	-68	-5
Produits et charges des autres activités	69	-64	5	63	-68	-5

Note 23a - Charges générales d'exploitation

(En millions d'euros)	Exercice 2006	Exercice 2005
Frais de personnel	-725	-554
Impôts et taxes	-27	-12
Services extérieurs	-339	-254
Autres frais administratifs	-366	-266
Charges générales d'exploitation	-1 091	-820

Note 23b - Charges de personnel

(En millions d'euros)	Exercice 2006	Exercice 2005
Salaires et traitements	-555	-422
Charges des régimes à prestations et cotisations définies	-24	-18
Autres charges sociales et fiscales	-125	-99
Intéressement et participation	-21	-15
Charges de personnel	-725	-554

L'effectif des entités consolidées par intégration globale s'élève à 2 194 personnes, dont 786 à l'étranger, contre 1 943 personnes au 31 décembre 2005, dont 642 à l'étranger.

Note 24 - Avantages au personnel - Engagements sociaux

A - Analyse des actifs et passifs inscrits au bilan

	31/12/06			31/12/05		
	Retraites	Autres engagements	Total	Retraites	Autres engagements	Total
<i>(En millions d'euros)</i>						
Valeur actualisée des engagements financés	18		18	11		11
Juste valeur des actifs du régime	-11		-11	-8		-8
Valeur actualisée des engagements non financés	2	5	7	6	2	8
Éléments non encore reconnus (écarts actuariels et coût des services passés)	-1		-1	-1		-1
Solde net au bilan	8	5	13	8	2	10
Passifs au bilan	8	3	11	8	2	10
Actifs au bilan						

B - Variations des montants comptabilisés au bilan

	31/12/06			31/12/05		
	Retraites	Autres engagements	Total	Retraites	Autres engagements	Total
<i>(En millions d'euros)</i>						
Variation de la dette actuarielle						
Dette actuarielle en début de période	17	2	19	13	2	15
Coût des services rendus	4	1	5	2		2
Coût financier	1		1			0
Prestations versées	0		0			0
Écarts actuariels et coûts des services passés de l'exercice	0		0	1		1
Autres (écarts de conversion, variations de périmètre, autres)	-2	2	0	1		1
Dette actuarielle en fin de période	20	5	25	17	2	19
Variation des actifs de couverture						
Juste valeur des actifs en début de période	-8		-8	-6		-6
Rendement attendu des actifs	-1		-1	-1		-1
Cotisations reçues	-3		-3	-1		-1
Prestations versées			0			0
Écarts actuariels de l'exercice			0	1		1
Autres (écarts de conversion, variations de périmètre, autres)	1		1	-1		-1
Juste valeur des actifs en fin de période	-11	0	-11	-8	0	-8
Solde net des engagements	9	5	14	9	2	11
Écarts actuariels et coûts des services passés non constatés en fin de période	-1		-1	-1		
Solde net au bilan	8	5	13	8	2	11

C - Décomposition de la charge des régimes à prestations définies

	31/12/06			31/12/05		
	Retraites	Autres engagements	Total	Retraites	Autres engagements	Total
<i>(En millions d'euros)</i>						
Coûts des services rendus de la période	2		2	1		1
Coût financier	1		1	1		1
Rendement attendu des actifs du régime	-1		-1	-1		-1
Rendement attendu des droits à remboursement			0			0
Écarts actuariels et coûts des services passés			0			0
Événements exceptionnels			0			0
Total charges régimes à prestations définies	2	0	2	1	0	1

D - Principales hypothèses actuarielles

En pourcentage, sauf mention contraire	Retraites		Autres engagements	
	31/12/06	31/12/05	31/12/06	31/12/05
Taux d'actualisation	5,75 %	5,50 %		
Rendement attendu des actifs du régime	7,00 %	7,00 %		
Rendement attendu des droits à remboursement				

Note 25 - Avantages au personnel - Plan d'avantages en actions**Principales caractéristiques**

En décembre 2000, IXIS Capital Markets North America Inc. (« ICMNA ») a mis en place un plan qui prévoit des attributions d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites à certains de ses collaborateurs. Ce plan est valorisé à l'aide d'une méthode de valeur intrinsèque, propre au groupe ICMNA.

La période d'acquisition est de 3 ans pour les actions et 5 ans pour les options. Les participants au plan peuvent demander à ICMNA de racheter leurs actions après une période de détention minimum de 6 mois.

En 2004, ICMNA a mis en place un plan d'unités fiscales permettant aux participants du plan de satisfaire certaines obligations fiscales.

Au 31 décembre 2006, les encours se décomposent comme suit :

- 69 490 actions gratuites dont 23 163 actions acquises ;
- Il n'y a aucune option émise ou exerçable.

La charge 2006 de ce plan est de 12 millions d'euros (contre 6,3 millions d'euros en 2005) correspondant à l'impact des droits acquis sur la période et de la charge relative aux unités fiscales.

Note 26 - Dotations reprises sur amortissements et provisions des immobilisations d'exploitation

<i>(En millions d'euros)</i>	Exercice 2006	Exercice 2005
Dotations nettes aux amortissements	-26	-24
Dotations nettes aux provisions	-1	0
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations d'exploitation	-27	-24

Note 27 - Coût du risque

Ce poste enregistre la charge des dépréciations constituées au titre du risque de crédit sur les opérations avec la clientèle, qu'il s'agisse de provisions individuelles ou de provisions constituées sur base de portefeuilles de créances homogènes.

<i>(En millions d'euros)</i>	Exercice 2006	Exercice 2005
Dotations aux provisions	-9	-33
Reprises de provisions	145	27
Pertes sur créances irrécouvrables	-12	-11
Coût du risque	124	-17

Note 28- Impôt sur le résultat**A - Composante de la charge d'impôt**

<i>(En millions d'euros)</i>	Exercice 2006	Exercice 2005
Charge (produit) d'impôt exigible	-220	-158
Charge (produit) d'impôt différé	-44	28
Mouvements de provisions pour impôts	-18	-1
Autres	-4	-3
Charge [produit] d'impôt comptabilisée	-286	-134

B - Explication de la charge d'impôt

<i>(En millions d'euros)</i>	Exercice 2006	Exercice 2005
Résultat net part du groupe	573	302
Pertes de valeur sur écarts d'acquisition		0
Part des intérêts minoritaires dans les sociétés consolidées	-4	0
Quote part de résultat des entreprises mises en équivalence	-3	-1
Charge (produit) d'impôt	286	134
Résultat comptable avant impôt et dépréciation des écarts d'acquisition (A)	852	435
Taux d'imposition de droit commun français (B)	34,43 %	34,93 %
Charge (produit) d'impôt théorique aux taux en vigueur en France (A*B)	293	152
Effet des crédits d'impôts	-3	-23
Effet des différences permanentes	0	4
Effet des opérations imposées à taux réduit ou exemptes d'impôts	-28	-5
Effet de la réduction des impôts différés actifs	6	
Effet des taux d'imposition étrangers	-5	15
Mouvements de provisions pour impôts	18	1
Autres éléments	5	-10
Charge [produit] d'impôt comptabilisée	286	134
Taux effectif d'impôt (charge/produit d'impôt comptabilisé rapporté au résultat taxable)	33,55 %	30,72 %

Suite à leur comptabilisation en produit net bancaire, les crédits d'impôts ne se traduisent plus par une diminution du taux d'impôt effectif. Leur impact au 31 décembre 2005 était une diminution du taux effectif d'impôts de 5,2 points.

C - Composition des impôts différés au bilan

(En millions d'euros)	Exercice 2006	Exercice 2005
Créances d'impôts exigibles	95	63
Actifs d'impôts différés		
dont sur éléments du bilan	221	254
dont sur éléments débités ou crédités en capitaux propres au titre des gains ou pertes latents	0	0
Total	316	317

(En millions d'euros)	Exercice 2006	Exercice 2005
Dettes d'impôts exigibles	56	90
Passifs d'impôts différés		
dont sur éléments du bilan	0	0
dont sur éléments débités ou crédités en capitaux propres au titre des gains ou pertes latents	10	21
Total	66	111

(En millions d'euros)	Exercice 2005	Variations de l'exercice			Exercice 2006
		Ayant un impact sur le résultat	Ayant un impact sur les réserves	Autres mouvements	
Provisions pour engagements sociaux	0				
Autres provisions pour risques et charges	98	-27		-3	68
Provisions portées en diminution de l'actif	0				
Autres différences temporelles	84	-18		-3	63
Impôts différés actifs liés aux décalages temporels générés par l'application des règles fiscales	182	-45	0	-6	131
Opérations de financement portées par des GIE	-5			5	0
Autres différences temporelles	0				
Impôts différés passifs liés aux décalages temporels générés par l'application des règles fiscales	-5	0	0	5	0
Impôts différés actifs liés aux pertes reportables	1	10		5	16
Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	-21		10		-11
Variation de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	0				0
Composante capitaux propres des instruments hybrides émis	0	-10	10		0
Autres éléments de revalorisation du bilan	76	-1			75
Autres impôts différés	55	-11	20	0	64
Impôts différés actifs non constatés	0				0
Position nette	233	-46	20	4	211
Active	233	-46	20	4	211
Passive	0	0	0	0	0

Autres informations

Note 29 - Risque de crédit

Note 29 a - Exposition globale au risque de crédit

(En millions d'euros)	Encours sains	Encours douteux	Brut 31/12/06	Brut 31/12/05
Prêts et créances à la juste valeur sur option	8 945		8 945	6 656
Opérations interbancaires	74 078	0	74 078	73 973
Opérations clientèle	31 044	150	31 194	25 641
Autres actifs financiers	3 417		3 417	7 431
Engagements par signature	65 185	36	65 221	62 632
Exposition globale	182 669	186	182 855	176 333

Note 29 b - Dépréciations sur risque de crédit

(En millions d'euros)	31/12/05	Dotations	Reprises	Utilisations	Autres variations*	31/12/06
Opérations interbancaires	0	0	0	0	0	0
Opérations clientèle	116	9	-22	-6	-2	95
Sur base individuelle	35	9	-3	-6	-2	33
Sur base portefeuilles	81		-19			62
Provisions déduites de l'actif	116	9	-22	-6	-2	95
Engagements par signature	166	0	-111	-3	-1	51
Sur base individuelle	8			-3	-1	4
Sur base portefeuilles	158		-111			47
Provisions inscrites au passif	166	0	-111	-3	-1	51
Provisions pour risque de crédit	282	9	-133	-9	-3	146

* dont variation de change, variation de périmètre

Note 29 c - Risque de crédit attaché aux instruments financiers à terme

	Gouvernements et banques centrales de l'OCDE	Etablissements de crédit de l'OCDE	Autres contreparties	Total 31/12/06	Total 31/12/05
ERC non pondéré avant accords de compensation et de collatéralisation	10 737	59 335	12 191	82 263	73 421
dont coût de remplacement net positif	5 587	6 405	3 624	15 616	15 340
Effets des accords de compensation par liquidation	-1 879	-45 764	-5 247	-52 890	-45 050
Effets des collatéralisation	-47	-2 817	-516	-3 380	-4 270
ERC non pondéré après accords de compensation et de collatéralisation	8 811	10 754	6 428	25 993	24 101
ERC pondéré après accords de compensation et de collatéralisation	0	2 151	3 214	5 365	5 213

Note 30 - Engagements

(En millions d'euros)

	31/12/06	31/12/05
Engagements donnés		
Engagements de financement		
en faveur des établissements de crédit	694	1 130
en faveur de la clientèle	17 106	15 636
Engagements de garantie		
en faveur des établissements de crédit	1 111	6 714
en faveur de la clientèle	46 310	39 152
Engagements sur titres		
titres à livrer	4 292	1 918
Opération de change au comptant		
monnaies à livrer	16 417	14 829
Engagements reçus		
Engagements de financement		
reçus d'établissements de crédit	3 472	9 305
reçus de la clientèle	205	59
Engagements de garantie		
reçus d'établissements de crédit	10 980	9 859
reçus de la clientèle	373	375
Engagements sur titres		
titres à recevoir	3 552	1 734
Opération de change au comptant		
monnaies à recevoir	16 918	14 779
Total des engagements donnés/reçus	121 430	115 490

Note 31 - Informations relatives aux parties liées**Note 31a - Relations avec les principaux dirigeants**

Rémunérations

(En millions d'euros)

	31/12/06	31/12/05
Avantages à court terme	4,7	3,7
Avantages post emploi		
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Rémunérations sous forme d'actions		
Total	4,7	3,7

Le rapport de gestion contient une description détaillée des rémunérations et avantages des dirigeants du groupe IXIS Corporate & Investment Bank.

Note 31b - Entités liées*(En millions d'euros)*

	31/12/06			31/12/05
	Groupe Natixis	Groupe Caisse d'Epargne	Groupe Banques Populaires	Groupe Caisse d'Epargne
Crédits	2 970	6 202	3 662	10 021
Autres actifs financiers	189	1 907	212	731
Autres actifs	1	2 233	5	2 479
Total Actifs avec entités liées	3 160	10 342	3 879	13 231
Dettes	3 460	15 007	2 723	7 927
Autres passifs financiers	215	2 753	257	2 628
Autres passifs	17	115	20	330
Total Passifs avec entités liées	3 692	17 875	3 000	10 885
Intérêts et assimilés	-100	-153	-62	-101
Commissions	-10	-1	-15	0
Résultat net sur opérations financières	-74	401	-61	-356
Produits nets des autres activités	1	0	0	7
Total PNB avec entités liées	-183	247	-138	-450
Engagements donnés	400	2 798	382	1 302
Engagements reçus	397	1 410	401	7 632
Engagements sur instruments financiers à terme	42 147	158 861	47 390	151 258
Total engagements avec entités liées	42 944	163 069	48 173	160 192

Note 32 - Échéance des emplois et des ressources par durée restant à courir

(En millions d'euros au 31 décembre 2006)	Moins 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Indéter- minée	Total
Caisse, Banques Centrales, CCP	1							1
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	74 629	1 766	4 745	7 512	12 718	35 843		137 213
Instruments dérivés de couverture	25	23	20	21	58	131		278
Actifs financiers disponibles à la vente	440	72	416	488	1 593	1 067	503	4 579
Prêts et créances sur les établissements de crédit	39 397	8 088	16 380	957	2 192	7 064		74 078
Prêts et créances sur la clientèle	6 577	5 068	2 983	5 665	2 315	8 490	1	31 099
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux								0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance								0
Actifs financiers par échéance	121 069	15 017	24 544	14 643	18 876	52 595	504	247 248
Banques Centrales, CCP								0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	69 566	2 404	6 108	5 008	14 065	24 181		121 332
Instruments dérivés de couverture	67	1	2	4	12	22		108
Dettes envers les établissements de crédit	53 604	13 224	17 377	467	2 861	5 481		93 014
Dettes envers la Clientèle	10 883	3 977	1 710	1 886	2 381	4 731		25 568
Dettes représentées par un titre	3 175	2 692	326	620		282		7 095
Dettes subordonnées	63				250	1 689		2 002
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	34							34
Passifs financiers par échéance	137 392	22 298	25 523	7 985	19 569	36 386	0	249 153

Note 33 - Positions nettes en monnaies étrangères

(En millions d'euros)	31/12/06			
	Actif	Passif	Devises à recevoir	Devises à livrer
EUR	181 686	167 850	5 154	6 635
USD	57 557	58 906	7 311	6 330
GBP	8 085	9 148	1 665	510
JPY	604	488	1 645	1 357
Autres devises	13 721	25 261	1 143	1 585
Total	261 653	261 653	16 918	16 417

Note 34 - Information sectorielle - Résultat consolidé par métier

<i>(En millions d'euros)</i>	Activité Financement	Activité Taux	Activité Actions	Structure	Total consolidé
Produit net bancaire	241	916	585	104	1 846
Frais généraux	(85)	(407)	(266)	(360)	(1 118)
Résultat brut d'exploitation	156	509	319	(256)	728
Coût du risque	(5)	0	0	129	124
Résultat d'exploitation	151	509	319	(127)	852
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence			3		3
Gains ou pertes nets sur autres actifs					0
Résultat avant impôt	151	509	322	(127)	855
Impôts sur les bénéfices	(64)	(181)	(79)	38	(286)
Intérêts minoritaires			(15)	19	4
Résultat net part du groupe	87	328	228	(70)	573

Note 35 - Information sectorielle**Note 35a - Résultat consolidé par zone géographique**

<i>(En millions d'euros)</i>	Europe	États-Unis	Asie	Reste du monde	Total consolidé 31/12/06
Produit net bancaire	1 286	507	52	1	1 846
Frais généraux	(759)	(317)	(42)	0	(1 118)
Résultat brut d'exploitation	527	190	10	1	728
Coût du risque	126	(2)	0	0	124
Résultat d'exploitation	653	188	10	1	852
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	3	0	0	0	3
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0	0
Résultat avant impôt	656	188	10	1	855
Impôts sur les bénéfices	(203)	(80)	(3)	0	(286)
Intérêts minoritaires	0	4	0	0	4
Résultat net part du groupe	453	112	7	1	573

Note 35b - Bilan consolidé par zone géographique

	Europe	États-Unis	Asie	Reste du monde	Total consolidé 31/12/06
<i>(En millions d'euros)</i>					
Actif					
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.	1	0	0	0	1
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	112 790	23 233	1 190	0	137 213
Instruments dérivés de couverture	27	251	0	0	278
Actifs financiers disponibles à la vente	4 448	131	0	0	4 579
Prêts et créances sur les établissements de crédit	67 826	5 974	278	0	74 078
Prêts et créances sur la clientèle	23 555	7 467	77	0	31 099
Actifs d'impôts courants et actifs d'impôts différés	194	123	-1	0	316
Comptes de régularisation et actifs divers	12 725	1 218	2	0	13 945
Parts dans les entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	47	38	0	0	85
Immobilisations incorporelles	18	4	0	0	22
Écarts d'acquisition	37	0	0	0	37
Total actif	221 668	38 439	1 546	0	261 653
Passif					
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	111 309	6 151	1 157	2 715	121 332
Instruments dérivés de couverture	61	46	0	1	108
Dettes envers les établissements de crédit	81 645	11 153	216	0	93 014
Dettes envers la clientèle	13 454	12 088	26	0	25 568
Dettes représentées par un titre	881	6 214	0	0	7 095
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0	34	0	0	34
Passifs d'impôts courants et passifs d'impôts différés	13	53	0	0	66
Comptes de régularisation et passifs divers	6 217	1 613	122	2	7 954
Provisions techniques des contrats d'assurance	6	0	0	0	6
Provisions pour risques et charges	103	26	1	0	130
Dettes subordonnées	2 002	0	0	0	2 002
Capitaux propres					
<i>Capital et réserves liées</i>	<i>2 903</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>2 903</i>
<i>Réserves consolidées</i>	<i>668</i>	<i>-60</i>	<i>-4</i>	<i>0</i>	<i>604</i>
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>453</i>	<i>112</i>	<i>7</i>	<i>1</i>	<i>573</i>
Capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du groupe	4 024	52	3	1	4 080
Gains/pertes latents ou différés	170	15	0	0	185
Part du groupe	4 194	67	3	1	4 265
Intérêts minoritaires	1	78	0	0	79
Capitaux propres consolidés	4 195	145	3	1	4 344
Total passif	219 886	37 523	1 525	2 719	261 653

Note 36 - Périmètre de consolidation du groupe Ixis Corporate & Investment Bank au 31 décembre 2006

Sociétés	Nationalité	Méthode ⁽¹⁾	% Contrôle 31/12/06	% Intérêt 31/12/06	% Contrôle 31/12/05	% Intérêt 2005
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	France	MERE	-	-	-	-
Succursales :						
Francfort						
Londres						
Tokyo						
Milan						
Madrid						
IXIS SECURITIES	France	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
CLEA2	France	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
ICMOS Pangaea	Irlande	-	-	-	100,00 %	100,00 %
IXIS SP S.A. - Compartiment Prévie	Luxembourg	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SNC TOLBIAC FINANCE	France	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS ENVIRONNEMENT & INFRASTRUCTURES	France	GLOB	100,00 %	100,00 %		-
NATIXIS INNOV	France	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS LUXEMBOURG INVESTISSEMENTS	Luxembourg	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
NATIXIS BELGIQUE INVESTISSEMENTS	Belgique	GLOB	100,00 %	100,00 %		-
FILI SA	Luxembourg	GLOB	100,00 %	100,00 %		-
IXIS STRUCTURED PRODUCTS LTD	Jersey	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS FINANCIAL INSTRUMENTS LTD	Iles Caïmans	-	-	-	100,00 %	100,00 %
NATIXIS ASIA LTD	Hong Kong	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS ALTERNATIVE HOLDING LIMITED	Royaume-Uni	GLOB	100,00 %	100,00 %		
IXIS ALTERNATIVE INVESTMENTS LIMITED	Royaume-Uni	GLOB	100,00 %	100,00 %	-	-
GROUPE NEXGEN						
NEXGEN FINANCIAL HOLDINGS Ltd	Irlande	GLOB	100,00 %	100,00 %	38,70 %	38,70 %
NEXGEN RE Ltd	Irlande	GLOB	100,00 %	100,00 %	38,70 %	38,70 %
UNIVERSE HOLDINGS Ltd	Iles Caïmans	GLOB	100,00 %	100,00 %	38,70 %	38,70 %
NEXGEN MAURITIUS Ltd	Ile Maurice	GLOB	100,00 %	100,00 %	38,70 %	38,70 %
NEXGEN CAPITAL Ltd	Irlande	GLOB	100,00 %	100,00 %	38,70 %	38,70 %
NEXGEN FINANCIAL SOLUTIONS Ltd	Irlande	GLOB	100,00 %	100,00 %	38,70 %	38,70 %
NEXGEN FINANCIAL SOLUTIONS (ASIA) Pte Ltd	Singapour	GLOB	100,00 %	100,00 %	38,70 %	38,70 %
MANGO CDO Ltd	Jersey	GLOB	100,00 %	100,00 %	38,70 %	38,70 %
LIME CDO Ltd	Jersey	GLOB	100,00 %	100,00 %	38,70 %	38,70 %
LIME 2 CDO Ltd	Jersey	-	-	-	38,70 %	38,70 %
PAPAYA CDO Ltd	Jersey	-	-	-	38,70 %	38,70 %
PAPAYA 2 CDO Ltd	Jersey	-	-	-	38,70 %	38,70 %
GUAVA CDO Ltd	Jersey	GLOB	100,00 %	100,00 %	38,70 %	38,70 %
GROUPE Ixis CAPITAL MARKETS						
IXIS NORTH AMERICA INC.	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS INVESTMENT MANAGEMENT CORP.	États-Unis	GLOB	100,00 %	98,67 %	100,00 %	98,67 %
GROUPE Ixis CAPITAL MARKETS NORTH AMERICA						
IXIS CAPITAL MARKETS NORTH AMERICA INC	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS FUNDING CORP.	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS COMMERCIAL PAPER CORP.	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS SECURITIES NORTH AMERICA INC.	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS FINANCIAL PRODUCTS INC.	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC.	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS DERIVATIVES INC.	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Sociétés	Nationalité	Méthode ⁽¹⁾	% Contrôle 31/12/06	% Intérêt 31/12/06	% Contrôle 31/12/05	% Intérêt 2005
IXIS REAL ESTATE CAPITAL INC.	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS SECURITIZATION CORP.	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS CAPITAL ARRANGER CORP.	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
CDC HOLDING TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS STRATEGIC INVESTMENTS CORP.	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS LOAN FUNDING I LLC	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BEDFORD OLIVER FUNDING LLC	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BLOOM ASSET HOLDINGS FUND PLC	Irlande	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS HAWAI SPECIAL MEMBER LLC	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	-	-
MASTER FINANCIAL INC.	États-Unis	GLOB	90,00 %	0,00 %	-	-
ROSE MORTGAGE INC.	États-Unis	GLOB	49,00 %	0,00 %	-	-
IXIS ASSET FINANCE INC.	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS PARTICIPATIONS HOLDING INC.	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS PARTICIPATIONS N°1 INC.	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS CMNA INTERNATIONAL HOLDINGS INC.	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS CMNA ACCEPTANCES LLC	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS CMNA INTERNATIONAL PARTICIPATIONS (N°1) LLC	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS CMNA IP ASSETS HOLDINGS (LUXEMBOURG) SCA	Luxembourg	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS CMNA (Australia) HOLDINGS INC.	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	-	-
IXIS CMNA (Australia) PARTICIPATIONS (N°1) INC.	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	-	-
IXIS CMNA (Australia) ACCEPTANCES (N°1) INC.	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	-	-
IXIS CMNA (Australia) FUNDING (N°1) PTY LTD.	Australie	GLOB	100,00 %	100,00 %	-	-
IXIS CMNA (Australia) HOLDINGS (N°2) INC.	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	-	-
IXIS CMNA (Australia) PARTICIPATIONS (N°2) INC.	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	-	-
IXIS CMNA (Australia) ACCEPTANCES (N°2) INC.	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	-	-
IXIS CMNA (Australia) FUNDING (N°2) PTY LTD.	Australie	GLOB	100,00 %	100,00 %	-	-
IXIS CMNA (Australia) (No. 2) LLC	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	-	-
IXIS CMNA (Australia) (No. 2) SCA	Luxembourg	GLOB	100,00 %	100,00 %	-	-
PAR FUND GP LLC	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	-	-
PARALLEL ABSOLUTE RETURN MASTER FUND LP	Iles Caïmans	GLOB	74,88 %	74,88 %	-	-
PARALLEL ABSOLUTE RETURN FUND LP	États-Unis	GLOB	94,06 %	94,06 %	-	-
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-1 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-2 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-3 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-4 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-5 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-6 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-7 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-8 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-9 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-10 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-1 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-2 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-3 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-5 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-6 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-7 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-8 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-9 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-10 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-11 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-12 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-13 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Sociétés	Nationalité	Méthode ⁽¹⁾	% Contrôle 31/12/06	% Intérêt 31/12/06	% Contrôle 31/12/05	% Intérêt 2005
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-14 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-15 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-16 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-17 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-18 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-19 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-20 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-21 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-22 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-23 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-24 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-25 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-26 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-27 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-28 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-29 TRUST	États-Unis	GLOB	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

(1) Méthodes de consolidation - GLOB : intégration globale - PROP : intégration proportionnelle - EQUI : mise en équivalence

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés d'IXIS Corporate & Investment Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2005 retraitées selon les mêmes règles.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Le provisionnement des risques de crédit et la valorisation des instruments financiers constituent des domaines d'estimation comptable significatifs.

- Comme indiqué dans les notes 4.6 et 4.7 de l'annexe relative aux règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés, votre Groupe constitue des provisions sur engagements de financement et de garantie donnés ainsi que des dépréciations pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Nous avons examiné le dispositif de contrôle mis en place par la Direction relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à leur couverture par des provisions et des dépréciations sur base individuelle ou de portefeuille ;
- Comme indiqué dans la note 4.4 de l'annexe relative aux règles d'évaluation et aux principes comptables, votre Groupe utilise des modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas traités sur des marchés actifs. Nous avons examiné le dispositif de contrôle mis en place par la Direction relatif à la vérification des modèles et à la détermination des paramètres utilisés.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 20 avril 2007.

Les commissaires aux comptes

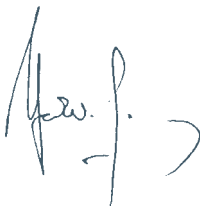
PricewaterhouseCoopers Audit

Patrice Morot



Mazars & Guérard

Michel Barbet-Massin



Charles de Boisriou



Actions

Financements

Marchés

Recherche

IXIS CORPORATE
& INVESTMENT BANK

COMPTES
INDIVIDUELS
(EXTRAITS)

Crédit

Structuration

Taux

Les éléments financiers inclus dans le présent chapitre constituent les extraits les plus significatifs des comptes individuels 2006 d'IXIS Corporate & Investment Bank.

Les comptes individuels complets de l'exercice 2006, qui ont été certifiés sans réserve par les commissaires aux comptes de la société, peuvent être obtenus sur simple demande au siège de la société.

SOMMAIRE

182	Bilan
184	Hors bilan
185	Compte de résultat
186	Notes annexes aux comptes individuels
195	Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

Bilan d'IXIS Corporate & Investment Bank SA

Actif

(En millions d'euros)

	Notes	31/12/06	31/12/05	31/12/04
Opérations interbancaires et assimilées				
Caisse, banques centrales, comptes chèques postaux		1	-	-
Effets publics et valeurs assimilées		23 106	21 311	9 729
Créances sur les établissements de crédit		71 483	70 052	79 640
Opérations avec la clientèle				
Créances commerciales		-	59	531
Autres concours à la clientèle et opérations de crédit-bail et assimilées		34 683	23 288	21 607
Obligations, actions, autres titres à revenu fixe et variable				
Obligations et autres titres à revenu fixe		41 782	37 340	39 563
Actions et autres titres à revenu variable		20 938	14 984	11 941
Participations, parts dans les entreprises liées, et autres titres détenus à long terme	1	1 879	1 306	583
Immobilisations corporelles et incorporelles		65	66	68
Comptes de régularisation et actifs divers		28 607	24 083	16 311
Total		222 544	192 489	179 973

Passif

(En millions d'euros)

	Notes	31/12/06	31/12/05	31/12/04
Opérations interbancaires et assimilées				
Dettes envers les établissements de crédit		88 149	60 617	65 969
Opérations avec la clientèle				
Comptes ordinaires créditeurs de la clientèle		-	-	-
Autres dettes envers la clientèle		16 777	17 101	20 567
Dettes représentées par un titre				
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables		37 779	36 482	34 704
Emprunts obligataires et assimilés		6 974	7 794	7 163
Comptes de régularisation et passifs divers		66 583	64 123	45 409
Provisions pour risques et charges		171	296	303
Dettes subordonnées		2 564	2 581	2 540
Fonds pour risques bancaires généraux		-	-	-
Capitaux propres (hors FRBG)	2	3 547	3 494	3 318
Capital souscrit		1 909	1 909	1 909
Primes d'émission		994	994	994
Autres réserves		222	222	217
Report à nouveau		144	144	143
Acomptes sur dividendes		(279)	(106)	(140)
Résultat de l'exercice		556	331	195
Total		222 544	192 489	179 973

Hors bilan d'IXIS Corporate & Investment Bank SA

Hors bilan

(En millions d'euros)

	31/12/06	31/12/05	31/12/04
Engagements de financement, de garantie et engagements donnés sur titres			
Engagements de financement			
en faveur d'établissements de crédit	709	996	1 285
en faveur de la clientèle	11 697	10 585	12 062
Engagements de garantie			
en faveur d'établissements de crédit	1 111	6 714	5 967
en faveur de la clientèle	13 611	8 468	9 415
Engagements sur titres			
titres à livrer	1 463	1 129	709
Engagements de financement, de garantie et engagements reçus sur titres			
Engagements de financement			
reçus d'établissements de crédit	1 194	7 686	4 023
reçus de la clientèle	96	75	-
Engagements de garantie			
reçus d'établissements de crédit	2 433	2 471	2 269
reçus de la clientèle	373	375	314
Engagements sur titres			
titres à recevoir	2 003	1 095	3 580
Autres engagements donnés et reçus			
Autres engagements donnés	8 798	5 569	3 823
Autres engagements reçus	6 784	22 356	18 354

Compte de résultat d'IXIS Corporate & Investment Bank SA

Compte de résultat

(En millions d'euros)

	31/12/06	31/12/05	31/12/04
Intérêts et produits assimilés :			
Opérations de trésorerie et interbancaires	4 616	2 641	1 231
Opérations avec la clientèle	1 298	708	341
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 112	1 070	300
Autres intérêts et produits assimilés	469	37	418
Intérêts et charges assimilés :			
Opérations de trésorerie et interbancaires	(4 978)	(2 229)	(1 591)
Opérations avec la clientèle	(868)	(579)	(316)
Obligations et autres titres à revenu fixe	(1 375)	(945)	(612)
Autres intérêts et charges assimilés	(48)	(109)	(352)
Revenu des titres à revenu variable	214	242	47
Commissions (produits)	104	88	54
Commissions (charges)	(112)	(49)	(76)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	1 098	548	1 581
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	(293)	(473)	(331)
Autres produits et charges d'exploitation bancaire nets	6	6	(26)
Produit net bancaire	1 243	956	668
Charges générales d'exploitation :			
Frais de personnel	(404)	(314)	(236)
Autres frais administratifs	(282)	(224)	(184)
Refacturations	29	33	24
Dotations nettes aux amortissements et provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	(19)	(19)	(16)
Résultat brut d'exploitation	567	432	256
Coût du risque	126	(21)	(6)
Résultat d'exploitation	692	411	250
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	(4)	20	(2)
Résultat courant avant impôt	689	431	249
Résultat exceptionnel	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	(133)	(100)	(53)
Dotations nettes au FRBG	-	-	-
Résultat net	556	331	195
Résultat net part du Groupe par action (en euros)^{(1) (2)}	4,44	2,64	4,24

(1) IXIS Corporate & Investment Bank n'a pas émis d'instruments dilutifs qui nécessiteraient la présentation d'un résultat dilué par action.

(2) Calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Notes annexes aux comptes individuels

Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes individuels

1. Remarque liminaire

Les comptes annuels individuels d'IXIS Corporate & Investment Bank (IXIS CIB) ont été établis conformément aux dispositions du règlement n° 91-01 du comité de la réglementation bancaire et financière (CRBF), modifié par le règlement n° 99-04 du Comité de la réglementation comptable (CRC).

Les états financiers sont établis en conformité avec les dispositions du règlement CRC n° 2000-03.

Les produits et les charges rattachés à la période annuelle ont été déterminés en respectant le principe de séparation des exercices.

Les principes comptables et méthodes d'évaluation retenus ne présentent pas de changement par rapport à ceux appliqués pour l'établissement des comptes individuels au 31 décembre 2005, à l'exception des points mentionnés ci-dessous.

2. Faits significatifs de l'exercice

2.1 Création du groupe Natixis

Le Groupe Banque Populaire et le Groupe Caisse d'Epargne ont signé le 6 juin 2006 le protocole d'accord définissant les modalités de création de leur filiale commune Natixis, qui regroupera leurs activités de banque de financement, d'investissement et de services.

Dans le cadre de la constitution de Natixis, la CNCE apporte à Natexis Banques Populaires, pour un montant de 10,7 milliards d'euros :

➤ l'intégralité de sa participation au capital des sociétés suivantes : Compagnie 1818, CACEIS, GCE Garanties, Gestitres, IXIS Corporate & Investment Bank, IXIS AM Group, CIFG, CEFI, GCE Affacturage, GCE Bail, Foncier Assurance (à l'exception des 40 % détenus directement par le Crédit Foncier), GCE Financial Services (pour un montant de 9,2 milliards d'euros) ;

➤ ainsi qu'une partie des CCI émis par les Caisses d'Epargne courant 2004 (1,5 milliard d'euros).

Le solde des CCI émis par les Caisses d'Epargne sera cédé au Groupe Banque Populaire pour un montant de 3 milliards d'euros et apporté à Natexis Banques Populaires afin d'équilibrer le pourcentage de détention de Natexis Banques Populaires par les deux groupes.

Un pacte d'actionnaire d'une durée initiale de 15 ans, assorti d'une période de stabilité de leur participation d'au minimum 10 ans, renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de cinq ans scellera le partenariat des deux actionnaires au sein de Natixis.

La création de Natixis a été formellement entérinée lors de l'assemblée générale de Natexis Banques Populaires qui s'est tenue le 17 novembre 2006. Les résolutions approuvées lors de cette assemblée ont notamment permis l'adoption de nouveaux statuts, de la nouvelle dénomination sociale et d'une nouvelle forme de gouvernance d'entreprise, avec la mise en place d'un directoire et d'un conseil de surveillance.

L'opération de marché lancée suite à cette assemblée générale a permis aux deux groupes, une fois réalisés leurs apports respectifs, de ramener leur participation dans le capital de Natixis à 34,4 % du capital chacun.

Au 31 décembre 2006, le capital social d'IXIS Corporate & Investment Bank est entièrement détenu par Natixis.

2.2 Acquisition des titres Nexgen Financial Holdings, Ltd.

En date du 24 mars 2006, IXIS Corporate & Investment Bank a acquis le complément des titres constituant le capital social de Nexgen Financial Holdings, Ltd. détenus par ses co-actionnaires. Cette acquisition permet à IXIS Corporate & Investment Bank de devenir l'actionnaire unique de Nexgen.

2.3 Ouverture d'une succursale en Espagne

IXIS Corporate & Investment Bank a poursuivi le développement de ses activités à l'international en ouvrant une succursale à Madrid, qui a été enregistrée auprès des autorités espagnoles le 1^{er} juillet 2006.

3. Changements de réglementation comptable

Les changements de méthode comptable et de présentation des comptes par rapport à l'exercice précédent sont les suivants :

➤ IXIS Corporate & Investment Bank applique par anticipation à compter du 1^{er} janvier 2006 le règlement du comité de la réglementation comptable (CRC) n° 2005-01 relatif à la comptabilisation des opérations sur titres. Ce règlement modifie notamment le règlement n° 90-01 du comité de la réglementation bancaire et l'annexe au règlement CRC n°2000-03 relatif aux documents de synthèse individuels, afin de faire converger certaines dispositions de ces textes avec celles de la norme IAS 39, notamment celles relatives aux titres de transaction et d'investissement ;

➤ IXIS Corporate & Investment Bank applique à compter du 1^{er} janvier 2006 les règlements CRC :

- n° 2005-03 du 3 novembre 2005 modifiant le règlement CRC n° 2002-03 du 12 décembre 2002 relatif au traitement comptable du risque de crédit ;
- n° 2005-04 du 3 novembre 2005 modifiant le règlement CRC n° 2000-03 relatif aux documents de synthèse individuels.

IXIS Corporate & Investment Bank a opté pour le maintien des règles actuelles en termes de comptabilisation et de provisionnement des intérêts sur douteux dans ses comptes individuels.

L'application de ces changements de méthode comptable n'a eu aucune incidence sur les capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2006, ni sur les résultats de l'année 2006.

4. Principes comptables et méthodes d'évaluation

4.1 Opérations en devises

Conformément au règlement CRBF n° 89-01 relatif à la comptabilisation des opérations en devises, les actifs, passifs et engagements hors bilan libellés en devises sont convertis au cours de change comptant du dernier jour de la période.

Les opérations de change à terme qui ne sont pas conclues à titre de couverture sont évaluées au cours du terme restant à courir.

Par ailleurs, les reports et déports liés aux opérations de change à terme conclues à titre de couverture sont rapportés au compte de résultat de manière linéaire sur la période restant à courir jusqu'à l'échéance de ces opérations.

Les résultats sur opérations en devises sont enregistrés sur la base du cours de change en vigueur à la date de leur constatation.

4.2 Créances et dettes sur les établissements de crédit

Les créances et dettes intègrent les comptes ordinaires, les crédits consentis, les prêts et emprunts et les titres reçus et donnés en pension livrée (le traitement du risque de crédit est décrit au paragraphe 4.11).

Prêts et emprunts

Ils sont enregistrés pour leur valeur nominale. Les intérêts correspondants sont portés en compte de résultat *prorata temporis*.

Titres reçus ou donnés en pension livrée

Les titres reçus en pension livrée sont portés à l'actif en créances sur les établissements de crédit ou en créances sur la clientèle conformément au règlement CRBF n° 89-07. De façon symétrique, les titres donnés en pension livrée donnent lieu à la constatation d'une dette.

À la clôture de l'exercice, les titres donnés en pension livrée sont évalués conformément aux règles applicables à la catégorie de portefeuille titres dont ils sont issus.

Les produits et charges sur pensions sont enregistrés *prorata temporis* dans le compte de résultat de l'exercice.

4.3 Prêts à la clientèle

Les prêts à la clientèle sont enregistrés au bilan à leur valeur nominale. Les prêts consentis signés mais non encore versés sont enregistrés en hors bilan dans la catégorie « engagements de financement ». Une distinction est opérée entre les crédits sains et les crédits douteux (le traitement du risque de crédit est décrit au paragraphe 4.11).

4.4 Opérations sur titres

Les titres sont évalués selon les règles définies par le règlement CRBF n° 90-01, modifié par les règlements CRC n° 2000-02 et 2005-01.

Les dispositions du règlement CRC n° 2002-03 relatives au traitement comptable du risque de crédit (cf. infra paragraphe 4.11) s'appliquent par ailleurs aux titres d'investissement et de placement à revenu fixe, qui se caractérisent notamment par le règlement d'une rémunération par l'émetteur à une date d'échéance prédéterminée.

En cas de risque de crédit avéré, ces titres sont identifiés en comptabilité comme douteux et la perte probable doit être prise en compte par voie de dépréciation.

Titres de transaction

Les titres de transaction regroupent l'ensemble des titres à revenu variable ou à revenu fixe qui sont :

- soit acquis ou vendus avec l'intention dès l'origine de les revendre ou de les racheter à court terme ;
- soit détenus par IXIS Corporate & Investment Bank du fait de sa situation de mainteneur de marché, ce classement étant subordonné à la condition que le stock de titres fasse l'objet d'une rotation effective et d'un volume d'opérations significatif compte tenu des opportunités de marché ;
- acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée en couverture d'instruments financiers évalués en valeur de marché.

Lors de leur entrée en portefeuille, les titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. À chaque arrêté comptable, ils sont évalués au prix du marché du jour le plus récent. Le solde global des différences d'évaluation est porté au compte de résultat.

Titres de placement

Le portefeuille de titres de placement regroupe les titres à revenu fixe ou variable acquis dans une perspective de détention durable en vue d'en tirer un revenu direct ou une plus-value.

Valeurs mobilières à revenu fixe

Elles sont comptabilisées au coût d'achat pied de coupon. La différence entre le coût d'achat et la valeur de remboursement des titres est amortie selon un mode actuariel sur la durée de vie résiduelle des titres. En date d'arrêté, les titres sont valorisés au cours du dernier jour de bourse. Des dépréciations sont constituées lorsque la valeur de marché d'un ensemble homogène de titres est inférieure au coût d'acquisition corrigé de l'étalement des surcotes et des décotes.

Valeurs mobilières à revenu variable

Elles sont comptabilisées au coût d'achat pied de coupon. En date d'arrêté, les titres sont valorisés au cours du dernier jour de bourse. Les moins-values latentes sont constatées sous forme de dépréciations, valeur par valeur.

Titres de créances négociables et autres valeurs du marché interbancaire

Ces titres et autres valeurs sont comptabilisés à leur valeur nominale. La différence entre la valeur nominale et le prix d'achat est rapportée au résultat selon un mode actuariel sur la durée de vie résiduelle du titre. Les moins-values latentes sont constatées sous forme de dépréciations, valeur par valeur.

En cas de risque de crédit avéré, la perte probable non reflétée dans la valeur de marché doit faire l'objet d'une dépréciation spécifique.

Titres d'investissement

Le portefeuille d'investissement regroupe les obligations et autres titres à revenu fixe qui ont été acquis avec l'intention de les détenir de façon durable, en principe jusqu'à l'échéance.

Valeurs mobilières

Les titres sont comptabilisés au coût d'achat pied de coupon. En date d'arrêté, la différence entre ce coût d'achat

et la valeur de remboursement des titres est amortie selon un mode actuariel sur la durée de vie résiduelle des titres.

Titres de créances négociables et autres valeurs du marché interbancaire

Ces titres et autres valeurs sont comptabilisés à leur montant nominal et la différence entre le prix d'achat et la valeur nominale est amortie selon un mode actuariel sur la durée de vie résiduelle des titres.

Les titres d'investissement sont enregistrés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition, frais exclus. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est étalée sur la durée de vie résiduelle du titre.

Lors de l'arrêté comptable, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation, sauf s'il existe un risque de défaillance de l'émetteur des titres.

Prêts et emprunts de titres

Les titres prêtés restent évalués selon les règles du portefeuille d'origine.

Les titres empruntés sont enregistrés, pour leur valeur de marché au jour de l'emprunt, à l'actif du bilan dans la catégorie des titres de transaction et au passif du bilan pour constater la dette de titres à l'égard du prêteur. En date d'arrêté, les titres empruntés et la dette sont évalués au prix de marché.

Les prêts et emprunts de titres garantis par des espèces sont assimilés comptablement à des pensions livrées.

La rémunération relative à un prêt ou un emprunt de titres est enregistrée *prorata temporis* en résultat.

4.5 Instruments financiers à terme et conditionnels

IXIS Corporate & Investment Bank intervient sur l'ensemble des marchés d'instruments financiers à terme de taux, de change et sur actions. Ces interventions

sont réalisées dans le cadre de couvertures affectées ou dans le cadre d'une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction.

Les instruments financiers à terme et conditionnels sont comptabilisés pour leur valeur nominale en hors bilan.

Le risque de crédit est identifié et provisionné en fonction des dispositions contractuelles et de la valeur de marché ou, par défaut, au moyen des dispositions du CRC 2002-03 (cf. infra paragraphe 4.11).

La comptabilisation des résultats sur ces instruments est fonction de l'intention de gestion quant à leur utilisation.

Contrats d'échange de taux et de devises

En application du règlement CRBF n° 90-15 (modifié par le règlement CRBF n° 92-04), les contrats d'échange de taux ou de devises et assimilés sont classés selon les catégories suivantes :

- opérations de micro-couverture : le résultat est enregistré de manière symétrique à la constatation du résultat sur l'élément couvert ;
- gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction : ces contrats sont évalués à leur valeur de marché. Conformément à la réglementation, cette valeur est corrigée afin de tenir compte des risques de contrepartie évalués selon un modèle interne ainsi que de la valeur actualisée des frais de gestion futurs. Le solde global des différences d'évaluation est porté au compte de résultat.

Autres opérations

Les autres opérations correspondent principalement aux futures et aux options qui relèvent du règlement CRB n° 88-02.

Les contrats qui n'entrent pas dans le cadre d'une opération de couverture sont évalués à leur valeur de marché. Les gains ou les pertes résultant de l'évaluation des opérations non dénouées à la clôture sont enregistrés en résultat.

Les résultats réalisés sur des opérations de couverture sont rapportés au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et des charges afférents à l'élément couvert.

Afin de mieux traduire la réalité économique de l'activité, les instruments peu liquides sont également valorisés à un prix de marché théorique (cf. paragraphe 4.6).

4.6 Valeur de marché

Lorsque les prix de marché des instruments ou les paramètres de valorisation ne font pas l'objet de cotations officielles, des méthodes de valorisation alternatives sont utilisées.

Celles-ci font intervenir un ou plusieurs des éléments suivants : confirmation de prix par des courtiers ou contreparties externes, comparaison avec des transactions réelles et étude par catégories d'émetteurs ou d'instruments.

Dans les cas où la valorisation d'instruments est faite à partir de modèles internes, ceux-ci intègrent les paramètres qui affectent l'évaluation de ces instruments, notamment la moindre liquidité des marchés concernés, et prennent en compte l'estimation des risques y afférents.

4.7 Titres émis

Les intérêts courus à verser sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie d'un compte de résultat.

Les primes d'émission ou de remboursement sont amorties de manière linéaire ou financière sur la durée de vie des titres concernés.

4.8 Opérations complexes

Les opérations complexes correspondent à des combinaisons synthétiques d'instruments (de type, nature et de modes d'évaluation identiques ou différents) comptabilisés en un seul lot ou comme une opération dont la comptabilisation ne relève pas d'une réglementation explicite.

Chaque composante de la transaction est comptabilisée suivant la nature juridique des produits sous-jacents. Le résultat est appréhendé globalement de manière à refléter la nature économique des opérations. La prise en compte de ce résultat dépend de l'intention de gestion :

- les opérations réalisées dans une logique d'adossement voient leur résultat étalé de manière linéaire. En cas de valeur globale de marché négative de l'opération complexe, une provision est constituée ;
- les opérations réalisées dans le cadre d'une gestion de portefeuille de transaction, ou dont le résultat est assimilable à une commission de montage, voient leur résultat comptabilisé à l'origine. Une décote est appliquée pour tenir compte des frais futurs de gestion et des risques de contrepartie éventuels.

4.9 Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des instruments destinés à transférer d'une contrepartie à une autre le risque de crédit existant sur des actifs, généralement en échange du paiement d'une prime réglée à l'origine ou de manière échelonnée. En cas d'événements prédéfinis dans le contrat de dérivé de crédit (*credit events*), le vendeur de la protection est appelé à payer le coût de la défaillance tel que défini dans le contrat.

Il existe trois principales catégories de dérivés de crédit : les *Credit Default Swaps*, les *Total Rate of Return Swaps* et les *Credit Linked Notes* qui sont respectivement assimilables à des options, à des swaps et à des titres.

En l'absence de texte comptable spécifique, les dérivés de crédit ont été traités comptablement par analogie avec les opérations auxquelles ils s'apparentent en termes de caractéristiques et de risques (options, swaps et titres) et en fonction de l'intention de gestion :

- les opérations réalisées dans une intention de couverture sont évaluées de manière symétrique à l'élément couvert ;
- le résultat des opérations en position ouverte isolée réalisées dans le cadre d'une détention durable est évalué *pro-rata temporis* avec provision pour pertes latentes éventuelles. Dans le cas des opérations assimilables à des options, les éventuelles provisions pour moins-values latentes sont déterminées par rapport au montant non étalé de la prime ;
- les opérations réalisées dans une intention de transaction sont évaluées en valeur de marché avec correctif pour frais futurs de gestion et risque de contrepartie, lorsque la liquidité du marché du dérivé est assurée. Dans le cas contraire, l'évaluation est réalisée par application des règles applicables aux opérations auxquelles les dérivés de crédit s'apparentent :
 - comptabilisation en coût historique ;
 - le cas échéant, constatation d'une dépréciation ou d'une provision.

4.10 Provisions

Figurent dans cette rubrique :

- les provisions constituées pour faire face aux engagements sociaux correspondant pour l'essentiel à des indemnités de fin de carrière ;
- les provisions, qui ne sont pas liées à des opérations bancaires, ont été constituées conformément au règlement CRC n° 2000-06 relatif aux passifs. Ces provisions sont destinées à couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet mais dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise ;
- les provisions pour risque général de contrepartie (anciennement provision pour risques sectoriels) dont les modalités d'estimation ont été modifiées au 31 décembre 2005 afin de converger vers celles qui seront appliquées en normes IFRS.

Les nouvelles modalités s'appuient sur la notation interne des contreparties et sur les règles Bâle II pour déterminer les espérances de pertes à provisionner en cas de survenance d'un des deux faits générateurs de provisionnement.

Le provisionnement intervient lorsque la notation de la contrepartie se dégrade en devenant inférieure à un seuil fixé en cohérence avec la politique d'octroi de crédit ou en diminuant de plus de trois crans sur une période courte ;

- les provisions pour risque pays, déterminées sur la base de l'appréciation des risques portés par IXIS Corporate & Investment Bank sur les pays concernés ou débiteurs situés dans ces pays. Les critères d'appréciation se fondent généralement sur l'évaluation de la situation économique, financière et socio-politique du pays. Ces provisions sont déterminées globalement avec les provisions pour risque général et sont identifiées en comptabilité sur la base du montant déductible de l'impôt sur les sociétés.

4.11 Risque de crédit

Le risque de crédit est traité depuis le 1^{er} janvier 2003 en conformité avec le règlement CRC n° 2002-03 du 12 décembre 2002 relatif au traitement comptable du risque de crédit, modifié par les règlements CRC 2005-03 et 2005-04.

Les créances douteuses sont les créances de toute nature, même assorties de garanties, présentant un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

- lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logements et sur des preneurs de crédit-bail immobilier, neuf mois pour les créances sur les collectivités locales) ;

- lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré ;

- s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie.

Le classement pour une contrepartie donnée des encours en encours douteux entraîne par « contagion » un classement identique de la totalité de l'encours et des engagements relatifs à cette contrepartie. Parmi les encours douteux, IXIS Corporate & Investment Bank distingue les encours douteux compromis des encours douteux non compromis :

- créances douteuses compromises : ce sont les créances douteuses dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé ;
- créances douteuses non compromises : les créances douteuses non compromises sont les créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises.

Ce règlement concerne toutes les opérations génératrices d'un risque de crédit (créances, titres et engagements).

Pour une contrepartie donnée, le risque de crédit se caractérise par l'existence d'une perte potentielle liée à une possibilité de défaillance de cette dernière par rapport aux engagements qu'elle a souscrits.

Le risque de crédit est considéré comme avéré dès lors qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie en application des dispositions contractuelles initiales.

Les créances en principal et en intérêts sur une contrepartie sont déclassées en douteux lorsqu'il existe un risque de crédit avéré vis-à-vis de cette dernière. Les créances douteuses sont dépréciées sur la base de leur valeur de marché ou de la

valeur actuelle des pertes prévisionnelles en tenant compte des garanties reçues, appelées ou susceptibles de l'être.

Les dépréciations constituées sont reprises en déduction des encours douteux correspondants. Les provisions apparaissent au passif du bilan lorsqu'elles portent sur des engagements hors bilan ou sur instruments financiers à terme et conditionnels. Les dotations aux provisions et pour dépréciation sont incluses dans la rubrique « coût du risque » du compte de résultat.

4.12 Titres de participation et filiales

Les titres de participation correspondent aux titres dont la détention durable est estimée utile à l'activité de l'établissement, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice de titre ou d'en assurer le contrôle.

Ils sont comptabilisés à leur prix de revient. À la clôture de l'exercice, ils sont évalués individuellement au plus bas de leur prix de revient ou de leur valeur d'utilité. Des dépréciations sont constituées en cas de perte de valeur durable.

4.13 Succursales à l'étranger

Les comptes des succursales sont intégrés dans les comptes du siège en devise locale. Les résultats sont convertis au cours de change comptant de fin de mois.

4.14 Immobilisations

IXIS Corporate & Investment Bank applique depuis l'exercice 2005 les règlements CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Les études informatiques relatives à des projets nettement identifiés et dont la faisabilité technique est certaine sont portées en immobilisations incorporelles.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations comme suit :

Composants	Durée d'amortissement	Méthode
Logiciels et études informatiques	3 ans	linéaire
Agencements et installations	5 – 10 ans	linéaire
Mobilier et matériel de bureau	3 – 5 ans	linéaire
Matériel informatique	3 ans	linéaire

4.15 Dettes et titres subordonnées

Cette rubrique regroupe les dettes matérialisées par des emprunts ou des titres émis, à durée indéterminée, dont le remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers.

Les intérêts courus à verser sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

4.16 Enregistrement des produits et des charges

Les intérêts et commissions assimilées sont comptabilisés *prorata temporis*.

Les commissions non assimilées à des intérêts et correspondant à des prestations de services sont enregistrées à la date de réalisation de la prestation.

4.17 Passifs sociaux et engagements en matière de retraite

IXIS Corporate & Investment Bank applique la recommandation n° 2003-R-01 du Conseil national de la comptabilité (CNC) sur la comptabilisation et l'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires du 1^{er} avril 2003. Conformément à cette recommandation, les engagements de retraite et avantages similaires relevant de la catégorie des régimes à prestations définies sont provisionnés.

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées selon une méthode actuarielle prenant en compte l'âge et l'ancienneté du personnel, les probabilités de mortalité et de maintien dans le Groupe jusqu'à l'âge de départ à la retraite et l'évolution estimée des rémunérations. Il en va de même pour les primes liées à l'attribution des médailles du travail.

À l'étranger, il existe divers régimes de retraites obligatoires auxquels cotisent l'employeur et les salariés. Les engagements correspondants sont, selon le cas, versés à des fonds de pension propres aux sociétés ou comptabilisés dans les comptes individuels des sociétés concernées.

4.18 Résultat exceptionnel

Il représente les charges et produits qui interviennent de manière exceptionnelle et relatifs à des opérations ne relevant pas du cadre des activités courantes d'IXIS Corporate & Investment Bank.

4.19 Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt de l'exercice correspond à l'impôt exigible au taux de 34,43 % et aux taux en vigueur localement pour les succursales étrangères.

Note 1a - Participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

	31/12/06					31/12/05					31/12/04	
	Valeur comptable des titres	Avances	Dépréciations	Valeur nette des titres	Quote-part de capital en %	Valeur comptable des titres	Avances	Dépréciations	Valeur nette des titres	Quote-part de capital en %	Valeur comptable des titres	Quote-part de capital en %
<i>(En millions d'euros)</i>												
Sociétés dans lesquelles le Groupe détient un investis- sment net significatif												
IXIS North America	413	-	-	413	100 %	413	-	-	413	100 %	413	100 %
SNC Tolbiac Finance	328	-	-	328	100 %	225	-	-	225	100 %	-	-
IXIS CMNA International Inc.	281	-	-	281	21 %	301	-	-	301	21 %	-	-
Nexgen	230	-	-	230	38 %	93	-	-	93	38 %	93	38 %
IXIS Innov	150	-	-	150	100 %	-	-	-	-	-	-	-
ICMNA Australia Holding Inc - Macquarie	144	-	-	144	23 %	-	-	-	-	-	-	-
ESU LAZARD Ltd ⁽¹⁾ *	114	-	-	114	34 %	127	-	-	127	34 %	-	-
ICMNA Australia Holding Inc - St Georges	78	-	-	78	3 %	-	-	-	-	-	-	-
LAZARD Ltd*	38	-	-	38	2 %	42	-	-	42	2 %	-	-
NATIXIS Asia limited	21	-	-	21	100 %	12	-	-	12	100 %	3	100 %
IXIS Securities	19	-	-	19	100 %	19	-	-	19	100 %	19	100 %
IXIS CIB Participations n°1	13	-	-	13	100 %	-	-	-	-	-	-	-
Fidepp FCPR	8	-	(4)	5	30 %	-	-	-	-	-	-	-
Cepar 1	7	-	-	7	57 %	7	-	-	7	57 %	7	57 %
Fideme	6	-	-	6	21 %	5	-	-	5	21 %	4	14 %
M5 (AKA)	4	-	-	4	NA	4	-	-	4	NA	4	NA
Captiva	4	-	-	4	100 %	9	-	-	9	100 %	5	100 %
Informatique CDC	-	16	-	16	NA	-	16	-	16	NA	-	-
Autres titres non consolidés	6	1	(0)	6	-	17	17	(1)	33	-	18	-
Avances sur titres non consolidés												
Total des participations et avances consolidables	1 866	17	(4)	1 879	-	1 274	33	(1)	1 307	-	566	-
* Dont participations cotées ⁽²⁾	152	-	-	152	-	169	-	-	169	-	12	-

(1) Chaque Equity Security Unit fera l'objet d'une conversion obligatoire en actions Lazard Ltd en date du 15 mai 2008 selon un mécanisme décrit dans les documents déposés par l'émetteur auprès de la Securities & Exchange Commission lors de la cotation initiale de ces supports.

(2) La valeur boursière des titres cotés s'élève à 259,5 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Note 1b - Tableau des filiales et participations**A) Filiales (détenion de plus de 50 % du capital) et participations (détenion comprise entre 10 et 50 %) dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital d'IXIS Corporate & Investment Bank**

	En millions de devises					En millions d'euros					
	Devise de libellé du capital	Capital social	Capitaux propres sociaux autre que le capital	Résultat du dernier exercice clos	Quote part du de capital détenu (en %)	Valeur brute des titres détenu	Valeur nette des titres détenu	Dividendes encaissé au cours de l'exercice	Prêts et avances accordés ⁽¹⁾	Cautions et avals donnés	PNB ou CA hors-taxes du dernier exercice clos
IXIS North America	USD	0	213	124	100 %	413	413	87		0	637
SNC Tolbiac Finance ⁽²⁾	EUR	328	-	14	100 %	328	328	8		0	14
IXIS CMNA International Inc.	USD	1 761	-61	62	21 %	281	281	10		0	96
NEXGEN	EUR	100	15	75	100 %	230	230	67	67	0	138
IXIS Innov	EUR	150	-13	0	100 %	150	150			0	-8
IXIS CMNA Australia Holding Inc. - Macquarie	USD	870	183	47	23 %	144	144	5		0	73
IXIS CMNA Australia Holding Inc. - St Georges	USD	472	99	13	3 %	78	78	3		0	20
NATIXIS Asia Limited	HKD	200	-38	-64	100 %	21	21			0	55
IXIS Securities	EUR	2	21	1	100 %	19	19	1		0	55
Total						1 665	1 665	181	67	0	1 080

(1) Ce poste ne comprend pas les prêts et concours accordés dans le cadre de l'activité bancaire courante.

(2) Le résultat de la SNC Tobiac Finance au 31/12/2006 a été entièrement affecté dans les comptes d'IXIS Corporate & Investment Bank.

B) Filiales et participations dont la valeur d'inventaire n'excède pas 1 % du capital d'IXIS Corporate & Investment Bank

(En millions d'euros)	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
Filiales non reprises au paragraphe A			
SOCIÉTÉS FRANÇAISES	0	0	0
SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES	14	14	0
Participations non reprises au paragraphe A			
SOCIÉTÉS FRANÇAISES	38	34	0
SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES	165	165	23

Note 2 - Variation du FRBG et des capitaux propres

	Fonds pour risques bancaires généraux	Capital social ⁽¹⁾	Prime d'émission	Report à nouveau	Réserve légale	Autres réserves	Acomptes sur dividendes ⁽²⁾	Résultat social ⁽³⁾	Capitaux propres (hors FRBG)	Total des capitaux propres
<i>(En millions d'euros)</i>										
Capitaux propres au 31 décembre 2004	-	1 909	994	143	186	31	(140)	195	3 318	3 318
Affectation du résultat 2004				190	5			(195)	(0)	(0)
Distribution 2005 au titre du résultat 2004				(49)					(49)	(49)
Autres variations				(140)			34		(106)	(106)
Résultat 2005								331	331	331
Capitaux propres au 31 décembre 2005	-	1 909	994	144	191	31	(106)	331	3 494	3 494
Affectation du résultat 2005				225			106	(331)	0	0
Distribution 2006 au titre du résultat 2005				(224)					(224)	(224)
Autres variations							(279)		(279)	(279)
Résultat 2006								556	556	556
Capitaux propres au 31 décembre 2006	-	1 909	994	144	191	31	(279)	556	3 547	3 547

(1) Le capital est composé de 125 207 265 actions de 15,25 € chacune représentant 1 909 410 791,25 euros

(2) La société a procédé en 2006 au versement d'un acompte sur dividende de 279 millions d'euros.

(3) Le résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions s'élève à 4,44 euros par action.

Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

Nature des indications (en unité EUR)	Exercice 2002	Exercice 2003	Exercice 2004	Exercice 2005	Exercice 2006
Capital en fin d'exercice					
Capital social	457 500 000	457 500 000	1 909 410 791	1 909 410 791	1 909 410 791
Nombre d'actions ordinaires existantes	30 000 000	30 000 000	125 207 265	125 207 265	125 207 265
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer : par conversion d'obligations par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires HT ou PNB	471 909 637	601 379 604	668 169 425	955 836 287	1 243 476 268
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	181 929 851	261 791 881	280 550 769	402 126 694	561 717 948
Impôts sur les bénéfices	48 179 877	72 038 563	52 785 754	100 390 471	133 053 746
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	90 614 206	87 841 485	195 215 034	330 620 581	556 379 776
Résultat distribué	0	46 500 000	189 290 338	330 121 004	555 857 986
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	4,41	6,06	4,77	2,30	3,36
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3,02	2,93	4,24	2,64	4,44
Dividende attribué à chaque action existante au 31 décembre	0,00	1,55	1,51	2,64	4,44
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	817	812	934	1 294	1 468
Montant de la masse salariale de l'exercice	114 389 908	118 892 818	159 852 274	208 823 750	271 319 035
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales...)	32 854 968	38 772 046	51 702 203	67 128 835	87 111 746

Informations complémentaires

1. Renseignements de caractère général concernant l'émetteur

1.1 Dénomination et siège

Dénomination sociale :

IXIS Corporate & Investment Bank

Dénomination commerciale : Natixis

Siège social : 47, quai d'Austerlitz

75648 Paris Cedex 13

Tél. : (33) 1 58 55 15 15

1.2 Forme juridique

Société anonyme de droit français à directoire et conseil de surveillance régie par les articles L. 210-1 et suivants du Code de commerce. La société a le statut d'établissement de crédit agréé en tant que Banque, régi par le livre V du Code monétaire et financier.

1.3 Durée

La durée de la société est fixée à 99 ans, soit jusqu'au 31 mars 2086, sauf cas de prorogation ou de dissolution anticipée.

1.4 Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet de réaliser, tant pour son compte propre que pour une clientèle nationale et internationale des opérations bancaires et financières avec toutes personnes physiques ou morales françaises ou étrangères existantes ou en création telles que :

- la réalisation de toutes opérations de banque et opérations connexes telles qu'elles sont définies par le titre I du livre III du Code monétaire et financier, et tous textes légaux ou réglementaires qui viendraient à compléter ou modifier ces dispositions, à l'exception de la mise à disposition de la clientèle ou de la gestion des moyens de paiement ;
- la réalisation de toutes prestations de services d'investissement et les services connexes tels qu'ils sont définis par le titre II du livre III du Code monétaire et financier et tous textes légaux ou

réglementaires qui viendraient à compléter ou modifier ces dispositions ;

- toutes opérations, au comptant ou à terme, sur des matières premières, marchandises, denrées ou gaz à effet de serre ;
- le courtage d'assurance en toutes branches ;
- la réalisation, le développement, la diffusion et la commercialisation de toutes études techniques, recherches, analyses et systèmes d'information dans le domaine bancaire financier et économique quel qu'en soit le support ;
- la prise, la détention et la gestion de participation dans toutes entreprises ou sociétés françaises ou étrangères, existantes ou à créer dont l'activité présente un lien direct ou indirect avec l'objet de la société ;
- et, plus généralement, toutes opérations de nature commerciale, financière ou administrative pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de nature à favoriser l'extension ou le développement de la société.

1.5 Immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Immatriculée le 31 mars 1987

sous le numéro RCS : Paris 340 706 407

Code APE : 651 C

1.6 Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

1.7 Répartition statutaire des bénéfices

Sur les bénéfices nets de chaque exercice, diminués, le cas échéant, des pertes antérieures, il est tout d'abord prélevé 5 % pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue en dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi et augmenté du report bénéficiaire.

Après approbation des comptes et constatation de l'existence d'un bénéfice distribuable, l'assemblée générale décide d'inscrire celui-ci à un ou plusieurs postes de réserves, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, de le reporter à nouveau ou de le distribuer. L'assemblée générale peut décider la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

L'assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende, en numéraire ou en actions.

Les dividendes non réclamés dans les 5 ans de leur mise en paiement sont prescrits.

1.8 Assemblées générales

Les assemblées générales sont convoquées dans les conditions prévues par la loi.

Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées sur simple justification de son identité, à condition toutefois que ses actions soient libérées des versements exigibles et aient été inscrites en compte à son nom, cinq jours au moins avant l'assemblée.

Les assemblées sont présidées par le président du conseil de surveillance ou par un membre du conseil spécialement délégué à cet effet par celui-ci.

Il est tenu une feuille de présence dans les conditions prévues par la loi.

Les extraits ou copies des délibérations sont valablement certifiés et délivrés par le président ou le secrétaire de l'assemblée.

Les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement, exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la loi.

2. Schémas d'intéressement et de participation du personnel

Intéressement

Le dernier accord d'intéressement signé le 30 juin 2005 pour une durée de trois ans repose sur un seul critère de performance, le résultat net consolidé en normes IFRS de l'entreprise.

Le montant de l'enveloppe d'intéressement est calculé sur la base d'un pourcentage de la masse salariale globale annuelle de l'exercice.

Ce pourcentage, qui est fonction du niveau d'atteinte d'objectifs, est compris dans une amplitude allant de 0 à 8,5 %.

Montant de l'intéressement versé au titre des derniers exercices (versement l'année suivante) :

- 2003 : 5,361 millions d'euros,
- 2004 : 5,832 millions d'euros,
- 2005 : 9,220 millions d'euros,
- 2006 : 11,0 millions d'euros (provision).

Participation

Le dernier accord de participation groupe (IXIS Corporate & Investment Bank, IXIS Midcaps et IXIS Securities), signé le 30 juin 2005 pour une durée indéterminée, prévoit l'application d'une formule dérogatoire pour le calcul de la réserve spéciale de participation.

Le droit reconnu aux salariés dans le cadre de cet accord est égal à 2 % de la somme des contributions au résultat net comptable consolidé d'IXIS Corporate & Investment Bank.

Montant de la participation IXIS Corporate & Investment Bank versé au titre des derniers exercices (versement l'année suivante) :

- 2,752 millions d'euros au titre de l'exercice 2003,
- 2,274 millions d'euros au titre de l'exercice 2004,
- 4,624 millions d'euros au titre de l'exercice 2005,
- 8,18 millions d'euros (provision groupe) au titre de l'exercice 2006.

3. Responsables du document de référence et du contrôle des comptes

3.1 Personne qui assume la responsabilité du document de référence

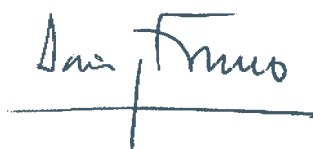
M. Dominique Ferrero
Président du directoire

3.2 Attestation de la personne qui assume la responsabilité du document de référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques de l'exercice 2005 présentées dans le document de référence déposé le 9 mai 2006 auprès de l'AMF sous le n° D.06-0373 ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en pages 160 et 161 dudit document, qui contient des observations.



Fait à Paris, le 23 avril 2007
Dominique Ferrero

3.3 Politique d'information

Responsable de l'information :
M. Bernard Migus
Tél. : 01 58 55 17 01

3.4 Information annexe

L'ensemble des documents sociaux (statuts, K Bis, rapports annuels, etc.) peuvent être consultés au siège social de la société.

En application de l'article 28 du règlement CE n° 809/2004 du 29 avril 2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2005, le rapport des commissaires aux comptes y afférent et le rapport de gestion de la société IXIS Corporate & Investment Bank, figurant aux pages 116 à 159, pages 160 et 161, et pages 16 à 113 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 9 mai 2006 sous le numéro D.06-0373 ;
- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2004, le rapport des commissaires aux comptes y afférent et le rapport de gestion de la société IXIS Corporate & Investment Bank, figurant aux pages 113 à 171, pages 172 à 173 et pages 17 à 111 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 26 avril 2005 sous le numéro D.05-0547.

3.5 Tendances

Depuis la date de ses derniers états financiers vérifiés et publiés, aucune détérioration significative n'a affecté les perspectives de la société.

3.6 Changement significatif

Depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers ont été publiés, la situation financière de la société n'a fait l'objet d'aucun changement significatif.

Tableau de concordance AMF

Rubriques	N° page du document de référence
1. Personnes responsables	
1.1 Personnes responsables	197
1.2 Attestation des personnes responsables	197
2. Contrôleurs légaux des comptes	120
3. Facteurs de risque	51 à 61 ; 141 à 144 ; 169
4. Informations concernant l'émetteur	
4.1 Histoire et évolution de la société	
4.1.1 Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	196
4.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur	196
4.1.3 Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	196
4.1.4 Siège social et forme juridique de l'émetteur	196
4.1.5 Événement récent propre à l'émetteur et intéressant, dans une mesure importante, l'évaluation de sa solvabilité	NA
5. Aperçu des activités	
5.1 Principales activités	
5.1.1 Principales activités de l'émetteur	2 ^e de couverture ; 22 à 46
5.1.2 Nouveau produit vendu ou nouvelle activité	22 à 46
5.1.3 Principaux marchés	22 à 46
6. Organigramme	
6.1 Description du groupe d'appartenance et place de l'émetteur	6 à 9
6.2 Lien de dépendance vis-à-vis d'autres entités du groupe	6 - 7 ; 76
7. Information sur les tendances	
7.1 Déclaration d'absence de détérioration significative affectant les perspectives depuis la date des derniers états financiers	197
7.2 Événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur	4 ; 73
8. Prévisions ou estimations du bénéfice	NA
9. Organes d'administration, de direction et de surveillance	
9.1 Nom et fonctions des membres des organes d'administration et de direction et principales activités exercées en dehors de la société	77 à 93 ; 94 - 95
9.2 Déclaration d'absence de conflits d'intérêts	119

Rubriques	N° page du document de référence
10. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
10.1 Information sur le comité d'audit	97 - 98
10.2 Gouvernement d'entreprise	95 - 119
11. Principaux actionnaires	
11.1 Détention, contrôle	6 - 7 ; 76
11.2 Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	NA
12. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
12.1 Informations financières historiques	
Comptes consolidés	124 - 177
<i>Bilan</i>	127
<i>Compte de résultat</i>	128
<i>Tableau de financement</i>	130 - 131
<i>Méthodes comptables et notes explicatives</i>	132 - 177
Comptes individuels (extraits)	180 - 195
Comptes 2005 (incorporation par référence)	197
Comptes 2004 (incorporation par référence)	197
12.2 États financiers annuels consolidés	124 - 179
12.3 Vérification des informations financières historiques annuelles	
Rapport des contrôleurs légaux	178 - 179
Autres informations du document d'enregistrement vérifiées par les contrôleurs légaux	111 - 118
12.4 Date des dernières informations financières	178
12.5 Informations financières intermédiaires	NA
12.6 Politique de distribution des dividendes	121 - 122 ; 194 ; 195 ; 196
12.7 Procédures judiciaires et d'arbitrage	61
12.8 Changement significatif de la situation financière de l'émetteur	197
13. Contrats importants	
13.1 Conventions réglementées	112 à 118
14. Informations provenant de tiers, déclaration d'experts et déclarations d'intérêts	NA
15. Documents accessibles au public	
Lieu de consultation des documents pendant la durée de validité du document d'enregistrement	197

Implantations

Siège social

IXIS Corporate & Investment Bank

47, quai d'Austerlitz
75648 Paris Cedex 13
France
Tel.: +33 (0)1 58 55 15 15
Fax: +33 (0)1 58 55 20 02

Succursales

IXIS Corporate & Investment Bank Zweigniederlassung Deutschland

Im Trutz Frankfurt 55
D-60322 Frankfurt am Main
Germany
Tel.: +49 69 971 53 0
Fax: +49 69 971 53 100

IXIS Corporate & Investment Bank London Branch

Atrium Building
Cannon Bridge House, 25 Dowgate Hill
EC4R 2YA London
United Kingdom
Tel.: +44 207 648 6900
Fax: +44 207 648 6901

IXIS Corporate & Investment Bank Sede di Milano

Via Durini 16/18
20122 Milan
Italia
Tel.: +39 02 36 16 70 00
Fax: +39 02 36 16 70 02

IXIS Corporate & Investment Bank Tokyo Branch

Toranomon Towers Office
4-1-28, Toranomon
Minato-ku, Tokyo 105-0001
Japan
Tel.: +81 3 6721 2100
Fax: +81 3 6721 2345

IXIS Corporate & Investment Bank Sucursal en España

Edificio Cuzco IV
Paseo de la Castellana n°141 PLTA 8
28046 Madrid
España
Tel.: +34 91 572 6452
Fax: +34 91 572 6643

Filiales

IXIS Securities

47, quai d'Austerlitz
75648 Paris Cedex 13
France
Tel.: +33 (0)1 58 55 04 00
Fax: +33 (0)1 58 55 06 75

Natixis Capital Markets

9 West 57th Street 36th Floor
New York, NY 10019
United States
Tel.: +1 212 891 61 00
Fax: +1 212 891 61 88

Natixis Asia Limited

Suites 1911-1922
19/F, Two Pacific Place
88 Queensway,
Hong Kong
Tel.: +852 3472 6500
Fax: +852 2805 0552

Natixis Environnement & Infrastructures

47, quai d'Austerlitz
75648 Paris Cedex 13
France
Tel.: +33 (0)1 58 55 29 85
Fax: +33 (0)1 58 55 66 99

Natixis Luxembourg Investissements

25, rue Goethe
L-1637 Luxembourg
Luxembourg
Tel.: +352 26 64 66 21
Fax: +352 26 64 66 91

Natixis Middle East Limited

Office 303, 3rd Floor, Gate Precinct
Building 3
DIFC
PO Box 118257
Dubai
United Arab Emirates
Tel.: +971 4 365 80 66
Fax: +971 4 363 73 51

Nexgen Group

Ormonde House
12 Lower Leeson Street
Dublin 2
Ireland
Tel.: +353 1 439 4900
Fax: +353 1 439 4926

COMITÉ DE RÉDACTION

Ilona Scherk, Patrick Brault, Laurent Cauchy,
Joanna Chessé, Corinne Lavaud,
Véronique Léon-Marois, Geoffroy Sartorius.

Imprimé en France sur papier à teneur limitée
en métaux lourds, aux normes ISO 9001,
ISO 14 001 (Système de gestion environnementale)
et certifié SMEA (Système de Management
Environnemental et d'Audit).



IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK,
FILIALE DE NATIXIS
BANQUE DE FINANCEMENT
ET D'INVESTISSEMENT

47, QUAI D'AUSTERLITZ
75648 PARIS CEDEX 13
TÉL. : +33 (0)1 58 55 15 15
FAX : +33 (0)1 58 55 20 02



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 23/04/07,
conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'AMF (n° de dépôt AMF : D.07-0367).
Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération
visée par l'Autorité des Marchés Financiers.